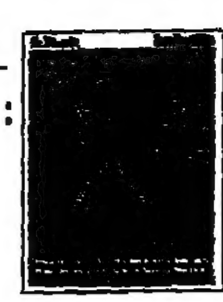
EN ÎLE-DE-FRANCE



Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16618 – 7,50 F – 1,13 EURO | JEUDI 2 JUILLET 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Roland Dumas n'aurait déclaré au fisc qu'une partie de ses avoirs

LE PRÉSIDENT du Conseil constitutionnel peut-il produire des documents incontestables pour étayer ses explications ? Depuis sa mise en examen, le 29 avril, Roland Dumas a été interrogé quatre fois par les juges Joly et Vichnievsky. Il a justifié les importants dépôts en espèces enregistrés sur son compte bancaire personnel – 3,3 millions de francs de 1991 à 1996 –, par des *« économies »* réalisées sur ses honoraires lorsqu'il était avocat, la vente de lingots d'or et la cession d'œuvres d'art. En vertu des textes fiscaux, toutes ces opérations *doivent être déclarées*, au moins au titre de l'impôt sur la fortune, mais M. Dumas n'en a produit aucun justificatif. Son avocat a indiqué au *Monde* que les réponses faites aux juges n'avaient soulevé *« aucune remarque »* du fisc.

Lire page 9

Racisme : l'exception française

● Deux personnes sur cinq avouent leurs sentiments xénophobes
● Ce racisme affiché distingue la France de ses voisins ● Les jeunes et les classes aisées manifestent cependant une solidarité croissante à l'égard des étrangers

LA NEUVIÈME enquête annuelle réalisée pour le compte de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et le Service d'information du gouvernement montre que la société *française reste taraudée par le racisme*. Une personne sur cinq (18 %) affiche ouvertement ses sentiments xénophobes. En outre, sans partager les idées de Jean-Marie Le Pen, deux Français sur cinq (40 %) se disent tentés par le racisme et estiment, par exemple, qu'il y a trop d'Arabes et de Noirs sur le territoire national. Les enquêtes sur l'opinion publique européenne désignent la France – avec la Belgique – comme le mouton noir de l'Europe, puisque deux personnes interrogées sur cinq (38 %) se classent elles-mêmes comme plutôt racistes, soit près de deux fois plus qu'en Allemagne, au Royaume-Uni ou en Italie.

Un Français sur trois seulement rejette en bloc les thèses qui ont fait le succès du Front national. En outre, si les lepénistes affichent pour la plupart leur rejet des étrangers, le mouvement d'extrême droite est loin de rassembler tous *ceux qui cèdent, peu ou prou*, aux sirènes de la xénophobie. Bon nombre d'entre eux se retrouvent également parmi les électeurs des partis de la droite républicaine comme de la « gauche plurielle ».

En dépit de cette exception française en Europe, les bases d'une mobilisation antiraciste existent et se renforcent. Les attitudes xénophobes *ont reculé depuis* une dizaine d'années sur des questions aussi significatives que le nombre d'étrangers vivant en France ou l'accueil des réfugiés. Quant à l'attachement aux valeurs de la générosité républicaine, il reste fort, notamment chez les jeunes, chez les personnes à niveau d'études élevé et dans les classes aisées. Au plan des principes, une nette majorité de Français se montrent attachée aux valeurs d'accueil et d'intégration.



Lire pages 14 et 15



■ L'Argentine s'impose aux tirs au but

■ Les Français au secret

■ Garrincha, l'« Ange aux jambes tordues »

Lire notre cahier Le Mondial

■ Kinshasa en accusation

Un rapport d'une commission d'enquête de l'ONU accuse les forces de Laurent-Désiré Kabila, appuyées par l'armée rwandaise, d'avoir perpétré des massacres contre les réfugiés hutus. p. 2

■ Un Européen en Iran

Le président du conseil italien, Romano Prodi, est arrivé mardi soir en République islamique pour une visite officielle de 24 heures, la première d'un chef de gouvernement européen depuis 1979. p. 3

■ Révolution à EDF

En nommant François Roussely, haut fonctionnaire socialiste, à la tête d'EDF, *le gouvernement met fin à une guerre de pouvoir*. En laissant le nouveau PDG choisir son second, il remet en cause le fondement de l'entreprise. p. 12

■ Vols et saccages de récoltes

Le vandalisme dans les agglomérations s'étend aux maraîchers et céréaliers alentours. p. 11

■ « Maroc, ma patrie ! »

Un point de vue d'Abraham Serfaty, opposant marocain en cours de jugement, réfugié en France. p. 13

■ Hôtel de Beauvais : querelle de doctrine

Architectes et historiens s'opposent sur le projet de rénovation du bâtiment parisien. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 702 - 7,50 F

Le Soldat inconnu de la guerre du Vietnam porte désormais un nom

WASHINGTON
de notre correspondant

Le voilà sorti de cet anonymat éternel auquel il semblait voué : le soldat inconnu de la guerre du Vietnam ne l'est plus, depuis mardi 30 juin. La Maison Blanche et le Pentagone ont confirmé ce qui n'était jusque-là que conjecture : ce sont bien les restes du lieutenant Michael J. Blassie, ce pilote dont le chasseur-bombardier A-37 s'était écrasé près du village de An Loc, au nord de Saïgon, le 11 mai 1972, qui reposaient au cimetière national d'Arlington. Son identification a été formellement établie grâce à des tests ADN réalisés sur des ossements.

En levant l'incertitude, les autorités militaires ont apporté un immense réconfort à la famille Blassie, tout en mettant fin à une douloureuse polémique. Le Pentagone avait longtemps hésité avant d'accepter, le 13 mai, de déranger la *« dignité et le caractère sacré »* de la tombe des Inconnus d'Arlington, qui abrite les restes de combattants des deux guerres mondiales et des conflits vietnamien et coréen. Le secrétaire à la défense, William Cohen, avait accepté cette solution à contrecœur, estimant que l'armée a l'obligation morale de tout faire pour identifier les anciens combattants.

Huit autres soldats pouvaient légitimement postuler au titre de « soldat inconnu » de la guerre du Vietnam, mais, depuis longtemps, deux « favoris » se dégageaient : le lieutenant Blassie et le capitaine Rodney Strobridge, un pilote d'hélicoptère dont l'appareil avait été abattu, le même jour, dans la même région. Le lieutenant Blassie reposera désormais près de la tombe de son père, à Saint Louis, dans le Missouri. Reste, bien sûr, la question de savoir si l'ex-inconnu sera « remplacé » dans la tombe d'Arlington. Le Pentagone est manifestement embarrassé : le succès de la recherche génétique montre qu'il pourrait être difficile, voire impossible, de trouver un autre « inconnu », *du moins pour le conflit vietnamien*.

Et la France ? Qu'en est-il du Soldat inconnu qui symbolise le million et demi de soldats *« tombés au Champ d'honneur »* de 1914 à 1918 ? Le Soldat inconnu français repose dans un caveau situé sous l'Arc de Triomphe, depuis le 28 janvier 1921 (son cercueil avait d'abord été déposé, le 11 novembre 1920, en haut du monument, mais la salle était accessible par un escalier trop raide et étroit...).

Aucune famille française ne revendiquerait-elle cette dépouille mortelle, choisie au hasard par le soldat Auguste Thin, du 132e régiment d'infanterie ? Le secrétariat d'Etat aux anciens combattants nous a fait à ce sujet la réponse suivante : *« 1) La France n'a pas les mêmes problèmes que les Etats-Unis en matière d'identité de soldats "inconnus" ; 2) Le Soldat inconnu de l'Etoile à Paris est bien toujours inconnu. La procédure de désignation en 1920 était exclusivement basée sur l'effet du hasard. De plus, trois générations nous séparent de la première guerre mondiale, alors que, outre-Atlantique, la proximité de la guerre du Vietnam a pour corollaire l'existence de descendants directs ; 3) il n'y a dans le département ministériel aucune demande, quelle qu'en soit l'origine, pour en savoir plus. »* On laissera donc ce *« grand mort »* – selon la formule de l'époque – reposer en paix.

Laurent Zecchini

Le GAN vendu à Groupama

LE GOUVERNEMENT privatise la compagnie d'assurances GAN en la cédant à Groupama, groupe héritier des assurances Mutuelles Agricoles, a annoncé, mercredi 1er juillet, le ministre de l'économie Dominique Strauss-Kahn. La banque CIC, propriété du GAN, avait été vendue au Crédit Mutuel en avril. Le gouvernement avait à choisir entre Groupama et l'assureur helvétique Swiss Life : il a préféré la proposition de la mutuelle française, qui avait les faveurs des syndicats. Groupama paiera 17,25 milliards de francs pour la reprise des 87,1 % détenus par l'Etat. Les deux groupes réunis vont constituer le deuxième pôle généraliste d'assurance français, derrière Axa-UAP.

Lire page 18

POINT DE VUE

La réforme de l'ISF, nécessaire et urgente *par Robert Hue*

LA gauche – toute la gauche, dans sa pluralité – s'est engagée pour conduire une politique efficace et durable, afin de répondre aux attentes des Françaises et des Français qui lui ont fait confiance. *L'un des atouts majeurs pour y parvenir* – ensemble, Parti socialiste et Parti communiste l'affirmaient dans une déclaration commune dès avril 1997 – consiste en une réforme en profondeur de la fiscalité et du crédit, contribuant à canaliser l'argent et la richesse, de la finance vers des investissements socialement utiles, vers l'emploi. La question n'est évidemment pas simple.

Tout simplisme dans la façon de l'appréhender risquerait d'ailleurs de conduire à l'échec. C'est vrai du simplisme du *« yaka »*. Ça l'est tout autant de l'autre simplisme, celui du *« pas réaliste »*. C'est d'une réforme à proprement parler structurelle et structurante pour l'avenir qu'il s'agit. Elle exige beaucoup de réflexion, de travail, de confrontations d'idées et de projets entre les acteurs de la vie économique, sociale et politique. Et le rapport de forces favorable aux *changements* profonds qu'elle implique est à construire. Mais, dans le même temps, renoncer conduirait à se priver d'un moyen essentiel d'orienter l'argent autrement pour réussir, dans la durée, la politique entreprise. Ce n'est évidemment pas ce renoncement qu'attendent – bien au-delà des électeurs de gauche – les millions de nos concitoyens sensibles aux injustices fiscales et aux privilèges des nantis de la fortune.

Un débat est engagé autour de la réforme de l'impôt sur les grandes fortunes. On sait que je l'ai demandée et que je la tiens pour nécessaire et urgente. Certains parlent de *« mesure symbolique »*, en avançant l'idée qu'elle n'aurait en réalité qu'un effet marginal. Je ne partage pas cette façon de voir.

Lire la suite page 13

Robert Hue *est secrétaire national du Parti communiste français.*

Sida : un essai contesté



JEAN-PAUL LÉVY

UNE POLÉMIQUE anime les coulisses de la conférence mondiale sur le sida, réunie à Genève, à propos d'un essai de vaccination sur des volontaires avec une protéine virale dont l'efficacitée est contestée. *Dans un entretien au Monde*, Jean-Paul Lévy, directeur de l'Agence française de recherches sur le sida, estime que cet essai est une *« aberration »* et qu'il est *« éthiquement injustifié »*.

Lire page 24

هكذا من الاصل

LE MONDE / JEUDI 2 JUILLET 1998

GRANDS LACS Le rapport de la mission d'enquête de l'ONU sur les massacres de réfugiés hutus rwandais dans l'ex-Zaïre, publié mardi 30 juin, est accablant pour les forces de Laurent-Désiré Kabila et l'armée rwandaise. ● KINSHASA ET KIGALI ont commis des *« crimes contre l'humanité »* en 1996-1997, affirme le rapport, certains crimes pouvant être qualifiés d'*« actes de génocide »*. Le Conseil de sécurité doit examiner prochainement ce texte et se prononcer sur ses conclusions. ● EN FRANCE, la mission d'information parlementaire poursuit ses travaux sur l'action française avant et pendant le génocide de 1994 au Rwanda. Elle a entendu mardi Michel Rocard, qui a critiqué les choix effectués à l'époque où il était pourtant premier ministre, et Roland Dumas, qui a défendu la politique de François Mitterrand. Leur audition a été suspendue par le départ précipité de M. Rocard.

Un rapport de l'ONU accuse Kinshasa et Kigali de « crimes contre l'humanité »

Le texte des Nations unies, rédigé par une mission d'enquête internationale, est accablant pour le président Laurent-Désiré Kabila et ses alliés rwandais au sujet des massacres de réfugiés hutus au Zaïre. A Paris, les députés poursuivent leur enquête sur le rôle de la France dans la région

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

L'ONU a publié, mardi 30 juin, un rapport dont personne ne veut. En accusant les forces de Laurent-Désiré Kabila, aujourd'hui président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), et, pour la première fois, l'armée rwandaise, d'avoir commis des massacres de réfugiés rwandais, l'ONU met en difficulté la quasi-totalité de ses pays membres.

Rédigé par une mission d'enquête internationale et, dit l'ONU, *« étayé par des preuves solides »*, le rapport (*Le Monde* du 5 juin) revient sur la traque des Hutus rwandais durant la conquête de l'ex-Zaïre par M. Kabila, de l'automne 1996 au printemps 1997. Il évoque des *« crimes contre l'humanité »*, certains épisodes d'attaques contre des réfugiés, perpétrées par les troupes de M. Kabila, appuyées par l'armée rwndaise, pouvant être qualifiés d'*« actes de génocide »*. Ces réfugiés – qui se comptaient par dizaines de milliers et sont autant à avoir été portés disparus – étaient accusés par Kigali d'être les auteurs du génocide des Tutsis du printemps 1994.

Le rapport de l'ONU suscite la colère de nombreux Africains et la gêne des puissances occidentales qui, en tant que membres du Conseil de sécurité, vont être obligées de se prononcer. Les conclusions des enquêteurs sont particulièrement gênantes pour Washington, qui entretient des relations étroites avec Kigali. Le rapport est encombrant aussi pour le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, accusé par des pays africains de s'être *« trompé de priorité »* en créant la mission d'enquête en 1997 et d'avoir *« trahi son frère Kabila »*.

Cependant, le rapport est officiel et le Conseil de sécurité ne peut éviter de le prendre en considération, ce qu'il n'a pas l'intention de faire *« avant la fin de la semaine prochaine »*. Rédigé en mai, le compte-rendu est accompagné des réponses des gouvernements de Kinshasa et de Kigali.

Selon Kinshasa, le rapport de l'ONU n'est qu'un *« complot médiatique de grande envergure »* mené par des organisations non gouvernementales. Le gouvernement de la RDC, dans une lettre au Conseil de sécurité, estime que le rapport vise à *« camoufler les responsabilités des puissances impliquées dans le génocide rwandais, notamment la France »*. *« Les rumeurs collectées*, estime l'ambassadeur congolais à l'ONU, *sont basées sur des échantillons trop faibles pour être statistiquement fiables »*. Les conclusions de l'enquête sont, pour Kinshasa, *« une tentative de remise en cause de la stabilité politique dans la région des Grands Lacs »*.

Selon Kigali, le rapport est *« incomplet, partial et fallacieux »*. Dans sa lettre au Conseil, le gouvernement affirme n'avoir *« rien à se reprocher »*. *« Le gouvernement rwandais est indigné par ce que le rapport insinue »* sur le rôle joué par ses soldats.

Kofi Annan a lui aussi écrit au Conseil de sécurité, auquel il demande un *« engagement critique »*. *« Les tueries auxquelles se sont livrés l'AFDL* [l'armée de M. Kabila] *et ses alliés, y compris des éléments de l'armée rwandaise, constituent des crimes contre l'humanité »*, écrit-il, soulignant que des enquêteurs *« pensent que certains meurtres peuvent constituer des actes de génocide, selon l'intention qui les motivait »*. M. Annan ne recommande cependant pas des mesures punitives et insiste même sur *« la nécessité de consolider la fragile stabilité de la région »*. Si la communauté internationale tourne le dos aux pays concernés, estime-t-il, *« elle commettrait une grave erreur »*.

Admettant que toute la vérité n'a pas pu être établie, le rapport laisse la porte ouverte à d'autres investigations. Selon les enquêteurs, Kinshasa *« n'a jamais eu l'intention d'accepter la mission d'enquête et a simplement fait semblant de coopérer »*. Les enquêteurs affirment que, compte-tenu des entraves à leur travail, *« il est impossible de confirmer ou de réfuter la plupart des allégations qui ont été faites »*. La lecture du rapport, d'une quarantaines de pages, ne laisse toutefois aucun doute sur les massacres de *« nombreux civils non armés »*.

En mai 1997, cite par exemple le rapport, *« des centaines de Hutus rwandais non armés ont été massacrés à Mbandka et à Wendji par des soldats de l'AFDL qui se trouvaient apparemment sous le commandement effectif de l'armée rwandaise »*. Ces corps ont été retirés d'une fosse commune par les enquêteurs. Les attaques contre les réfugiés dans le Kivu en 1996 avaient pour but *« de [les] contraindre à regagner le Rwanda »*, mais les circonstances dans lesquelles les attaques ont été menées en 1997, *« notamment les opérations de nettoyage »*, montrent que *« l'intention était d'éliminer les Hutus rwandais qui étaient restés au Zaïre »*. Pour les enquêteurs, *« une interprétation possible est qu'il a été décidé d'éliminer cette partie du groupe ethnique en tant que tel »*. *« Si cela est confirmé*, notent-ils, *il s'agirait d'un acte de génocide »*.

L'ÉTENDUE DES MASSACRES

La mission d'enquête préconise de confier l'enquête et le jugement des auteurs de ces crimes à un tribunal international, ce qui, selon les premières réactions à New York, est *« totalement irréaliste »*. Washington aurait l'intention de geler *« jusqu'à ce que les faits soient établis »* les avoirs financiers de la RDC, jusqu'à ce que l'enquête, selon des sources diplomatiques, détermine *« l'intention à l'origine des massacres »* et *« l'étendue de la participation des soldats rwandais et d'autres soldats étrangers, notamment de mercenaires »*.

Le rapport ne donne pas de chiffres sur l'étendue des massacres mais le rapporteur de la Commission des droits de l'homme pour l'ex-Zaïre, Roberto Garretton, affirme que 150 000 à 180 000 personnes ont été tuées, en six mois, lors de la conquête du pays par Laurent-Désiré Kabila.

Afsané Bassir Pour

M. Kabila critique violemment le rapport

Le président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Laurent-Désiré Kabila a rejeté, lundi 29 juin, le rapport de l'ONU sur les massacres de réfugiés rwandais, qui avait été transmis à Kinshasa pour que la réponse congolaise y soit annexée. Dans un discours au sommet du Marché commun d'Afrique australe et orientale, M. Kabila a accusé ceux qui *« répandent, par le truchement d'un rapport jamais effectué et achevé, des mensonges, d'ignobles calomnies sur notre vaillante armée, notre pays et moi-même »*. *« Mon gouvernement invite instamment les peuples africains à rejeter avec la plus extrême indignation un prétendu rapport d'enquête constitué d'affabulations, de mensonges de ceux qui, après l'avoir porté sur ses fonts baptismaux, ont soutenu l'ignoble régime de Mobutu »*, a-t-il poursuivi. – *(AFP.)*

M. Rocard affirme que la France a soutenu au Rwanda un « régime indigne », mais qu'il n'en a rien su

DEVANT la mission d'information parlementaire, Michel Rocard a affirmé, mardi 30 juin, n'avoir pas été informé des opérations françaises au Rwanda et avoir *« appris le lancement de l'opération Noroît* [en octobre 1990] *dans la presse »*, alors qu'il était, de 1988 à 1991, premier ministre de François Mitterrand.

« Je n'ai entendu parler du Rwanda qu'après mon départ, a-t-il dit. *La situation en Afrique échappait au premier ministre. Vous n'étiez pas invité à vous mêler de ce qui ne vous regardait pas. Puisque j'excluais d'influer sur la décision, je ne me suis pas informé. »* Il a précisé que la politique africaine était conduite directement par l'Elysée.

Michel Rocard est le premier haut responsable politique à contredire le discours officiel sur le parfait fonctionnement des institutions durant la crise rwandaise. Ce dossier est l'un des plus opaques de la présidence de François Mitterrand, où se croisent agents des réseaux franco-africains, espions, diplomates et militaires répondant à des hiérarchies parfois obscures. Non sans désinvolture, Michel Rocard n'en avait pas moins prévenu les députés que sa déposition sur ses responsabilités de premier ministre ne durerait *« pas plus de vingt secondes »*...

« FAUTE D'INATTENTION »

Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, et Paul Quilès, président de la mission d'information et ancien ministre de la défense, ont rappelé à M. Rocard qu'il était présent lorsque le Rwanda fut évoqué en conseil des ministres. Ce dernier a réaffirmé à son *« cher Roland »* son ignorance de l'opération Noroît et son manque d'informations sur la situation à Kigali, où, a-t-il songé plus tard, la France a *« soutenu un régime indigne »*. Lors du conseil des ministres, il a dû commettre une *« faute d'inattention »*, a-t-il dit, trop préoccuppé *« par la CSG »* !

M. Rocard a évoqué la *« cause »* qu'il aurait fallu défendre, celle de la rébellion tutsie ; *« Il faut savoir quelle moralité on sert. »* Depuis un séjour à Kigali en 1997, M. Rocard défend le nouveau pouvoir rwandais, dominé par les Tutsis.

La joute qui s'annonçait entre M. Rocard, favorable aux « nouveaux dirigeants » africains, et M. Dumas, gardien de la politique mitterrandienne, a cependant tourné court.

Edith Cresson et Edwige Avice, anciens premier ministre et ministre de la coopération, qui avaient *« d'autres obligations »*, puis Michel Rocard, attendu à une *« remise de décorations »*, ont quitté la salle.

AUDITIONS BÂCLÉES

L'incident illustre à nouveau le manque de temps des députés pour enquêter sur un sujet aussi grave que l'action de la France dans un pays où a été commis le troisième génocide reconnu du XXe siècle. Le député François Loncle s'est offusqué du *« comportement inqualifiable »* des trois responsables et a souhaité que M. Rocard soit de nouveau entendu, jugeant son témoignage *« étrange, confinant au surréalisme »*. M. Quilès n'avait toutefois guère motivé M. Rocard en refusant qu'il lise, *« faute de temps »*, la déclaration de dix-huit pages préparée à l'intention des parlementaires.

Roland Dumas, resté seul, a pu défendre à son gré la politique officielle. Il a estimé que Paris avait été dans l'obligation d'aider le régime rwandais afin de défendre *« le prestige de la France »*. Comme d'autres responsables, il s'est contredit en affirmant qu'il n'y avait *« pas d'intervention directe dans le conflit »*, puisque Paris a *« envoyé des hommes pour arrêter l'offensive dans le nord »* et a *« pris des dispositions pour que Kigali ne soit pas prise »*.

M. Dumas a peut-être paradoxalement traduit ce qui s'est passé durant cette guerre en disant que *« nous ne voulions pas nous engager dans ce conflit parce que nous sentions qu'il allait mal tourner, et que l'armée française allait y mettre un doigt, puis la main, puis le bras... »* Il semble aujourd'hui que ce fut précisément le cas.

Mais, devant la mission parlementaire, au-delà des discours impressionnistes et des sourires entendus entre amis politiques, de nombreuses questions restent, après trois mois d'enquête, sans réponse. Sans que nul paraisse envisager de remédier au problème de témoins décidés à bâcler leur audition.

Rémy Ourdan

Un chercheur accuse les politiques de masquer la vérité aux parlementaires

L'UNIVERSITAIRE Gérard Prunier, un spécialiste de l'Afrique orientale qui a enquêté sur le génocide au Rwanda, a déclaré, mardi 30 juin, devant la mission d'information, qu'il *« ne retrouve pas la réalité dans les témoignages »* des responsables politiques, citant MM. Edouard Balladur, François Léotard, Alain Juppé, Hubert Védrine et Jean-Christophe Mitterrand, ancien chef de la cellule africaine de l'Elysée. Il a évoqué *« le masque du discours politico-administratif »*, estimant que *« le rôle de la France a été extrêmement ambigu dans cette tragédie »*. M. Prunier a insisté sur *« le décalage entre l'officiel et le réel »* lorsque le président de la mission d'information, Paul Quilès, s'est appuyé sur les télégrammes diplomatiques qu'ont obtenus les députés pour défendre la politique de la France.

Auteur d'un ouvrage remarqué, *Rwanda, le génocide* (Dagorno), M. Prunier, chercheur au CNRS, a tenté de décoder les signaux envoyés par la France aux Rwandais qui allaient être les auteurs du génocide. *« Les Rwandais nous ont habilement manipulés »*, a-t-il lancé, évoquant l'« attaque » de Kigali par la rébellion tutsie en 1990. Le pouvoir hutu avait réclamé des renforts militaires français, alors que l'armée rwandaise avait vraisemblablement tiré en l'air pour simuler un danger. M. Prunier en avait parlé avec Jean-Christophe Mitterrand. *« Il y croyait, ou il feignait d'y croire »*, a-t-il dit.

« Nous nous laissions intoxiquer par la philosophie politique » d'une *« dictature raciste »*, a-t-il estimé. *« Dès 1990, il y avait des massacres. Puis en 1991, puis en 1992... Des massacres commis par des groupes gouvernementaux*, a-t-il déclaré. *Nous avons entraîné les miliciens du génocide, en étant trop bêtes pour nous en rendre compte. (...) Nous ne l'avons pas délibérément fait, mais nous l'avons fait ! »*

Le chercheur a relaté comment *« les soldats français faisaient des contrôles routiers et demandaient : Hutu ou Tutsi ? »*. *« Les soldats expliquaient que c'était pour savoir qui est l'ennemi ! »*, s'est-il indigné. *« Ce dont on peut accuser la France, ce n'est pas d'un crime*, a-t-il poursuivi. *Mais nous avons envoyé un message sans nous rendre compte de sa signification. Les extrémistes hutus avaient l'impression que la France était derrière eux, et les Hutus libéraux et les Tutsis avaient l'impression que la France était leur ennemie. »*

UN TRI AU FACIÈS

Il a aussi accusé la France d'avoir, lors de l'opération « Amaryllis », évacué les chefs hutus et abandonné les employés tutsis de l'ambassade. *« Le personnel tutsi savait qu'il allait mourir »*, a-t-il dit. Emu, M. Prunier a raconté comment les Français ont procédé à un tri au faciès au pied des avions, acceptant par exemple une femme russe – *« blanche »* – mais refusant son mari tutsi – *« noir »* – et ses enfants métis, avant d'embarquer, après larmes et supplications, les gamins, et d'abandonner l'époux à une mort certaine.

Gérard Prunier a encore affirmé détenir des éléments prouvant la culpabilité des extrémistes hutus dans l'attentat qui causa la mort du président Habyarimana, et qui fut le signal déclencheur du génocide. Mais, en raison de *« risques pour* [sa] *sécurité personnelle »*, il ne les communiquera pas aux députés.

R. O.

M. Chirac clôt en Angola sa tournée de « nouveau partenaire » de l'Afrique australe

LUANDA
de notre envoyé spécial

Jacques Chirac a bouclé, mardi 30 juin, son périple en Afrique australe, qui l'a conduit de Namibie en Angola en passant par l'Afrique du Sud et le Mozambique – des pays où il n'était jamais allé. Il a exprimé, avant de quitter la capitale angolaise, sa satisfaction d'avoir rencontré des hommes d'Etat voulant *« approfondir leurs relations avec la France »*. *« Celle-ci*, a dit M. Chirac, *doit être en mesure de leur apporter un appui et une considération politique. »*

Le président Chirac a reconnu qu'une méconnaissance réciproque présidait encore les relations de la France avec cette région d'Afrique. Il a plaidé, dans les quatre capitales, pour l'établissement de liens plus solides, répétant que Paris se devait d'élargir sa *« sphère d'amitié »* – et non sa *« sphère d'influence »*.

En prenant soin d'éliminer de son vocabulaire toute référence à une phraséologie ancienne, il a rappelé que les intentions françaises étaient de maintenir des liens traditionnellement forts avec les pays d'Afrique francophone, mais de s'ouvrir aux autres pays du continent, illustrant les nouveaux maîtres mots de la politique africaine de la France, *« fidélité et ouverture »*. Une « bonne parole » déjà colportée d'un bout à l'autre du continent par le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, à l'automne 1997, et par Lionel Jospin en décembre. Pour s'ouvrir à ces pays, *« il est nécessaire de leur exprimer de la confiance*, a souligné M. Chirac, *d'autant plus que nous voulons établir de véritables relations de partenariat »*.

A ses interlocuteurs, le président a vanté les mérites de l'intégration régionale, citant en exemple la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), une organisation qui devrait permettre à ses membres d'affronter la mondialisation. L'avenir est aux ensembles régionaux, a-t-il dit en substance. Il a souligné l'intérêt de l'intégration régionale en période de troubles, pour le maintien de la paix et la prévention des conflits. Au Mozambique, le président Joaquim Chissano a expliqué comment la commission de défense de la SADC a permis, par sa médiation, d'éviter que des crises internes ne dégénèrent au Lesotho et en Zambie.

« PAS D'INGÉRENCE »

M. Chirac a aussi beaucoup insisté sur la doctrine française en matière d'aide publique au développement, prenant le contrepied de la politique américaine *« trade not aid »* (du commerce, pas d'assistance), *« que nous récusons complètement »*, a-t-il précisé. L'aide publique au développement est *« un complément substantiel et inévitable au développement du commerce »*, a-t-il dit, en affirmant qu'elle était d'autant plus *« nécessaire »* qu'elle seule permet de financer *« la santé ou l'éducation, des secteurs d'activité non rentables »*. Il s'est réjoui d'avoir constaté que ses interlocuteurs appréciaient *« la capacité d'écoute de la France »*. *« Ils savent*, a-t-il affirmé, *que c'est le seul pays qui relaye leurs préoccupations dans les instances internationales. »*

Le président de la République a regretté que les entreprises françaises ne soient pas plus présentes dans les économies d'Afrique australe, car *« cette présence, c'est notre développement économique, c'est notre emploi »*, a-t-il estimé, rappelant qu'un salarié français sur quatre travaille pour l'exportation. *« Quand on facilite le commerce extérieur et nos investissements à l'étranger, on crée de bonnes capacités d'exportation pour nous, c'est tout à fait essentiel pour notre économie »*, a-t-il déclaré.

Le chef de l'Etat a confirmé qu'il avait demandé à Nelson Mandela et au vice-président Thabo Mbeki, ainsi qu'à Joaquim Chissano, de soutenir la demande française d'adhésion à l'association des pays riverains de l'océan Indien. *« C'est important pour nous, compte tenu de notre présence dans cette partie du monde, avec La Réunion et Maurice, mais aussi en raison de rapports étroits que nous entretenons avec Madagascar, Maurice et les Seychelles »*, a expliqué M. Chirac. Revenant à la politique africaine de la France, M. Chirac a souligné que celle-ci avait *« évolué »* mais qu'il ne s'agissait *« pas à proprement parler d'une nouvelle politique »*. Il a expliqué, à propos des événements de Guinée-Bissau et des bouleversements en Afrique centrale, que *« le temps des interventions militaires [est] dépassé »*. *« Les accords de défense existent, qui seront parfaitement respectés, mais la France n'interviendra pas là où elle n'est pas liée. Il n'y aura pas d'ingérence »*, a-t-il dit, reconnaissant que c'était arrivé *« dans le passé »*. Jacques Chirac a estimé que la France pouvait être *« fière »* de ce qu'elle avait fait au moment des indépendances dans ses anciennes colonies d'Afrique subsaharienne, ajoutant qu'elle pouvait s'enorgueillir d'être *« le premier donateur d'aide publique au développement en Afrique »*.

Frédéric Fritscher

Lire aussi notre éditorial page 16

Le chef du gouvernement italien en visite officielle en Iran

Romano Prodi réalise une quasi « première » depuis 1979

Arrivé mardi soir 30 juin à Téhéran, en compagnie de son épouse, le premier ministre italien entend favoriser le développement des échanges entre la République islamique et l'Union européenne. Il doit également donner un coup de pouce aux relations bilatérales, notamment dans le domaine commercial.

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Toujours pressés, les Italiens, sans que leur quatorze partenaires de l'Union européenne (UE) comprennent trop pourquoi. Le premier ministre italien, Romano Prodi, est arrivé mardi 30 juin à Téhéran pour une visite officielle d'un peu plus de vingt-quatre heures. Et a laissé volontiers la presse présenter ce séjour comme le premier d'un chef de gouvernement occidental en Iran depuis l'avènement de la République islamique, en 1979 !

Ce qui ne correspond pas tout à fait à la réalité, puisque, en 1991, Kurt Waldheim, alors président de l'Autriche, était venu en visite officielle en Iran et que, un an plus tard, le premier ministre grec, Constantin Mitsotakis, avait fait la même chose. Il n'en demeure pas moins que les visites de premiers ministres occidentaux en République islamique sont suffisamment rares et que, depuis 1992, les relations entre l'Union européenne et l'Iran ont connu tellement d'aléas que la visite de M. Prodi est spectaculaire.

Elle l'est d'autant plus qu'un séjour de la troïka européenne, qui devait avoir lieu en juin, a été reporté à des temps meilleurs. Téhéran a jugé insuffisant le niveau proposé de la représentation européenne – les directeurs politiques des ministères des affaires étrangères – et la Grande-Bretagne, qui était président en exercice de l'UE et qui est plus handicapée que ses partenaires par l'affaire Salman Rushdie, n'a vraisemblablement pas mis du sien pour accélérer les choses.

L'Italie n'en est pas avec l'Iran à son premier empressement. Elle s'était déjà presque fait tirer l'oreille pour respecter une décision de l'Union européenne en avril 1997 : l'UE, qui avait rappelé ses ambassadeurs en consultation – après le verdict d'un tribunal de Berlin accusant *« le plus haut sommet de l'Etat iranien »* d'être le commanditaire du meurtre de quatre opposants kurdes en 1992 dans la même ville – avait en effet décidé de ne pas les renvoyer, par solidarité avec l'Allemagne, dont le représentant avait été déclaré *persona non grata* par le guide de la République islamique, Ali Khamenei. L'ambassadeur italien ayant alors déjà regagné Téhéran, Rome avait traîné les pieds avant de se plier aux exigences de l'UE et de le rappeler à Rome.

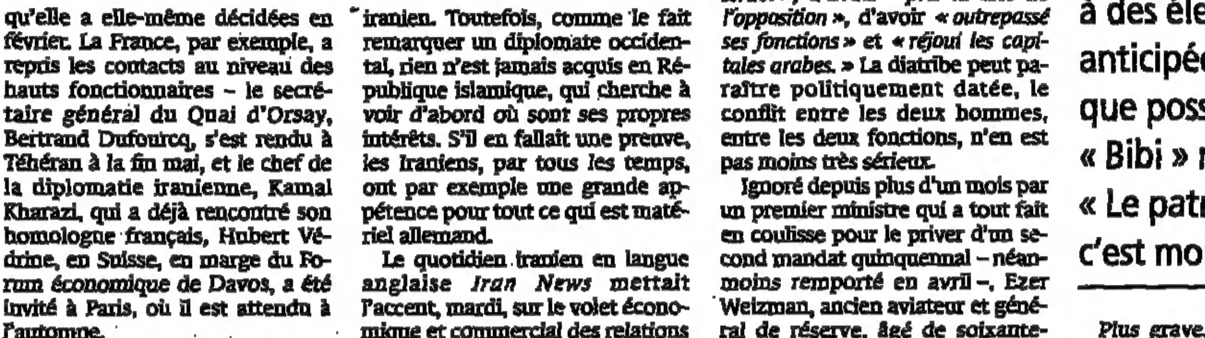
UNE AFFAIRE ALLEMANDE

Et puis, comme s'il piaffait d'impatience, le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, s'est rendu à Téhéran une semaine à peine après le retour des relations irano-européennes à la normale, le 23 février 1998. L'Union européenne a, il est vrai, décidé ce même 23 février de reprendre les échanges de visites ministérielles avec l'Iran et de renouer un dialogue désormais qualifié de *« politique »* et non plus de *« critique »* par les Européens.

Rien n'oblige donc l'Italie aujourd'hui à faire preuve de davantage de réserve envers Téhéran. Sauf peut-être le fait que, jusqu'à nouvel ordre, un citoyen allemand, Helmut Hofer, est toujours condamné à mort en Iran pour *« relations étroites avec une musulmane »*. M. Hofer ayant fait appel, l'affaire doit faire l'objet d'un nouveau procès, mais à une date qui reste encore indéterminée. Téhéran estime toujours par ailleurs que l'Allemagne doit *« réparer ses erreurs du passé »* avant tout retour à des *« relations étroites »* entre les deux pays. Tout ne va donc pas encore pour le mieux entre Téhéran et Bonn.

La visite de M. Prodi est peut-être un signe que la solidarité dont ont fait preuve avec l'Allemagne les autres membres de l'Union européenne n'est pas près de se répéter. Pour l'Iran, la visite du premier ministre italien est tout bénéfice, dans la mesure où Téhéran juge que l'Union européenne se hâte trop lentement à mettre en application les mesures qu'elle a elle-même décidées en février. La France, par exemple, a repris les contacts au niveau des hauts fonctionnaires – le secrétaire général du Quai d'Orsay, Bertrand Dufourcq, s'est rendu à Téhéran à la fin mai, et le chef de la diplomatie iranienne, Kamal Kharazi, qui a déjà rencontré son homologue français, Hubert Védrine, en Suisse, en marge du Forum économique de Davos, a été invité à Paris, où il est attendu à l'automne.





PÉTROLE ET ACIER

Ce ne sont pas les ouvertures américaines en direction de l'Iran qui dictent la démarche italienne. La visite de M. Prodi était dans l'air depuis longtemps. Elle vise peut-être à améliorer des relations économiques et commerciales bilatérales qui sont déjà bonnes. Selon les années, l'Iran est déjà le premier ou le deuxième fournisseur de pétrole de l'Italie, qui, de son côté, est très engagée dans le développement de l'acier iranien. Toutefois, comme le fait remarquer un diplomate occidental, rien n'est jamais acquis en République islamique, qui cherche à voir d'abord où sont ses propres intérêts. S'il en fallait une preuve, les Iraniens, par tous les temps, ont par exemple une grande appétence pour tout ce qui est matériel allemand.

Le quotidien iranien en langue anglaise *Iran News* mettait l'accent, mardi, sur le volet économique et commercial des relations irano-italiennes. Il espérait que l'Italie servirait d'exemple aux autres Européens.

Durant son séjour, M. Prodi sera reçu par le président de la République, Mohamad Khatami, par le chef du Conseil de discernement – la plus haute instance consultative du régime –, ainsi que par l'ancien président Ali Akbar Hachemi Rafsanjani et le président du Parlement, Ali Akbar Nategh Nouri.

Mouna Naïm

Le président israélien dénonce la politique de M. Nétanyahou

Ezer Weizman accuse le gouvernement nationaliste d'être largement responsable du blocage des négociations de paix et de « l'isolement grandissant » de l'Etat hébreu

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'empoignade passionne Israël. Depuis lundi 29 juin, elle met aux prises Ezer Weizman, chef de l'Etat, et Benyamin Nétanyahou, premier ministre, et pourrait bien dégénérer rapidement en crise institutionnelle majeure. Sans précédent aucun dans l'histoire du pays, la querelle a, en tout cas, nettement dépassé le stade du fleuret moucheté.

« Cet homme m'a utilisé et trompé trop souvent ! », s'emportait mardi le chef de l'Etat dans un entretien accordé au premier quotidien du pays, *Yedioth Aharonot*. *« J'appelle instamment le président à cesser ses attaques et à se conduire de façon plus digne de sa fonction »*, répliquait le soir même à la télévision un Benyamin Nétanyahou inconnu, rouge de colère et bafouillant. Et d'accuser pêle-mêle le président de s'être rangé *« du côté des Palestiniens pour inciter l'Amérique à faire pression sur Israël »*, d'avoir *« pris la tête de l'opposition »*, d'avoir *« outrepassé ses fonctions »* et *« réjoui les capitales arabes. »* La diatribe peut paraître politiquement datée, le conflit entre les deux hommes, entre les deux fonctions, n'en est pas moins très sérieux.

Ignoré depuis plus d'un mois par un premier ministre qui a tout fait en coulisse pour le priver d'un second mandat quinquennal – néanmoins remporté en avril –, Ezer Weizman, ancien aviateur et général de réserve, âgé de soixante-quatorze ans, convoque lundi, en sa résidence de Jérusalem-Ouest, les deux grandes chaînes de télévision nationale. *« Inquiet »* de l'état clinique alarmant du processus de paix israélo-arabe, dans les limbes depuis que le chef du gouvernement national-religieux a entrepris, il y a deux ans, *« d'abaisser les prétentions »* des Palestiniens et des autres Arabes qui veulent récupérer leurs territoires occupés en échange de la paix, le « vieux guerrier », comme il se nomme lui-même, déplore d'abord *« l'isolement grandissant d'Israël sur la scène internationale. »* Poursuivant la charge le lendemain dans *Yedioth Aharonot*, il affirmera que *« pour eux »*, les lieutenants de M. Nétanyahou, *« la planète entière est contre nous et tout le monde est antisémite »*. Son ancien compagnon d'armes et de parti, le travailliste Itzhak Rabin, appelait précisément le pays, avant son assassinat par un nationaliste juif religieux, à *« cesser de croire »* pareille baliverne.

Mais ce lundi, Ezer Weizman, qui a préparé son coup d'éclat *« depuis plusieurs semaines »*, ne se contente pas de dénoncer *« l'aveuglement »* et la rouerie d'un premier ministre qui lui, *« a délibérément promis plus d'une fois qu'on était à la veille d'un accord avec les Palestiniens alors que c'était faux »*.

> « Le sismographe national » appelle à des élections anticipées « aussitôt que possible ». « Bibi » réplique : « Le patron, ici, c'est moi ! »

Plus grave, le président révèle que Benyamin Nétanyahou lui a demandé à plusieurs reprises ces deux dernières années d'intervenir auprès de Yasser Arafat, du roi Hussein de Jordanie, du raïs égyptien Hosni Moubarak et de bien d'autres chefs d'Etat ou de diplomatie, pour les convaincre de sa bonne foi et de la réanimation *« imminente »* des négociations de paix. Les uns et les autres ne verront rien venir et feront connaître par divers moyens, publics pour les trois premières personnalités citées, ou plus discrets comme Bill Clinton, Jacques Chirac, Tony Blair, ou Jacques Santer, le président de la Commmission européenne, leur grand déplaisir d'avoir été menés en bateau.

Ezer Weizman, qui n'a jamais eu sa langue dans sa poche, dit tout haut ce que beaucoup d'autres politiciens israéliens, anciens ministres et alliés politiques de l'intéressé, s'en vont répétant, comme David Lévy depuis des années : *« Il ne faut pas croire un seul mot sorti de la bouche de "Bibi" Nétanyahou. »*

Le président a accepté de jouer le jeu pendant deux ans. Mais sa *« coupe est pleine »*, dit-il. Se présentant comme *« le porte-parole d'une nation qui va mal »*, il dit sa *« détresse, politique et économique »*, il évoque sa *« confusion »* et l'ignorance dans laquelle elle serait *« de savoir où elle va, où veut la mener »* un premier ministre *« qui fonctionne en vase clos et qui vit dans un état d'euphorie constant »*. Alors, dans la foulée, *« le sismographe national »*, comme le nomment certains analystes locaux, appelle à des élections anticipées *« aussitôt que possible »*.

En privé, Benyamin Nétanyahou explose. *« Le patron, ici, c'est moi ! »*, tonne-t-il. *« Les élections auront lieu à leur terme normal »*, à la fin de l'an 2000. Elu par les cent vingt députés de la Knesset, alors que le premier ministre tient son pouvoir du suffrage universel, le président occupe certes une fonction essentiellement symbolique et cérémoniale, qui ne l'autorise pas à se mêler de politique active ni à fixer la date des élections. Mais outre qu'il bénéficie d'une forte cote d'amour personnelle dans la population, son appel iconoclaste à des élections rapides, déploré sur le principe par l'ensemble de la classe politique, a trouvé pas mal d'oreilles intéressées. Outre les partis arabes et l'opposition travailliste, qui réclament un scrutin anticipé depuis des mois, plusieurs personnalités du Likoud, le propre parti de M. Nétanyahou, et au moins deux petites formations de la coalition au pouvoir sont pour.

Sachant que, selon les sondages, la majorité des Israéliens sont également pour le recours aux urnes et que, depuis le départ de l'ancien ministre des affaires étrangères David Lévy et de ses amis, le gouvernement n'a plus qu'une voix de majorité à la Knesset, la défection d'une seule peut techniquement provoquer une consultation générale. On n'en est pas là. Le vieux pilote qui préside Israël n'ignore pas que l'ancien commando qui le gouverne est du genre combatif. Il lui a, pour l'heure, *« asséné une gifle retentissante »*, comme disait mardi le quotidien libéral *Haaretz*. Et il lui en assénera d'autres, promet-il, *« si rien ne bouge »*. Les couteaux sont tirés, il sera difficile de les remettre au fourreau.

Patrice Claude

Une fraction des GIA revendique l'assassinat de Lounès Matoub

ALORS QUE de nouvelles manifestations ont eu lieu, mardi 30 juin, à Tizi-Ouzou, la « capitale » de la Kabylie, et à Alger, le chef d'un groupe dissident du *Groupe islamique armé* (GIA), Hassan Hattab, a revendiqué, le même jour, l'assassinat du chanteur Lounès Matoub, tué jeudi à l'âge de quarante-deux ans dans une embuscade, dans l'est du pays. *« Une unité de moudjahidins a pris pour cible l'ennemi de Dieu, Matoub Lounès, l'a tué et pris ses armes »*, indique le texte reçu par le bureau de l'AFP à Londres.

Peu d'informations circulent sur Hassan Hattab, dit Abou Hamza. Présenté comme chef du GIA dans une zone qui s'étend d'Alger à la Kabylie, responsable des réseaux européens du Groupe, son nom avait été cité récemment lors du coup de filet opéré dans cinq pays européens contre les réseaux islamistes. Certains de ses proches avaient été interpellés à cette occasion (*le Monde* du 27 mai).

La revendication reçue par l'AFP doit être accueillie avec prudence, du fait de l'opacité qui entoure la nébuleuse du GIA. D'autant que les prises de position de Lounès Matoub en avaient fait un cas à part. Chantre de la cause berbère, réputé proche du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) du docteur Saïd Sadi, le chanteur kabyle s'était forgé l'image d'un adversaire irréductible des islamistes – même des plus modérés d'entre eux – tout autant que du pouvoir en place à Alger.

JETS DE PIERRE À TIZI-OUZOU

Au yeux de certains, son assassinat, par l'ampleur des manifestations qu'il a suscitées dans sa région, la Kabylie, pourrait servir de prétexte au gouvernement pour reporter une nouvelle fois l'entrée en vigueur des textes sur l'arabisation. Celle-ci est normalement prévue pour le dimanche 5 juillet. Dans ce contexte, les deux partis rivaux les mieux implantés en Kabylie, le RCD et le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït Ahmed s'efforcent de récupérer la contestation.

Mardi, plusieurs milliers de personnes se sont réunies dans le centre de Tizi-Ouzou à l'appel du Mouvement culturel berbère-Coordination nationale (MCB), une organisation proche du RCD. Aux cris de *« Nous ne sommes pas des Arabes »*, *« L'Algérie de Matoub Lounès vaincra »*, *« Pouvoir assassin »*, les manifestants, souvent très jeunes, ont bombardé de pierres les forces de l'ordre stationnées devant la mairie et la préfecture. Celles-ci n'ont pas réagi et la dispersion s'est effectuée dans le calme.

A Alger, c'est le FFS qui appelait à une marche *« contre l'exclusion, pour la paix et la réconciliation, et pour la reconnaissance de la langue berbère »*. Qualifiée de *« provocation pure et simple »* par le quotidien pro-gouvernemental *El Moudjahid*, le rassemblement, qui n'était pas autorisé par les autorités, a réuni plusieurs centaines de personnes sur une place du 1er-mai quadrillée par les forces de l'ordre. Le secrétaire général du FFS, Ahmed Djeddai, a appelé à une nouvelle manifestation nationale le 5 juillet sur le thème de *« l'Algérie unifiée »*.

Les réactions violentes après l'assassinat de Lounès Matoub (le centre de Tizi-Ouzou a été mis à sac) ont révélé une profonde désaffection à l'égard des partis politiques traditionnels, le RCD aussi bien que le FFS. Les jeunes casseurs exprimaient surtout leur ras-le-bol vis-à-vis du jeu politique.

Ce rejet des partis n'a pas empêché le RCD et le FFS de polémiquer. Saïd Sadi a accusé le FFS d'avoir *« manipulé la mobilisation populaire qui a suivi l'assassinat de Matoub Lounès pour réhabiliter le contrat de Rome* [tentative pour trouver une issue politique à la guerre civile] ». Il s'est demandé si la direction du FFS n'avait pas donné l'ordre à ses militants d'infiltrer les manifestants pour pousser à davantage de violence.

LE POUVOIR « TÉTANISÉ »

Répliquant à cette mise en cause, M. Djeddaï a estimé que c'est grâce au FFS que les dégâts ont été limités. Il a surtout mis en cause un *« seigneur de la guerre »*, le maire RCD de la commune de Tazmaït, Smaïl Mira, l'accusant de meurtres.

Les deux partis se rejoignent néanmoins dans leurs critiques contre le gouvernement. La seule mesure d'apaisement possible, selon un député FFS, serait de reconnaître le berbère comme une autre langue officielle nationale. *« C'est la décision politique que doit prendre Zeroual s'il veut vraiment débloquer la situation »*, a-t-il indiqué.

En début de semaine, une rumeur circulait à Alger selon laquelle le chef de l'État allait se rendre à Tizi-Ouzou. La visite n'a finalement pas eu lieu. Le pouvoir, écrivait mardi *El Watan*, *« donne l'impression d'être tétanisé et de manquer d'initiative pour sortir de la crise »*.

Jean-Pierre Tuquoi

هكذا من الاصل

Un avion américain tire un missile contre une batterie irakienne

WASHINGTON. Un avion de combat américain F-16 a tiré, mardi 30 juin, un missile Harm contre une batterie anti-aérienne irakienne en riposte à la détection de quatre appareils britanniques par un radar irakien, selon le Pentagone, qui a tenté de dédramatiser la situation en affirmant qu'il s'agissait vraisemblablement d'un *« incident isolé »*. Bagdad a accusé les Etats-Unis *« d'agression injustifiée »*, affirmant qu'aucun radar dans la région du sud du pays, survolée par ces avions, n'avait été activé. La France et la Russie ont *« déploré »* l'incident et appelé à la *« retenue »*. C'est la première fois que des avions américains tirent un missile sur un site de missiles irakien depuis novembre 1996. Selon Bagdad, le missile Harm a atteint des réservoirs d'eau potable dans la région de Bassorah où aucune unité militaire ne stationnait. – *(AFP.)*

Kofi Annan demande au numéro un nigérian la libération d'un opposant

ABUJA. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a demandé la libération de l'opposant nigerian Moshood Abiola, mardi 30 juin, lors d'un entretien d'une heure avec le nouvel homme fort du Nigeria, le général Abdulsalam Abubakar, selon une annonce faite par le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard. Moshood Abiola est emprisonné depuis quatre ans pour s'être proclamé vainqueur de l'élection présidentielle qui s'était tenue un an plus tôt, en 1993, mais dont le dépouillement avait été interrompu par les militaires. Les rumeurs sur son éventuelle libération se sont intensifiées ces derniers jours. De son côté, le gouvernement a laissé entendre qu'il pourrait libérer l'opposant à condition que celui-ci ne réclame pas la présidence du pays. Abdulsalam Abubakar a libéré peu après son arrivée au pouvoir, le 9 juin, 27 prisonniers politiques parmi lesquels des dirigeants de l'opposition, des journalistes et un ancien chef de l'Etat, tous jetés en prison par son prédécesseur, le général Sani Abacha. – *(AFP.)*

M. Kirienko propose de « nouvelles règles économiques » aux députés russes

MOSCOU. La Russie a besoin de *« nouvelles règles économiques »* pour sortir de la crise financière, a expliqué, mercredi 1er juin, le premier ministre Sergueï Kirienko aux députés russes qui devaient examiner le plan anticrise du gouvernement. M. Kirienko a une nouvelle fois enjoint la Douma (Chambre basse) d'adopter *« le plus vite possible »* les 21 lois permettant l'application de son programme de rigueur.

« Si vous n'adoptez pas ces mesures, il s'agira également d'une décision dont les conséquences seront très sérieuses, a mis en garde le jeune réformateur. *Un Etat fort doit être riche. Nous devons gagner de l'argent en augmentant la production »*, a-t-il ajouté, énumérant plusieurs chiffres et indices destinés à rééquilibrer les finances russes. La Russie, qui traverse une crise financière grave, espère obtenir du FMI un nouveau prêt de stabilisation de 10 milliards de dollars (60 milliards de francs) en imposant un programme de grande rigueur demandé par l'organisme international, mais ce programme doit être approuvé par la Douma, à majorité communiste et nationaliste, et donc hostile à toutes les recommandations du FMI. – *(AFP.)*

Sept Tibétains tués en prison, selon le gouvernement en exil

NEW DELHI. Au moins sept Tibétains ont été tués et 60 autres blessés, dont une quinzaine grièvement, lorsque les forces de l'ordre ont, par deux fois, ouvert le feu en mai dernier dans une prison de Lhassa contre des détenus manifestant pour l'indépendance du Tibet, a affirmé, mardi 30 juin, le gouvernement tibétain en exil installé dans le nord de l'Inde. Ces événements se sont produits les 1er et 4 mai dernier à la prison de Drapchi, dans la capitale tibétaine, principal lieu de détention des prisonniers politiques tibétains. La *« manifestation »* a commencé lorsqu'un prisonnier non politique a lancé des tracts appelant à la libération du Tibet, au cours d'une cérémonie chinoise à l'occasion de la journée du Travail. Les gardes ont alors ouvert le feu, et le prisonnier a été tué, ainsi qu'un moine et cinq religieuses, toujours selon les informations du gouvernement en exil, qui n'ont pu être vérifiées de source indépendante. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **NATIONS UNIES : le Conseil de sécurité de l'ONU a commencé,** *mardi 30 juin, à débattre du projet israélien d'extension de Jérusalem* qui tend à créer une super-municipalité incluant des colonies juives de Cisjordanie face à une population palestienne estimée à 30 %. Les Palestiniens estiment que toute modification du statut de Jérusalem par le gouvernement de Benjamin Nétanyahou est *« illégale »*. Israël espère un veto américain à une résolution de l'ONU condamnant le projet. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le Parlement turc a approuvé,** mardi 30 juin, une motion de l'opposition demandant une enquête à l'encontre du premier ministre Mesut Yilmaz, accusé de corruption dans une affaire de vente de terrains publics à des promoteurs privés, dans les environs d'Istanbul. Il s'agit de la troisième enquête en cours sur le premier ministre. – *(AFP.)*

■ *Au moins 131 personnes ont été tuées par le séisme qui a touché* samedi la province turque d'Adana (sud) et plusieurs provinces avoisinantes, selon un nouveau bilan annoncé mardi 30 juin par les autorités locales à Adana. Le séisme, de magnitude 6,3 sur l'échelle ouverte de Richter, a fait plus de 1 500 blessés. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : la police indonésienne a tiré des balles en caoutchouc** sur plus d'un millier d'ouvriers qui manifestaient, mardi 30 juin à Djakarta, pour demander une amélioration de leurs conditions salariales, blessant légèrement 23 d'entre eux, ont indiqué des rapports de police et des résidents. – *(AFP.)*

■ **Le procureur général a annoncé,** mercredi 1er juillet, qu'il demanderait un audit sur les 13 fondations que dirigeait l'ancien président Suharto et que les résultats de ces « examens » seraient rendus publics. Il a aussi indiqué que son équipe d'enquêteurs allait vérifier si des affirmations sur des dépôts par l'ancien président sur des comptes ouverts à l'étranger étaient fondées ou non. Le président Suharto a jusqu'à présent démenti qu'il détenait des comptes à l'étranger. Selon le magazine *Forbes*, la fortune personnelle de l'ancien président qui a régné d'une main de fer sur l'Indonésie pendant 32 ans, se chiffrerait à 4 milliards de dollars (24 milliards de francs). – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : l'Union européenne a demandé** aux autorités indonésiennes l'ouverture d'une *« enquête approfondie »*, après la mort d'un fermier tué à bout portant par un agent de la sécurité lors d'une visite d'une mission de l'Union européenne à Bacau, au Timor Oriental (*Le Monde* du 1er juillet). *« Cette mort tragique souligne la nécessité de trouver urgemment une solution »* à la question de Timor, dit le communiqué de l'Union européenne, publié par le Foreign office à Londres. – *(AFP.)*

Lors de sa visite en Chine, M. Clinton laisse présager un déclin du soutien américain à Taïwan

Les Etats-Unis accentuent leurs pressions pour que l'île négocie avec le continent

Le chef de l'exécutif américain a donné un gage discret au gouvernement de Pékin sur la question de Taïwan lors de l'étape à Shanghaï de sa visite en Chine. Les autorités de l'île craignent d'être poussées par Washington à s'engager dans des négociations politiques avec le continent. Bill Clinton s'est dit *« déçu »* de l'absence, pour le moment, d'un accord sur l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

PÉKIN
de notre correspondant

Vive inquiétude à Taïwan, satisfaction discrète à Pékin : les commentaires formulés par Bill Clinton *sur la question taïwanaise*, mardi 30 juin, lors de son étape shanghaïenne, marquent un tournant dans la visite d'Etat du président américain. En expliquant que les Etats-Unis *ne soutenaient* pas le concept d'« une Chine, un Taïwan », l'indépendance de Taïwan et l'adhésion de l'île à des organisations internationales requérant le statut d'Etat, M. Clinton n'a rien dit de fondamentalement nouveau. C'est la position traditionnelle *du département d'Etat*, que Madeleine Albright a eu maintes fois l'occasion de rappeler ces derniers mois aux autorités chinoises.

Mais, dans cette affaire, la forme est aussi importante que le fond. C'est le fait que le président américain en personne articule aussi clairement cette position qui a jeté l'émoi à Taïwan. Depuis le début de sa visite en Chine, entamée le 25 juin, M. Clinton avait rapidement glissé sur ce dossier extrêmement sensible, considéré par Pékin comme le *« cœur des relations bilatérales »*. Il s'était contenté de généralités. Il avait réitéré la position historique de Washington, reconnaissant la souveraineté *de Pékin sur Taïwan – telle fut* la condition posée par les Chinois lors du rétablissement des relations diplomatiques en 1979 – tout en appelant de ses vœux un processus de réunification *« pacifique »*. Devant les étudiants de l'université de Pékin, il avait même justifié les ventes d'armes *« défensives »* à Taïwan. Celles-ci, pourtant, selon Pékin, violent les termes du communiqué conjoint sino-américain de 1982, qui posait *le principe d'une réduction* progressive des ventes d'équipements militaires américains à Taïpeh.

Les Taïwanais étaient donc jusqu'alors plutôt soulagés de déclarations de Bill Clinton prouvant que les Américains n'avaient pas cédé un pouce à l'énorme pression exercée par Pékin. *Le plus satisfaisant* pour Taïpeh était que Washington avait refusé de signer un nouveau communiqué conjoint inscrivant noir sur blanc la politique des « trois Non » voulue par la Chine : non au concept d'« une Chine, un Taïwan » ; non à l'indépendance de l'île ; non à son adhésion à des organisations internationales sur une base étatique. A défaut d'un texte écrit, les Chinois *avaient toutefois indiqué qu'ils se* contenteraient d'une déclaration verbale du président américain. Or c'est précisément cette faveur que M. Clinton vient de leur faire à Shanghaï. Etait-ce le prix à payer pour un engagement plus résolu des Chinois en matière de lutte contre la prolifération nucléaire ? Le fait est que Pékin avait toujours lié les deux dossiers.

VIVE ÉMOTION À TAÏPEH

Les propos de M. Clinton ont en tout cas provoqué une vive émotion à Taïpeh. *« Clinton devrait avoir honte de lui »*, a protesté Parris Chang, un des dirigeants du Parti indépendantiste (DPP), formation qui n'a cessé de progresser depuis dix-huit mois lors d'élections locales et dont l'arrivée aux affaires à Taïpeh n'est plus une simple hypothèse d'école. Un porte-parole du ministère taïwanais des affaires étrangères a, pour sa part, déclaré : « [Washington et Pékin ne sont] *pas en position de discuter de sujets nous concernant. Washington doit négocier avec nous, et non pas avec Pékin, de toute question concernant nos relations avec les Etats-Unis. Faute de quoi, non seulement les relations entre les deux rives du détroit de Formose, mais les intérêts à long terme des Etats-Unis, en pâtiront. »*

Outre les propos de M. Clinton à Shanghaï, Pékin pourrait avoir obtenu une autre concession des Américains sur ce dossier : l'engagement de Washington d'intensifier sa pression sur les Taïwanais afin que ces derniers acceptent d'ouvrir des discussions politiques avec le régime continental. Jusqu'à présent, Taïpeh se refusait à tout pourparler à caractère politique – préférant les discussions purement techniques – tant que Pékin persistait à considérer l'île comme une province subalterne. Les Taïwanais se disent prêts à discuter, mais *sur* un pied d'égalité avec le continent, ce que Pékin se refuse évidemment. Aussi l'ouverture de négociations politiques dans les conditions actuelles représenterait un *succès* pour le régime chinois.

De fait, la pression américaine sur Taïwan a commencé à s'exercer depuis *le sommet* entre Bill Clinton et le président chinois Jiang Zemin, en octobre 1997, à Washington. Une multitude d'émissaires américains, en général *anciens hauts fonctionnaires* à la retraite, ont fait le déplacement de Taïpeh pour inciter les autorités insulaires à renouer le contact avec le continent. Suspendu depuis la crise des missiles dans le détroit de Formose (mars 1996), ce lien a été rétabli en avril entre organisations *semi-officielles* des deux parties. *Mais leur* rencontre, qui a eu lieu à Pékin, n'a débouché sur aucun résultat substantiel pour cause d'impasse politique persistante. Au lendemain de la visite d'Etat de M. Clinton en Chine, la pression américaine sur Taïpeh pour l'ouverture de négociations pourrait s'avérer plus insistante. Ce sera probablement le résultat le plus consistant de cette visite de Bill Clinton.

Frédéric Bobin

Jiang Zemin s'est rendu à Hongkong pour le premier anniversaire de la rétrocession

Le président chinois Jiang Zemin a affirmé, mercredi 1er juillet à Hongkong, où il s'est rendu pour les cérémonies du premier anniversaire de la rétrocession de l'ex-colonie britannique, que celle-ci aura un meilleur *avenir* sous administration chinoise malgré la crise économique qu'elle traverse. Il a donné le *satisfecit* de Pékin au gouvernement local de Tung Chee-hwa et promis que le continent va *« continuer à aider Hongkong à développer son économie, y compris le tourisme et les hautes technologies ». « Nous faisons confiance à Hongkong »*, a-t-il ajouté.

La crise financière en Asie a entraîné Hongkong dans une dépression économique, avec un chômage en hausse, et des secteurs clefs comme l'immobilier et le marché financier particulièrement atteints. Selon M. Jiang, Hongkong pourra cependant surmonter ses difficultés grâce à ses excellentes ressources et son système financier fiable. – *(AFP)*

Pékin et l'OMC

A Shanghaï, mercredi 1er juillet, Bill Clinton s'est dit *« déçu »* par l'absence d'accord sur l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais a indiqué que cette adhésion ne pourrait se faire que dans des conditions *« claires et sans ambiguïté »*. Dans un discours devant la Chambre de commerce américaine à Shanghaï au septième jour de sa visite en Chine, il a établi un lien direct *entre une conclusion* positive des négociations pour l'adhésion de Pékin à l'OMC et l'octroi à titre permanent, et non pas temporaire, par les Etats-Unis à la Chine de la clause dite « de la nation la plus favorisée » (MFN) dans les échanges bilatéraux.

Par ailleurs, il a souligné *« le rôle très constructif joué par la Chine pour promouvoir la stabilité financière »* en Asie. Le président Jiang Zemin et le premier ministre Zhu Rongji l'ont assuré que la Chine était *« déterminée à jouer son rôle pour éviter une autre série de dévaluations »* des monnaies en Asie, autrement dit qu'elle ne dévaluerait pas sa monnaie. – *(AFP)*

Quelques pays européens proposent une nouvelle aide à l'Asie

LES ÉCONOMIES d'Asie orientale pourraient connaître cette année une croissance négative allant jusqu'à – 15 % (dans le cas de l'Indonésie), faisant craindre une aggravation *de la crise sociale* dans la région. Tel est l'avis formulé par les dirigeants de la Banque mondiale à l'occasion du lancement, le 29 juin à Washington, d'un fonds européen de 40 millions de dollars (240 millions de francs) destiné à soutenir les économies asiatiques. Ce fonds, dont le principe avait été adopté lors du sommet des dirigeants d'Europe et d'Asie (ASEM) en avril à Londres, doit être géré par *la* Banque mondiale à *la* demande de quelques pays de l'Union européenne. Sa vocation sera d'aider à réformer les systèmes financiers asiatiques et *d'alléger l'impact social de la crise* dans les pays concernés.

Le fonds d'aide est mis en place jusqu'à la fin de l'année 2001. Il servira notamment à fournir de l'assistance technique aux pays en crise, à financer des études de données ainsi que des projets visant à éliminer la pauvreté. Outre la Grande-Bretagne, qui contribuera au projet pour 8,3 millions *de dollars (50 millions de francs)*, les autres pays donateurs sont la France, les Pays-Bas et la Commission européenne. Le Danemark, la Finlande, le Luxembourg et la Suède *se sont aussi* également engagés à y participer tandis que l'Italie, l'Espagne et même Singapour ont fait savoir qu'ils étaient intéressés.

NOUVEAU PRÊT À L'INDONÉSIE

« Ce fonds symbolise la volonté de l'Europe d'aider à résoudre la crise économique en Asie de l'Est », a souligné Geoffrey Lamb, directeur à la Banque mondiale. On constate cependant que tous les pays de l'Union européenne ne sont pas partie prenante de cette initiative, puisque l'Allemagne, par exemple, n'a pas encore manifesté sa volonté d'y participer. *Sept pays sont éligibles pour recevoir* l'aide du fonds nouvellement créé : la Chine, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Corée du Sud, la Thaïlande et le Vietnam.

« Le consensus est actuellement (...) que les économies de cette région vont connaître un déclin qui pourrait varier dans une marge de – 3 ou – 4 % à – 14 ou – 15 % de leur PIB. » « Cela entraînera un certain nombre de phénomènes sociaux négatifs que nous sommes en train d'anticiper », selon Jean-Michel Severino, vice-président de la Banque mondiale pour l'Asie et le Pacifique. La Banque mondiale s'apprête, elle, à fournir un nouveau prêt d'un montant de 1 milliard de dollars (6 milliards de francs) à l'Indonésie, afin d'aider Djakarta à *« importer des produits alimentaires de base, subventionner le prix de ces denrées, et augmenter le pouvoir d'achat des plus pauvres »*, ajoute Jean-Michel Severino.

Lucas Delattre

Les forces serbes poursuivent leur offensive au Kosovo

LES FORCES SERBES ont repris, le mardi 30 juin, le contrôle du gisement houiller de Belacevac (situé à vingt kilomètres à l'ouest de Pristina), que les indépendantistes albanais du Kosovo tenaient depuis une semaine, ont affirmé les autorités serbes locales. Toutefois, Hajredin Mjeku, du Comité (albanais) des droits de l'homme d'Obilic, une localité voisine, a déclaré que les forces serbes n'avaient pas atteint le site lui-même ni le village de Belacevac. Trois membres de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) ont été tués et deux autres blessés.

Dans le village d'Ade, proche de Belacevac, six civils ont été blessés, a ajouté Hajredin Mjeku. Il a affirmé que des combats continuaient mardi autour de Belacevac et Obilic, zones dont la plupart des habitants auraient fui en direction de la Drenica (centre du Kosovo) et de Pristina, chef-lieu de la province.

Dans l'ouest de la province, au moins huit Albanais ont été tués, mardi, dans un accrochage avec des garde-frontières yougoslaves, près de la frontière avec l'Albanie, selon le Centre d'information serbe à Pristina.

« UNE GIFLE POUR LA RUSSIE »

L'accrochage a eu lieu au nord-ouest de Djakovica, où un *groupe d'Albanais* aurait attaqué à l'arme automatique et au mortier des garde-frontières. L'affrontement n'a pas fait de blessé parmi *les soldats* yougoslaves, qui continuaient dans l'après-midi à ratisser la zone.

Selon des sources serbes, l'Armée de libération du Kosovo a lancé mardi en milieu de journée une attaque au mortier et à l'arme automatique contre le village de Drenovac, sur la route Klina-Pec (ouest). Mardi matin, près de Dulje, sur la route Prizren-Stimlje (sud), un groupe d'Albanais a attaqué à l'arme automatique et au mortier un convoi de ravitaillement de l'armée yougoslave.

A Bonn, le ministre allemand de la défense, Volker Rühe, a déclaré que l'offensive serbe au Kosovo était *« une gifle pour la Russie »*, le président yougoslave Slobodan Milosevic ayant pris des engagements parfaitement contraires devant Boris Eltsine. – *(AFP)*

La France a boudé la fête de l'euro à Francfort

La Banque centrale européenne a été inaugurée mardi 30 juin à Francfort en l'absence de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. A la tribune, les orateurs ont parlé anglais, espagnol et allemand

La Banque centrale européenne est désormais totalement opérationnelle. Sept chefs de gouvernement ont célébré sa naissance *en compagnie des plus hautes personnalités* de Bruxelles et de Strasbourg, ainsi que des quinze banquiers centraux européens, mardi 30 juin à Francfort. La France était représentée par son ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn. Le système européen de Banques centrales (SEBC) est désormais en place. Il est constitué de la Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales nationales de tous les Etats de l'Union européenne, y compris ceux qui ne sont pas membres de la zone euro. Ces derniers seront membres d'un Conseil général à caractère consultatif, qui s'ajoutera aux organes de décision de l'euro : le directoire et le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

La Banque centrale européenne (BCE) *fêtait, mardi 30 juin*, son inauguration en grande pompe à l'Opéra de *Francfort*. Sept *chefs de* gouvernement s'étaient déplacés à l'invitation du *président de la BCE*, le Néerlandais Wim Duisenberg. Outre le chancelier *Helmut* Kohl, étaient présents le premier ministre britannique Tony Blair, dont c'était le dernier jour de présidence de l'Union européenne, tout comme les chefs de gouvernement italien, autrichien, luxembourgeois, irlandais et grec. Le président du Parlement européen, Jose Maria Gil-Robles, était également de la fête.

La présence de la France, à l'origine du projet de la monnaie unique avec l'Allemagne, était faible au regard de l'importance symbolique de l'événement. Ni le président Chirac, en voyage en Afrique, ni le premier ministre Lionel Jospin, qui *présidait* un *comité* interministériel sur la ville, n'avaient fait le *déplacement* à Francfort. Devant l'insistance de plusieurs *représentants* de la France en Allemagne, le ministre des finances Dominique Strauss-Kahn avait fini par modifier *in extremis* son agenda en fin de semaine dernière, pour se rendre à Francfort. *Le* ministre français, qui est parti en coup de vent avant la fin des spectacles, a ainsi sauvé l'honneur : à l'origine, le gouvernement *devait* être *représenté* par le secrétaire d'Etat à l'industrie Christian Pierret.

« L'absence de Lionel Jospin est une faute politique », déplore un Français. Il y avait certes l'ancien *président de la Commission* européenne Jacques Delors, assis à la table *d'honneur aux côtés* de Helmut Kohl, Tony Blair et Wim Duisenberg. *Mais à la tribune, les orateurs* ont parlé anglais, espagnol et allemand. *Le président* de la commission, le Luxembourgeois *Jacques Santer s'est exprimé* en allemand.

Pour fêter l'euro, les *Choeurs* de la ville de Maastricht ont d'abord *chanté des mélodies des quinze* pays de l'Europe : pour les Italiens, *on avait choisi* Verdi *et le choeur* des esclaves de Nabucco. Les Français *ont eu droit* à un rafraîchissant *Chevaliers de la table ronde* (*« goûtons voir si le vin est bon »*...). En deuxième partie de programme est venue l'heure de Wagner avec le chant des pèlerins de *Tannhauser*, mais aussi *Faust*, de Gounod. La cérémonie s'est achevée sur des ballets irlandais.

> « La direction de la BCE est clairement assurée pour douze années », a déclaré Tony Blair

Deux mois après le sommet de Bruxelles, marqué par la polémique *sur la présidence de la BCE*, Wim Duisenberg et le gouvernement français ont du mal à renouer le dialogue. En déplacement à Francfort, *M.* Strauss-Kahn a rencontré le président de la BCE mardi *23 juin à l'occasion* d'un congrès du SPD. Ce premier contact entre les autorités françaises et M. Duisenberg depuis le mois de mai s'est bien passé. Mais il faudra du temps pour établir des relations de confiance comparables à celles qui se sont instaurées entre les Allemands et M. Duisenberg. Ce dernier ne s'est pas rendu à Paris, alors qu'il multiplie les rencontres avec le chancelier Kohl et son ministre des finances Theo Waigel.

L'Allemagne est satisfaite des débuts de *la BCE. S'ils* n'ont pas obtenu de présidence ou de vice-présidence à la Banque – cette dernière échoit au français Christian Noyer –, les *Allemands* ont obtenu de nombreux postes clés au sein de *la BCE. Otmar Issing*, ancien économiste en chef de la Bundesbank, occupe ce même poste à la BCE pour huit ans.

Le porte-parole de *Hans* Tietmeyer Manfred Körber deviendra *celui* de Wim *Duisenberg* à partir du 1er août. Plus discret, Bernd Goos, ancien haut fonctionnaire à la Bundesbank, devient directeur *général* en charge des relations internationales et européennes, sous l'autorité de l'Italien Tommaso Padoa-Schioppa : c'est lui qui gèrera les relations avec le FMI, le *G8* ou le conseil de l'euro, qui réunit les onze ministres des finances de la zone euro.

Le flou sur la durée exacte du mandat de M. Duisenberg empoisonne la communication de la BCE. Au cours d'entretiens accordés à la presse *allemande*, néerlandaise et grecque, M. Duisenberg s'est employé à rassurer *sur* son indépendance, déclarant qu'il lui appartenait de *choisir* la date de son départ, au risque de provoquer quelque irritation en France.

A l'Opéra de Francfort, Tony *Blair, qui a rappelé l'intention* de la Grande-Bretagne de rejoindre l'euro, a *toutefois coupé court* au malaise qui s'installe sur la durée du mandat de M. Duisenberg : *« La direction de la banque est clairement assurée pour les douze prochaines années »*, a-t-il déclaré, *confirmant implicitement* que le gouverneur de la banque de France Jean-Claude Trichet *succèderait* à M. Duisenberg dans quatre ans, à la grande satisfaction du gouverneur de la Banque de France, présent dans la salle.

Arnaud Leparmentier

56 % des Français approuvent massivement la politique du franc fort

Selon un sondage réalisé pour la Banque de France, l'opinion est favorable à la ligne défendue par M. Trichet

DANS SIX MOIS, la Banque de France perdra, avec le lancement officiel de l'euro, son pouvoir monétaire. C'est à Francfort, et non plus à Paris, que sera fixé le niveau unique des taux d'intérêt directeurs à l'intérieur des pays de l'euroland. Depuis quatre ans et demi, la politique de la Banque de France indépendante a été régulièrement critiquée par la classe politique française – gauche et droite confondues –, accusée d'avoir, par sa rigueur, pénalisé la croissance et favorisé l'envolée du chômage dans le pays. A défaut d'avoir convaincu les élus, le gouverneur de la banque centrale Jean-Claude Trichet a-t-il réussi à persuader l'opinion publique du bien-fondé de sa politique ?

Un sondage réalisé par la Sofres du 27 au 29 mai – auprès de 1 000 personnes, selon la méthode des quotas – pour le compte de l'institut d'émission, apporte une réponse sans ambiguïté tout en réservant quelques surprises. Si les résultats de l'enquête indiquent que l'action de M. Trichet bénéficie dans l'opinion publique d'un soutien plus grand que ne le laisserait penser le manque d'adhésion de la classe politique, ils permettent aussi d'établir un portait-robot du partisan de la stratégie du franc fort : un jeune agriculteur ou cadre supérieur, sympathisant RPR ou PS. Son adversaire type serait en revanche une employée à la retraite ou un petit commerçant votant pour le Front national ou le Parti communiste.

AGRICULTEURS ENTHOUSIASTES

A la question *« Approuvez-vous ou désapprouvez-vous la politique monétaire actuelle dite du franc fort ou du franc stable ? »*, 58 % des Français interrogés disent approuver (12 % tout à fait, 46 % plutôt) la stratégie du franc fort, 15 % désapprouver (11 % plutôt et 4 % tout à fait), 27 % étant sans opinion.

Un sondage réalisé en juin 1996 et resté confidentiel avait donné des résultats quasiment identiques avec un taux d'approbation de 56 %.

Les hommes sont plus nombreux que les femmes à adhérer à la politique de la Banque de France (67 % contre 49 %) : en termes de catégorie professionnelle, ce sont les agriculteurs qui sont les plus enthousiastes (avec 66 % de réponses favorables), devant *« les cadres et professions intellectuelles »* (64 %), les employés étant les plus critiques (avec 20 % d'avis négatifs).

Le soutien au franc fort dépasse aussi le clivage traditionnel droite-gauche : les deux camps approuvent massivement et également (61 % à gauche, 62 % à droite) la stratégie monétaire suivie. Une analyse plus détaillée en fonction de l'appartenance partisane fait apparaître quelques surprises. C'est ainsi du côté des sympathisants du RPR que les adeptes de M. Trichet sont les plus nombreux (65 %), malgré l'opposition historique à l'euro de quelques-uns de ses plus hauts dirigeants. Viennent ensuite ceux du Parti socialiste (62 %) et de l'UDF (60 %). C'est en revanche, logiquement, dans les rangs du Parti communiste et du Front national, deux partis connus pour leur hostilité au projet d'Union monétaire, que l'on trouve le plus d'opposants au franc fort (respectivement 24 % et 30 %).

FONCTION DU NIVEAU DE VIE

Le soutien apporté à la politique suivie par l'institut d'émission est également directement fonction du niveau de vie : 72 % des personnes appartenant à un foyer dont le revenu mensuel est supérieur à 20 000 francs jugent favorablement l'action de M. Trichet, 43 % seulement dans ceux où il est inférieur à 5 000 francs.

Les deux autres questions posées par les enquêteurs de la Sofres arrivent à la même conclusion, celle d'une large adhésion de l'opinion publique à la politique monétaire française : 74 % des Français ont *« une image positive »* de la Banque de France (5 % très positive, 69 % plutôt positive), 15 % négative (12 % plutôt, 3 % très), 11 % étant sans opinion.

Les plus chauds partisans se trouvent dans la tranche d'âge des 18-24 ans (72 % d'avis favorables), les plus réservés appartenant à celle des plus de 65 ans (56 % seulement de jugements positifs). Enfin, 71 % des Français interrogés affirment *« faire confiance »* (12 % tout à fait, 59 % plutôt) à l'institut d'émission pour assurer la stabilité des prix et du franc.

Les commerçants, artisans et industriels (19 %) sont cette fois les plus nombreux à douter de la capacité de la banque centrale à assurer la stabilité monétaire, devant les ouvriers (17 %). C'est toujours chez les sympathisants du FN et du PC qu'on trouve le plus de sceptiques (respectivement 27 % et 20 %) et chez ceux du RPR et du PS (respectivement 82 % et 73 %) le plus de convaincus.

Pierre-Antoine Delhommais

linton laisse présage
ricain à Taiwan

BAC 1998
Bac professionnel
Du 30 juin au 3 juillet
7 juillet
8-9 juillet
10 juillet
13 juillet
3617 LMPLUS

GAUCHE Les dissensions persistent au sein de la majorité « plurielle » sur la réforme du mode de scrutin européen, qui doit être soumise au vote des députés le 9 juillet. Le PCF, les Verts et le Mouvement des citoyens envisagent de voter contre, et les radicaux de gauche, *« au mieux »*, de s'abstenir. ● LES VERTS et le MDC ont proposé que les partis de la majorité se rencontrent avant l'été, tandis que François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, a lancé, mardi 30 juin, un *« appel à la responsabilité »*. ● LA DROITE est, elle aussi, divisée sur le projet de réforme du mode de scrutin européen, souhaité par Jacques Chirac. Si le RPR et Démocratie libérale penchent pour un vote contre, l'UDF est très partagée. Ancien ministre délégué aux affaires européennes et inspirateur de la réforme, Michel Barnier (RPR) plaide pour le vote du projet.

Les dissensions se multiplient au sein de la majorité « plurielle »

Le Parti socialiste est aujourd'hui isolé sur la réforme du mode d'élection des députés européens, tandis que le problème des sans-papiers continue d'opposer les communistes et les Verts au gouvernement. François Hollande a lancé à ses alliés un « appel à la responsabilité »

TREIZE MOIS après sa nomination à l'hôtel Matignon, Lionel Jospin atteint des sommets de popularité et se flatte d'avoir rétabli la confiance. *« Je me réjouis*, a-t-il déclaré, mardi 30 juin, lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, *qu'à travers une année de travail, progressivement, modestement, nous ayons pu faire renaître ce qui reste un facteur essentiel de la vie économique, un facteur invisible mais que nous rendons visible et perceptible, la confiance. »* M. Jospin a confirmé que son gouvernement continuera de donner la priorité à *« la lutte pour la croissance et pour l'emploi »*, en insistant sur la recherche d'un *« équilibre »* entre la maîtrise des déficits publics et l'action contre le chômage.

Les bons résultats économiques et les points marqués contre le chômage ne sauraient, pourtant, faire oublier que la majorité « plurielle » traverse une zone de turbulences : divergences sur la réforme des modes de scrutin régional et européen ; stratégies antagonistes dans les conseils régionaux dirigés par une alliance droite-FN ; dissensions sur l'immigration et la régularisation des sans-papiers ; accrochages sur les dates d'ouverture de la chasse aux oiseaux-migrateurs ; débat difficile sur la réforme de la fiscalité et l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur la fortune aux biens professionnels ; critiques sur la revalorisation du SMIC.

Le 23 juin, M. Jospin avait invité les députés socialistes à *« écouter la différence »* et à l'*« intégrer »*. Il avait aussi averti les quatre partenaires du Parti socialiste – Parti communiste, Verts, Parti radical de gauche et Mouvement des citoyens – qu'ils ne devaient pas juger l'action du gouvernement *« uniquement à l'aune de l'influence qu'ils estiment avoir eue (ou non) sur telle ou telle décision »*. Le chef du gouvernement, qui récuse toujours la formule de chef de la majorité – et refuse d'organiser des déjeuners de ladite majorité –, entretient une concertation privilégiée avec François Hollande, mais reçoit aussi, régulièrement, Robert Hue, Jean-Pierre Chevènement et Dominique Voynet, plus rarement Jean-Michel Baylet, avec lequel il s'est entretenu le 29 juin. Il dissocie le traitement de la politique gouvernementale, dont il débat lors des réunions des ministres, de l'action des partis, mais sa méthode ne suffit pas à aplanir les différends. La gauche paie aujourd'hui la rapidité avec laquelle la dissolution d'avril 1997 l'avait contrainte à boucler différents accords électoraux.



Dans l'immédiat, c'est sur la réforme du mode de scrutin européen, qui doit être votée par les députés le 9 juillet, que les divergences se focalisent. En l'état, l'opposition annoncée du PCF, du MDC, du PRG et des Verts, qui dénoncent *« l'hégémonisme »* du PS, risque de faire capoter la réforme si une partie de la droite ne vole pas à son secours... Dès le départ, M. Hollande avait exclu un recours au « 49-3 », conduisant à l'adoption du texte à défaut du vote d'une motion de censure. Les Verts ont proposé une rencontre à l'ensemble de la majorité le 6 juillet. Georges Sarre, président délégué du MDC, a entrepris une démarche similaire, en proposant, avant l'été, une rencontre sur la préparation des élections européennes.

M. Hollande ne ferme pas la porte à une telle concertation. Mardi, à l'Assemblée nationale, le premier secrétaire du PS a lancé un *« appel à la responsabilité »*. *« J'espère que la voix de la raison sera entendue »*, a affirmé le député de la Corrèze, en invitant aussi l'opposition à ne pas infliger *« une rebuffade »* à Jacques Chirac, *« favorable à l'évolution de ce mode de scrutin »*. *« Si cette réforme ne voit pas le jour, on ne pourra pas dire au lendemain du scrutin de juin 1999 : "Pourquoi n'a-t-on pas changé" ? »*, a ajouté M. Hollande, qui a conclu : *« S'il y a une majorité, tant mieux. S'il n'y a pas de majorité, chacun ne pourra pas ensuite se réfugier derrière sa bonne conscience. »* Devant les sénateurs socialistes, M. Jospin a mis en relief le décalage entre le chef de l'Etat et la majorité sénatoriale, reprochant à cette dernière d'avoir *« dénaturé »* la réforme du Conseil supérieur de la magistrature.

Les dissensions de la gauche se focalisent aussi sur les sans-papiers : le PS et le MDC refusent une régularisation massive, alors que le PCF et les Verts se prononcent – comme l'a rappelé Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, dans une lettre au premier ministre le 29 juin – pour la régularisation de tous ceux qui en ont fait la demande. Au-delà du soutien des Verts et du PCF à la grève de la faim de 29 sans-papiers, depuis le 16 juin au temple des Batignolles *(lire page 10)* à Paris, la gauche du conseil municipal d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) et les Verts, à leur siège parisien, ont organisé, le 26 juin, des cérémonies de parrainage de sans-papiers.

« INIQUE ET INAPPLICABLE »

Yves Cochet, député du Val-d'Oise, juge la loi Chevènement sur l'immigration *« à la fois inique et inapplicable »*. Le 28 juin, sur Europe 1, le ministre de l'intérieur a mis en garde le PCF, qui *« peut essayer d'être à lui seul un super-professeur Schwartzenberg ou un super-monseigneur Gaillot »*, mais, a-t-il ajouté, *« il s'égarerait sur cette voie »*. En Seine-Saint-Denis, le MDC met en cause, dans ses tracts, l'action du maire communiste de Saint-Denis, Patrick Braouezec.

Ces tensions peuvent finir par nuire à la bonne image du gouvernement et de M. Jospin, soupçonné par ses partenaires de préparer déjà les contours d'une éventuelle majorité présidentielle. *« Le problème est de savoir si les socialistes veulent des partenaires ou* [s'ils] *estiment qu'ils peuvent tout seuls gouverner la France »*, affirmait, mardi, Michel Crépeau, président du groupe RCV de l'Assemblée nationale. *« Les partenaires, ils commencent à en avoir ras-le-bol »*, ajoutait le maire (PRG) de La Rochelle, sans exclure, toutefois, que les radicaux de gauche s'abstiennent sur le scrutin européen. Un rejet de cette réforme serait perçu comme un échec symbolique de la majorité.

Pour autant, ce n'est pas encore la crise ouverte. Aucun partenaire n'envisage une sortie du gouvernement. Maxime Gremetz, député de la Somme, s'est fait rappeler à l'ordre par le bureau national du PCF pour avoir fustigé *« le retour du PS à des pratiques staliniennes »*. Le bureau a fait savoir, mardi, qu'il *« désapprouve »* ces *« outrances »*, qui ne sont pas *« de nature à aider au nécessaire débat au sein de la gauche plurielle »*. Quant à Noël Mamère, député (Verts) de Gironde, il confiait, mercredi, sur RMC : *« Dedans, on nous entend, dehors, on serait morts. »* La voix de la sagesse, en quelque sorte...

Michel Noblecourt

Les associations de chômeurs se mobilisent

A l'initiative de plusieurs associations de défense des chômeurs, (AC !, MNCP et APEIS, CGT-chômeurs), une manifestation était prévue, mercredi 1er juillet, devant le siège de l'Unedic, où devait se réunir le conseil d'administration du régime d'indemnisation du chômage. Mardi, une centaine de militants d'associations de chômeurs et d'exclus – AC !, DAL, *Droits Devant ! !*, *Comité des sans-logis* – et de la CFDT-ANPE ont occupé, pendant plus de deux heures, les locaux du Conseil *constitutionnel*, pour *protester* contre le projet de loi contre l'exclusion. Au cours de l'occupation, un des manifestants a déchiré un *exemplaire de la Constitution* de 1958.

Mardi soir, une cinquantaine de militants d'AC ! et de plusieurs collectifs de chômeurs ont envahi la Comédie-Française pour réclamer *« un accès à la culture pour les précaires »*. A Lorient, la police a évacué une vingtaine de chômeurs qui occupaient, depuis le matin, une antenne Assedic pour réclamer le rétablissement des fonds sociaux.

Records de popularité pour M. Jospin et M. Chirac

Les cotes de popularité de Jacques Chirac et Lionel Jospin *sont en forte hausse*, selon la dernière enquête de BVA, réalisée du 25 au 27 juin auprès d'un échantillon national de 816 personnes et publiée par *Paris-Match* (daté 2 juillet). Avec 63 % de bonnes opinions (en hausse de 5 points) contre 29 % de mauvaises (en baisse de 4 points), le premier ministre enregistre sa plus forte popularité depuis son investiture en juin 1997. M. Jospin bénéficie d'une opinion nettement favorable dans tous les électorats, à l'exception de celui du FN. Quant au chef de l'Etat, avec 60 % de bonnes opinions (en hausse de 9 points) contre 31 % de mauvaises (en baisse de 6 points), il retrouve le pic de popularité qu'il avait connu au moment de son élection en mai 1995. De même, près de trois Français sur cinq (59 %) considèrent que la cohabitation est une bonne chose, contre 32 % qui sont d'avis contraire.

Laurent Fabius à l'Assemblée comme à la Trappe

C'EST UN EXERCICE qui suppose beaucoup de doigté et un bon stock de plaisanteries pour « meubler ». Il faut savoir sourire finement aux *questions difficiles, sans jamais y répondre*, et paraître amical à tous, quand on rêverait d'en découdre. Laurent Fabius, tel un moine trappiste qui se condamne au silence, s'impose cette torture *quotidienne depuis un an*.

Mardi 29 juin, la comédie a eu lieu lors d'un cocktail offert pour la fin de la session parlementaire. Les journalistes étaient peu nombreux : la *presse est cruelle lorsqu'elle a le sentiment* qu'elle ne tirera rien d'un homme politique. M. Fabius avait apparemment décidé d'en sourire et de « donner » aux présents encore moins qu'à l'habitude. Invoquant une citation prêtée au président de la Banque centrale américaine, Alan Greenspan, le président de l'Assemblée nationale avait d'ailleurs prévenu : *« Si quelqu'un affirme avoir compris ce que je veux dire, c'est qu'il aura mal saisi ma pensée »*...

Comment aurait-il pu en être autrement ? Il y a encore quelques mois, le président de l'Assemblée nationale, inquiet des faiblesses de la gauche et tenaillé par la sourde rivalité qui l'oppose depuis quinze ans à Lionel Jospin, imaginait alors que la majorité « plurielle » ne durerait que le temps d'un rayon de soleil. Les communistes devaient lâcher prise après les régionales, croyait-il. Quant à lui, il se trouvait à la tête d'une Assemblée qui ne pouvait que prendre de l'importance en période de cohabitation. Le temps, jusqu'à maintenant, ne lui a pas donné raison. La majorité tient, et c'est le *premier ministre qui, chaque semaine, utilise l'Assemblée* comme une formidable tribune politique. Même si M. Fabius souligne que *« l'atmosphère est un peu plus difficile »* pour le gouvernement, il *connaît les cotes de popularité de ses représentants*. Et lorsqu'un naïf l'interroge sur ses relations avec le premier ministre, il n'a qu'un sourire ironique : *« Croyez-vous que je pourrais vous avouer que nos rapports sont mauvais ? »*

LE PARTI DE NE RIEN DIRE

Le président de l'Assemblée nationale a donc pris le parti de ne rien dire qui puisse le découvrir, et d'exister discrètement. Il le fait sans recourir à ces fastes qui l'avaient fait taxer, en son temps, de socialiste « hôtelier ». Il le fait tout de même, recevant méthodiquement des économistes, des responsables politiques, des intellectuels français et étrangers. Pour le reste, il attend. Le non-lieu requis dans l'affaire du sang contaminé, le 11 juin, l'a évidemment soulagé d'un poids qui minait sa vie personnelle et obérait sa carrière. Une fois ce non-lieu confirmé, lorsque les circonstances politiques le permettront, il évaluera sa marge de manœuvre. Alors, seulement, il parlera.

Raphaëlle Bacqué

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL BARNIER

1 **Sénateur RPR de Savoie, ministre délégué aux affaires européennes des gouvernements Juppé, vous avez proposé une réforme du mode d'élection des députés européens qui a été reprise, à quelques détails près, par le premier ministre. Pourquoi faut-il changer les règles du jeu ?**

Le système actuel est le plus mauvais de tous. Les députés européens travaillent dans l'anonymat, ne sont en charge d'aucun territoire et ne rendent de comptes à personne. Ce que j'ai proposé, qui vise à les rapprocher des citoyens, s'inscrit dans une perspective de réconciliation des Français avec la construction européenne.

Cette proposition n'est pas idéale. Certains, au RPR notamment, souhaiteraient qu'on élise les députés européens comme les députés français, dans une circonscription propre, ce qui est rejeté par tous les autres partis.

D'autres, à l'UDF comme au PS, auraient souhaité qu'on retienne comme circonscriptions les régions actuelles. Je me suis situé au milieu de ces différentes propositions, avec l'espoir que l'on aboutisse à un progrès.

2 **Quelle doit être l'attitude de l'opposition vis-à-vis de ce projet de loi ?**

Je souhaite que tous les élus engagés dans la construction européenne derrière le président de la République, qui soutient ce projet, ne sacrifient pas le fond à la tactique. Il ne faut pas avoir de complexes. J'entendais, l'autre jour, Philippe Séguin dire : *« Le président préside, le gouvernement gouverne, l'opposition s'oppose. »* C'est un peu court. L'opposition doit s'opposer, mais elle doit aussi proposer, ce que j'ai fait. Tant mieux si Lionel Jospin reprend notre idée ! S'agissant du défi européen, le moment de vérité va arriver un jour ou l'autre au sein du RPR. Il faudra qu'on sorte de l'ambiguïté.

3 **De façon générale, de quelle marge de manœuvre dispose l'opposition vis-à-vis du chef de l'Etat ?**

Il existe une marge de manœuvre dans le dialogue avec le président de la République. On peut toujours dialoguer avec lui : il est ouvert, il écoute. Nous ne regagnerons pas la confiance des Français, ni notre propre crédibilité, sans le président de la République, encore moins contre lui.

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

Les groupes de l'opposition hésitent sur la réforme du scrutin européen

L'UDF balance entre son attachement à l'Europe et son alliance avec le RPR

LE PROJET de réforme du mode de scrutin pour les élections européennes divise aussi l'opposition. Ce n'est évidemment pas la première fois que la droite n'est pas d'accord sur le sort à faire aux initiatives de Lionel Jospin. Mais, fait nouveau sur un texte essentiel, le gouvernement, fragilisé par l'hostilité des communistes, des Verts, des radicaux de gauche et des chevènementistes, a besoin, pour faire adopter son texte, de la bienveillance d'une partie de la droite.

Celle-ci s'efforce donc de mieux préparer ce débat. Pourtant, alors que la discussion du projet de loi est fixée aux 7 et 8 juillet, les groupes RPR, UDF et Démocratie libérale de l'Assemblée se sont donné un temps de réflexion supplémentaire après les réunions hebdomadaires de groupe, mardi 30 juin. Une bonne partie des dirigeants de l'opposition voient, dans la création de huit grandes régions pour l'élection des députés européens, une pure et simple machine de guerre contre leur camp. Ce découpage favoriserait, à ses yeux, l'écho des listes « dissidentes » comme des listes qu'envisagent les « anti-européens » Charles Pasqua et Philippe de Villiers, ou celles de barons locaux.

« Ces grandes circonscriptions ne correspondent à aucune réalité géographique ou politique et visent à créer des difficultés à l'opposition », affirme José Rossi, président du groupe Démocratie libérale, en prenant l'exemple de la région qui regrouperait Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse : *« Entre le Front national et une liste de Charles Millon, l'opposition n'aurait pas la partie belle »*, explique-t-il. En outre, le morcellement de la carte électorale saboterait la possibilité pour la droite de disposer, au printemps 1999, d'une tribune nationale contre le gouvernement.

Après le faux pas sur l'euro, qui avait vu le RPR contraint de convertir en catastrophe un vote contre en une non-participation sur l'injonction de l'Elysée, le mouvement de Philippe Séguin a pris son temps pour arrêter sa position. Car, là encore, Jacques Chirac s'est engagé dans le débat. Le 16 avril, il s'était prononcé pour le principe d'une réforme, tout en évitant de s'exprimer sur un mode de scrutin. Mardi, lors de la réunion du groupe, un consensus s'est cependant dégagé autour de l'idée d'un vote négatif. C'est d'ailleurs Pierre Lellouche, partisan d'une opposition systématique au gouvernement, qui sera l'orateur du groupe lors de la séance publique. En outre, le RPR envisage de faire une contre-proposition consistant à découper la France en autant de circonscriptions qu'il y a de députés européens, c'est-à-dire quatre-vingt-sept. *« La meilleure façon de rapprocher les élus du peuple, c'est d'élire un député par circonscription au scrutin uninominal »*, explique Jean-Louis Debré, président du groupe RPR.

« APPROCHE NÉGATIVE »

Conformément au *« plus d'opposition »* qu'Alain Madelin veut insuffler à la droite, Démocratie libérale s'oriente vers une position similaire. *« Nous abordons ce débat avec une approche négative »*, a confirmé le président de Démocratie libérale, dont la position devait être arrêtée mercredi matin, à l'occasion de son comité directeur. Le groupe DL devrait défendre, lors du débat en séance publique, une motion de renvoi en commission du projet de loi.

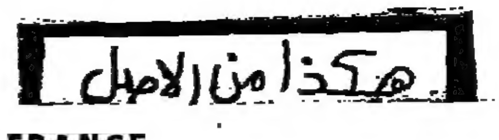
C'est finalement le groupe UDF qui est le plus divisé. Une partie de ses membres est plutôt favorable au projet du gouvernement, qui a l'avantage d'offrir un plus grand nombre de postes de tête de liste, et ils ne veulent pas *« passer sous les fourches Caudines du RPR »* sur un sujet, l'Europe, censé être au cœur de leur projet politique. D'autres, en revanche, ne veulent pas alimenter le soupçon de « gauchisation » que ne manquerait pas de leur adresser une partie de la droite. D'autres, enfin, sont favorables au scrutin uninominal.

Le débat a continué, mercredi matin, lors d'une nouvelle réunion. C'est en vain que Claude Goasguen, vice-président de DL, a souhaité la réunion des députés de l'opposition en intergroupe pour trancher ce débat.

Cécile Chambraud

هكذا من الاصل

(Publicité)



Le patronat de la métallurgie veut obtenir des syndicats la possibilité de contourner la loi sur les 35 heures

La CGT et la CFDT refusent une augmentation du plafond d'heures supplémentaires

Lors d'une première réunion de négociations, mardi 30 juin, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a confirmé devant les syndicats son intention d'accroître très sensiblement le contingent annuel d'heures supplémentaires et d'augmenter l'amplitude de la durée hebdomadaire du travail dans la branche, afin de compenser les effets de la loi sur les 35 heures.

L'UNION des industries métallurgiques et minières (UIMM) a formulé officiellement devant les syndicats, mardi 30 juin, les modalités de l'accord de branche qu'elle souhaite leur faire adopter, afin de *« moderniser »* les textes conventionnels en vigueur *« dans le nouveau contexte créé par les 35 heures »*. Elle a ainsi confirmé son intention d'accroître très sensiblement le contingent annuel d'heures supplémentaires en vigueur dans la métallurgie, afin de compenser l'abaissement légal du temps de travail.

Lors de cette première réunion de négociations, la délégation du patronat de la métallurgie, représentée par le délégué général de l'UIMM, Denis Gautier-Sauvagnac et par son adjoint, Dominique de Calan, comportait quelques représentants de grands groupes, dont ceux de PSA et d'Usinor. Selon les syndicats, les dirigeants patronaux ont affirmé que la loi sur les 35 heures remet en cause la compétitivité des entreprises et exposé les grandes lignes d'un accord à l'optique préventive. Ils entendent ainsi déplacer deux curseurs. Le premier est celui de la durée annuelle d'activité, qu'ils veulent porter de 45 à 47 semaines, en incluant les jours fériés. Le second est celui du quota d'heures supplémentaires fixé au minimum à 282 heures. Ce quota correspond aux 94 heures actuellement en vigueur auxquelles s'ajoutent 188 heures de surcontingent ce qui permettait de maintenir la durée hebdomadaire du travail à 39 heures. Les 188 heures s'obtiennent en effet en multipliant la différence de quatre heures entre 35 et 39 heures par les 47 semaines de travail par an.

Par ailleurs, l'UIMM entend se doter d'une flexibilité horaire accrue en relevant de 46 à 48 heures la durée maximale hebdomadaire du travail et de 44 à 46 heures la durée moyenne maximale sur 12 semaines. Enfin, elle souhaite pouvoir créer un *« forfait tous horaires »* pour l'encadrement et les salariés dont le travail est défini non par un poste mais par une *« mission »*. Un deuxième forfait individuel serait mis en place pour d'autres catégories de salariés, sans davantage de précisions.

A l'issue de la réunion, Daniel Sanchez de la CGT-métallurgie qualifiait les propositions de l'UIMM *« d'outrancières »*, mais estimait que *« l'on peut déboucher sur un accord positif si tout le monde pousse dans le même sens face au patronat de la métallurgie »*. *« Sur un dossier comme celui-là, en maintenant un front syndical uni, on peut obliger l'UIMM à discuter jusqu'en septembre »*, expliquait-il. L'issue de la négociation est théoriquement fixée à fin juillet, l'UIMM ayant convoqué deux autres réunions les 16 et 23 juillet. Le calendrier est important puisque des discussions prolongées jusqu'en septembre rendraient moins efficace une dénonciation des conventions collectives.

FO CONCILIANTE

Du côté de la CFDT, on estimait que l'UIMM s'est *« nettement positionnée dans une logique de détournement de la loi en sacrifiant emploi, conditions de vie et de travail des salariés »*. *« Les négociations sont très mal parties »*, indiquait ainsi Robert Bonnand, l'un d'un négociateurs. *« L'attitude de l'UIMM est purement politique »*, soulignait-il, en envisageant un nouvel appel à la mobilisation des salariés de la métallurgie pour le 16 juillet. Valère Jung, pour la CFTC, se déclarait *« pas tout à fait sûr que l'UIMM ait les moyens de rester sur des positions aussi dures »*. *« Ils cherchent quand même à avoir un maximum d'organisations syndicales signataires »*, expliquait-il. De son côté, FO-métallurgie considérait que *« des grands axes ont été dégagés sur lesquels la négociation peut s'engager »*.

Au vu des réactions syndicales, deux lignes semblent se dégager, incarnées par la CFDT d'une part et FO de l'autre. La première est exaspérée par les propositions du patronat de la métallurgie, tandis que la seconde est plus conciliante. Elle a souhaité, en vain, au cours de cette première réunion, que l'on discute sur la base d'un avenant à l'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail de 1986, dont elle avait été la seule signataire avec la CGC, plutôt que de négocier un nouvel accord général. La CGT dont les positions sont proches de la CFDT s'efforce, elle, de ménager FO pour éviter que cette dernière ne soit tentée de ratifier le texte de l'UIMM, après quelques aménagements.

De son côté, le patronat de la métallurgie s'est engagé à expédier *« autour du 10 juillet »* de nouvelles propositions aux syndicats pour tenir compte de *« certaines de leurs observations »*.

Caroline Monnot

Un rapport sénatorial pose des conditions à la ratification du traité d'Amsterdam

Une réforme des institutions est jugée indispensable

LA RATIFICATION du traité d'Amsterdam sera un des débats de l'automne. Le Sénat s'y prépare. Xavier de Villepin, président, centriste, de la commission des affaires étrangères, vient ainsi de publier un rapport d'information dans lequel, comme Jacques Chirac et Lionel Jospin, il estime qu'une réforme des institutions européennes constitue un préalable à l'élargissement de l'Union. Cela le conduit à préconiser une ratification sous conditions.

Alors que le projet de révision constitutionnelle, dont l'adoption est un préalable indispensable à cette ratification, doit être inscrit à l'ordre du jour du conseil des ministres du 29 juillet, le principal débat, parmi les *« maastrichtiens »*, porte sur la méthode susceptible de faire prévaloir cette exigence d'une évolution institutionnelle de l'Europe lors de l'examen, ultérieur, du projet de loi de ratification. Il s'agit pour eux de répliquer aux arguments avancés par les adversaires de la construction européenne, tout en respectant les faibles marges de manœuvre que leur imposent les règles institutionnelles.

« EFFICACITÉ ET LÉGITIMITÉ »

Défavorable à un rejet du projet de loi de ratification qui, selon lui, *« risquerait d'ouvrir une grave crise »* en Europe, M. de Villepin, dans son rapport intitulé : « Faut-il ratifier le traité d'Amsterdam ? », se montre également hostile à une approbation *« en l'état »* d'un traité qui *« n'apporte aucun progrès réel sur les questions institutionnelles et ne garantit pas davantage qu'une réforme se concrétisera avant la mise en œuvre du processus d'élargissement »*. Cela posé, le président de la commission des affaires étrangères souligne que *« la voie paraît excessivement étroite, dans la mesure où le Parlement ne dispose pas, en fait du droit d'amender un projet de loi autorisant la ratification d'un accord international »*.

Deux formules retiennent l'attention de M. de Villepin : la première, défendue par son collègue centriste Pierre Fauchon dans un rapport de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, consiste à voter une résolution. Cette solution nécessiterait elle-même, pour pouvoir s'appliquer au traité d'Amsterdam, une révision constitutionnelle ou, à tout le moins, une modification du règlement du Sénat. Soulignant la faible portée d'une résolution qui *« constitue avant tout l'expression de la volonté politique du Parlement, sans engager de quelque façon le gouvernement »*, M. de Villepin plaide, quant à lui, pour l'introduction, à l'initiative du gouvernement, d'un article additionnel au projet de loi de ratification, ce qui aurait *« une valeur politique au moins équivalente à celle de la résolution et une valeur juridique certainement supérieure »*.

L'introduction d'un tel article additionnel, en faveur de laquelle plaide notamment Laurent Fabius, est l'une des solutions envisagées à Matignon (*Le Monde* du 30 mai). Pour M. de Villepin, cet article additionnel devrait *« poser pour principe le renforcement des institutions comme une condition indispensable de la conclusion des premières négociations d'adhésion »*. Au terme de son rapport, le président de la commission sénatoriale des affaires étrangères évoque plusieurs pistes de réforme des institutions européennes, susceptibles, selon lui, d'assurer à l'Union un *« indispensable équilibre entre efficacité et légitimité »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le Sénat vote dans les mêmes termes qu'à l'Assemblée nationale le projet de loi constitutionnelle sur la Nouvelle-Calédonie

LE SÉNAT a adopté, mardi 30 juin, par 287 voix contre 10, avec 11 abstentions, le projet de loi constitutionnelle sur la Nouvelle-Calédonie. Approuvé dans les mêmes termes qu'à l'Assemblée nationale, ce texte destiné à mettre en œuvre l'accord de Nouméa du 5 mai, devrait être définitivement adopté par le Congrès, lundi 6 juillet.

Vingt et un sénateurs de droite ont refusé de suivre les consignes de vote favorable données par leurs groupes sur un texte qui a l'aval du président de la République. Après avoir rencontré une délégation du FLNKS le 2 juin, les dirigeants de ces groupes s'étaient en effet mis d'accord, le 23 juin, sur le principe d'un vote conforme, préparé par une concertation entre les commissaires aux lois de l'Assemblée et du Sénat. Ils ont même envisagé, à titre symbolique – avant d'y renoncer – de ne faire intervenir, lors du Congrès à Versailles, qu'un seul orateur issu de leurs rangs, Simon Loueckhote, élu de Nouvelle-Calédonie.

Dix sénateurs RPR, parmi lesquels Charles Pasqua (Hauts-de-Seine), ont voté contre, tandis que onze autres élus de droite se sont abstenus. A l'Assemblée nationale, le contenu du préambule de l'accord de Nouméa, dans lequel l'Etat reconnaît les torts de la colonisation, mais aussi les dérogations contenues dans le projet de loi, comme la restriction du corps électoral aux citoyens installés en Calédonie en 1988, ainsi qu'à leurs descendants, et le régime différencié dont bénéficieront les *« citoyens de Nouvelle-Calédonie »*, notamment en matière d'accès à l'emploi, avaient également motivé de telles prises de positions minoritaires (*Le Monde* du 13 juin). En commission des lois, l'ancien président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine), avait regretté que l'idée du gouvernement de faire de ce texte une loi constitutionnelle autonome, n'est pas été retenue par le Parlement. Pour lui, sa réintégration dans le corps de la Constitution aura *« une incidence majeure sur l'évolution constitutionnelle »*.

Lors de la discussion générale, M. Pasqua a dénoncé avec virulence *« un mécanisme inouï qui bafoue la démocratie »* et *« emprisonne le suffrage universel »*. Il a assuré que le texte *« révèle une prédétermination à l'indépendance »*. *« Dans quelle faiblesse est tombée la République pour condamner la préférence nationale à Paris et en faire une référence à Nouméa ! »*, s'est-il encore exclamé.

« Il faut faire confiance à l'imagination et à l'esprit de concorde des Néo-Calédoniens plutôt que de s'arc-bouter sur des principes juridiques et gérer des situations d'affrontement », a répliqué le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne. Dans les couloirs du Palais du Luxembourg, l'ancien président du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), Paul Néaoutyine, a jugé *« fabuleux »* le résultat du vote, d'autant, a-t-il ajouté, que *« nous savions que le Sénat est souvent plus juriste que politique »*. Plus sobrement, le député RPR Jacques Lafleur, cosignataire de l'accord de Nouméa, a relevé que *« ce vote conforme à celui de l'Assemblée va nous permettre d'avancer »*.

J.-B. de M.

Le « Forum citoyen » résiste aux prétentions de M. Millon

LYON
de notre correspondant régional

Comment sortir la région Rhône-Alpes de la crise morale et politique dans laquelle l'enferment, depuis le 20 mars, l'alliance entre une partie de la droite, conduite par Charles Millon (ex-UDF), et le Front national ? Le « Forum citoyen », qui réunit des universitaires, des chercheurs, des syndicalistes et des responsables d'associations des huit départements, qui ne partagent pas tous les mêmes convictions politiques, tente d'organiser la « réaction de la société civile » et veut *« provoquer une prise de conscience citoyenne »*. Trois cents personnes ont répondu à l'appel du Forum, mardi 30 juin, à Villeurbanne (Rhône). Toutes s'inquiètent, comme l'économiste Jean-Marie Albertini, de voir l'institution régionale *« s'enfoncer dans l'impuissance »* et elles dénoncent le *« saccage »*, depuis trois mois, des politiques mises en place au cours des précédentes mandatures. Un grand nombre des promoteurs du « Forum citoyen » collaborent avec l'institution régionale depuis plusieurs années. Tous s'interrogent sur le maintien ou non des liens qui les unissent à la région. *« Nous avons travaillé avec Charles Millon, collaboré avec lui pour la mise en place de politiques souvent très novatrices. Finalement, nous nous sommes fait avoir. Aujourd'hui, le président de Rhône-Alpes ne peut plus incarner sa région et être le porteur d'un projet consensuel. Désormais, il travaille pour lui et utilise Rhône-Alpes pour ses seuls projets politiques »*, explique un universitaire grenoblois, Bernard Pouyet.

« ENGAGEMENT DE COURAGE »

Pour sortir de l'impasse, un fonctionnaire de l'institution prône *« une stratégie plus proche de la ruse que de l'affrontement »*, afin de contrer les actions de M. Millon et de ses alliés, membres de l'extrême droite. Il suggère de continuer à *« utiliser l'outil régional »*, mais il réclame de tous les partenaires de la région *« un engagement de courage. Beaucoup hésitent, par crainte de la répression, c'est-à-dire le rejet des subventions dont ils bénéficient »*.

Pour le secrétaire général du syndicat CFDT de Rhône-Alpes, Jean Vanoye, membre du conseil économique et social régional, les acteurs de la société civile ne doivent pas se réfugier dans des positions uniquement défensives. Ils doivent aussi formuler de nouvelles propositions pour combattre les idées que veut mettre en place le Front national dans la deuxième région économique de France. *« Il faut expliquer, expliquer, encore expliquer. Pour un certain nombre de personnes, ce qui se passe en Rhône-Alpes est difficile à comprendre. C'est un travail de fourmi que nous avons à mener auprès de la population »*, suggère M. Vanoye. La démarche entreprise par le « Forum citoyen » s'incrit dans cette perspective.

Par ailleurs, le conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Fontenay - Saint-Cloud, qui doit être délocalisée dans deux ans à Lyon, a voté une motion dans laquelle il affirme qu'il *« s'opposera à toute collaboration avec une majorité régionale appuyée par le Front national »*. L'ENS doit devenir, dans les prochaines années, un partenaire important du schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche en Rhône-Alpes.

Claude Francillon

« Cogestion » avec le Front national en Bourgogne

« *Neuf titulaires, ça me suffit* », avait déclaré Pierre Jaboulet-Vercherre, chef de file du Front national en Bourgogne, avant l'ouverture, mardi 30 juin, à Dijon, du scrutin devant désigner les représentants du conseil dans les 114 lycées de la région. Ses espoirs ont été largement satisfaits : dix postes de titulaire ont été attribués à l'extrême droite et deux autres comme suppléants. Dans la précédente assemblée, présidée par Jean-François Bazin (RPR), il n'y avait qu'un titulaire et douze suppléants du FN. Les neuf élus frontistes ont recueilli les voix d'une large fraction du bloc constitué par les 18 RPR-UDF, 2 divers droite et 2 chasseurs réunis autour du président, Jean-Pierre Soisson. Les conseillers régionaux de droite ont, à quelques exceptions près, bénéficié du soutien du FN pour l'emporter, face aux candidats de la gauche « plurielle » forte de vingt-quatre élus. « *C'est la démonstration évidente que la Bourgogne est cogérée avec le FN* », a déclaré François Rebsamen (PS). – *(Corresp.)*

Exclusion : le groupe DL durcit le ton sur le texte de Mme Aubry

ALORS QUE les députés ont repris l'examen du projet de loi « contre les exclusions », en nouvelle lecture, mardi 30 juin, François Goulard, principal orateur du groupe Démocratie libérale sur ce texte, a défendu, sans succès, une exception d'irrecevabilité soulignant les *« risques réels d'inconstitutionnalité »* de certaines dispositions du texte, comme la taxe sur les logements vacants. Il a laissé entendre que l'opposition déposerait un recours devant le Conseil constitutionnel. Le gouvernement comme les députés ont salué le travail du Sénat, dont certains amendements ont été retenus, comme la possibilité de prolonger exceptionnellement le dispositif dit « trajet d'accès à l'emploi » pour les jeunes, fixé en première lecture à dix-huit mois.

A Lens, les « durs » de la CGT perdent devant le tribunal

LE TRIBUNAL de Béthune (Pas-de-Calais) a donné raison, mardi 30 juin, à Marcel Barrois, président de l'union régionale des mineurs CGT. Les juges ont annulé les délibérations d'un *« congrès »*, réuni début mai et qualifié *« d'extraordinaire »* par ses organisateurs, qui avaient prononcé la dissolution de l'union régionale avant de prendre possession *manu militari* de la Maison syndicale de Lens (*Le Monde* du 16 mai). Le tribunal a jugé que les *« intervenants* [avaient] *méconnu les principes fondamentaux gouvernant les organisations syndicales »*, et ordonné la remise des clés à M. Barrois.

Cette bataille se place dans la préparation du 46e congrès de la CGT, début 1999 : la fraction « dure » de la CGT, conduite par M. Raymond Prackowiak et M. Norbert Fouquart, était appuyée au niveau national par la puissante FNSTT-CGT des travailleurs du sous-sol. Derrière elle, la très orthodoxe fédération communiste du Pas-de-Calais soutenait sans faille les opposants à M. Barrois, qui, lui, soutient Robert Hue. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CHASSE : onze députés socialistes ont été désignés,** mardi 30 juin, pour participer au groupe de travail sur la chasse, présidé par Jean-Marc Ayrault, chef de file du groupe PS (*Le Monde* du 1er juillet). Ce groupe comprend notamment trois des onze députés qui avaient voté contre la proposition de loi sénatoriale sur la chasse aux oiseaux migrateurs lors de son adoption par l'Assemblée nationale : Michèle Rivasi (app. PS, Drôme), Geneviève Perrin-Gaillard (Deux-Sèvres) et Jean-Claude Daniel ((Haute-Marne).

■ **UNSA : depuis la tenue de son congrès en mai,** l'Union nationale des syndicats autonomes a vu six cents ex-militants de FO rejoindre ses rangs, a annoncé, mardi 30 juin, Jean Grosset, lui même transfuge de FO, désormais en charge de la syndicalisation du secteur privé au sein de l'UNSA. Parmi ses nouveaux arrivants, des membres du syndicat FO des impôts, dont les deux anciens secrétaires généraux, Jean-Yves Joly et Christine Morelle, des responsables du syndicat FO, présent chez Eurest (agroalimentaire), et plusieurs syndicats implantés en Seine-Saint-Denis.

JUSTICE Depuis sa mise en examen, le 29 avril, Roland Dumas a été entendu à quatre reprises par les juges Joly et Vichnievsky. ● LES ÉLÉMENTS recueillis lors de l'enquête font apparaître des éléments troublants. Le président du Conseil constitutionnel semble avoir dissimulé des avoirs au fisc. ● POUR JUSTIFIER LES IMPORTANTS DÉPÔTS en espèces effectués sur son compte personnel – 3,3 millions de 1991 à 1996 –, M. Dumas a d'abord invoqué les économies réalisées lorsqu'il était avocat et la vente de lingots d'or. Ces éléments devraient figurer sur sa déclaration pour l'impôt sur la fortune mais il ne l'a pas produite. ● LES ESPÈCES VIENDRAIENT ÉGALEMENT, selon M. Dumas, de la vente d'œuvres d'art ● ENFIN, L'EMPRUNT DE 500 000 francs effectué en 1992 auprès d'un *« ami d'enfance »*, l'ancien banquier Jean-Pierre François, *n'a jamais été déclaré aux impôts.*

L'enquête judiciaire bute sur les dénégations de Roland Dumas

Depuis sa mise en examen pour complicité et recel d'abus de biens sociaux, le président du Conseil constitutionnel a été entendu à quatre reprises par les juges. Il a défendu Christine Deviers-Joncour, brandi la menace du secret d'Etat et justifié avec peine les dépôts en espèces sur son compte

DEUX MOIS après sa mise en examen, le 29 avril, pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »* au préjudice du groupe Elf-Aquitaine, Roland Dumas se défend toujours pied à pied. Au terme de ses quatre premiers interrogatoires, conduits par les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, les 3, 12, 17 et 26 juin, le président du Conseil constitutionnel, qui a publiquement invoqué la *« présomption d'innocence »* pour justifier son refus de démissionner, a maintenu l'essentiel de ses dénégations. Partie du train de vie fastueux et des commissions occultes perçues par Christine Deviers-Joncour, amie personnelle de M. Dumas, l'enquête des juges n'a pas, à ce jour, mis en évidence d'éléments factuels incontestables permettant d'accuser l'ancien ministre. Une partie de ses réponses continue néanmoins de susciter le malaise, notamment la troublante série de versements en espèces enregistrée sur son compte bancaire, ainsi que sur celui de plusieurs de ses proches.

Exposé dès sa première confrontation avec les juges, le premier volet de l'argumentation de M. Dumas a consisté à défendre avec vigueur celle qu'il avait qualifié, dans un entretien au *Figaro*, d'*« amie avec qui* [il avait] *entretenu des relations privées »*. Recrutée par le groupe Elf-Aquitaine en 1989, peu après l'accession à sa tête de Loïk Le Floch-Prigent, M[me] Deviers-Joncour avait été chargée, jusqu'en 1993, d'une mission de *« relations publiques »* auprès du ministre des affaires étrangères, M. Dumas.

Sans prétendre justifier son recrutement, auquel il s'affirme étranger, ni les sommes considérables qui furent extraites à son profit des caisses du groupe pétrolier – estimées au total à quelque 66 millions de francs –, et dont elle avait reçu l'essentiel sur des comptes suisses, l'ancien ministre a insisté sur l'importance du *« rôle d'intermédiaire et de messager »* joué par cette femme au service d'Elf. *« D'une façon générale, Christine ne me tenait pas au courant de ses affaires »*, a-t-il assuré le 26 juin, en écho à ses premières déclarations, parmi lesquelles figurait cette mention embarrassée : *« Je voyais bien qu'elle avait des facilités, mais je ne lui ai jamais posé la question. C'était délicat. »*

Questionné, sur certains de ses déplacements en Suisse, M. Dumas a répondu qu'il avait *« dû* [se] *rendre en Suisse quelques fois avec Christine* [Deviers-Joncour], *mais très peu souvent et jamais pour traiter de questions financières »*, évoquant en revanche *« des voyages culturels »*, décidés à l'occasion de spectacles présentés à l'opéra de Genève. *« Christine a dû rencontrer avec moi forcément le représentant diplomatique qui assurait le suivi de mon séjour en Suisse, et sans doute le représentant permanent auprès des Nations unies et le consul général »*, a poursuivi l'ancien ministre, qui a toutefois contesté avoir rencontré, à Genève, les dirigeants d'Elf-Aquitaine International (EAI), filiale helvétique alors présidée par Alfred Sirven, homme-clé de l'affaire Elf aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international.

Durant la seule année 1992, le total des dépôts en liquide s'est élevé à 2,6 millions de francs

Interrogé sur le règlement des frais occasionnés par ces voyages, M. Dumas a certifié qu'il les payait lui-même, *« avec des francs français en espèces, ce qui est facile en Suisse »*. Il a, en revanche, clairement indiqué, à propos de ses sorties parisiennes, qu'il était *« la plupart du temps invité »*. Parmi ces invitations, figurent, selon ses dires, quelques repas au restaurant avec Christine Deviers-Joncour, dont l'addition avait été réglée par cette dernière, grâce à la carte de crédit mise à sa disposition par EAI. *« Je suis incapable de vous dire,* [pour] *les deux ou trois fois où elle m'a invité, comment elle a payé »*, a commenté M. Dumas.

Soulignant l'importance des fonctions exercées par M[me] Deviers-Joncour au sein du groupe Elf, l'ancien ministre est allé jusqu'à évoquer ses interventions discrètes, en marge de *« deux affaires touchant de près la sécurité de l'Etat »*. Ces propos, que M. Dumas n'a guère précisés, peuvent-ils s'apparenter à une forme de menace, *destinée à faire planer sur* l'instruction l'ombre du secret d'Etat ? Dans *Le Figaro* du 9 mars, l'ancien ministre avait déjà indiqué avoir découvert, à propos du dossier des frégates de Taïwan, dans lequel son nom était cité avec insistance, l'existence d'une *« commission d'un montant bien plus élevé que ceux déjà annoncés ça et là »*, versée selon lui *« à la fin de l'année 1991 avec l'autorisation du ministère des finances et celle de la présidence »*. Face aux deux juges, le 3 juin, M. Dumas a relaté l'organisation, par M[me] Deviers-Joncour, d'un *« rendez-vous secret »* avec le PDG d'Elf, dévoilant au passage l'envoi d'émissaires d'Elf en Irak en 1992, malgré l'embargo consécutif à l'invasion du Koweït. Quant à la deuxième *« affaire »* à laquelle il avait fait allusion, il a finalement indiqué qu'il allait *« réfléchir à l'opportunité de (...) la livrer »* aux juges. Il n'y a plus fait allusion depuis lors.

Le président du Conseil constitutionnel a dû, il est vrai, batailler sur un autre front, s'efforçant de justifier la provenance des dépôts d'argent liquide constatés sur son compte bancaire personnel. De 1991 à 1996, ce compte ouvert dans une agence parisienne du Crédit lyonnais, a été crédité de 9,2 millions de francs d'entrées – dont 3,3 millions en espèces –, tandis que le compte de son cabinet d'avocat, ouvert dans la même agence, recevait quelque 10,8 millions de francs. Durant la seule année 1992, le total des dépôts en liquide s'est élevé à 2,6 millions de francs. Les comptes de son épouse, d'une avocate associée à son cabinet et de certains de ses enfants ont également été alimentés, dans des proportions moindres, par des dépôts d'espèces. M. Dumas a livré, à ce sujet, diverses explications, dont certaines semblent révélatrices d'anomalies fiscales *(lire ci-dessous)*.

Il n'a pas souhaité s'exprimer, en revanche, sur l'usage qu'il faisait des *« fonds spéciaux »* dont il disposait lorsqu'il était ministre, excipant d'une *« ordonnance de 1945 qui* [lui] *interdit d'en rendre compte en dehors du Parlement »*. Il a néanmoins assuré, le 26 juin, qu'il n'avait *« pas déposé ces espèces sur* [ses] *comptes bancaires »*, précisant par ailleurs qu'il n'était *« pas d'usage de les déclarer dans les revenus »*.

Depuis sa nomination, en 1995, à la présidence du Conseil constitutionnel, il a déclaré n'avoir conservé, au titre de ses activités d'avocat, qu'*« un arbitrage et des affaires européennes ne concernant pas l'Hexagone, ainsi qu'une activité de consultant dans les limites que* [lui] *impose la loi. »*

Dans ce cadre, M. Dumas a expliqué, en réponse aux juges, avoir *« laissé courir »* un *« contrat »* signé avec le commissaire-priseur parisien Jacques Tajan, auquel il dit avoir facturé *« des travaux de conseil »*. De novembre 1994 à avril 1997, M[e] Tajan lui a ainsi versé, chèque ou par virement, une somme globale de 2,5 millions de francs. M. Dumas a toutefois précisé qu'il avait dû, après son arrivée au Conseil constitutionnel, faire appel à ses *« économies »* antérieures, pour faire face à de nouveaux *« problèmes de gestion de cabinet »*.

H. G.

L'ancien ministre paraît avoir dissimulé au fisc une partie de ses avoirs

AU-DELÀ des mots, les explications de Roland Dumas peuvent-elles être étayées par des documents probants ? La question est posée depuis que le président du Conseil constitutionnel doit justifier la troublante série de dépôts d'argent liquide enregistrés sur ses comptes bancaires et ceux de plusieurs de ses proches. De 1991 à 1996, son compte personnel, ouvert dans une agence parisienne du Crédit lyonnais, a été alimenté par 9,2 millions de francs, dont plus du tiers – 3,3 millions –, ont été versés en espèces. Pour M. Dumas, il s'agit d'*« économies de cinquante ans de métier »* qui proviennent, selon lui, de la vente de lingots d'or et d'œuvres d'art de sa collection, d'un emprunt contracté auprès d'un ami homme d'affaires et de la conservation de sommes encaissées auparavant au titre de ses honoraires d'avocat (*Le Monde* du 18 juin).

« De 1988 à 1993, alors que j'étais ministre, a-t-il précisé au cours de son interrogatoire du 17 juin, *je n'ai reçu aucun honoraire au titre de mon activité d'avocat, sauf peut-être d'honoraires pas encore réglés à cette période. Ce qui signifie que pendant cette période, les dépôts d'espèces effectués sur mes comptes ou sur ceux de mes proches proviennent des économies que j'avais précédemment réalisées sur mes honoraires d'avocat, sur les ventes et emprunts que j'ai déjà évoqués. »* Fondateur d'un cabinet notoirement prospère, M. Dumas a ainsi expliqué qu'il avait régulièrement, en tant qu'avocat, perçu des rémunérations en argent liquide, durant les périodes où il ne siégeait pas au gouvernement, de 1986 à 1988, puis de 1993 à 1995, date de sa nomination au Conseil constitutionnel. Ces revenus, a-t-il assuré, ont été dûment déclarés au fisc. Évoquant *« une affaire pénale internationale importante »* en Amérique du Sud, M. Dumas a ainsi estimé avoir perçu des honoraires *« de l'ordre d'un million de francs »*, dont un quart aurait été versé en espèces. A-t-il déclaré ces sommes ? *« Oui,* a-t-il répondu aux juges, *ou alors il y a eu une erreur de mon comptable. J'en serais très surpris. »*

Si, comme l'affirme l'ancien ministre, une partie de cet argent a été conservée, parfois durant plusieurs années, avant d'être finalement déposée sur son compte bancaire, M. Dumas a dû en faire la déclaration au titre de l'impôt sur la fortune (ISF), auquel il est assujetti. Les sommes en espèces sont en effet incluses parmi les éléments constituant le patrimoine dont tout contribuable soumis à l'ISF doit, chaque année, indiquer le détail aux services fiscaux. L'ancien ministre, qui a toujours déclaré, durant la période considérée, des actifs supérieurs à dix millions de francs, devrait donc, en toute logique, détenir la preuve de l'existence de telles *« économies »*. Pour l'heure, il ne l'a pas produite à l'appui de ses dires.

Invoquant, lors de son interrogatoire du 12 juin, la vente de cinq lingots d'or hérités de sa mère, M. Dumas s'était montré plus précis, indiquant que cette opération lui avait rapporté 350 000 francs en 1992. Ici encore, si les formes légales ont été respectées, une preuve de cette transaction devrait pouvoir être retrouvée sans peine. Car en dépit du régime de l'anonymat couvrant les ventes d'or en France, le code général des impôts prévoit une taxe de 7,5 % sur les *« ventes de métaux précieux »*, qui doit être *« supportée par le vendeur »* et acquittée *« par l'intermédiaire participant à la transaction ou, à défaut, par l'acheteur »*. En outre, la détention de ces lingots devait, elle aussi, figurer parmi les actifs déclarés par M. Dumas au titre de l'ISF.

Le même raisonnement vaut pour les ventes d'œuvres d'art – deux dessins de Picasso et quatre bronzes de Giacometti –, dont le produit aurait été remis en espèces à M. Dumas. Lors de son interrogatoire du 17 juin, le président du Conseil constitutionnel a apporté quelques précisions sur les œuvres cédées, mais il n'a rien dit des transactions, ni, à une exception près, des acquéreurs. Une fois encore, le détail de ces opérations devrait avoir été consigné par l'administration fiscale : le Code général des impôts dispose que *« les ventes de bijoux, d'objets d'art de collection et d'antiquités sont soumises à une taxe de 7 % lorsque leur montant excède 20 000 francs »*, et qu'elles doivent, en conséquence, être déclarées par le vendeur.

Les ventes effectuées par M. Dumas l'ont-elles été ? *« Il faudrait regarder dans ma déclaration »*, avait-il déclaré, le 12 juin, à propos de l'une des transactions. Pour les autres, la question ne lui a pas été posée. Il a néanmoins admis avoir utilisé un expert parisien comme *« prête-nom »* pour vendre, en octobre 1990, une sculpture de Giacometti à une galerie d'art londonienne pour une somme environ 5,5 millions de francs, payée en dollars et en espèces. Retrouvé par les enquêteurs, le bordereau d'expédition destiné aux douanes mentionnait uniquement les noms de la galerie, du transporteur et de l'expert parisien. Dans une attestation destinée à l'expert datée du 8 novembre 1990, M. Dumas reconnaissait avoir voulu *« garder l'anonymat »* et écrivait que la galerie s'était *« chargée de régler la plus-value afférente à cette vente »*. Devant les juges, il a expliqué que ce montage opaque se justifiait par *« des raisons personnelles »*, précisant : *« A cette époque, j'étais ministre. »*

L'emprunt de 500 000 francs qu'il a dit avoir contracté, en 1992, auprès de son *« ami d'enfance »*, l'ancien banquier Jean-Pierre François, n'est guère plus transparent. M. Dumas avait, sur procès-verbal, assuré que cet homme d'affaires français résidant à Genève lui avait prêté cette somme *« en francs français et vraisemblablement en coupures de 500 francs »* après avoir *« effectué un retrait en France dans sa banque »*.

« PAS D'ACTE ÉCRIT »

Ce mode opératoire apparaît d'autant plus paradoxal que M. François, dont M. Dumas a affirmé, lors de son dernier interrogatoire, être *« l'avocat personnel depuis toujours »*, lui a parfois réglé des honoraires par virements, de banque à banque. Rien ne permet, au demeurant, d'établir la véracité de cet accord financier, dès lors que, selon les propres déclarations de M. Dumas, *« il n'y a pas eu d'acte écrit constatant ce prêt »*, et que la somme avancée – en 1992 – n'a pas été remboursée, six ans après.

Une fois encore, ces explications doivent être confrontées aux dispositions fiscales applicables à l'ensemble des contribuables français. Le code général des impôts dispose que *« les personnes qui interviennent à un titre quelconque dans la conclusion des contrats de prêts ou dans la déclaration des actes qui les constatent sont tenues de déclarer à l'administration la date, le montant et les conditions du prêt, ainsi que les noms et les adresses du prêteur et de l'emprunteur »*. À défaut, c'est l'emprunteur – M. Dumas – qui doit effectuer cette déclaration. Or, le président du Conseil constitutionnel a indiqué aux juges que *« ce prêt n'*[avait] *jamais fait l'objet d'une déclaration de* [sa] *part aux impôts »*.

L'importance de la somme, supérieure au traitement annuel de ministre qu'il percevait alors – 460 000 francs –, conduit à écarter l'hypothèse d'une négligence. M. Dumas est donc en contradiction avec les règles fiscales, même si la prescription le préserve d'éventuelles poursuites sur ces faits, au demeurant passibles d'une simple amende. L'absence de tout document corroborant les explications de M. Dumas semble cependant de nature à renforcer les soupçons qui pèsent sur lui. Si l'origine des sommes perçues était claire et incontestable, pourquoi avoir si régulièrement omis d'en faire la déclaration ?

Hervé Gattegno et Laurent Mauduit

Ne pas mettre « tous ses œufs dans le même panier »

La secrétaire de Roland Dumas, qui était chargée, à son cabinet *d'avocat, de convoyer les sommes en espèces jusqu'à* l'agence bancaire du Crédit lyonnais, avait affirmé aux enquêteurs que les espèces lui étaient remises soit par l'ancien ministre, soit par l'une de ses collaboratrices, soit par ses gardes du corps. Les sommes en argent liquide *« ne transitaient jamais par le coffre du bureau »*, avait-elle déclaré.

Contestant cette affirmation, M. Dumas, qui assure que les montants déposés sur son compte provenaient d'*« économies »* accumulées sur ses honoraires d'avocat, a certifié qu'*« il y avait parfois des espèces dans ce coffre »*, auquel son employée *« n'avait pas accès tous les jours »*. Soucieux de ne pas *« mettre tous ses œufs dans le même panier »*, il avait déposé de l'argent *« dans* [ses] *différentes résidences »*, notamment *« dans des tiroirs de meubles un peu secrets »*, dans son appartement de l'île Saint-Louis, à Paris, ou dans un coffre-fort dissimulé dans sa résidence de Saint-Sèlve (Gironde). *« Je ne sais pas exactement combien je gardais »*, a-t-il indiqué aux juges.

M. Dumas face aux questions du « Monde »

Sollicité à de multiples reprises depuis le 25 juillet, le président du Conseil constitutionnel n'a pas souhaité répondre aux questions du *Monde*. Qualifiant ces démarches d'*« oukazes »*, l'un des défenseurs de M. Dumas, M[e] Jean-René Farthouat, nous a indiqué que l'ancien ministre n'avait *« pas l'intention de se prêter à la conduite d'une enquête parallèle »* à l'instruction en cours. *« Si de telles enquêtes doivent se faire,* a-t-il ajouté, *elles se feront sans lui. »*

A propos d'éventuelles contradictions entre les explications de M. Dumas et les règles fiscales en vigueur, l'avocat nous a simplement déclaré : *« M. Dumas a fait aux juges les réponses qu'il entendait faire. Celles-ci n'ont, jusqu'à présent, soulevé aucune remarque de l'administration fiscale. »* Dans une lettre adressée aux deux juges d'instruction, le 16 juin, les défenseurs de M. Dumas, Jean-René Farthouat et François Tosi, avaient dénoncé *« une campagne de presse (...) savamment orchestrée »*, faisant expressément référence aux articles du *Monde*. Ils ont annoncé leur intention de déposer plainte pour *« recel de violation du secret de l'instruction »*.

L'implantation d'un centre d'accueil pour toxicomanes divise les habitants du 10e arrondissement de Paris

Depuis plus de six mois, le maire multiplie les réunions et affronte la colère des riverains

L'ouverture, en avril, d'un centre d'accueil pour toxicomanes rue *Beaurepaire, dans le Xe arrondissement* de Paris, provoque une vive polémique dans le quartier. Deux associations *« pour » et « contre » la Boutique s'opposent à* coups de tracts et de pétitions interposés. Le maire (PS) Tony Dreyfus a tenté, en vain, de *convaincre les opposants du bien-fondé de cette* implantation et un médiateur a été nommé.

DES AFFICHES imprimées *« Dites non à Tony, le trafiquant de drogue »* sont placardées sur les murs. Aux balcons fleurissent des banderoles : *« Non à la Boutique, oui aux antennes mobiles »*. Les pneus crevés, les insultes, les menaces sont le lot de la rue Beaurepaire dans le 10e arrondissement parisien, depuis l'annonce, en décembre 1997, de l'ouverture d'un centre pour toxicomanes au numéro 9 de la rue. L'implantation de ce lieu d'accueil a donné naissance à une polémique qui déchire aujourd'hui encore les habitants du quartier.

Au même titre que les distributeurs de seringues et de préservatifs, le centre Beaurepaire rentre dans le cadre de la politique de « réduction des risques » sanitaires (hépatites, sida) et sociaux (exclusion, délinquance), liés à l'usage de drogues par voie veineuse. Soutenu par la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass), il a été ouvert le 20 avril par l'association Charonne, spécialisée dans la prise en charge des toxicomanes, avec l'accord du député et maire (PS) du 10e, Tony Dreyfus. Ce n'est qu'au cours des *travaux d'installation du centre* que les riverains, jusqu'ici ignorant la nature du *« centre social de la Ddass »*, en font la *« découverte »*.

Dès lors, la protestation s'organise, les *pétitions se multiplient* et, courant janvier, les riverains opposés au projet se réunissent au sein de l'association République-Canal-Saint-Martin. Celle-ci compte aujourd'hui plus de 300 membres, tous habitants du quartier. Des tables sont dressées devant le centre pendant les heures ouvrables, pour distribuer des tracts et faire signer des pétitions, chacun mettant à son tour *« la main à la pâte »*. L'association organise aussi des manifestations chaque samedi devant la mairie.

« Nous sommes au cœur de la plus forte concentration scolaire du 10e arrondissement, il y a plus de 2 000 enfants dans le quartier, arguent les riverains dans leurs tracts. *Nous ne voulons pas de dealers pour solliciter nos enfants dès la sortie de l'école. »* Les membres de l'association s'insurgent aussi contre le caractère *« antidémocratique », « technocratique », « autocratique »* des méthodes de leur maire. *Mais* si les habitants réagissent en parents et en citoyens, ils le font également en propriétaires, craignant une chute des prix de l'immobilier. Le centre Beaurepaire propose aux toxicomanes un café, *une douche, la possibilité de laver* leur linge et de s'orienter vers des structures thérapeutiques, sans contrepartie. Ne croyant pas en l'efficacité de ce type de prévention, l'association République-Canal-Saint-Martin reproche à la Boutique d'*« entretenir les toxicomanes au lieu de les soigner »*. Elle se bat pour que le centre soit remplacé par des antennes mobiles, c'est-à-dire par des bus itinérants proposant aux toxicomanes des médicaments de substitution tels que méthadone et buprénorphine (Subutex).

Face à la virulence des opposants, d'autres riverains ont ressenti la nécessité de se regrouper dans l'association Côté Quartier, comptant près de 160 adhérents. Laurence de Villeneuve, qui en est la représentante, dit *« faire confiance »* à la politique de réduction des risques : *« Nous nous sommes renseignés sur les résultats obtenus à l'étranger et nous nous sommes rendus compte d'une baisse du nombre d'overdoses et de contaminations par le virus du sida »*. Elle ajoute : *« Si le centre ferme, ce sera un échec. On veut que ce genre d'endroit se développe. Il faudrait même un lieu par quartier. »*

La peur, l'ignorance sur la toxicomanie explique, selon Mme de Villeneuve, l'attitude de l'association adverse. En réponse, l'association Côté Quartier tente d'*« informer un maximum »*. Par ailleurs, une pétition de soutien aux activités de l'association Charonne a été signée par une centaine de personnalités, dont Jacky Mamou, président de Médecins du monde, Claude Olievenstein, directeur médical du centre Marmottan, et Alain Sobel, président du conseil national du sida.

La mairie, quant à elle, a organisé depuis décembre 1997, 13 réunions d'informations et plusieurs comités de suivi rassemblant les représentants des deux parties. Les deux premiers conseils d'arrondissement de l'année se sont déroulés, en présence du maire, dans un calme relatif. Avant le conseil d'arrondissement du 26 mai, la nouvelle d'un projet d'installation d'un centre d'hébergement d'urgence pour toxicomanes rue de Maubeuge s'est répandue dans le quartier *(lire ci-dessous)*

MÉDIATEUR

Le maire, redoutant la fureur des riverains, avait fait appel aux CRS pour recevoir les participants au conseil. La réunion s'est finalement soldée par l'évacuation de la salle par les forces de l'ordre, le maire s'éclipsant par derrière. Lors du dernier conseil d'arrondissement, mardi 30 juin, Tony Dreyfus n'a fait qu'évoquer brièvement le centre Beaurepaire. *« J'ai remis le dossier au médiateur sans intervenir auprès de lui en quoi que ce soit »*, a-t-il affirmé. Bernard Pissaro, professeur de santé publique et chef de service à la retraite de l'hôpital Saint-Antoine, a en effet été nommé médiateur le 27 mai par Bernard Kouchner, *secrétaire d'Etat à la santé*. Un conciliateur du tribunal de Paris, Michèle Dufour, conseillère honoraire à la Cour de cassation spécialisée en droit du voisinage, a parallèlement été chargée de se rendre sur les lieux afin de résoudre le conflit opposant les riverains à l'équipe de la Boutique.

En attendant une éventuelle conciliation, le centre d'accueil tourne à faible régime. *« Nous recevons une quinzaine de personnes par jour, c'est pas mal étant donné le contexte,* explique Malika Tagounit, chef de service du centre. *Mais, sur le plan éthique, peut-on accepter que des personnes empêchent des toxicomanes de demander de l'aide ? »*

C. Fo.

Un projet de centre d'hébergement d'urgence en suspens

Le projet d'ouverture d'un *« Sleep in »* rue de Maubeuge (10e arrondissement) est venu ajouter à la polémique sur le centre Beaurepaire. Ce lieu d'hébergement d'urgence, le deuxième du genre à Paris, doit permettre aux toxicomanes de passer la nuit pour 10 francs. Si les locaux sont déjà à la disposition de l'association SOS Drogue International, les travaux d'aménagement du centre n'ont pas encore été entrepris.

Tony Dreyfus, maire (PS) du 10e arrondissement, a donné ordre, il y a deux mois, de suspendre toutes mesures de mise en place du *Sleep in*. *« Il n'est pas possible de concentrer plusieurs centres d'accueil dans le 10e arrondissement »*, a-t-il déclaré, mardi 30 juin, à l'issue d'un conseil d'arrondissement. Une association baptisée SOS Quartier Maubeuge, opposée à l'ouverture du *Sleep In*, a été créée et Florent Longnépée, délégué du RPR à la lutte contre la délinquance et la toxicomanie, a écrit le 5 juin à Bernard Kouchner pour protester contre cette nouvelle implantation.

Des lieux de transit destinés à « réduire les risques »

L'AFFAIRE du centre Beaurepaire dépasse de loin la querelle de quartier. Derrière la polémique qui déchire les habitants, c'est en réalité une nouvelle approche de la toxicomanie, basée sur la *« réduction des risques »* sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogue, qui se trouve remise en question. L'acte fondateur de cette politique, engagée dans les années 80 en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Suisse et officiellement adoptée par la France en 1993, avait été la décision, *prise le 13 mai 1987* par Michèle Barzach, alors ministre de la santé, de libéraliser la vente des seringues en pharmacie.

Cette mesure, arrêtée contre l'opinion majoritaire, qui n'y voyait qu'une incitation à la *consommation de drogue, s'est révélée être* un instrument efficace de santé publique, permettant de limiter la contamination par les virus des hépatites et du sida et de diffuser des règles d'hygiène dans une population qui était jusqu'alors jugée incapable de modifier ses comportements.

Les mentalités on peu à peu évolué, l'arsenal s'est étoffé et diversifié. Des bus d'échange de seringues et des distributeurs automatiques ont été financés par l'Etat. En 1997, soixante-dix-sept programmes associatifs d'échange de seringues et cent dix-huit distributeurs automatiques étaient en place. En 1996, plus de quinze millions de seringues avaient été achetées ou distribuées, dont près de quatorze millions en pharmacie, sans pour autant qu'on observe une hausse du nombre de consommateurs injecteurs.

Dans la même logique, des médicaments de substitution à l'héroïne (méthadone, buprénorphine) ont ensuite été autorisés. Expérimentée dès 1973, la méthadone a obtenu son autorisation de mise sur le marché le 31 mars 1995 et son protocole de délivrance a progressivement été élargi (la première ordonnance doit être effectuée dans un centre spécialisé et peut être ensuite renouvelée chez un médecin généraliste en ville). *Le* 31 juillet 1995, la buprénorphine, un antalgique majeur connu sous le nom de Temgésic, a été mise sur le marché dans l'indication de toxicomanie à l'héroïne et rebaptisée Subutex. *Les médecins qui prescrivaient ce mé*dicament en dehors de tout cadre légal ont alors perdu leur étiquette de *« médecins dealers »*, accusés d'entretenir la dépendance et de donner *« de la drogue aux drogués »*, pour *devenir les agents de la nouvelle politique de* santé.

« LIEUX DE CONTACT »

Leur combat fut âpre. Ces dernières années, les partisans de la réduction des risques, issus en grande partie du mouvement humanitaire, ont en effet essuyé les critiques des intervenants du dispositif traditionnel, dit *« spécialisé »*, qui voyaient, en substance, dans cette nouvelle approche, un risque de *« médicalisation »* à outrance et de *« contrôle social »* de la toxicomanie. Les épidémies de sida et d'hépatites ont eu raison des clivages idéologiques et les ennemis d'hier ont fini par se réconcilier (*Le Monde* du 16 décembre 1997). A l'heure actuelle, environ 6 500 héroïnomanes suivent un traitement à la méthadone (ils étaient 52 en 1993), dont 21 % en médecine de ville, et 38 800 prennent du Subutex.

Le dernier outil de cette politique qui vise à juguler les conséquences sanitaires et sociales de l'abus de drogue est basé sur l'accès aux soins sans exigence d'abstinence. Sous le nom générique de *« lieux de contact »* ou de *« première ligne »*, des « boutiques », des *sleep-in* et autres lieux de vie ont été créés, permettant aux toxicomanes en errance de faire une pause dans leur course au produit et d'accéder à des consultations médicales et sociales. En 1996, environ 20 000 personnes sont passées par les 33 structures de ce type destinées aux toxicomanes encore « actifs ».

La France compte aujourd'hui 227 centres spécialisés dans la prise en charge des toxicomanes (dont 112 délivrent de la méthadone), contre 133 en 1993, et 50 réseaux associant médecins de ville et hospitaliers. L'offre d'hébergement est par ailleurs passée de 620 places en 1993 à 1 395 en 1997.

Les résultats de la politique de réduction des risques commencent à se faire sentir : la mortalité par surdose ne cesse de diminuer (564 morts en 1994, 465 en 1995, 393 en 1996 et 228 en 1997), le partage de seringues ne concerne plus que 13 % des usagers de drogue par voie veineuse (contre 21 % en 1995, 33 % en 1990 et 48 % en 1988) et le nombre des contaminations par le sida a considérablement chuté dans cette population (moins 36 % de nouveaux cas entre le premier et le second semestre 1996). Dans son dernier rapport, l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants associait notamment la *« désaffection pour l'usage d'héroïne »* en France à *« l'extension des traitements de substitution »*.

Laurence Folléa

Les dix « exigences indissociables » de M. Allègre pour la réforme des lycées

Les horaires des élèves seront allégés

APRÈS un galop d'essai, la veille, sur sa politique éducative devant le bureau national du Parti socialiste, Claude Allègre devait présenter, mercredi 1er juillet, devant la commission des affaires culturelles du Sénat, son plan social étudiant et sa réforme des lycées. Le ministre fera de même, mardi 7 juillet, devant la commission des affaires *culturelles* de l'Assemblée nationale. Il ne s'était pas exprimé sur la réforme des lycées depuis le colloque national organisé en avril à Lyon, sur le thème *« Quels savoirs enseigner dans les lycées ? »*, à la suite de la consultation nationale menée par Philippe Meirieu. Des quarante-neuf propositions formulées alors, le ministre a retenu *« dix exigences indissociables »*.

● **L'apprentissage de la citoyenneté républicaine**

A quoi servent les connaissances acquises au lycée ? Elles doivent permettre de *« développer le sens de l'effort, l'attitude de probité intellectuelle (...), encourager les productions individuelles et collectives »*. Les contenus disciplinaires contribuent également *« à la cohésion sociale »*. M. Allègre estime qu'il serait *« inacceptable que des élèves* [entrés dans la vie active] *ne puissent communiquer que difficilement ou soient empêchés de mener ensemble une négociation sociale ou un projet commun »*. Tous doivent donc accéder *« aux formes culturelles et patrimoniales qui les inscrivent dans la collectivité »*. C'est sans doute ce que Philippe Meirieu avait appelé, en lui donnant davantage d'ambition, la *« culture commune »*, mais cette expression n'apparaît plus dans le texte du ministre et l'esprit du rapport de M. Meirieu n'est guère reconnaissable.

Enfin, *« tous les lycéens bénéficient d'un enseignement d'éducation civique, sociale, juridique et politique* [et de l'accès] *à la culture scientifique et technique, littéraire et artistique »*. Reprenant cette fois l'idée de Philippe Meirieu, M. Allègre ne souffle mot des professeurs qui devront dispenser ce nouvel enseignement civique, social, juridique et politique.

● **L'équilibre entre « éducation générale et formation »**

Les trois voies générale, technique et professionnelle, doivent inclure *« des éléments d'éducation générale et des éléments de formation »*. Cela veut dire, par exemple, que les lycéens devront *« acquérir la maîtrise d'exercices fondamentaux de la vie pratique : rédaction d'une lettre ou d'un rapport, lecture d'un tableau de chiffres, repérage sur un plan, pratique orale d'une langue étrangère, usage d'un traitement de textes, maîtrise d'un exposé »*. Sans oublier la maîtrise des nouvelles technologies qui font leur apparition six fois sous la plume de Claude Allègre.

● **Une orientation progressive, positive et réversible**

« Il faut que les cursus et les filières ne soient pas trop cloisonnés, que des passerelles existent, que des rattrapages soient possibles. » Dès la seconde, les professeurs et les conseillers d'orientation devront *« présenter aux élèves des choix clairs »* et les *« mettre en contact avec des métiers de la vie réelle »*.

● **La réduction des horaires et l'allègement des programmes**

« Il faut mettre fin à l'inflation des programmes en se concentrant davantage sur les connaissances de base, les apprentissages fondamentaux, la maîtrise des savoirs structurants. » Cette idée n'est pas évoquée dans le rapport Meirieu. En revanche, Claude Allègre reprend à son compte les limitations d'horaires proposées pour les élèves : ils ne pourront dépasser 26 heures par semaine (horaire de l'école primaire) dans la voie générale, ou *28 heures avec deux heures d'op*tion facultative, et 30 heures dans les voies technologiques ou professionnelles (ou 32 heures avec option). Ces nouveaux horaires correspondent à des baisses importantes dans la filière S (scientifique) dont l'horaire plancher oscille actuellement entre 28 et 34 heures selon les options obligatoires en première, et 28 et 31 heures en terminale (donc au minimum entre deux heures et huit heures de moins par semaine).

Dans la série *L*, la baisse attendue en première est d'au moins deux heures par semaine, voire quatre, selon les options obligatoires choisies. Elle est d'une heure en terminale. En *série économique et sociale* pour la première et la terminale, l'enseignement baisserait d'une heure par semaine ou de trois heures, selon les options obligatoires choisies. En *seconde*, classe commune à tous, l'horaire diminuerait d'une heure et demie à trois heures par semaine. Ces nouveaux horaires ne tiennent pas compte des options facultatives, réduites à deux au lieu de trois au baccalauréat depuis cette année.

Au-delà de cet enseignement obligatoire « raccourci », les élèves auront la possibilité de bénéficier d'une aide personnalisée de la part des professeurs, d'effectuer des travaux en petits groupes, d'accéder à des sources documentaires, *« une mesure de justice sociale fondamentale »*.

● **Les humanités**

« Les enseignements littéraires et de sciences humaines devront s'appuyer sur la culture de base qui constitue le fondement de notre héritage européen ». M. Allègre revient notamment sur l'enseignement du français : *« à la dissertation classique devra s'ajouter la pratique des œuvres d'imagination, connue souvent sous le vocable de rédaction »*.

● **Les sciences**

« L'enseignement des sciences sera conçu autant sous son aspect culturel et historique [sur lequel l'accent sera mis dans les sections littéraires] *qu'opératoire. »* Il sera équilibré *« entre l'apprentissage de l'observation et de l'abstraction »*. Le ministre exprime le voeu que l'on *« ne donne pas aux mathématiques le rôle prépondérant dans les processus de sélection »*.

● **Les langues**

« L'objectif de parler deux langues étrangères à la sortie du lycée, voire trois pour certaines sections doit être affirmé. »

● **Le rôle de l'enseignant**

La redéfinition du service des enseignants – quinze heures d'enseignement plus quatre heures d'aide à l'élève – proposée par Philippe Meirieu a disparu du texte ministériel. Elle est renvoyée à des négociations syndicales ultérieures.

● **Le baccalauréat**

« Une partie de contrôle en cours de formation peut en constituer un élément comme c'est déjà le cas. » Rien n'est dit de la nouvelle épreuve pluridisciplinaire sur dossier proposée par M. Meirieu.

● **Les voies technologique et professionnelle**

Modernisation, adaptation, lisibilité des filières, partenariat avec le monde du travail sont les principaux mots d'ordre lancés par le ministre.

Béatrice Gurrey

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT** : la Surfrider Foundation, une association créée par des surfers de Biarritz pour surveiller la propreté des eaux de plage, a récemment attribué un *« pavillon noir »* à 118 communes littorales françaises (métropole et DOM-TOM) qui présentent toutes des eaux de baignade polluées. Pollution bactériologique, chimique, métaux lourds, nitrates, phosphates, hydrocarbures... Des communes prestigieuses comme Cannes, Saint-Tropez, Ramatuelle, Palavas-les-Flots, Granville, Etretat, Honfleur, Saint-Brieuc, Crozon, Saint-Pierre-de-Quiberon, Biarritz, Bidart, Les Sables-d'Olonne, Anglet sont ainsi épinglées.

■ **SANS-PAPIERS** : l'Eglise réformée de Paris demande un réexamen des dossiers des sans-papiers sous l'égide du médiateur de la République. Dans une lettre adressée au premier ministre, Lionel Jospin, elle se déclare prête à participer à la mise en place d'un *« comité de médiation »* pour réexaminer tous les dossiers des non-régularisés.



La délinquance s'étend aux franges agricoles des grandes villes

Vols, vandalisme... Autour des agglomérations d'Ile-de-France, d'Alsace, de Rhône-Alpes ou du Nord-Pas-de-Calais, maraîchers et céréaliers sont confrontés à l'éclosion d'une violence qui suit la progression de l'urbanisation. Elus et exploitants appellent à l'aide

CE JOUR-LÀ, le 24 décembre 1996, veille de Noël, Roland Rigault, *quarante-quatre ans, maraîcher* à Herblay (Val-d'Oise), a pris sa plume. Dans une lettre adres-

REPORTAGE

Pour les gendarmes, « un vol de pommes, ce n'est pas important »

sée au président de la chambre d'agriculture d'Ile-de-France, il indique : *« Je vous adresse un essai de bilan chiffré pour l'année 1996 concernant les vols et saccages de récoltes dont je suis victime... »* Suit une liste détaillée de produits maraîchers et de matériels agricoles : *« Vol et saccage pomme de terre, 3 tonnes (charlottes) = 6 000 francs. Vol tomates : 300 kg × 6 F = 1 800 F. Vol melons : 200 kg × 8 F = 1 600 F. Vol salades : 150 caisses (sur 30 semaines) = 3 000 F. Destruction légumes par rodéos avec voitures volées : 7 900 F... »*

Roland Rigault, l'un des tout derniers maraîchers à exploiter une quarantaine d'hectares sur les 250 cultivés que compte la commune d'Herblay (22 135 habitants), à une vingtaine de minutes de la gare Saint-Lazare, poursuit son énumération avec le vol de son motoculteur (7 000 F), la destruction de ses clôtures et grillages, l'ouverture des vannes d'eau... Cela sur une parcelle enclavée dans les immeubles d'une cité HLM. Le maraîcher a renoncé à quantifier le *« temps passé pour les dépôts de plaintes et la réparation des dégâts »*. La violence, que l'on croyait réservée aux seules banlieues, aurait-elle ainsi gagné la campagne ? Ou plutôt les espaces dit « périurbains », ces franges et lisières urbaines, entre villes et campagnes, où vivent, selon l'Insee, 9 millions de Français et sur lesquelles se maintiennent des exploitations représentant 10 % de la surface agricole utile nationale (*Le Monde* des 26 février et 13 mai 1997) ? Ce phénomène sociologique nouveau, en tout cas, déborde la seule Ile-de France, pour toucher l'agriculture périurbaine proche des grandes cités.

ZONE « MAUDITE »

Syndicaliste agricole, Roland Rigault est sur le point de prendre *« la fuite »* sous d'autres cieux. Depuis que vols et déprédations gratuites ont commencé, il y a tout juste quatre, cinq ans, il *songe à s'éloigner d'une zone qu'il* qualifie de *« maudite »*, à quelques tours de roue de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Dans les années 80, sa commune comptait encore une vingtaine d'exploitations agricoles. Deux subsistent aujourd'hui, victimes du déclin des surfaces maraîchères qui contribuèrent, jusqu'aux années 60, à alimenter en produits frais les marchés des banlieues parisiennes aussi bien que les Halles de Baltard. C'était avant Rungis, avant les hypermarchés, avant les wagons-conteneurs frigorifiques, avant les importations de Hollande ou d'Espagne : une autre époque, celle des photographies d'un Robert Doisneau...

Exemplaire et désolante est la tournée que l'agriculteur « offre » au volant de sa fourgonnette. Sur des chemins troués de nids-de-poule, jouxtant des tombereaux d'immondices, des gravats, des décharges sauvages, voici qu'on arrive sur des surfaces céréalières, du maïs pour l'essentiel. Le spectacle ? Si l'on force le trait, c'est *celui d'une banlieue du tiers-monde*. Posées aux milieu des épis printaniers, noircies, rouillées, des dizaines de carcasses de voitures noircies, incendiées, ayant propagé le feu aux récoltes. Pour le commissaire de police d'Herblay, Marc Plas, pas l'ombre d'un doute, il s'agit de voitures volées : *« Jusqu'à neuf cents dans les bonnes années. Elles ont été désossées, loin des regards, lorsque le maïs est haut de plus de deux mètres. »* Ces véhicules servent aussi aux rodéos, pour le plaisir, dans les champs.

Jean-Pierre Léchalard, maire (PS) d'Herblay, juge que vols et actes de vandalisme sont bien souvent le fait des gens du voyage – 10 % environ de la population de sa ville, près de quatre cents caravanes – qui, au fil des ans, se sont sédentarisés sur la commune : une population précarisée, au fur et à mesure que déclinait son activité artisanale traditionnelle. Résultat ? La municipalité est visiblement désarmée. *« Nous sommes sans réels moyens techniques, légaux, financiers. Nous ne pouvons tout de même pas monter des gardes armées de nuit ! »*, s'exclame le maire.

La commune se dit dépassée par un autre phénomène, récent pour elle, celui de la cohabitation entre son agriculture traditionnelle et le *« stress foncier »* qu'elle subit. *« La tendance de fond,* explique M. Léchalard, *est l'avancée du front urbain parisien. Nos règlements d'urbanisme ne sont plus adaptés. »* Le préfet du Val-d'Oise, le conseil général ont bien été alertés de la situation par les syndicats agricoles et les élus. Des réunions ont eu lieu. *« Sans résultats probants »*, affirment les intéressés.

Plus au sud de l'Ile-de-France, aux Alluets-le-Roi (Yvelines), Daniel Maingre, ce matin du 11 septembre 1997, crut qu'une *« tornade »* avait balayé les serres où il produit des fruits rouges, fraises et framboises. Des structures métalliques, du complexe et délicat système d'irrigation, il ne restait plus rien. *« Ça a été du massacre au 4 × 4 »*, dit-il aujourd'hui, photos à l'appui. Il estime avoir subi une perte de 300 à 400 plateaux de framboises, sans compter la remise en état de ses serres. De fait, l'enquête de gendarmerie devait confirmer son impression : le 4 × 4 qui s'était *« engouffré »* sous les tunnels avait été volé la veille à Plaisir.

Depuis, Daniel Maingre, également arboriculteur, a renoncé à exploiter les arbres fruitiers qu'il possède, notamment aux Mureaux, commune où dominent grands ensembles et quartiers qualifiés de *« sensibles »*. De fait, il s'agit de l'une des principales poches de pauvreté du département.

« VANDALISME PUR ET DUR »

Origine de ces actes ? *« Inexplicables. Vandalisme pur et dur, totalement gratuit. Des actes impensables il y a tout juste deux ou trois ans,* estime Daniel Maingre. *Ma famille et moi-même vivons dans un climat constant d'insécurité psychologique. Que faire quand des bandes de jeunes – et ils le sont de plus en plus – pénètrent en plein jour dans nos exploitations, considérant qu'ils sont chez eux chez nous ? Et que, visiblement, ils ne font plus aucune différence entre les cités où ils habitent et la campagne ? »*

Toujours dans les Yvelines, M. Mercier est, lui, maraîcher et président de la section fruitière de l'Union des producteurs de fruits et légumes d'Ile-de-France. Son exploitation, à Chambourcy, est à quelques kilomètres de Chanteloup-les-Vignes, autre cité connue pour les très graves difficultés sociales qu'elle connaît. L'exploitant dit être victime de vols organisés. Des caisses entières de pommes se sont envolées nuitamment, après que les fruits ont été cueillis. *« Nous avons quasiment renoncé à déposer des plaintes. Gendarmes et policiers rigolent ! Pour eux, un vol de pommes, ce n'est pas important. »* Les gardes champêtres ? Innocente, la question fait sourire. Ils n'existent plus depuis longtemps, dit-il, remplacés par des « appariteurs » ne *« sortant pas de leur mairies »*.

Jean Menanteau

Fruits, légumes et fleurs

Selon l'étude la plus récente (1994) faite par le ministère de l'agriculture et la Société d'études géographiques, économiques et sociologiques (Segesa), ce qu'il est convenu d'appeler l'agriculture périurbaine occupe trois millions d'hectares, soit 10 % de la surface agricole utile française. Elle faisait vivre en 1990, près de 400 000 personnes et fournissait 12 % de la production agricole. Mais ces producteurs ne représentent plus, en moyenne, que 3,3 % de la population périurbaine aux franges des grandes agglomérations.

Essentiellement *maraîchère, arboricole et horticole, cette agriculture* explique que les communes urbaines totalisent plus de 60 % des superficies en légumes frais de plein air et sous abris, ravitaillant le plus souvent en vente directe des marchés de proximité.

La liste des « calamités » urbaines s'allonge

ATTESTÉ PAR la longue liste des doléances des exploitants, le phénomène sociologique que représentent *les vols de récoltes* – et surtout les déprédations et actes de vandalisme gratuits – est paradoxalement très peu connu. Le laboratoire d'économie et de sociologie rurales de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) dit ne pas avoir fait d'études approfondies sur le sujet. Les services de gendarmerie que nous avons interrogés déclarent avoir conscience qu'il existe bien des *« zones à problèmes »*, mais qu'il est extrêmement difficile de *« communiquer »* sur ce sujet, tant les faits sont ponctuels et surtout très localisés. De leur côté, les agriculteurs *concernés renoncent en général* à toute action en justice, affirmant que, dans la majorité des cas, les dossiers sont classés sans suite. Les élus des communes se montrent *désarmés face à la progression de* l'urbanisation et la spéculation foncière, et ce malgré l'existence de textes réglementaires et nombreux schémas d'urbanisme selon eux difficilement applicables localement.

Mis à part quelques chercheurs *isolés, géographes et universitaires*, qui depuis peu s'interrogent sur la relation ville-campagne – deux mondes qui s'interpénètrent de plus en plus mais s'ignorent socialement et culturellement –, seule la petite équipe du département périurbain de la Bergerie nationale de Rambouillet, bien que démunie de données globales, réfléchit au sujet. *« Il existe une acculturation totale des jeunes urbains par rapport à la terre,* constate Jean-Raymond Cohen, directeur du département créé en 1994. *L'ampleur des déprédations et de la nuisance urbaine dépend de la distance de l'exploitation à la ville et de l'importance de celle-ci. »*

VOL SOUVENT ORGANISÉ

Il apparaît évident qu'il ne s'agit *plus de traditionnelle maraude de* quelques pommes, poires ou salades mais bien de vol, souvent organisé, sans que l'on puisse apprécier s'il s'agit d'autoconsommation ou d'une économie parallèle et souterraine. Ce phénomène nouveau se produit aux franges des *banlieues, parmi les plus précarisées*. En Ile-de-France, ce sont les exploitants qui jouxtent les quartiers en difficulté, où le taux de chômage est le plus élevé, qui sont *les plus touchés. Les* syndicats d'agriculteurs font remarquer que dans les plans ou « pactes » successifs qu'élaborent les gouvernements en faveur des villes (comme celui qu'a annoncé Lionel Jospin mardi 30 juin), sont toujours énumérées des mesures en faveur des entreprises mais jamais des dispositions en direction des « entreprises » agricoles des zones périurbaines, pourtant concernées. Il est *vrai que le nombre d'exploitations* maraîchères ou arboricoles, dans les vallées ou sur les coteaux, est en chute libre depuis quinze ans. On assiste même à des *phénomènes de « déprise » agricole*, comme dans les zones les plus pauvres du Massif central. A titre d'exemple, le conseil municipal d'Orgeval (Yvelines) constatait dans une délibération récente *« l'abandon de dizaines d'hectares dont la commune ne saurait supporter le coût d'entretien »* et réclamait aux pouvoirs publics des aides spécifiques *« afin de surmonter le handicap de la périurbanité, notamment par la création d'un fonds de calamités »* urbaines.

Le phénomène constaté en Ile-de-France se retrouve aux abords des grandes agglomérations de province (Lyon, Strasbourg, Lille), mais il est quasi inconnu dans d'autres régions plus équilibrées comme le Val-de-Loire, par exemple, préservé jusqu'à maintenant par les grands ensembles d'habitation. Une zone, d'Orléans à Chinon, que les aménageurs, dans *les années 70, avaient d'ailleurs* appelée la « métropole-jardin ».

J. M.

« Pause fiscale » dans les départements en 1998

SELON les chiffres rendus publics mardi 30 juin par l'Assemblée des présidents des conseils généraux de France (APCG), les départements ont opté pour une *« pause fiscale »* en limitant la progression des taux d'imposition, dans leurs budgets primitifs de 1998, à une hausse d'environ 1 % en moyenne. Les départements se joignent ainsi à une *tendance* observée dans les grandes villes et les régions. Comme les autres collectivités locales, les assemblées départementales profitent de l'augmentation des bases d'imposition, c'est-à-dire de l'amélioration de la conjoncture. Selon l'APCG, les départements, qui disposeront de 185 milliards de francs de recettes courantes, devraient augmenter de 2,6 % leurs dépenses courantes par rapport à 1997. Avec 3,6 % de hausse, ce sont les dépenses de gestion qui vont enregistrer la plus forte progression, en raison de l'augmentation des frais de personnel et de l'action sociale.

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE** : une usine *d'épuration des eaux usées* vient d'être mise en service à Colombes (Hauts-de-Seine). D'un coût de 8 millions de francs, elle pourra traiter quotidiennement *240 000 m^3 d'eaux* usées de la Seine par temps sec et pourra quadrupler sa capacité de traitement par temps de pluie (soit 8 % du volume d'eaux produites dans la région parisienne). Il s'agit de la quatrième usine d'épuration du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne.

■ **PICARDIE : le doyen des maires de France est décédé**, mardi 30 juin, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. Louis Philipon, agriculteur, père de dix enfants, était premier magistrat de la commune de Juvigny, 285 habitants, près de Soissons (Aisne), depuis 1929. Né le 16 juillet 1900, Louis Philipon avait été réélu le 11 mai 1995 à Juvigny pour son douzième mandat. Cette victoire avait fait de lui le doyen des maires de France. Il succédait ainsi au *Corse Henri Leschi, qui ne se représentait pas.*

De Dunkerque aux Pyrénées, la Méridienne verte fleurira en 2000

EN 1799, la République choisissait le Méridien de Paris comme référence pour le compte du temps et la mesure de l'espace, puisqu'il a permis d'établir le mètre étalon. Cette ligne imaginaire traverse la France de Dunkerque à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales). L'architecte Paul Chemetov propose aujourd'hui de matérialiser cette ligne par une rangée *d'arbres d'essences séculaires* (chênes, châtaigniers, charmes, oliviers...), de la mer du Nord à la Méditerranée, et éventuellement jusqu'à Barcelone, à l'occasion de *l'entrée dans le nouveau millénaire.*



La Méridienne verte, ligne arborée suivant le tracé du Méridien de Paris, traversera 8 régions, 20 départements et 336 communes.

De 1790 à 1798, les astronomes Jean-Baptiste Delambre et Pierre Méchain entreprirent d'établir un étalon universel dédié *« à tous les hommes et à tous les temps ». En effet*, sous l'Ancien Régime, la France ne disposait pas d'unité de mesure commune pour le temps et l'espace. Les deux savants partirent en mission en 1792. *Ils arpentèrent plaines*, collines et montagnes, de Dunkerque à Barcelone, afin de déterminer la quarante millionième partie du méridien terrestre. Ce qui ne devait être qu'une entreprise scientifique complexe devint rapidement *une véritable épopée sous la Révolution* française, les deux hommes étant tour à tour destitués, emprisonnés, en proie aux difficultés matérielles... Il leur fallut plus de sept ans pour mener à bien cette aventure.

Le projet de Paul Chemetov consiste à planter des milliers d'arbres tout au long du Méridien de Paris, de Dunkerque aux *Pyrénées. Il a été proposé* à la Catalogne espagnole de s'associer à cette initiative pour la prolonger *jusqu'à Barcelone. La Méridienne verte traversera 8* régions, 20 départements et 336 communes dont Dunkerque, Amiens, Saint-Denis, Paris, Bourges et Carcassonne. La Mission pour la célébration de l'an 2000 estime entre 10 000 et 50 000 le nombre d'arbres qui devraient être plantés, isolés ou groupés, pour avoir une visibilité significative. Toutes les collectivités locales seront associées ; la densité des plantations dépendra de leur participation. Un chemin de grande randonnée serpentera autour de la Méridienne verte, tout au long de son parcours.

SEMIS DE COQUELICOTS

Pour l'an 2000 et pour la première feuillaison, le sculpteur paysager Jacques Leclercq-K. soulignera l'axe par des plantations à dominante rouge, notamment des semis de coquelicots *sur une largeur de trois* mètres. La Mission pour la célébration de l'an 2000 assure que ces plantations se feront en concertation avec les agriculteurs et que *toutes les précautions seront prises* pour qu'elles ne créent aucune nuisance aux cultures.

Le 14 juillet 2000, la Méridienne verte sera le cadre d'une chaîne de pique-nique, toutes les communes étant invitées à y participer. A l'issue *de ce déjeuner en plein air, un* immense spectacle aérien associera tous les types de véhicules et d'objets volants. Le soir, un gigantesque bal sera organisé dans toutes les communes traversées, couronné par des feux d'artifice. Le budget de l'opération (plantations et animations) s'élève à 50 millions de francs. La Mission affirme *disposer de la moitié du financement*, l'autre moitié devant être couverte par les collectivités.

Dominique Meunier

HORIZONS

ENQUÊTE

L'Etat face aux « baronnies » d'EDF

LUNDI 2 mars, au siège parisien d'EDF, rue de Monceau, le président de l'entreprise publique, Edmond Alphandéry, et son directeur général, Pierre Daurès réunissent quelques journalistes pour leur commenter le bilan de l'exercice 1997. *« Pierre vous voulez ajouter une précision »*, demandait tout sourire M. Alphandéry avant de céder la parole à son vis-à-vis. *« Si vous me permettez, président, je souhaiterais évoquer la situation au Brésil »*, lui répondait le directeur général, sur le même ton. Tout le déjeuner ne fut que compliments, égards et prévenance. *« Vous voyez, nous ne nous jetons pas la vaisselle à la figure »*, s'empressaient de confier avec satisfaction les deux protagonistes à leurs interlocuteurs.

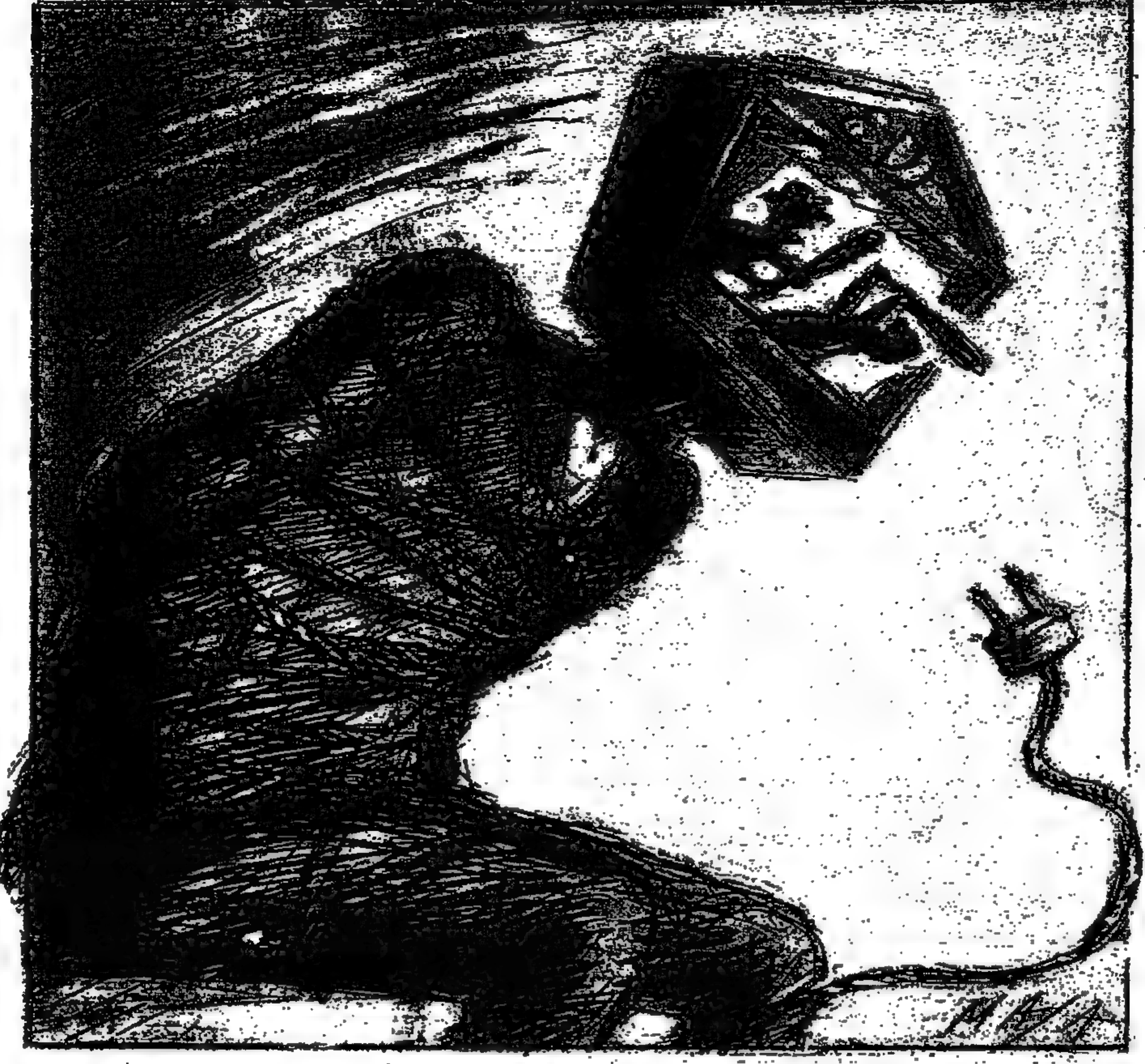
Le lendemain, les deux mêmes hommes tentaient de redonner cette image d'équipe soudée lors d'une vidéoconférence retransmise sur l'ensemble des sites d'EDF en France. Mais, pour cet entretien, ils refusèrent d'intervenir en direct, comme le veut la tradition, ne pouvant cette fois contenir leurs sentiments. Il avait fallu enregistrer séparément leurs interventions. Une fois encore, *l'entente de façade ne pouvait durer.*

Observateur d'abord surpris de cette guerre interne, avant d'être consterné par cette bataille tragicomique sans merci et enfin excédé par la paralysie de l'entreprise, le gouvernement est intervenu au milieu de juin, en obligeant les deux dirigeants à démissionner. Du jamais vu dans l'histoire d'EDF, et même dans celle d'une entreprise publique. Jamais, un ancien ministre n'avait provoqué un tel rejet public et officiel dans une entreprise, avec lettres, démarches, cabales et coups fourrés en cascades. Jamais, dans le décor de l'arrivée de la concurrence voulue par Bruxelles dès février 1999, avec la cohabitation Elysée-Matignon en arrière-plan, ne se seront affrontés avec tant de violence, les corps d'Etat, la politique et les ambitions des hommes. La double démission à l'EDF est une histoire française, une guerre de pouvoirs d'Etat à l'heure du marché.

Chez EDF, le président « parachuté » est considéré comme bon à assurer les missions de représentation, à voyager dans le monde entier et à inaugurer les centrales. Le travail sérieux et la pérennité de l'entreprise sont garantis par le directeur général. Si les deux hommmes d'entendent – ce qui *fut le cas jusqu'en 1992 – le système fonctionne.* En cas de divergences, malheur à celui qui veut déroger à cette répartition des tâches.

Comme son prédécesseur Gilles Ménage, l'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand, Edmond Alphandéry a voulu s'impliquer dans le management. Ne connaissant personne dans l'entreprise, cet universitaire, solitaire et ombrageux, va vite tomber dans les pièges qui lui sont tendus par les différentes « baronnies ». Dès *son arrivée en décembre 1995,* l'ancien ministre des finances d'Edouard Balladur est pris en charge par la direction générale qui lui envoie un émissaire pour lui présenter l'entreprise et jauger ses intentions. Le rôle est dévolu à Christian Nadal, qui assure le lien entre les deux étages, le quatrième où est installée la direction générale et le cinquième où siège la présidence. S'apercevant que le président ne veut pas être une potiche, et demande à être mis au courant de tout, la hiérarchie *ruse : elle l'inonde de dossiers et le* pousse très vite à prendre des décisions. L'objectif de la manœuvre est double : soit le président délègue, et la vie reprend son cours, soit il tranche seul et il ne peut alors compter sur personne pour défendre sa décision.

Deux mois après son arrivée, M. Alphandéry ne tarde pas à tomber dans l'une de ces embuscades. Depuis des années, EDF tente de construire une ligne haute tension pour alimenter l'Espagne et le Portugal. Elle doit traverser les Pyrénées et rencontre



La réforme, qui permettra au nouveau président, François Roussely, de choisir son directeur général, marque une révolution dans l'entreprise publique traditionnellement dirigée par des personnalités issues des grands corps ou du nucléaire

l'hostilité de la population. Pressé d'intervenir par la direction générale, qui met en avant ses amitiés politiques avec le premier ministre de l'époque, Alain Juppé, le patron d'EDF appelle Matignon. A sa stupéfaction, sa demande est vertement refusée. Enquête faite, son *appel tombait au plus mauvais* moment, et M. Alphandéry n'avait pas eu connaissance de tout le dossier...

CE jour marque un tournant. Le président Alphandéry n'a plus qu'une idée : reprendre tous les pouvoirs. Avec le cabinet Bossard, il concocte dans le plus grand secret une réorganisation consistant à évincer toute la direction générale. Le 10 septembre 1996, il convoque au petit matin les quatre principaux dirigeants – *François Ailleret, Pierre* Daurès, Jean-Michel Fauve et Emmanuel Hau – pour mettre un terme brutal à leur fonction. Mais le putsch, mal préparé, échoue. Les statuts de l'entreprise prévoient l'existence d'un directeur général que le président, tout président qu'il est, ne peut démettre. Un recours devant le tribunal administratif est même déposé par le directeur financier Emmanuel Hau. Furieux d'avoir été mis devant le fait accompli, le ministre de l'industrie, le RPR, Franck Borotra, oblige M. Alphandéry à faire machine arrière et lui impose comme numéro deux Pierre Daurès.

Le patron de l'entreprise sort affaibli de ce conflit et, à l'inverse, le système EDF renforcé. *« Le président ne commande plus que son ascenseur »*, dit-on dans les couloirs du siège... Une nouvelle fois, l'entreprise est parvenue à neutraliser un élément extérieur. Dès lors, la vie reprend. Les réunions hebdomadaires sont précédées d'un point informel où l'état-major arrête sa stratégie avant de rencontrer M. Alphandéry. Le président est soigneusement tenu à l'écart des grandes décisions. A la fin de l'année 1997, l'ancien ministre s'étonne de la froideur du patron de Siemens, Heinrich Von Pierer, avec qui il se targue d'entretenir les meilleures relations. *Quelques semaines plus tard, il apprend* indirectement les raisons de cette aigreur : la direction générale d'EDF a refusé d'associer le groupe allemand au programme de construction de centrales nucléaires en Chine. Estimant qu'il s'agissait d'un acte de gestion, personne n'a cru bon d'en avertir la présidence.

> « La noblesse, ce sont les ingénieurs ;
> le clergé, ce sont les économistes ; le tiers-état
> qui émerge comprend les commerçants,
> et les intouchables, ce sont les financiers »

Au printemps 1998, l'atmosphère devient irrespirable. Les relations sont si dégradées que chacun des camps, soupçonnant les pires intentions, passe son temps à épier l'autre. Le summum est atteint à la fin du mois de mars. Cinq directeurs, Pierre Carlier, Jacques Chauvin, Michel Francony, Jean-Louis Mathias et Christian Nadal, envoient une lettre au ministre de l'économie Dominique Strauss-Kahn affirmant que M. Daurès est victime d'une campagne de déstabilisation menée par l'entourage du président.

Des dossiers auraient été remis au *« Monde »* et le seraient peut-être à d'autres journaux. Pour appuyer cette démarche, une motion de soutien était signée par une soixantaine de dirigeants. Malgré les démentis du président d'EDF, rien n'y fait. L'entreprise n'est plus gouvernable.

Le conseil des ministres du 1er juillet, qui a porté François Roussely, haut fonctionnaire socialiste, à la tête de l'entreprise, n'a pas désigné de directeur général. Le nouveau président aura pour mission de choisir lui-même son numéro deux. Cette décision, *normale pour toute entreprise*, est une véritable révolution chez EDF, car elle remet en cause tout le fondement du système. Créée en 1946, Electricité de France a pour mission de participer à la reconstruction de la France en lui assurant la fourniture, le transport et la distribution d'électricité. L'entreprise excelle dans ses chantiers. La garantie d'emploi des salariés fait des envieux, la cogestion avec la CGT en fait une vitrine sociale. Pour conforter sa puissance, l'état-major multiplie les réseaux, politiques, francs-maçons, sociaux, scientifiques... délègue des représentants à l'Assemblée et dans les cabinets ministériels, et pèse de tout son poids sur les élus locaux. En 1973, suite au choc pétrolier, EDF choisit et fait adopter par la France le tout nucléaire pour assurer l'indépendance énergétique du pays. EDF bâtit les centrales (en surnombre) et accroît son emprise sur le territoire. Le nucléaire, avec ses dangers, est une affaire trop sérieuse pour être gérée par d'autres que des ingénieurs. Les grands corps d'Etat cautionnent, les X-mines promoteurs de l'atome ou les X-ponts, bâtisseurs de centrales, et renforcent la constitution d'un système qui vit et se développe par lui-même. EDF se conforte dans sa position d'état dans l'Etat

La dualité de fonction est donc essentielle pour maintenir son existence. Le gouvernement peut désigner son candidat pour la présidence de l'établissement public, *mais il doit impérativement porter* au poste de directeur général, un homme préalablement adoubé par l'entreprise. Le numéro deux se doit d'avoir fait sa carrière dans l'entreprise, avec un passage obligé dans le nucléaire. Pierre Daurès en est l'illustration type. Cet ingénieur des Ponts entré chez EDF en 1966, connaît tous les rouages et, surtout, a dirigé l'une des premières centrales, celle de Bugey, au milieu des années 70. Très charismatique, il bénéficie d'une forte légitimité auprès des salariés, ren*forcée par le soutien de Marcel* Boiteux, l'un des pères du programme électro-nucléaire français. A l'âge de soixante-seize ans, cet ancien directeur général et président d'EDF, entré dans l'entreprise en 1949, continue de venir régulièrement à son bureau pour recevoir et conseiller. Une onction indispensable pour qui voulait faire carrière...

La réforme en cours, qui s'apprête à supprimer la dyarchie, déstabilise totalement ce système. Les *« enfants de Boiteux »* ont beaucoup moins de chance de prendre en main le destin de l'entreprise. Le mouvement est d'autant plus fort que cette évolution intervient au moment d'un passage de témoin et de changement d'environnement. Les dirigeants qui ont participé à l'aventure du nucléaire approchent de la retraite et auront du mal à imposer leurs dauphins.

Le programme de construction des centrales est achevé, et la France doit s'ouvrir dès 1999 à la concurrence. Il ne suffira plus d'avoir fait l'X, puis carrière dans l'entreprise, pour espérer accéder aux commandes. Et ce d'autant plus qu'EDF devra totalement changer de culture, délaisser les ingénieurs et importer des commerciaux.

Déjà, l'électricien public ne peut plus imposer ses vues aux différents gouvernements. Pour l'avoir encore cru, M. Daurès, sur les conseils de son entourage, s'est refusé pendant plusieurs jours à remettre sa démission au secrétaire d'Etat, Christian Pierret qui le lui avait demandé. Il aura fallu un ordre ferme pour qu'il se démette *de ses fonctions de directeur général.*

Signe des temps, la situation est également différente dans le traitement des DEUX sortants. Le président sortant est considéré avec égards. Cohabitation oblige, l'ancien ministre centriste se voit offrir, d'un commun accord entre l'Elysée et Matignon, un poste à la présidence du conseil de surveillance de la CNP, le premier assureur-vie. En revanche, le numéro deux, pourtant réputé proche de la gauche, est traité sans égard par *les ministres socialistes. Il est vrai* que, étant un homme du sérail, il bénéficie de la sécurité de l'emploi.

DE ce conflit, l'encadrement sort démotivé, inquiet, mais soulagé qu'il soit enfin terminé. En revanche, l'essentiel des 116 500 salariés du groupe sont restés indifférents à cette bataille au sommet, continuant leur travail. Les syndicats, très implantés, se sont gardés d'ajouter de l'huile sur le feu. *« Nous ne nous intéressons pas aux questions d'hommes. Si nous avions voulu, nous aurions très bien pu profiter de la situation pour imposer nos revendications »*, reconnaît un syndicaliste.

A l'exception de la CFDT, qui a *pris fait et cause pour le directeur* général, lui reconnaissant une stratégie de manager, les autres organisations syndicales se sont tenues à l'écart de ce pugilat. La CGT, majoritaire avec 54 % des voix dans l'entreprise, a tenu à se démarquer de sa réputation de syndicat *« allié objectif du président »*, en refusant d'entrer dans la polémique. Partenaire historique de l'entreprise dès sa création, et acteur influent via la gestion des œuvres sociales, l'organisation syndicale a profité de la période agitée pour se donner une image de sérieux et de partenaire incontournable pour la future direction. En mars, en pleine guerre des chefs, les syndicats ont même poussé le luxe de réunir ensemble, malgré leurs di*vergences, cinq mille personnes à* La Villette pour débattre de l'avenir d'EDF et du service public avec l'ouverture du marché à la concurrence dès février 1999.

Pour les instances syndicales, le danger n'est pas interne mais externe. Profitant du limogeage des dirigeants, le gouvernement et l'administration pourraient être tentés de prendre en main les destinées de l'entreprise. Cette velléité d'*« étatisation »* combattue depuis 1946, interviendrait au pire moment.

Au *début de la décennie*, Paul Questiaux, inspecteur général d'EDF, avait découpé l'entreprise en quatre ordres : *« La noblesse, ce sont les ingénieurs ; le clergé, ce sont les économistes ; le tiers état qui émerge comprend les commerçants et les intouchables, ce sont les financiers »*. Dix ans plus tard, ce constat est encore d'actualité. Tout se passe comme si le temps était immuable. Or une page vient de se tourner avec l'émergence de la concurrence. C'est dire si le chemin à parcourir est long. François Roussely, le nouveau président d'EDF, devrait s'en rendre compte rapidement. Dès son arrivée rue de Monceau, jeudi 25 juin, il a été accueilli par Bernard Brun.

Cet ancien conseil en communication de Raymond Barre, amené dans l'entreprise par Edmond Alphandéry avant de se rallier rapidement à la direction générale, a été envoyé pour jouer les émissaires. Le même scénario employé pour *« tester »* ses prédécesseurs...

Dominique Gallois

Dessin : Maja

هكذا من الأصل

La réforme de l'ISF, nécessaire et urgente

Suite de la première page

Certes, les quelques milliards supplémentaires qu'elle peut rapporter ne suffiront pas à permettre le nécessaire rééquilibrage entre la fiscalité qui frappe le travail et celle qui épargne le capital financier.

Mais n'en minimisons ni le rendement ni la signification.

Il y a, de ce point de vue, du « symbole » à ce que la gauche augmente la *contribution* des très grandes fortunes à une solidarité nationale indispensable *envers* celles et ceux dont les difficultés se sont accrues à proportion et au rythme même du « gonflement » de ces fortunes.

Et il est tout autant « symbolique » que la gauche prenne les dispositions pour faire cesser le scandale de ces multimilliardaires *qui échappent* aujourd'hui, en toute légalité, au paiement de l'impôt. *Monsieur Seillière* et la droite l'ont bien compris, qui poussent des *cris d'orfraie devant une telle* perspective – au risque d'étaler un peu plus au grand jour l'extraordinaire et révoltant égoïsme des privilégiés.

En vérité, ce qui les inquiète, ce ne sont pas les quelques milliards soustraits à des fortunes colossales à un point que le commun des mortels a peine à imaginer. Ce qui les inquiète et les indigne, c'est la signification même de la réforme : une avancée vers une fiscalité plus équitable, une participation plus réelle des grands possédants à l'effort de solidarité nationale ; un signe fort d'exigence que la création de richesse soit davantage utile à la société – notamment pour *l'emploi – qu'à l'inflation des* grandes fortunes, des capitaux *financiers exigeant toujours plus de* reculs sociaux et de déréglementation pour mieux se rentabiliser.

Comment ne pas voir la puissance *des pressions qui s'exercent* sur la gauche pour qu'elle ne s'engage pas dans cette réforme ? Prendre toute la mesure de ces pressions, y compris le chantage exercé sur le gouvernement, sur le premier ministre, menacés d'un véritable sabotage des autres réformes qu'ils ont déjà engagées, est nécessaire.

L'obstacle est réel. C'est bien pourquoi je pense qu'il faut, pour le surmonter, faire appel à l'expression des Françaises et des Français – très majoritaires, je le souligne – qui souhaitent cette réforme. Ils l'attendent de la gauche parce *qu'elle est la gauche, avec ses valeurs* de justice sociale que sa majorité, son gouvernement se sont donné pour tâche de traduire en actes politiques concrets.

« Mais faut-il sacrifier l'efficacité économique au symbole ? », me dit-on parfois. Il n'est nullement question de cela. Je propose d'inclure les biens professionnels (pour 50 % de leur valeur) dans l'assiette de l'impôt. Pourquoi ? C'est parce qu'ils en sont exclus que certains arrivent à se soustraire à la contribution qu'ils doivent à la société. Ensuite, parce qu'il faut prendre la mesure de ceci : c'est souvent abu*sivement qu'on dénomme ces* biens *« outils de travail »*. Alors qu'il s'agit d'avoirs financiers utilisés non pour créer des richesses et des emplois, mais pour accélérer l'enrichissement de leurs possesseurs. *«Attention*, dit-on fort justement, *il y a un risque de frapper injustement des PME-PMI et de provoquer du même coup des pertes d'emplois. »* Eh bien, relevons ce défi ! Fixons un seuil permettant d'éviter que ces PME-PMI soient frappées. Pourquoi ne pas moduler le taux de l'impôt en favorisant les possesseurs d'entreprises qui créent des emplois et en pénalisant ceux qui font prioritairement des choix financiers spéculatifs ? Quant aux œuvres d'art, ce n'est pas, selon moi, leur possession qu'il faut taxer, mais les plus-values réalisées lors des transactions.

Le débat, la confrontation d'idées sur ces questions sont nécessaires. Menons-les avec, pour la gauche, la volonté de réussir cette réforme qui doit marquer un moment important de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique que les Français attendent d'elle.

Cela me conduit à une dernière remarque, concernant cette fois non plus l'impôt mais la gauche elle-même. Je ne me lasserai pas de répéter qu'elle est plurielle, et que cette pluralité ne réside pas dans la seule juxtaposition d'opinions et de propositions différentes au Parlement. *L'inédit de la gauche* « plurielle », de la majorité plurielle constituée voilà un an, c'est le travail commun, intégrant l'apport spécifique de chacune des composantes. Cela implique l'écoute mutuelle, la volonté partagée d'avancer ensemble pour qu'ensemble on détermine les orientations et le rythme du travail accompli.

Beaucoup plus qu'un symbole : un signal politique majeur

On ne saurait, en la matière, faire preuve du moindre angélisme. Cette façon inédite de faire vivre le pluralisme dans la majorité ne va jamais de soi. Il y faut une volonté politique déterminée, bannissant aussi bien les tentations de retour à des pratiques de domination – on sait comment elles conduisent à l'échec, quand bien même des sondages favorables pourraient pousser *à croire* qu'on peut *y* recourir sans risque – que celles des suren*chères – on sait combien elles sont* dangereuses et inefficaces, quand bien même elles s'appuient sur des attentes, voire sur de légitimes im*patiences*.

Mon objectif, celui des parlementaires communistes, celui du Parti communiste, c'est que la gauche réussisse, en répondant aux attentes et aux espoirs placés en elle par les Français. Quand nous proposons – ce sont les termes d'une pétition nationale que nous lançons – l'augmentation de l'impôt sur les grandes fortunes, un relèvement plus sensible du SMIC, une baisse de la TVA, un moratoire sur les plans sociaux, c'est avec le souci de contribuer à cette réussite. Cela implique *que cette volonté* constructive rencontre, en retour, une *volonté* d'écoute, de prise *en* compte afin de réaliser ensemble les avancées nécessaires et possibles.

Dans une telle conception, il ne saurait y avoir, à gauche, des « gagnants » ou des « perdants ». Le premier ministre n'a pas à se laisser imposer une telle mesure par telle ou telle des composantes de sa majorité. Pas plus que celles-ci n'ont à accepter de « s'aligner », par discipline majoritaire, sur des choix préétablis. Il s'agit de s'écouter, de discuter de propositions émises, avec comme critère *de discussion* leur faisabilité pour permettre de réussir la politique nouvelle sur laquelle nous nous sommes ensemble engagés.

C'est dans cet esprit que nous travaillons actuellement, notamment à propos de la réforme de l'impôt sur les grandes fortunes, que je considère, on l'aura compris, comme beaucoup plus qu'un symbole : un signal politique majeur.

Robert Hue

Des inconvénients de la parité et des quotas

par Louis de Mesnard

MÊME s'il est hautement souhaitable de développer la participation des femmes à la politique, la parité sexuelle en politique (autant de femmes que d'hommes élus aux élections), tout comme la ségrégation sexuelle en politique (rien que des hommes élus comme cela était malheureusement pratiqué il n'y a pas si longtemps), ou toute forme intermédiaire correspondant peu ou prou à un système de quota dans un sens ou dans l'autre, est une forme inefficiente d'organisation politique (comme dans d'autres domaines : social, économique…). Il ne s'agit pas de dire que les femmes doivent être écartées de la vie politique, mais au contraire qu'elles doivent y être pleinement intégrées sans recourir à des *formes plus ou moins intenses de « discrimination positive »*.

Pour faire comprendre cette idée, il faut certes faire quelques hypothèses un peu restrictives. Supposons que le système électoral vise à représenter la nation tout entière et non une fraction de celle-ci (car on conçoit que s'il s'agit de représenter les femmes, seules les femmes votent, de même que s'il s'agit de représenter les habitants d'un département, seuls ceux-ci votent). Supposons aussi qu'on puisse ordonner les individus par ordre de mérite, selon un critère unique. Supposons enfin que le système *électoral dans son ensemble* (désignation des candidats, campagne électorale, élections, etc.) constitue un filtre parfait, c'est-à-dire sélectionne les meilleurs individus. Alors, il vaut sans doute mieux ne pratiquer ni la ségrégation ni la parité et chercher d'autres solutions.

Voyons d'abord le cas de la ségrégation. Supposons qu'il y ait quatre cents postes à pourvoir. Si on ne retient que des hommes, tout en étant sûr que la première femme est moins bonne que le dernier homme retenu (le quatre centième), il n'y a évidemment pas de perte d'efficience. *Mais il suffira que la* première femme soit meilleure que le *quatre centième homme, c'est-à-dire* qu'une femme commence à s'intercaler parmi les *quatre cents* meilleurs hommes pour que la ségrégation soit *une forme d'organisation moins efficace* (et d'autant plus si la première femme est meilleure que le premier homme…) : cette femme n'est pas retenue bien qu'elle soit meilleure que le dernier homme retenu.

Comme il est évidemment très plausible que cela se produise, la ségrégation sera moins efficace ; et plus l'assemblée à garnir est vaste, plus la ségrégation risque d'être inefficiente parce que la meilleure femme a plus de chances de dépasser le quatre centième homme que le quarantième ou le quatorzième.

Le même raisonnement vaut pour d'autres formes de ségrégation, et vaut aussi au plan *microéconomique*, pour les recrutements d'une firme par exemple ; de même, certaines formes de scrutin comme le scrutin national par circonscription tombent sous le coup de la même critique parce qu'il correspond à une ségrégation, non pas hommes-femmes, mais contre ceux qui n'habitent pas dans la circonscription.

Figure 1. Ségrégation en faveur des hommes inefficiente : la première femme non retenue, est meilleure que le dernier homme retenu

Echelle de qualité — HOMMES — FEMMES

Figure 2. Parité inefficiente : la dernière femme retenue est moins bonne que le dernier homme retenu *(même si la première femme retenue est meilleure que le premier homme retenu)*

Echelle de qualité — HOMMES — FEMMES

Légende : ☐ RETENU ☒ NON RETENU

Ensuite, examinons le cas de la parité, qui est un cas particulier du système des quotas. On retient les deux cents meilleurs des hommes et les deux cents meilleures des femmes. Il n'y a pas de perte d'efficience si ces personnes avaient de toute façon été choisies *en* cas de *mélange*, c'est-à-dire si elles font toutes partie des *quatre cents meilleures personnes* du pays. Mais dès que la deux centième femme est moins bonne que le deux cent et unième homme, ou inversement, la parité est moins efficace, puisqu'on retient alors une femme qui est moins performante qu'un homme, ou inversement. Encore une fois, ce cas est plausible et donc, très généralement, la parité sera inefficace.

Tout se joue à la fin de la liste car, si la cinquantième femme est moins bonne que le deux centième homme, ce n'est pas grave du point de vue de l'efficience puisqu'ils sont tous les deux retenus pourvu que la *deux centième femme* soit meilleure que le deux cent et unième homme (et inversement). Enfin, si le raisonnement sur la ségrégation n'est qu'un cas particulier du raisonnement sur la parité, c'est davantage l'ampleur respective des quotas qui joue pour la parité que la taille d'ensemble de l'assemblée.

Alors, tant que l'on estime que les individus font partie de la même collectivité nationale, ce qui est évidemment le cas pour les hommes et les femmes, le système efficace est le mélange total de la population, sans quotas (ségrégation, parité, etc.) qui seul assure que les meil*leurs sont sélectionnés, quel que soit* leur sexe (voire leur couleur, leur reli*gion, etc., pour d'autres formes de sé*grégation ou de quotas).

Un engrenage dangereux : celui dans lequel les gens sont supposés penser en fonction de ce qu'ils sont

On objectera que le mérite des individus n'est pas unidimensionnel, qu'il ne peut se mesurer par un indicateur unique, sachant que les résultats très simples présentés ci-dessus sont dépendants de cette hypothèse : dès que deux critères ou davantage sont considérés, les choses sont nettement plus compliquées. On objectera aussi que l'efficience n'est pas tout, qu'elle n'est qu'une loi à laquelle on peut toujours déroger, ce qui est vrai (d'autant qu'entre une situation efficiente et une situation inefficiente, la différence peut être minime), mais il faut avoir à l'esprit ce qu'il en coûte en termes de sous-efficience.

On retrouve là le débat fondamental qui existe entre efficience et égalité de traitement des individus (avec la figure éminente du philosophe américain John Rawls, qui propose le *maximin*, c'est-à-dire : donner le plus possible aux plus défavorisés mais sans déroger à l'efficience lorsque l'égalité n'est pas possible). Cette discussion intervient aussi dans bien d'autres domaines que la politique : l'enseignement (cf. la suppression des quotas en faveur des minorités dans les universités des Etats-Unis) ou la répartition des revenus.

De même, la forme de scrutin, négligée ici, peut jouer un rôle : ce peut être la proportionnelle avec hommes et femmes alternés sur les listes de candidats, ce qui est le plus simple (sans discuter des mérites de cette forme de scrutin), ou un système de scrutin majoritaire avec double députation (un *homme et une femme) pour chaque cir*conscription, ou bien d'autres systèmes *(assez effrayants)* comme des listes de candidats et des corps électoraux séparés pour les hommes et les femmes.

Mais quoi qu'il en soit, avec la parité, on met le doigt dans un engrenage dangereux : celui dans lequel les gens sont supposés penser en fonction de ce qu'ils sont, c'est-à-dire dans lequel les gens sont élus en fonction de leur nature, hommes-femmes, mais aussi : catholiques, musulmans, protestants, israélites, athées, non-handicapés, *handicapés*, pauvres, riches, hétérosexuels, *homosexuels, transsexuels, etc., et non* en fonction de ce qu'ils pensent et veulent. C'est non gérable parce que combinatoire : avec l'exemple ci-dessus, il faudrait 2×5×2×2×3=120 catégories de quotas ! En poussant un peu, il y aurait une catégorie par électeur, chacun étant unique : c'est la négation de la démocratie. Il ne s'agit en aucune manière d'une raillerie : une fois que le mouvement sera lancé, rien ne pourra arrêter les demandes pour de nouveaux types de quotas et on ne voit pas au nom de quoi on pourrait alors les rejeter.

La société française s'est débarrassée tardivement de la ségrégation sexuelle à la fin de la seconde guerre mondiale, ce qui était souhaitable au plan de la morale, de la politique mais *aussi de l'efficience (tout comme elle* a rejeté la ségrégation basée sur la re*ligion). Il serait dommage qu'un peu* plus d'un demi-siècle plus tard elle tombe dans une autre *forme d'ineffi*cience, pour un motif dont on peut par ailleurs comprendre et accepter les soubassements moraux et politiques.

Il faudrait aller vers des formes d'encouragement des femmes à pratiquer la politique autres que la parité. Il faudrait aussi que les femmes soient suffisamment convaincues pour voter pour des femmes de qualité, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

***Louis de Mesnard** est professeur à l'université de Bourgogne (Faculté des sciences économiques et de gestion).*

Maroc, ma patrie ! *par Abraham Serfaty*

LE 25 juin, la chambre administrative de la Cour suprême du royaume du Maroc a pu enfin (après six ans et demi) débattre de mon recours en abus de pouvoir, déposé en *mon nom par mon avocat*, Mᵉ Abderrahim Berrada, contre la mesure de bannissement décidée, le 13 septembre 1991, par le ministre de l'intérieur du Maroc, Driss Basri.

Contre toute attente, l'avocat général n'avait pas d'instructions du ministre de la justice du nouveau gouvernement, un juriste pourtant qualifié et désireux de réformer la justice marocaine. L'avocat général a suivi la vieille routine de cet appareil judiciaire qui consiste à se plier à celui qui détient la force, en l'espèce le ministre de l'intérieur, Driss Basri. Mais la Cour, après l'exposé de mon avocat qui a mis en pièces les conclusions de l'avocat général, a mis sa décision en délibéré pour le 16 juillet prochain. Rien n'est donc perdu, mais l'affaire n'en est pas moins grave.

Pour en comprendre la gravité, *au-delà de mon cas personnel*, il faut savoir que Driss Basri avait été maintenu dans ses fonctions, lors de la formation du nouveau gouvernement à la demande du roi, soucieux de ménager une transition dans le changement clairement placé, cependant, sous la direction du nouveau premier ministre, Abderrahman Youssoufi.

Driss Basri a maintenu un profil bas pendant deux mois, tout en s'accrochant illégalement à ses prérogatives de contrôle de l'urbanisme à Casablanca, Fès et Agadir. Au début du mois de juin, il a déclenché une offensive ouverte contre le gouvernement Youssoufi soit directement, à l'occasion de la visite au Maroc du secrétaire général d'Amnesty International, soit in*directement, par personnes interpo*sées. Derrière ses ambitions personnelles se trouvent les factions qui ne renoncent pas à perdre leurs privilèges et sont prêtes à mener le pays à la catastrophe pour les préserver.

Cette offensive explique une série d'attaques calomnieuses contre moi menées dans différents organes de presse. Le prétexte en est un article de moi paru en mai dans une revue espagnole et repris dans un journal libanais. J'y analysais les changements actuels au Maroc et mettais notamment en garde contre les dangers pour le Maroc de la gestion par Driss Basri de l'affaire saharienne. Je n'y proposais pourtant sur cette question rien de différent de ce que j'avais affirmé dans une in*terview publiée au début du mois de* février dans un hebdomadaire marocain de langue française, largement reprise alors par le quotidien en arabe dirigé par Abderrahman Youssoufi. La mauvaise foi de Driss Basri et de son entourage est bien connue ; le premier ministre s'est bien gardé de tomber dans ses pièges. D'autres n'ont pas su les éviter… Tels sont les faits. La conclu*sion sera rapide. Le 16 juillet* marquera peut-être le début de l'Etat de *droit au Maroc ou, au contraire*, la perpétuation de l'Etat de non-droit qui s'y était installé et dont Driss Basri a été le pilier principal depuis un quart de siècle.

Je souhaite de toutes mes forces que le 16 juillet marque, au-delà de mon cas personnel, une victoire de l'équipe Youssoufi. Mais si, par malheur, cette date en marquait l'échec, je déclare que rien ni personne ne pourra m'arracher ma patrie, ni de la tête, ni du corps. Elle demeurera, pour reprendre l'expression célèbre de Danton, attachée à mes semelles. Quoi qu'il m'en coûte. Je l'ai déjà prouvé.

***Abraham Serfaty** est un opposant marocain réfugié en France.*

AU COURRIER DU « MONDE »

RENOUVELER LE PERSONNEL POLITIQUE

Le débat actuel autour du cumul des mandats me semble rendre urgentes une réflexion et des décisions sur plusieurs points. Ne peut-on pas fixer un âge de la retraite pour les politiques : soixante ans, soixante-cinq ans, soixante-dix ans ? Qui peut croire qu'il n'y a pas de capacités qui diminuent avec l'âge ? Et pèse-t-on autant les décisions quand on sait que l'on n'aura pas à en vivre soi-même longtemps les conséquences ?

Pour éviter la campagne électorale quasi permanente, est-il impossible d'aligner la durée et le début de tous les mandats électoraux ? Pour la durée, la bonne longueur doit se situer quelque part entre quatre et sept ans. Pour réduire le clientélisme, ne peut-on faire élire les députés sur des listes nationales, en abandonnant la référence à une circonscription territoriale ? (…) Pour renouveler le personnel politique, ne peut-on faire en sorte qu'un citoyen qui travaille dans le secteur privé puisse retrouver son emploi précédent après un mandat politique ?

L'exemple d'autres pays permet de voir qu'il n'y a rien d'utopique dans mes propositions. C'est une toute petite contribution à la lutte contre la montée du fascisme en France, montée qui s'appuie notamment sur le manque de démocratie. Il serait quand même surprenant de retrouver les années 30 à l'issue des années 90. Surprenant mais, surtout, affligeant.

Lucien Recrosio
Nice (Alpes-Maritimes)

LA CITOYENNETÉ MONDIALE EN QUESTION

En 1948, l'idée de citoyenneté mondiale, symbolisée par le geste de Garry Davis, est popularisée par les médias; mais la guerre de Corée puis, en France, la guerre d'Algérie provoquent une coupure.

Néanmoins, un petit groupe de réflexion et de recherche resté actif élabore l'Appel des 13 (Lord Boyd Orr, Josué de Castro, Danilo Dolci, Shinzo Hamaï, J.-L. Hromadka, Alfred Kastler, Mᵐᵉ Nehru, Linus Pauling, l'abbé Pierre, Jean Rostand, Lord Bertrand Russell, Ivan Supek et Hans Thirring), diffusé en 1966.

Cahors fut la première ville « mondialisée » en 1949. Suivirent, en France, près de mille villes et communes et, hors de France, de nombreuses communautés. Cette pratique continue. Enfin, selon le vœu de l'Appel des 13, les « citoyens du monde » ont entrepris l'élection de délégués à un Congrès des peuples, tribune de l'opinion publique mondiale face aux Etats-nations. A ce jour, neuf élections transnationales ont appelé à voter quatre-vingt-dix mille habitants de la planète répartis dans cent vingt pays.

Ce Congrès des peuples, symbolique, se veut la préfiguration de ce que pourrait être une Assemblée mondiale des peuples capable de régler les grands problèmes de l'espèce humaine. Il a lancé une vingtaine de déclarations sur les grands problèmes.

Renée Marchand
Paris

هكذا من الأصل

La société française reste taraudée par le racisme

L'enquête annuelle de la Commission nationale consultative des droits de l'homme montre la diffusion du phénomène raciste en France. Un Français sur trois seulement rejette en bloc les thèses qui ont nourri le succès du Front national. En outre, le mouvement d'extrême droite est loin de rassembler tous ceux qui cèdent, peu ou prou, aux sirènes de la xénophobie. En dépit de cette exception française en Europe, les bases d'une mobilisation antiraciste existent. Les attitudes xénophobes ont reculé depuis une dizaine d'années et l'attachement aux valeurs de la générosité républicaine reste fort

« IL n'y a quand même pas 15 % de racistes en France ! » Que ne l'aura-t-on entendue, cette petite phrase, en forme de réassurance contre la progression du Front national. Et pourtant... Sur ce phénomène du racisme et de la xénophobie, tentons de voir comment *se situent les Français, à partir de la* dernière grande enquête annuelle, neuvième de la série, conduite par l'institut CSA pour le compte de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et le service d'information du gouvernement *(enquête réalisée du 24 novembre* au 6 décembre 1997 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 040 personnes).

Nous avons procédé à une analyse typologique, de façon à situer les Français les uns par rapport aux autres : *dans une typologie, les per*sonnes qui donnent les réponses les plus voisines sont regroupées entre elles, et elles sont distinguées de celles qui donnent les réponses les plus éloignées. L'ordinateur effectue ces classements de manière *purement mécanique. Il va donc de* soi que, si l'existence statistique de ces « types » est établie, leur appellation est de la seule responsabilité de l'auteur.

Les données CSA permettent de dégager trois « types » de Français, si l'on en met un de côté, composé de 9 % de citoyens, pour l'essentiel constitué de personnes qui (pressions contradictoires ou absence d'intérêt), ne se prononcent pas sur la plupart des questions qui leur sont posées.

Le premier type, qu'on appellera « raciste », comprend 18 % des électeurs. Ce sont des personnes qui se disent elles-mêmes *« plutôt racistes »*, et qui estiment massivement que, aujourd'hui en France, *on ne se sent plus chez soi comme* avant ; qu'il y a trop d'Arabes en France ; qu'il y a aussi trop de Noirs ; que de nombreux immigrés viennent en France uniquement pour bénéficier de la Sécurité sociale ; qu'il est peu ou pas nécessaire de lutter contre le racisme ; enfin, que la plupart des immigrés ont une culture et un mode de vie trop différents pour pouvoir s'intégrer en France. *Ce sont par ailleurs* des personnes qui ne refusent pas l'équation immigration = insécurité. Ce sont, en outre, des gens qui *se disent tout à fait ou plutôt d'ac*cord avec les idées défendues par Jean-Marie Le Pen. Insistons-y : il ne s'agit pas d'individus exprimant telle ou telle de ces opinions, mais de personnes qui adhèrent massivement, tout à la fois, à l'intégralité de ce corps de doctrine et de représentations : près d'un Français *sur cinq.*

LES ATTITUDES SELON LA PRÉFÉRENCE PARTISANE

en %	Racistes	Tentés par le racisme	Indifférents	Antiracistes
FRONT NATIONAL	82	15	3	0
RPR	23	54	7	16
UDF	19	46	13	22
ECOLOGISTES	14	39	7	40
PARTI SOCIALISTE	10	35	6	49
PARTI COMMUNISTE	12	29	7	52

Il faut tordre le cou à un stéréotype selon lequel l'antiracisme serait le privilège de ceux qui ne rencontrent jamais d'immigrés

Le deuxième type, composé de 40 % de Français, peut être baptisé de *« tenté par le racisme »*. Il est très proche du premier sur certains thèmes : le nombre d'Arabes et de Noirs en France, la justification *d'actes racistes par le comporte*ment des immigrés, le sentiment de ne plus reconnaître sa France... Mais il s'en distingue sur plusieurs points essentiels. Par exemple, on se dit seulement *« un peu »* ou *« pas très »* raciste, et l'on ne par*tage pas les idées de Jean-Marie Le Pen.*

Enfin, la troisième catégorie, composée de 33 % des électeurs, rejette en bloc les croyances adoptées par le premier : on peut le dénommer *« antiraciste »*.

L'analyse de ces trois groupes montre qu'ils se répartissent de manière équilibrée entre les deux sexes. La structure d'âge fait apparaître un antiracisme d'autant plus fort qu'on est jeune (47 % des moins de vingt-cinq ans sont clas*sés dans le type antiraciste*, 10 % parmi les racistes). Socialement, le racisme fait un peu plus recette parmi les agriculteurs, les commerçants et artisans, les retraités ; l'antiracisme recrute plus chez les cadres supérieurs et les professions salariées intermédiaires. Employés et ouvriers se répartissent entre les *trois types de manière proche des* moyennes nationales.

Mais les préférences politiques sont ici déterminantes (voir notre tableau et observer le 0 % de FN antiraciste !). L'échelle gauche/droite fonctionne à plein : les sym*pathisants de la gauche « plu*rielle » penchent nettement du côté de l'antiracisme, ceux de la droite modérée étant plus souvent tentés par le racisme. Le cas du Front national est singulier : tout se passe comme si ce parti jouait continûment un rôle d'intégrateur idéologique en faveur des idées racistes et xénophobes dans l'électorat.

LA RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS

Dans chacun des cas suivants, approuvez-vous la régularisation des sans-papiers ?

en %

	OUI	NON	SANS OPINION
CEUX QUI VIVENT EN FRANCE DEPUIS LONGTEMPS DE MANIÈRE STABLE	83	13	[illegible]
CEUX QUI ONT UN CONJOINT FRANÇAIS	78	16	[illegible]
CEUX QUI RISQUENT LEUR VIE S'ILS RETOURNENT DANS LEUR PAYS	72	19	[illegible]
CEUX QUI ONT DES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS NÉS EN FRANCE ET QUI Y VIVENT DEPUIS AU MOINS CINQ ANS	65	26	[illegible]
CEUX QUI ONT UN CONJOINT ÉTRANGER EN SITUATION RÉGULIÈRE	64	30	[illegible]

Sur le plan des principes, les Français souhaitent le renvoi des immigrés en situation irrégulière (à 67% contre 26%). Ils se prononcent pour la régularisation d'un petit nombre de sans-papiers (27% seulement pour 40 000 ou davantage). Mais, confrontés aux situations concrètes des personnes, la grandes majorité des interviewés se prononcent pour la régularisation. C'est le cas des électeurs de gauche, écologistes mais aussi UDF et RPR, la seule exception restant les sympathisants du Front national.

La société française est donc taraudée par le racisme et la xénophobie. Mais le Panthéon des valeurs de la générosité républicaine tient debout. Telle est la contradic*tion majeure révélée* par l'enquête d'opinion.

Les racines du racisme sont sociales et économiques. Près des trois quarts des Français sont persuadés que de nombreux immigrés ne viennent en France que pour profiter de la Sécurité sociale (73 %). Une majorité relative considère que les travailleurs immigrés représentent une charge (49 %) plutôt qu'un apport (39 %) pour l'économie. Le thème de la préférence nationale s'installe : un tiers déclare justifié qu'un chef d'entreprise embauche un Français de préférence à un Maghrébin semblant pourtant plus compétent.

Mais, en face de ces données inquiétantes, on constate qu'au niveau des principes les Français restent fermes sur de nombreuses valeurs d'accueil. Ainsi, ils disent aux sondeurs, à une forte majorité, qu'on juge aussi une démocratie à sa capacité à intégrer les étrangers (67 %), que les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française (68 %), et même que la présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel (54 %).

Au reste, trois signes forts, insuffisamment notés par les com*mentateurs, permettent de renfor*cer les espoirs raisonnables de la lutte antiraciste.

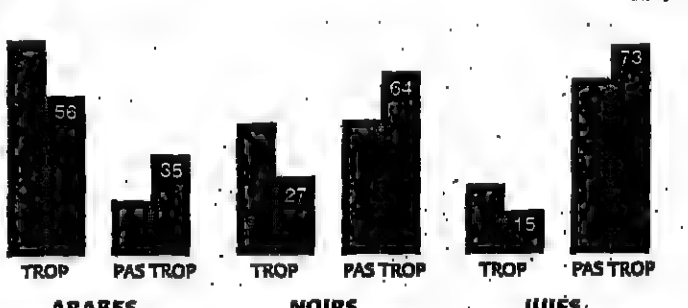
Même si les chiffres attestant le racisme et la xénophobie restent très élevés, ils sont souvent en nette baisse depuis quelques an*nées. De 1990 à 1997*, les gens sont moins nombreux à estimer qu'il y aurait en France trop d'Arabes (de 76 % on est passé à 56 %), trop de Noirs (de 46 % à 27 %), ou trop de juifs (de 24 % à 15 %). La proportion de personnes souhaitant qu'on cesse totalement d'accueillir des réfugiés est passée de 40 % à 24 %, l'acceptation du droit de vote municipal pour les étrangers de 35 % à 52 %. L'acceptation que des propos racistes puissent être diffusés par voie de presse est tombée de 47 % à 38 %. Après un pic, *dans* les années 1990-1992, l'opinion raciste et xénophobe, toujours présente, tend à marquer le pas. Sans doute les outrances du FN et la vigueur de la riposte des partis de l'arc-en-ciel démocratique ont-ils produit leurs *effets. La commission des* droits de l'homme relève, parallèlement, une diminution des actes de violence raciste, tels qu'ils sont recensés par la police.

En outre, il faut tordre le cou à un stéréotype selon lequel l'antira*cisme serait le privilège de ceux qui* ne rencontrent jamais d'immigrés, le racisme ordinaire étant plus naturel chez ceux qui côtoient quotidiennement des étrangers. Si nous observons les réponses des Français, en fonction du nombre *d'étrangers non européens vivant* dans leur commune de résidence, on s'aperçoit que les réponses les plus favorables aux immigrés, et les plus étrangères aux préventions racistes, se trouvent presque toujours chez ceux qui ont le plus fort taux *d'immigrés (plus de 10 % de la po*pulation). Un exemple parmi beaucoup d'autres au fil de l'enquête : 27 % des personnes vivant dans une commune sans population étrangère ne jugent pas grave qu'on refuse de louer un logement à un non-Européen ; la proportion tombe à 16 % dans les communes à *forte population étrangère.*

Enfin, les Français restent fondamentalement acquis au rôle intégrateur des institutions publiques et civiles de la République. Mieux encore, peut-être : plutôt que de l'action des institutions publiques, des médias et des intellectuels, près des trois quarts d'entre eux (73 %) pensent que la lutte contre le racisme devrait dépendre *« de l'action quotidienne de chacun d'entre nous »*.

LE RECUL, DEPUIS 1990, DE CERTAINS SENTIMENTS XÉNOPHOBES

Diriez-vous qu'en France aujourd'hui, il y a trop ou pas trop de...



Roland Cayrol *est directeur de recherche à la Fondation des sciences politiques et directeur de l'institut CSA.*

L'ethnocentrisme caractérise la moitié de la population

LES Français sont-ils racistes ? Il y a plusieurs manières de le vérifier. *La plus simple* consiste à leur poser directement la question, comme le font les instituts de sondage : *« Vous-même, vous arrive-t-il d'éprouver des sentiments racistes : très souvent, assez souvent, rarement ou jamais ? »* Cette façon *de faire postule toutefois que les* interviewés partagent la même définition du racisme et que, s'ils s'estiment racistes, ils le diront à l'enquêteur. Or les usages du terme sont aujourd'hui si multiples, la réprobation morale qui entoure le *mot si forte qu'on ne peut limiter* la mesure du phénomène à cette approche, même si elle permet une utile auto-évaluation.

D'où l'intérêt de recourir plutôt à des questions indirectes pour déterminer si quelqu'un est ou non « raciste », en partant d'une définition préalable du phénomène et de *ses dimensions* plutôt que de la laisser à l'appréciation des personnes interrogées. On entend ici le racisme comme l'*« ethnocentrisme »*, terme forgé par les anthropologues pour désigner l'attitude, observée dans toutes les sociétés, qui consiste à valoriser *son groupe d'appartenance* et à rejeter les *« autres »*. Dans une enquête menée entre les deux tours des élections législatives de 1997, auprès d'un échantillon national représentatif des électeurs inscrits (N = 3 010), une dizaine de ques*tions explore les perceptions de* la communauté nationale et de l'Europe, des immigrés, des musulmans, des Maghrébins, des « races », etc.

Les réponses sont contrastées. *Si* moins d'un cinquième de l'échan*tillon croit en l'inégalité des races* humaines, les trois cinquièmes jugent le nombre d'immigrés excessif, et le port du « foulard islamique » à l'école fait l'objet d'un rejet quasi unanime (88 %). Mais, lorsqu'on croise ces réponses, elles sont fortement corrélées entre elles, et cinq le sont plus que toutes les autres. Ceux qui estiment *qu'il y* a *« des races moins douées que d'autres »* sont aussi nettement plus nombreux à se définir comme *« seulement français »*, à l'exclusion de tout sentiment européen, à douter que les Maghrébins seront un jour *« des Français comme les autres »*, à ne plus se sentir *« chez soi comme avant »* et à trouver qu'il y a *« trop d'immigrés »*.

On trouve une proportion d'« ethnocentristes » supérieure de dix points à celle des « racistes » autodéclarés

On calcule le score de chaque interviewé en fonction de l'intensité et de l'orientation de ses réponses. Selon qu'il sera « tout à fait », « plutôt », « plutôt pas » ou « pas du tout d'accord » avec l'opinion en question, il recevra la note trois, deux, un ou zéro. Son score global sera la somme des notes obtenues aux cinq questions, variant de 0 pour ceux qui donnent toujours la réponse la plus anti-ethnocentriste à 14 pour ceux qui donnent toujours la plus ethnocentriste. En définitive, un Français sur deux peut être considéré comme « ethnocentriste » (note supérieure à 6, qui est la moyenne de l'échantillon) et un peu moins d'un sur cinq (18 % exactement) « très ethnocentriste » (note égale ou supérieure à 10).

Avec cette méthode indirecte, on trouve une proportion d'« ethnocentristes » supérieure de dix points à celle des « racistes » autodéclarés puisque, selon le CSA par exemple, environ 40 % des personnes interrogées s'autodéfinissent comme « plutôt » ou « un peu racistes ». L'écart se creuse chez les sympathisants du Front national, pourtant plus enclins que les autres électeurs à s'afficher comme tels (81 % de racistes autodéclarés, 95 % d'ethnocentristes).

Peut-on se fier à ces chiffres ? On assiste aux Etats-Unis à une remise en cause des sondages, critiquant leur incapacité à saisir, notamment, le racisme des couches cultivées *(lire page 15)*. Pour corriger ce biais possible, on peut recourir à des techniques comme le « contre-argument », *où l'enquêteur prend le* contre-pied de l'opinion émise pour tester sa cohérence, ou bien la « manipulation de la source », présentant l'opinion comme avalisée par telle ou telle personnalité ou organisation politique, ou encore le « sondage délibératif », où les sujets reçoivent une documentation sur le thème de l'enquête et en débattent en petits groupes. Leur objectif est de rapprocher les conditions d'expression des opinions dans un sondage de celles de la vie réelle, en y réintroduisant le débat et le conflit. Elles ont aussi leurs limites, tant sur le plan méthodologique qu'éthique. Il serait pourtant intéressant de les tester en France.

Nonna Mayer *est directrice de recherche au CNRS - Cevipof (Centre d'étude de la vie politique française).*



COORDINATION
Gérard Courtois
Jérôme Jaffré

هكذا من الأصل

LE RACISME S'ÉTEND BIEN AU-DELÀ DE L'ÉLECTORAT DU FRONT NATIONAL

VOTE AUX LÉGISLATIVES DE 1997 — en % des suffrages exprimés

Éprouvent des sentiments racistes	Gauche + Verts	Divers + inclassables	Droite modérée	Front national
Souvent ou assez souvent	28	2	35	35
Rarement	46	5	43	6
Jamais		[illegible]		

Seul de tous les électorats, celui du Front national déclare éprouver en majorité des sentiments racistes « souvent » ou « assez souvent » : à 70 %, contre 29 % pour les électeurs de la droite modérée et 19 % pour ceux de la gauche. En revanche, compte tenu du fait que 30 % des interviewés déclarent de tels sentiments et du poids respectif des électorats, seul le tiers de ceux qui se déclarent racistes votent pour le parti de Jean-Marie Le Pen. Un autre tiers votent pour la droite modérée et près de 30 % pour la gauche ou les Verts. Il est donc à la fois vrai de dire que la majorité des lepénistes sont des racistes et vrai d'ajouter que la majorité des racistes votent pour un autre parti que le Front national. L'équation raciste = vote Front national est réductrice. Le racisme s'étend au-delà du FN et contamine d'autres fractions de l'électorat, ce qui rend possible de nouvelles progressions de l'extrême droite ou explique la tentation récurrente de reprendre ses thèmes.

La France est-elle le mouton noir de l'Europe ?

DES grands pays de l'Union européenne, la France est, de très loin, le pays qui compte la plus forte proportion de racistes déclarés *(voir graphique)*. Sur une échelle allant de 1 à 10 servant à évaluer son propre degré de racisme, 38 % des Français s'accordent une note comprise entre 5 et 10, contre environ 20 % en Allemagne, au Royaume-Uni et en Italie, 13 % seulement en Espagne. Elargi aux Quinze, le classement place la France en deuxième position des pays les plus racistes d'Europe, juste derrière la Belgique (45 %).

L'enquête réalisée au printemps 1997 dans le cadre des Eurobaromètres conduit donc à un constat apparemment accablant. En France, le racisme est assumé et il constitue un clivage profondément ancré dans la structure sociologique du pays. Il est revendiqué fortement par les interviewés de plus de quarante ans, par les milieux populaires ou indépendants, par les personnes à faible niveau d'études. Enfin, s'il culmine parmi les sondés qui se classent à l'extrême droite, il s'étend à la droite, voire au centre de l'échiquier politique. En Allemagne et en Italie, en revanche, il est à la fois beaucoup plus faible en niveau et assez étale dans sa distribution sociologique. Aucun clivage fort ne peut être observé, y compris selon le degré d'instruction – la seule exception étant le tropisme raciste de l'extrême droite allemande, mais qui ne s'étend pas à la droite.

Cette spécificité française retient d'autant plus l'attention que, hormis le petit Luxembourg, notre pays est celui des Quinze qui a connu le plus grand brassage de population. Un quart des Français d'aujourd'hui déclarent avoir un parent ou un grand-parent d'origine étrangère, contre 13 % des Anglais, 8 % des Allemands et 3 % des Italiens. Le contact amical avec des personnes appartenant à des « minorités », selon la terminologie de l'enquête, est très répandu en France. 61 % de nos compatriotes déclarent y avoir des amis, pourcentage comparable à celui de l'Angleterre (60 %) et très supérieur à celui qu'on observe en Allemagne (38 %) ou en Italie (31 %). Or ces deux éléments – une ascendance étrangère, un contact amical au moins au sein des minorités – constituent des vaccins efficaces contre le racisme.

Les interviewés qui présentent l'une au moins de ces deux caractéristiques sont beaucoup plus immunisés que les autres. Le taux de racisme déclaré tombe ainsi à 29 % parmi ceux qui ont une ascendance étrangère et à 24 % parmi ceux qui comptent au sein des « minorités » au moins un contact amical. Ce qui signifie que le racisme des Français de souche et, par surcroît, repliés sur eux-mêmes atteint des proportions exceptionnelles : dans cette catégorie (qui représente 31 % de la population de notre pays), 62 % des interviewés ont une note élevée de racisme déclaré.

Au vu de ces chiffres, la tentation est forte de stigmatiser l'opinion française. Mais il convient au préalable de vérifier si cette tendance se retrouve sur des critères plus précis : l'attachement ou non aux droits fondamentaux de la personne humaine (comme l'égalité devant la loi, le refus de toute discrimination, le droit de vivre avec sa famille, le droit d'asile, etc.), l'acceptation ou le rejet des minorités, enfin l'attitude à l'égard des immigrés non européens et le respect de leurs droits.

L'EXCEPTION FRANÇAISE EN EUROPE

% DE RACISTES DÉCLARÉS

Pays	%
France	38
Allemagne	23
Royaume-Uni	22
Italie	21
Espagne	13

Les interviewés ont apprécié leur propre degré de racisme sur une échelle de 1 (pas du tout raciste) à 10 (très raciste). On a regroupé les notes de 5 à 10 comme manifestation de racisme déclaré.

Sur les droits fondamentaux, les Français marquent un attachement comparable à celui des Allemands et des Anglais. Contrairement aux habitants de ces deux pays, ils acceptent même en majorité le principe du droit d'asile en cas de persécution politique (à 53 % contre 40 %). Concernant les minorités, en revanche, les Français ont une attitude de rejet plus fréquente, mais il se trouve presque autant d'Allemands pour juger que les minorités présentes sur leur territoire abusent des prestations sociales ou sont cause de l'insécurité. Et beaucoup d'Allemands (46 %), de Français (42 %) et d'Anglais (40 %) jugent dans des proportions voisines que les gens appartenant aux minorités sont en « trop grand nombre » sur leur territoire national.

La situation est plus compliquée que le simple résultat global d'une France raciste face à des voisins qui ne le seraient pas

Le plus étonnant cependant réside dans l'attitude à l'égard des immigrés non européens et le respect de leurs droits. Sur ce terrain-là, décisif on en conviendra, les Allemands et les Italiens apportent des réponses plus xénophobes que les Français, alors que les Anglais et les Espagnols se montrent beaucoup plus tolérants. 51 % des Italiens pensent qu'il faudrait renvoyer les immigrés légalement installés s'ils sont au chômage (contre 39 % des Allemands et 38 % des Français). La moitié des Allemands (50 %) pensent que les choses « iraient mieux » chez eux sans les immigrés, contre 47 % des Italiens et 44 % des Français. En revanche, seulement 32 % des Anglais et 23 % des Espagnols sont dans cette disposition d'esprit.

En fin de compte, le détail des réponses montre une situation plus compliquée que le simple résultat global d'une France raciste face à des voisins qui ne le seraient pas. Ce qui est grave dans l'Hexagone, c'est que la tentation raciste, quand elle existe, est avouée, revendiquée. Elle existe dans le débat public et fait l'objet d'un fort clivage politique, social et moral. Mais cette situation provoque en retour une mobilisation antiraciste, en particulier chez les jeunes et dans les couches cultivées de la population. Ce qui rend, dans les faits, difficile l'adoption de mesures anti-immigrés, comme on l'a vu ces dernières années.

En Allemagne et en Italie, comme d'ailleurs aussi en Autriche ou en Grèce, les tendances xénophobes existent mais le racisme avoué est refoulé, comme relevant sans doute de la mauvaise part de l'Histoire. Par rapport à la France, par exemple, les personnes âgées y sont beaucoup moins nombreuses à se proclamer racistes. Mais, sur les droits des minorités ou des immigrés, les réponses xénophobes sont très fréquentes. Et il faut relever que les jeunes ou les personnes à haut niveau d'instruction sont beaucoup plus nombreux qu'en France à les partager. Ce qui est grave, dans ces pays, c'est que la bonne conscience du non-racisme pourrait s'accompagner d'une faible mobilisation pour empêcher, un jour, toujours possible, l'adoption de mesures qui iraient à l'encontre des droits fondamentaux de la personne humaine.

Jérôme Jaffré *est directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop).*

Une approche expérimentale aux Etats-Unis

EN France comme aux Etats-Unis, des normes sociales contraignantes définissent ce qui se dit et ce qui ne se dit pas en public. Grâce aux techniques de sondage assisté par ordinateur, on a aujourd'hui les moyens d'aller plus loin que la réponse de « convention ». Des expérimentations sont possibles. Leur mise au point est complexe, mais leur logique est simple.

Aux Etats-Unis, par exemple, une large proportion de Blancs expriment aujourd'hui des attitudes positives à l'égard des Noirs. Il est légitime de se demander s'ils expriment leur sentiment réel. L'expérience de l'« excuse » permet de vérifier qui est sincère et qui ne l'est pas. Pour cela, prenons un échantillon représentatif de la population blanche américaine. Donnons-lui une excuse socialement acceptable de porter un jugement critique à l'égard des Noirs, et voyons combien saisissent l'occasion.

On peut évaluer de manière fiable dans quelle mesure des gens qui disent pourtant aimer les Noirs sont susceptibles de les juger négativement quand ils ont une bonne excuse pour le faire

Dans une des histoires proposées, deux hommes sont vus en train de marcher près d'une maison où la police sait qu'il y a un trafic de drogue. La police les fouille et trouve de la drogue. Question : cette fouille est-elle légitime ou non ? Puisque notre objectif est de trouver ce que les Blancs pensent des Noirs, à la moitié de l'échantillon il est dit que les suspects sont blancs et à l'autre moitié noirs. En outre, tantôt les deux hommes sont présentés comme polis et bien habillés, tantôt comme grossiers, sales et négligés.

La combinaison de ces divers paramètres est déterminée au hasard par l'ordinateur, et aucune des personnes interrogées ne sait qu'il existe d'autres variantes de l'histoire qui lui est proposée. Nous avons ainsi volontairement créé une situation où un Blanc qui n'aime pas les Noirs, mais ne veut pas le reconnaître de prime abord, a la possibilité de dire qu'il trouve la fouille légitime, non pas parce que les suspects sont noirs, mais parce que leur tenue et leur manière de parler suggèrent qu'ils pourraient être des utilisateurs de drogue.

En comparant les jugements émis selon que les suspects sont blancs ou noirs, on peut évaluer de manière fiable dans quelle mesure des gens qui disent pourtant aimer les Noirs sont susceptibles de les juger négativement quand ils ont une bonne excuse pour le faire. Or, justement, ils ne le font pas. L'expérience montre qu'ils traitent les suspects noirs exactement de la même manière que les blancs. La couleur de la peau n'est pas ce qui détermine leurs réponses.

Un autre exemple est celui de la « liste ». La moitié de l'échantillon reçoit une liste de sujets de mécontentement (nouvel impôt, pollution, etc.) et se voit poser la question suivante : « *Dites-moi combien de ces problèmes vous mettent en colère. Pas lesquels, juste combien.* » L'autre moitié de l'échantillon reçoit exactement les mêmes instructions, mais la liste contient un problème de plus : la « *discrimination positive* », politique très controversée aujourd'hui aux Etats-Unis qui consiste à appliquer un traitement préférentiel aux Noirs à l'embauche, dans l'accès à l'Université, etc.

Dans la première moitié de l'échantillon, on dénombre en moyenne un seul sujet de mécontentement. La proportion double quand on introduit la discrimination positive, tant chez ceux qui ressentent de la sympathie que de l'antipathie pour les Noirs, tant chez les démocrates que chez les républicains. Autrement dit, l'expérience met au jour le malaise qui existe aujourd'hui dans l'opinion publique blanche américaine à propos de la politique de discrimination positive, y compris chez ceux qui publiquement la soutiennent.

Aucune procédure de mesure n'est parfaite. Mais ces techniques ont le mérite de vérifier et de recouper les simples réponses déclaratives, quand il s'agit d'appréhender un phénomène aussi complexe que le racisme.

Paul M. Sniderman *est professeur à l'université de Stanford (Californie).*

Pour en savoir plus

- « *La Lutte contre le racisme* », rapport 1997 de la commission des droits de l'homme, La Documentation française, 1998, 480 p., 160 F. Le rapport présente à la fois les résultats détaillés de l'enquête CSA et l'état des manifestations de racisme ainsi que des cas recensés de discrimination à l'embauche. On compte ainsi, dans l'Hexagone, 52 actes de violence raciste recensés par la police en 1991, 36 en 1994, 9 en 1996 et 5 en 1997. Le nombre de menaces racistes enregistrées, après avoir progressé (318 en 1991, 480 en 1995), recule également : 112 en 1997.
- « La perception de l'autre », par Nonna Mayer, dans *Le Vote surprise*, sous la direction de Pascal Perrineau et Colette Ysmal, Presses de Sciences Po, 1998, 349 p., 178 F. L'auteur montre que le racisme n'est pas l'apanage des électeurs du Front national ni le seul facteur qui explique leur choix électoral. Si l'ethnocentrisme vient en tête, il est suivi de très près par trois autres dimensions : l'hostilité à la classe politique, l'adhésion au libéralisme économique et le refus de l'Europe.
- *Reaching Beyond Race*, de Edward G. Carmines et Paul M. Sniderman, Harvard University Press, à paraître prochainement, explore le débat sur la politique de la discrimination positive et conclut à son acceptation comme aide aux plus défavorisés et à son refus comme correction des inégalités entre Blancs et Noirs.
- *Le racisme*, de Pierre-André Taguieff, Flammarion, 128 p., 41 F, présente la diversité des doctrines et des pratiques racistes et pose aussi la question du fondement de la lutte contre le racisme et de son efficacité.
- *La France raciste*, sous la direction de Michel Wieviorka, Seuil, 394 p., 130 F. Cette plongée dans la France ordinaire à l'écoute de la parole raciste montre, derrière ce discours, la montée de l'exclusion et du chômage, la rupture du lien social. La destruction de la citoyenneté, en atomisant l'individu, renvoie trop souvent aux pires réflexes d'appartenance, plutôt qu'à des attitudes de solidarité.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Ouvrir le pré carré

LA France est sortie de son pré carré africain. Tel est le message qu'a voulu adresser le président de la République à l'occasion d'un voyage en Afrique australe qui vient de le conduire en Namibie, en Afrique du Sud, au Mozambique et en Angola. Ce fut une louable entreprise. Non pas que la France entende abandonner certains de ses plus vieux amis de l'Afrique francophone. Mais la tournée de Jacques Chirac illustre une double évolution. D'une part, responsables politiques et économiques français doivent accompagner un mouvement en cours sur le continent africain : la fin de la guerre froide et de l'apartheid font de l'Afrique du Sud et de l'Angola deux puissances régionales incontournables pour quiconque prétend s'intéresser à l'Afrique. D'autre part, la France a entrepris, en réformant son système de coopération, de « normaliser », au sens d'assainir, ses relations avec ses plus anciens partenaires africains ; grâce en soit rendue, en l'espèce, à Lionel Jospin, premier chef de gouvernement français à avoir, en ce domaine, accordé ses actes à ses paroles.

A vrai dire, les hommes d'affaires français avaient devancé les responsables politiques depuis quelque temps déjà, flairant en Afrique australe, comme ici et là en Afrique anglophone, nombre de marchés intéressants. *On ignore trop souvent* qu'un pays comme l'Ouganda, censé être à l'avant-poste de la pernicieuse influence anglo-saxonne en *Afrique*, attire, depuis pas mal de temps déjà, au moins autant les investisseurs français que la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), qui passe pour avoir été un pion important du pré carré français. Aujourd'hui, l'Afrique du Sud est le premier partenaire commercial de la France en Afrique subsaharienne, loin devant la Côte-d'Ivoire. Et, très vite, l'Angola devrait devenir l'un des premiers – sinon le premier – fournisseurs de pétrole de la France.

Il y a un décalage entre cette réalité et l'image d'une France crispée sur un petit espace que les Etats-Unis viendraient lui contester. A vrai dire, les budgets d'aide publique américains à l'Afrique ne cessent de stagner ou de diminuer. Et, jusqu'à preuve du contraire, pas plus la RDC que le Rwanda ne sont devenus terres de prédilection des investisseurs américains...

La politique africaine de la France prend du large – et de la maturité. Le recalibrage, à la baisse, de son dispositif militaire sur ce continent va dans ce sens. De même que la visite du président Chirac et la réforme de la coopération de M. Jospin. Un monde disparaît, celui de ces relations prétendument privilégiées avec une certaine Afrique, qui faisaient que tel ou tel chef d'Etat dit *« ami »*, au budget subventionné par la France, attribuait à une entreprise française, sur appel d'offres truqué, tel ou tel marché public, dont *une partie des bénéfices allait* revenir à Paris dans les caisses de tel ou tel parti politique... De ce monde-là, dit du pré carré, il n'y *a pas de nostalgie* à *avoir*.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

« Dix mille ans de vie au président Clinton ! »

QUELQUE CHOSE d'extraordinaire vient de se produire à Pékin. Pour la première fois, un hôte officiel, Bill Clinton, a dit aux tenants du trône tout l'espoir qu'on pouvait placer dans leur peuple pour peu qu'il se libère de leur tutelle, arc-boutée sur un dogme anachronique. Pour retrouver un message aussi fort face à une dictature de cet acabit, il faut remonter à la déclaration de François Mitterrand à Moscou en 1984. Lors d'un dîner officiel au Kremlin, le président français devait dire, le 21 juin 1984, à propos d'Andreï Sakharov : *« Toute entrave à la liberté pourrait remettre en cause les principes librement acceptés. C'est pourquoi nous parlons parfois des cas de personnes dont certaines atteignent une dimension symbolique. C'est comme cela qu'il faut comprendre l'émotion qui existe en Europe, et dans beaucoup d'autres endroits, pour ce qui touche à des citoyens de votre pays. Comme il peut en exister ailleurs, et comme il en existe. C'est le cas du professeur Sakharov, et de bien des inconnus qui, dans tous les pays du monde, peuvent se réclamer des accords d'Helsinki. »*

Les médias soviétiques, stupéfaits et muselés, n'en firent pas le moindre écho. Les dirigeants américains, eux, n'eurent jamais, à Moscou, de mots aussi durs face à l'ogre soviétique. Tout au plus se souvient-on de la déclaration de Ronald Reagan à Berlin, adressée au maître du Kremlin d'alors : *« Mister Gorbatchev, abattez ce mur ! »* Par contraste, on voit aujourd'hui Jiang Zemin, l'héritier en chef de Deng Xiaoping, prêter sa télévision à Clinton pour en appeler à la soif de liberté de la jeunesse chinoise, incarnant à ses yeux une *« prochaine génération de dirigeants »* pour le pays le plus peuplé du monde.

Cet épisode rompt avec deux siècles de tradition diplomatique occidentale durant lesquels tout visiteur venu de l'extérieur de l'empire du Milieu crut judicieux de s'agenouiller devant le « fils du Ciel » sous prétexte que celui-ci s'y attendait. La première et dernière exception à la règle *avait été* l'envoyé britannique Lord Macartney, qui s'était vu éconduit du Pékin des empereurs mandchous pour s'être refusé à se cogner le front à terre.

Pour ce qui concerne les seuls chefs de l'exécutif américain dans cette deuxième moitié du siècle, les Chinois s'étaient habitués à des courbettes à répétition : celles d'un Richard Nixon, élu de la droite bien rassie, s'extasiant devant la Grande Muraille (1972) ; ou d'un Jimmy Carter, inventeur de la *« diplomatie des droits de l'homme »* partout ailleurs qu'en Asie, apportant un brusque coup de frein à la démocratisation de Taïwan pour normaliser avec Pékin (1978), sans guère de considération pour le faible mouvement prodémocratique réémergeant en Chine même ; ou d'un George Bush, élu nourri dans la *gentry*, s'émerveillant des prouesses accomplies sous le ciel prolétarien post-maoïste (1989, juste avant Tiananmen). Pour ne rien dire de l'anticommuniste Reagan s'émerveillant des mêmes prodiges dès après son élection.

C'est dire si, à première vue, les prestations de Bill Clinton détonnent sur une *pratique* solidement établie. Pour autant, il ne faut probablement pas s'imaginer que les dirigeants chinois aient été considérablement surpris par ce ton nouveau de la part d'un visiteur de la Maison Blanche. Ils en avaient eu un avant-goût lors de la conférence internationale organisée par les Nations unies à propos de la condition de la femme en Chine, à l'été 1996. Hillary Clinton s'était alors livrée, également en direct à la télévision chinoise, à un plaidoyer énergique en faveur de la liberté individuelle, féminine principalement, mais non pas exclusivement.

En outre, même si des arrangements de dernière minute ont précédé les interventions de *M. Clinton* sur les ondes nationales, ce genre de manifestations d'intérêt diplomatique ne peut, à Pékin, se produire sans un minimum d'accord de principe sur leur contenu. M. Clinton n'a pas agi *ainsi sans avoir* prévenu auparavant ses hôtes.

CHOC DES IMAGES

Son adresse aux futures générations de gouvernants de la Chine n'en constitue pas moins une vibrante exhortation adressée à la fois aux détenteurs du pouvoir à Pékin et, dans une autre mesure, à l'opinion publique occidentale à s'investir sur l'avenir de ce pays, *plutôt qu'à demeurer* enfermés dans un passé douloureux : celui que symbolise encore, à juste titre, la répression de Tiananmen, paroxysme d'une violence d'Etat conçue comme mode de gouvernement.

De ce point de vue, il est hautement significatif que les dirigeants chinois aient permis que se produise pareil *« choc des images »* – celles de la télévision, qui ne sont pas sans rappeler l'usage qu'en fit Deng Xiaoping lui-même, à l'aube de son règne, pour démontrer aux Chinois, reportages à l'appui, à quel point le misérabilisme *« révolutionnaire »* les avait laissés en retard du développement économique mondial. Il n'est pas certain, pour autant, que Deng eût approuvé la prestation télévisée de M. Clinton, cette fois. Ses héritiers semblent avoir, de ce point de vue, quelque peu changé de règle de fonctionnement.

Il ne faut pas pour autant se faire d'illusions : les relations entre la Chine, telle qu'elle est encore dirigée, et l'Amérique – donc l'Occident – demeureront sujettes à des rechutes dues en partie aux tentations qu'éprouvera Pékin de recourir à la manière forte vis-à-vis de ses cerveaux rétifs. Or ceux-ci, ouverture aidant, sont dans tout le pays, contrairement à ce que suggérait l'assistance de l'université de Pékin donnant la répartie au président américain. En outre, il reste à voir ce que les Etats-Unis feraient vis-à-vis de Taïwan si, d'aventure, le continent était tenté par une épreuve de force à l'encontre de l'île avant que les jeunes esprits ne président à ses destinées.

« Naïf », comme l'ont jugé certains commentateurs, Bill Clinton le serait à coup sûr s'il s'imaginait produire, par ses seules phrases, une amélioration sensible et immédiate de la pensée libre en Chine. Mais il ne faut pas sous-estimer l'administration américaine, et une connaissance approfondie de certains aspects de la Chine qu'ont ses membres. Il suffit, pour en juger, de voir le prestige dont bénéficient les Etats-Unis auprès des jeunes Chinois de tous bords, sur le continent et ailleurs. Qui sait si de jeunes Chinois ne crieront pas finalement, d'ici quelques lustres, comme jadis leurs aïeuls à l'intention de Mao Zedong : *« Dix mille ans de vie au président Clinton ! »* En 1984, un François Mitterrand s'adressant à un système politique déjà dépassé était-il *« naïf »* ou simplement prévoyant ?

Francis Deron

White-spirit (3) *par Dominique Rondot*

ILY A 50 ANS, DANS Le Monde

Le quarantième congrès socialiste

LA CHRONIQUE des congrès socialistes, dont le quarantième s'est ouvert ce matin à Paris, est un peu celle des illusions perdues. En 1945, à Paris, on vivait en rêve un amour parfait avec l'UDSR, sans en recueillir les fruits attendus. En 1946, à Montrouge, une révolution de palais bouleversait la direction du parti, sans en modifier la politique. En 1947, à Lyon, une doctrine sévère de pur dirigisme était élaborée sans qu'on pût éviter quelques mois après le retour progressif au libéralisme économique...

Tant de déceptions n'ont pas cependant découragé les imaginations socialistes. La direction comme la politique du parti sont de nouveau mises en cause à travers des reproches mutuels et contradictoires. Que la volonté du dernier congrès ait été trahie, comme s'en est excusé M. Guy *Mollet et s'en étonne la gauche du* parti, que celui-ci ait en quelque sorte perdu son libre arbitre et que sa politique ait été déterminée par deux événements « imprévus » – la création du Kominform et le succès du RPF –, tout cela regarde l'histoire, alors que le nouveau congrès doit se préoccuper de l'avenir.

La crise du communisme international n'est pas sans incidence possible sur la politique intérieure. Dans la mesure où le Parti communiste montrera plus de faiblesse et inspirera moins de craintes on peut être assuré que le Parti socialiste, ayant plus d'espoirs de reconquérir une partie de la classe ouvrière, aura du même coup moins de raisons d'approuver une politique dont le souci d'ordre prévaut trop souvent, selon lui, sur celui de la justice.

Jacques Fauvet
(2 juillet 1948.)

Jacques Pilhan, un secret de famille

JACQUES PILHAN est mort, et *un assourdissant silence se fait* autour de sa disparition. Depuis l'annonce, dimanche 28 juin, du décès du consultant en image du chef de l'Etat, à l'âge de cinquante-quatre ans, d'un cancer du poumon, aucune voix n'a publiquement salué ou, simplement, évoqué sa mémoire.

Quelle est donc cette étrange loi du silence ? Quel est ce consensus implicite auquel souscrivent Jacques Chirac, Michel Rocard, Alain Juppé, Nicolas Sarkozy, pour ne citer qu'une poignée de ses plus célèbres « clients » ? Comment se fait-il que, à l'heure même où tombe le communiqué annonçant la mort de son conseiller, le président de la République, en voyage en Afrique australe, ne s'exprime que pour célébrer la qualification de la France en huitième de finale – *« Je suis le plus heureux des hommes »*, a-t-il dit. Oublié, Pilhan ? Effacé, comme un souvenir gênant ?

Bien sûr, il y a l'homme et son parcours. Conseiller de François Mitterrand pendant onze ans, invité de la table familiale à Latche, intime des dernières et des plus sombres heures du deuxième septennat, il a « trahi » en se mettant au service de Jacques Chirac. Les socialistes se taisent, il n'est plus de leur famille. Un seul a fait part de son émotion, mardi 30 juin, en répondant à une sollicitation de Jean-Pierre Elkabbach, au micro d'Europe 1. *« C'était un ami. C'est l'un des hommes les plus subtils que j'ai rencontrés de ma vie »*, a confié Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Ce n'est pas un hasard si la seule personne à s'être exprimée à gauche est plus mitterrandiste que socialiste. Ne raconte-t-on pas que François Mitterrand, justement, s'était montré plus épaté que froissé par le parcours de son conseiller : *« Ce Pilhan, quel culot, tout de même ! »*, confiait-il à Franz-Olivier Giesbert (*Le Vieil Homme et la mort*, Gallimard, 1996) quelques mois avant sa mort.

L'ENNEMI D'HIER

A droite, Jacques Pilhan était détesté. On peut mesurer et comprendre l'indignation des « compagnons », jeunes ou vieux, lorsque, tout juste élu à la présidence de la République, Jacques Chirac annonce officiellement qu'il s'attache les services du conseiller en communication de son prédécesseur à l'Elysée. Eux se sont battus pour cette élection présidentielle, ils ont partagé les moments les plus difficiles, la solitude, l'abandon, les trahisons. Et le voilà, lui, l'ennemi d'hier, le mauvais esprit qui semait quotidiennement des chausse-trapes sous les pas de Jacques Chirac pendant la première cohabitation, puis pendant toute la campagne présidentielle de 1988, élevé subitement au rang d'intime du président, moyennant, au passage, espèces sonnantes et trébuchantes sur le compte de la République.

Usurpation, illégitimité, offense à la morale politique, s'il en est une : publiquement ou, plus souvent, officieusement, l'indignation débordait. Les condoléances ne pouvaient donc pas venir, non plus, de ce côté-là.

On ne rend pas hommage aux mercenaires. Le parcours de Jacques Pilhan pourrait s'apparenter à celui de ces hommes-là. Ils partagent la vie et les secrets des dirigeants, les palais nationaux s'ouvrent pour eux, on achète cher leurs conseils, mais ils meurent sans un mot public de ceux qu'ils ont servis.

Ce silence pose une autre question. Ce serait donc cela, la communication politique, en 1998 : un secret de famille inavouable, une affaire strictement privée, qu'il faudrait dissimuler au dehors ? Tous les dirigeants politiques ont recours à des conseillers en image, beaucoup d'entre eux leur vouent une confiance aveugle, ne font rien, au mieux, sans leur avoir préalablement soumis leurs projets, attendent d'eux, au pis, qu'ils leur en fournissent clés en main.

La réalité est celle-là depuis les années 80, mais elle serait donc aussi mal assumée qu'un vice caché, qu'une consultation de cartomancienne ou de mage africain. Quelle ironie pour le théoricien de *« l'écriture médiatique »*, pour l'homme qui affichait son mépris à l'égard des autres conseillers en communication, volontiers ravalés au rang de marchands de savon ou d'étroits spécialistes *de la réclame* ! Ceux-là aussi d'ailleurs, concurrents ou anciens partenaires professionnels de Jacques Pilhan, pourtant habitués des plateaux et des tréteaux médiatiques, figurent aujourd'hui aux abonnés absents des commentaires. Quelle étrange leçon que celle de ce silence gêné, pour celui qui se prévalait, souvent avec suffisance, de puiser son savoir-faire dans les ressources de la psychanalyse, de la sociologie, de l'histoire ou de la philosophie !

« OMERTA »

Il y a peut-être encore une autre raison à cette « omerta » des hommes politiques. Jacques Pilhan, comme tous ceux qui exercent le même métier que lui, savait beaucoup de choses. De celles que l'on ne révèle qu'à son médecin ou à son confesseur : des doutes, des faiblesses, des fragilités, de la vulnérabilité, qui, surtout, ne doivent pas franchir la porte du cabinet ou du confessionnal. Evoquer la mémoire de Pilhan, c'est avouer implicitement tout cela. Alors on se tait, mais sans doute y aura-t-il beaucoup de monde à l'enterrement, entre gens qui partagent le même secret de famille.

Et puis, qui sait ? Peut-être que beaucoup de ceux que Jacques Pilhan a conseillés se sont demandé ce qu'il *convenait de faire et de dire en* cette occasion. Il n'était plus là pour le leur souffler.

Pascale Robert-Diard

هكذا من الأعمال

La réduction du temps de travail est votée. En l'an 2000, les 35 heures s'appliqueront à toutes les entreprises de plus de vingt salariés. D'ici là, c'est à vous, salariés, syndicalistes et chefs d'entreprise, de créer ensemble une nouvelle façon de travailler. Dès maintenant, les accords de réduction du temps de travail que vous pouvez négocier et conclure vont contribuer à améliorer la qualité de vie, à conforter la compétitivité des entreprises et à favoriser la création de nouveaux emplois. La réduction du temps de travail, c'est maintenant et c'est ensemble qu'il faut en parler.

35h

Du temps pour soi. Une chance pour l'emploi.

"AUTANT EN PARLER TOUT DE SUITE POUR TROUVER LES MEILLEURES SOLUTIONS."

"SI GAGNER DU TEMPS POUR SOI C'EST EN DONNER AUX AUTRES, C'EST PLUTÔT BIEN, NON ?"

Pour en savoir plus, informations : 0803 35 2000 (1,09 F/mn) ; 3615 emploi ; www.travail.gouv.fr

Ministère de l'emploi et de la solidarité

FINANCE Le gouvernement a choisi l'assureur mutualiste français Groupama pour privatiser l'assureur public GAN. La première mutuelle française a été préférée à la compagnie helvétique Swiss Life. ● GROUPAMA PAIERA 17,25 milliards de francs pour racheter la participation de 87,1 % détenue par l'Etat, ce qui valorise la compagnie à près de 20 milliards de francs. ● LES DEUX GROUPES réunis vont constituer le deuxième pôle généraliste d'assurance français, derrière AXA-UAP. ● GROUPAMA (héritière des mutuelles agricoles) s'engage à maintenir les emplois. Cette solution avait la préférence des syndicats. ● CETTE CESSION permettra à l'Etat de récupérer quasiment les aides d'environ 20 milliards qu'il a versées pour redresser la compagnie très déficitaire en raison de ses mauvais investissements dans l'immobilier et l'assurance au début des années 90.

Dernier assureur public, le GAN est cédé au mutualiste Groupama

Le gouvernement a choisi le groupe français de préférence à Swiss Life. Il met en avant trois avantages : le renforcement du secteur financier français, le prix offert et les garanties sociales

SANS SURPRISE. Le gouvernement a finalement choisi, mercredi 1er juillet, Groupama pour reprendre la compagnie d'assurances GAN, sur avis conforme de la commission des participations et des transferts, le préférant à Swiss Life. Le ministère de l'économie explique qu'il veut renforcer le secteur financier français et que cette solution *« favorise l'émergence d'un second pôle généraliste français »*, derrière AXA-UAP.

Les AGF étant passées sous pavillon de l'allemand Allianz, le GAN restait l'une des dernières compagnies indépendantes sur le marché français. GAN et Groupama réunis deviendront le quatrième assureur en France, derrière AXA, la CNP et les AGF, avec un chiffre d'affaires de 87,4 milliards de francs, dont 73,6 milliards en France.

Contrairement à la privatisation de la banque CIC, filiale du GAN, où un étranger (ABN-Amro), était en concurrence avec quatre français (BNP, CCF, Société générale et Crédit mutuel), un seul candidat français s'était présenté, Groupama (héritier des Assurances mutuelles agricoles), qui visait la place de deuxième assureur derrière le leader AXA.

Après avoir cédé le CIC au Crédit mutuel en avril, le ministère de l'économie règle un dossier qui marquera les annales du secteur financier français. L'assureur public se trouvait en effet *« dans une situation dramatique (...) en état de faillite virtuelle il y a moins d'un an »*, a rappelé, mercredi, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Les pertes cumulées de l'assureur public ont atteint quelque 40 milliards de francs, liées à *« une politique aventureuse menée dans l'immobilier »* et dans l'assurance.

GARANTIES MOINS ÉLEVÉES

« L'offre de Groupama était apparue la meilleure notamment sur le plan financier », a précisé le ministre de l'économie. Le prix payé par Groupama se situe à 17,25 milliards de francs pour reprendre la participation de 87,1 % du capital mise en vente par l'Etat, soit 19,8 milliards pour 100 %, somme supérieure de 25 % à la valeur d'actif net du GAN. Ce prix est très proche de celui proposé par Swiss Life (17,43 milliards), mais la différence se situe sur le niveau de garanties exigées. Groupama demande en effet des garanties de 2,9 milliards, soit 4 milliards de moins de ce qui était exigé par le groupe suisse. Ces garanties portent sur des cautions, des garanties générales et un montant spécifique lié à la cession de la filiale britannique GAN Life.

Première mutuelle d'assurance française, Groupama remporte la finale contre Swiss Life, après que la candidat américain General Electric Capital se soit retiré et que le groupement européen Eureko et l'américain AIG aient été éliminés au premier tour.

Une opération blanche

La privatisation du GAN est quasiment une opération blanche pour l'Etat. Celui-ci avait accordé au GAN une aide publique de 23 milliards de francs, ramenée à 20,5 milliards, et approuvée par la Commission européenne. A cela s'ajoute le montant des garanties pour risques insuffisamment provisionnés (assurance-vie, immobilier) qui devront sans doute versées être à Groupama.

En vendant le GAN, l'Etat encaisse 19,5 milliards de francs, plus des recettes fiscales liées aux plus-values, de 1,8 milliard. *« L'essentiel de l'aide d'Etat est désormais récupérée, ce qui fait de l'opération de soutien au GAN une opération financièrement satisfaisante »*, souligne M. Strauss-Kahn. Les pouvoirs publics se sont attachés à concilier *« la question patrimoniale et la dynamique industrielle et sociale »*, indique-t-on à Bercy.

Un nouveau leader français de l'assurance

en 1997 — en milliards de francs

	GAN	GROUPAMA
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DONT :	50,8	36,8
INTERNATIONAL	12,2	1,6
VIE FRANCE	25,3	7,5
NON VIE FRANCE	13,2	24
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	0,284	[illegible]
FONDS PROPRES	15,5	[illegible]
ACTIFS GÉRÉS	248,4	[illegible]

Devançant des critiques sur le choix d'un repreneur français, M. Strauss-Kahn s'est empressé de dire que la nationalité *« n'était pas le sujet (...) Un cahier des charges a précisé les critères sur lesquels les candidats seraient jugés, en toute équité et en toute transparence »*.

Le projet industriel de Groupama, *« fondamentalement différent de celui de Swiss Life »* – les deux étant de grande qualité, selon Bercy – se fonde sur la mise en place de synergies *« dans le respect de l'identité de chacun (...) doté des moyens de faire face à la concurrence, en particulier sur le marché très compétitif de l'assurance dommages »*.

Le rachat du GAN premettra à Groupama de diversifier sa clientèle vers les villes de plus de 100 000 habitants, secteur sur lequel il est aujourd'hui peu présent (*Le Monde* du 30 mai). Le cahier des charges prévoit le maintien des liens de bancassurance avec l'ancienne filiale bancaire CIC, ainsi que le maintien d'une participation minoritaire dans la banque. Par ailleurs, une offre publique de retrait sera déposée sur la société centrale du GAN, aujourd'hui cotée au Règlement mensuel. Il n'est pas exclu que Groupama cote l'assureur dans un second temps.

SURFACE FINANCIÈRE

Selon le ministre, ce projet *« renforce l'assise industrielle et la structure financière du GAN. 2 milliards de francs d'investissements sont prévus sur cinq ans pour dynamiser les réseaux du groupe »*. Groupama dispose pour ce faire d'une surface financière suffisante. Ses fonds propres dits *« libres »*, c'est-à-dire qui ne sont pas immobilisés dans des participations stratégiques et pas utilisés pour des activités d'assurance atteignent 20 milliards de francs. Le groupe, dirigé par Bernard Delas, se félicite également de n'avoir aucun endettement. Groupama estimait, fin mai, qu'une recapitalisation n'était pas forcément nécessaire au rachat du GAN. Pour redresser sa nouvelle filiale, il va renoncer à tout dividende pendant une période d'environ quatre ans.

En sus de la volonté de Bercy de consolider le secteur financier français, l'aspect social a beaucoup pesé dans le choix gouvernemental. Groupama qui était le favori des syndicats du GAN s'engage à *« maintenir sur cinq ans l'emploi au niveau qu'il aura atteint au terme du plan d'adaptation en cours »*. Groupama assure qu'il pourra même créer des emplois, *« à condition de miser sur la relance des réseaux traditionnels »*.

La décision gouvernementale confirme la faveur donnée au mutualisme après la cession du CIC au Crédit mutuel. Une faveur contestée par les compagnies privées classiques.

Pascale Santi

François Pinault rachète un quart de sa holding Artémis à l'Etat pour 4,1 milliards de francs

L'HOMME D'AFFAIRES François Pinault va racheter à l'Etat les actions Artémis, sa holding personnelle, placées sous séquestre par le tribunal de Commerce de Paris, pour 4,1 milliards de francs. Les titres – qui représentent un quart du capital d'Artémis – étaient au cœur d'un litige opposant M. Pinault à l'Etat depuis mai 1997. L'Etat touchera ce montant en quatre fois : un versement de 2 milliards en 1998 suivi de trois versements de 700 millions de 2001 à 2002, voire d'un complément de prix si Artémis venait à céder sa participation dans Pinault-Printemps-Redoute dans les six mois qui viennent, ce qui est toutefois peu probable. Acquis par le Crédit lyonnais puis transférés au Consortium de réalisation (CDR), la structure qui a récupéré les actifs sortis du bilan de la banque publique, ces titres avaient été mis en vente à l'automne 1996. Ils étaient alors évalués dans les comptes du CDR à 3,7 milliards de francs.

GOLDMAN SACHS INTÉRESSÉ

A l'époque, le CDR, pressé de céder sa participation par l'Elysée et par Bercy, avait accordé un droit de préemption à l'homme d'affaires proche de Jacques Chirac sur tout éventuel acquéreur. Il lui avait surtout ouvert la possibilité, si aucun repreneur ne se présentait, de racheter cette participation au prix de 1,5 milliard de francs (assortis d'un complément pouvant atteindre plusieurs centaines de millions).

Un contrat avait été signé donnant six mois au CDR pour trouver un investisseur intéressé par Artémis. Pendant cette période, la banque Goldman Sachs, chargée de cette recherche, avait présenté à M. Pinault Robert Bass, l'investisseur texan, qui cherche aujourd'hui à reprendre le Crédit foncier, aux côtés d'une filiale de General Motors. M. Bass était intéressé par les actifs d'une compagnie d'assurance-vie américaine que détient Artémis et était prêt à s'associer à l'homme d'affaires français. Ils n'avaient toutefois pas trouvé d'accord. *« M. Pinault n'a pas fait preuve de bonne volonté »*, dénonçait-on dans l'entourage du consortium. *« Ce que les Bass voulaient acheter n'était pas ce qu'il y avait à vendre »*, se défendait Artémis.

Faute d'acquéreur, M. Pinault avait presque gagné la partie fin mai 1997. C'était compter sans l'annonce de la dissolution de l'Assemblée, qui a fait surgir des remords dans l'entourage de Jean Arthuis, alors ministre de l'économie, et de la direction du Trésor. In extremis, ils ont annoncé à M. Pinault que l'EPFR, l'établissement public bailleur de fonds du CDR, se portait acquéreur des titres Artémis au prix de 3,7 milliards.

M. Pinault, estimant que le contrat de 1996 n'était pas respecté, a attaqué en justice. L'Etat a contre-attaqué. L'affaire s'est enlisée jusqu'à ce que, le 6 mai, la Cour d'appel de Paris nomme deux médiateurs, le juriste Pierre Drai et le financier Jean Prada (*Le Monde* du 9 mai). En moins de huit semaines, ils ont dessiné les contours d'un accord possible.

Ce dernier satisfait Bercy, car il permet au CDR de sortir avec une plus-value. La bataille juridique dont Bercy, le CDR et l'EPFR, présidé par Francis Lorentz, ont pris le risque, a porté ses fruits. Entre temps, Artémis a acquis la foncière Sefimeg et Christie's. La somme de ses actifs est évaluée à 50 milliards de francs, contre 24 milliards début 1997 !

« A elle seule, cette affaire justifie la réforme du CDR mise en œuvre en décembre, car elle montre les dommages qu'ont pu causer les interférences politiques dans la gestion du CDR », commente-t-on à Bercy. La politique de cession rapide d'actifs imposée au CDR était aussi en cause. Le CDR a donc été doté d'un conseil de surveillance présidé par Raymond Lévy, l'ancien pdg de Renault, et d'un directoire présidé par François Lemasson, qui doivent revoir la stratégie de gestion et de cession des actifs du CDR. Celle-ci ne sera présentée par M. Lévy qu'en septembre.

En attendant, le CDR a rendu publics ses résultats pour 1997. Sur les 186 milliards de francs d'actifs reçus lors de sa création, 60 % ont été sortis de son bilan. Il reste 74,2 milliards d'actifs à traiter en valeur d'acquisition.

BON SCORE

En 1997, le CDR a vendu ou recouvré 37,6 milliards de francs d'actifs et de créances. Au passage, 4,2 milliards de pertes ont été constatés. *« Cela correspond à un taux de récupération des actifs traités de 89 % »*, dit-on au CDR. Un bon score, lorsque l'on sait que la perte potentielle globale du CDR est estimée à 96,5 milliards. Il s'explique notamment par la hausse de la Bourse. Compte tenu des frais généraux, la perte de l'exercice s'élève à 5 milliards.

Sophie Fay

Les routiers découvrent une Europe sans frontières

DEPUIS mercredi 1er juillet, l'Europe du transport routier (6,5 millions d'emplois) est totalement déréglementée. Le dernier verrou, qui interdisait la pratique du cabotage, vient de sauter. Les transporteurs de l'Union européenne n'ont plus besoin d'autorisation spécifique pour charger et décharger des marchandises à l'intérieur d'un même pays. Sur sa route de Rotterdam à Barcelone, un transporteur hollandais ou espagnol pourra ainsi prendre une livraison à Paris à destination de Marseille. Il pourra aussi décider d'exercer son activité en totalité sur le marché français... en appliquant la réglementation du travail néerlandaise ou espagnole. Un marché potentiel énorme : 85 % du marché se concentre sur des trajets inférieurs à 150 kilomètres.

« Une fois de plus, en Europe, la déréglementation est allée plus vite que l'harmonisation », constate M. Petit, président de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), principale organisation patronale du secteur. Les barrières physiques et réglementaires ont été levées une par une, alors que les entreprises continuent d'être soumises à une législation sociale et fiscale différente.

Le gouvernement français a tenté, au lendemain du dernier conflit des chauffeurs routiers, de réclamer à la Commission européenne *« d'engager une harmonisation avant le 1er juillet »*. Il lui avait remis, le 19 novembre, un mémorandum qui préconisait une réglementation plus stricte de la durée du travail, l'instauration d'une obligation de formation professionnelle et l'harmonisation des contrôles et des sanctions. Ce texte n'a pas été suivi d'effet, et la question de l'harmonisation des règles sociales dans le secteur n'a même pas été inscrite à l'ordre du jour du dernier conseil des ministres des transports.

HARMONISATIONS

Reste l'espoir d'une négociation collective au niveau européen. Syndicats patronaux et salariés ont entamé des discussions, qui devraient durer plusieurs mois, pour réviser le règlement européen 3 820 fixant des durées de conduite maximales et de repos minimales. L'enjeu est d'intégrer dans ce règlement les temps d'activité autres que les temps de conduite, comme les périodes d'attente de chargement, qui représentent une part importante de la journée d'un conducteur. Certains pays, comme la France, imposent déjà leur prise en compte pour le calcul de la durée du travail.

En attendant cette hypothétique harmonisation, il est difficile de savoir quels seront les pays qui tireront le plus rapidement parti de l'ouverture du marché. Si la libéralisation du cabotage va effectivement permettre à des transporteurs étrangers espagnols ou portugais de proposer ponctuellement des offres de transport imbattables, plutôt que de faire revenir des camions à vide, elle ne devrait pas bouleverser à court terme un secteur de plus en plus organisé, concentré et sophistiqué. Malgré ses difficultés et ses crises, le secteur routier français continue de créer 10 000 emplois nets par an. Mais à moyen et long terme, les grands groupes de transport européen modifieront leurs implantations géographiques au profit des pavillons les plus compétitifs.

Christophe Jakubyszyn

هكذا من الاصل

Volvo et Volkswagen ont engagé des discussions

Une coopération dans la construction de camions est l'hypothèse la plus conforme à leur stratégie

APRÈS DAIMLER-BENZ et Chrysler, Volvo et Volkswagen vont-ils se marier ? Le *Wall Street Journal Europe* du mercredi 1er juillet affirme que les deux groupes discutent, et que ces discussions pourraient aller jusqu'à la fusion des deux constructeurs automobiles. Ferdinand Piëch, le président du directoire de Volkswagen, et Leif Johansson, le président de Volvo, se sont vus pendant deux heures, vendredi 26 juin. Les groupes suédois et allemand se refusaient, mercredi, à commenter les informations du quotidien américain.

Pour Volkswagen, une telle opération présente un intérêt. Premier constructeur européen, et ne cessant de creuser l'écart avec ses concurrents, VW affiche une stratégie de rapide expansion. Le groupe vient de lever 4 milliards de marks en Bourse afin de se donner une marge de manœuvre financière. Ses résultats progressent : en 1997, son bénéfice net a plus que doublé, à 1,36 milliard de marks. M. Piëch a lancé, ces derniers mois, une offensive dans le secteur des automobiles de luxe : il a racheté Rolls-Royce et Bentley au britannique Vickers, puis Lamborghini à ses propriétaires indonésiens et malais. Il s'intéresse désormais à Bugatti. Les voitures Volvo, qui concurrencent le haut de gamme d'Audi, filiale de Volkswagen, pourraient, dans cette logique, intéresser le groupe allemand.

Mais c'est surtout l'activité camions du constructeur de Göteborg qui attiserait les convoitises de M. Piëch. Depuis des mois, celui-ci répète que Volkswagen doit proposer une *« offre globale »* à ses clients, de la petite voiture au camion, en passant par les véhicules de loisirs ou de luxe. Si Volkswagen est aujourd'hui présent dans les véhicules utilitaires (moins de 6 tonnes), le groupe est en revanche quasi absent des poids lourds : son activité, dans ce domaine, se limite à la production de quelques milliers de camions au Brésil. Volkswagen voudrait développer une gamme de véhicules comprise entre 7,5 tonnes et 12 tonnes.

DÉJÀ SCANIA

« Quoi qu'il arrive, nous allons faire des camions, que ce soit seuls, en partenariat avec un autre constructeur ou en rachetant une marque existante », a lancé à plusieurs reprises M. Piëch. Volkswagen et l'autre suédois, Scania, qui ne fait que des camions de plus de 16 tonnes, ont envisagé de développer ensemble des véhicules de gamme moyenne. Mais il semble que leurs discussions soient aujourd'hui au point mort.

Pour Volvo, en revanche, un mariage avec Volkswagen paraîtrait surprenant, compte tenu de la stratégie prônée par son président. Dans une interview au *Monde* du 26 mai 1998, M. Johansson déclarait vouloir, sur ses activités automobiles, se *« concentrer sur les voitures haut de gamme offrant une grande sécurité »* et ajoutait qu'une *« fusion est quelque chose de très difficile à faire »*. La rupture des fiançailles avec Renault a laissé au sein du groupe des marques encore douloureuses. M. Johansson a une stratégie d'alliances et de partenariats divers, comme l'illustre la collaboration avec Mitsubishi avec lequel Volvo partage une usine et une voiture. Des coopérations sont donc possibles avec Volkswagen, dans le camion ou dans l'automobile particulière.

Virginie Malingre

America Online passe à l'offensive sur le marché français

DULLES (Etats-Unis)
de notre envoyé spécial

America Online, numéro un américain des services d'information en ligne, passe à l'offensive sur le marché français. Il a signé, lundi 29 juin, une alliance avec Cegetel et Canal Plus, dont le principe avait déjà été annoncé (*Le Monde* du 31 janvier). Les deux sociétés du groupe Vivendi (ex-Générale des eaux) détiendront 55 % d'AOL et de Compuserve France, tandis qu'AOL et Bertelsmann, son allié allemand, conserveront une participation commune de 45 %.

Pour les associés, il s'agit de faire progresser le nombre des abonnés français à AOL : 285 000 seulement, sur un total européen de 2 millions de clients. Canal Plus fournira des programmes, Cegetel s'occupera de commercialisation, AOL fera un effort financier en abaissant ses tarifs : il lance un abonnement mensuel de deux heures pour 35 francs, et un accès illimité pour 95 francs par mois.

Créé en 1985, AOL a longtemps été critiqué pour la qualité de son service, ses pratiques commerciales, ses résultats décevants. Aujourd'hui, il faut compter avec la compagnie de Dulles (Virginie) : AT & T était même prêt, il y a quelques semaines, à le racheter pour 20 milliards de dollars. AOL revendique 12 millions d'abonnés, auxquels s'ajoutent les 2 millions de clients de Compuserve, racheté en septembre 1997. Sans oublier les 13 millions d'utilisateurs d'ICQ, le forum de discussions sur Internet de la société israélienne Mirabilis, acquise début juin 1998. *« Nous sommes un média de masse désormais*, relève Bob Pittman, le directeur général d'AOL (1,6 milliard de dollars de chiffre d'affaires l'an passé). *Au premier trimestre 1998, nous avons eu presque autant de clients connectés à nos services que CNN de téléspectateurs. »*

L'objectif d'AOL est désormais de rentabiliser cet actif, en attirant la publicité : *« Nous avons huit des dix premiers annonceurs américains parmi nos clients »*, assure Mayer Berlow, le vice-président d'AOL chargé des ventes d'espaces. La compagnie, qui ne vendait aucun espace publicitaire voici trois ans, disposait à fin mars de 427 millions de dollars de contrats en carnet. *« Nous devrions réaliser environ 500 millions de dollars de recettes, à la fois sur les publicités et les achats en ligne, sur l'exercice qui s'achève fin juin »*, précise Steve Case, le PDG d'AOL.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Pour optimiser une clientèle d'abonnés chèrement acquis, AOL compte aussi sur le commerce électronique. L'exemple de Tel-Save est caractéristique, selon Wendy Brown, la vice-présidente chargée des activités de commerce électronique. Tel-Save a passé un contrat de 100 millions de dollars sur trois ans pour pouvoir proposer aux abonnés d'AOL du téléphone longue distance. *« En six mois, ils ont gagné 750 000 abonnés »*, indique Mme Brown. Barnes & Noble a fait un chèque de 40 millions de dollars pour être le libraire de référence sur AOL, Intuit a versé 30 millions de dollars pour y vendre ses logiciels financiers.

AOL, malgré cela, est encore loin d'être durablement rentable. En 1997, il a accusé une perte nette de 499,3 millions de dollars, après un bénéfice symbolique en 1996 (29,8 millions de dollars). Au cours de l'exercice fiscal 1998, qui s'achèvera fin juin, le groupe a toutefois réalisé trois trimestres consécutifs bénéficiaires. Afin de renforcer sa rentabilité, la compagnie a, début avril, relevé de 2 dollars aux Etats-Unis le prix de son abonnement mensuel, le portant à 21,95 dollars. L'opération n'a pas eu d'effets négatifs sur le nombre d'abonnés, selon M. Case.

Philippe Le Cœur

Le constructeur informatique américain Compaq reprend en main Digital

Le nouveau groupe va supprimer 17 000 emplois

Avec Digital, Compaq veut passer du rang de spécialiste des ordinateurs personnels à celui de généraliste de l'informatique. Si le nouveau groupe issu de cette fusion se pose en numéro deux mondial de l'informatique, Eckhard Pfeiffer, son PDG, doit marier deux cultures très différentes. Et d'abord remotiver les salariés de Digital, qui vont à nouveau subir de lourdes suppressions d'emplois.

ANNONCÉ en janvier, approuvé le 11 juin par les actionnaires, le rachat de l'américain Digital par son homologue Compaq, qui doit donner naissance au numéro deux mondial de l'informatique (37,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires) derrière IBM, entre dans sa phase la plus critique. Celle de la fusion des hommes et des structures. Les premières conséquences sont sociales. Compaq va supprimer 17 000 emplois : 15 000 chez Digital (sur 53 500), 2 000 dans ses propres structures (sur 30 000). En Europe, 4 000 à 5 000 emplois sur 25 500 disparaîtront. Les premières restructurations affecteront l'outil industriel. Fermetures de sites et nouvelle répartition des tâches généreront 4 000 à 5 000 suppressions d'emplois dans les usines au niveau mondial, dont 500 en Europe.

Ces mesures se traduiront par une provision de 1,7 milliard de dollars. A cette somme s'ajouteront plus de 3 milliards de dollars de charges pour dépréciations de travaux de recherche chez Digital. Ce qui conduira Compaq à afficher un résultat net déficitaire sur l'année 1998. *« C'est pour positionner la compagnie pour le futur »*, relève Eckhard Pfeiffer, le PDG du groupe texan, qui compte avoir bouclé l'intégration de Digital *« d'ici à fin 1998 »*. Andreas Barth, le responsable des activités européennes, assure que le nouveau groupe présentera *« un visage unique »* à ses clients dès le 1er octobre prochain en Europe.

REMOTIVER

Si les suppressions d'emplois représentent, de l'aveu de M. Pfeiffer, *« l'une des étapes les plus difficiles de l'intégration »* de Digital, la difficulté ne s'arrêtera pas là. Car le défi sera surtout de faire cohabiter des personnels dont les cultures diffèrent. Ceux de Compaq sont habitués aux productions en volume de matériels standardisés (les ordinateurs personnels, PC), procurant de faibles marges et pour lesquels les développements sur les éléments-clés sont assurés par d'autres acteurs (système d'exploitation par Microsoft et microprocesseur par Intel). Les salariés de Digital restent, eux, empreints d'une culture de systèmes « propriétaires », faisant fonctionner les programmes critiques des entreprises.

L'une des premières tâches pour Compaq sera de remotiver ces salariés de Digital, qui ont vu se succéder les plans sociaux (le groupe employait 125 000 personnes au début des années 90), sans sortir réellement de la spirale des pertes (5,9 milliards de dollars en cumulé depuis 1991) et de la baisse des revenus. Ce point sera important, car Compaq a acquis Digital pour aller au-delà de la fourniture des seuls PC et s'ouvrir les portes de l'informatique lourde destinée aux entreprises, où l'on peut vendre des solutions complètes, des services, et espérer des marges plus confortables. *« Il faut d'abord enlever la défiance »*, reconnaît Bernard Maniglier, le PDG de Compaq France, qui juge que *« cela prendra du temps »*.

L'acquisition de Digital va aussi forcer Compaq à gérer au plus près de nouveaux coûts. Car, même s'il affirme vouloir appliquer les règles qui lui ont permis de réussir dans les PC, le groupe texan va devoir supporter le prix des développements engagés par Digital sur les systèmes d'exploitation (VMS, Unix) et les microprocesseurs (la puce Alpha).

Un autre problème pour Compaq tient à ce que l'intégration de Digital intervient au moment où il connaît quelques difficultés. Au premier trimestre 1998, ses bénéfices ont chuté de 96 % (à 16 millions de dollars) par rapport à la même période de 1997. Soucieux de « faire du chiffre », Compaq avait suralimenté, fin 1997, son réseau de distribution, mais les achats n'ont pas été à la hauteur. Le groupe a dû casser les prix et sacrifier ses marges pour écouler ses produits. M. Pfeiffer assure que les stocks ont été ramenés *« à leur plus bas niveau depuis des années »*. Les analystes estiment que, sur le trimestre clos fin juin, Compaq devrait être tout juste à l'équilibre.

Ph. L. C.

Le Mondial devrait favoriser l'essor du format télévision 16/9

Les matches de football incitent les téléspectateurs à acquérir cet équipement, qui peinait jusqu'alors à s'imposer. Fin 1998, un million de foyers devraient être équipés de ces téléviseurs offrant les qualités du cinéma

LA COUPE DU MONDE a déjà son vainqueur : le 16/9. Grâce au Mondial, ce fameux écran de télévision au format rectangulaire qui offre des qualités de reproductions, image et son, plus proches du cinéma, connaît un véritable boom. Une fois de plus, les compétitions de football sont une aubaine pour les industriels des « produits bruns » (télévision, hi-fi). D'après eux, il ne s'est jamais autant vendu de téléviseurs en France. En 1998, les ventes, *tous formats confondus, devraient* approcher les quatre millions d'unités.

Le format 16/9 devrait tirer son épingle du jeu. Selon Philips, relayé par le Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques (Simavelec), *« les ventes de postes 16/9 ont doublé depuis le début de l'année »*. Dans le détail, cette croissance est exponentielle. Elle était déjà sensible à l'approche du début de la compétition : de janvier à mai, *« les ventes de 16/9 ont augmenté de 60 % »*.

Mais à partir du mois d'avril, la hausse s'est transformée en rush. Ainsi en avril et mai, les achats de téléviseurs au format cinéma ont progressé de 150 %. A lui seul, le mois de mai a connu *« un triplement du marché »* avec une croissance des ventes des postes 16/9 de 312 %. Selon Philips, *« les ventes cumulées de janvier à mai sont en hausse de 197,8 % »*.

A cette époque, *« il y a déjà eu une grosse augmentation des ventes de 16/9 à la fin de l'an dernier »*. D'après Philips, les ventes ont doublé. Sur le terrain, les distributeurs confirment les indications données par les industriels. Ainsi, Thierry Nicol, PDG de Téléciel, premier réseau de distribution de matériels satellite et d'abonnements avec 4 700 points de vente, explique que *« les téléviseurs 16/9 représentent 50 % des ventes »*.

Les opérateurs de télévision renforcent le phénomène. De plus en plus de chaînes et de programmes sont proposés au format cinéma

Pour l'industriel néerlandais, il n'y a pas de doute, la Coupe du monde est le moteur des ventes de téléviseurs au format cinéma. *« Pionnier du 16/9 »*, Philips a connu *« un marché très difficile pendant les quatre à cinq dernières années »*. C'est-à-dire que, faute d'un nombre suffisant de programmes et de chaînes en 16/9, les ventes stagnaient. Selon l'industriel, le premier frémissement a été constaté fin 1997.

Comparés au total des ventes de téléviseurs, les achats de postes 16/9 restent toutefois encore modestes : sur 3 650 000 postes de télévision vendus en 1998, il devrait y avoir 400 000 postes 16/9. Mais le mouvement en faveur du format cinéma semble irréversible. Le 4/3, format traditionnel de la télévision, est abandonné par les acheteurs de téléviseurs haut de gamme. A partir de 9 000 francs, le 16/9 représente 90 % des ventes.

Mais les distributeurs proposent aussi des produits moins coûteux. Selon Thierry Nicol, le produit phare de Téléciel est un téléviseur Sagem de 70 centimètres, facturé 4 990 francs. Forts de cette montée en puissance, industriels et distributeurs considèrent que le 16/9 *« est parti pour remplacer le 4/3 »* et s'imposer comme un futur standard.

D'autant que les opérateurs de télévision sont venus renforcer ce phénomène. De plus en plus de chaînes et de programmes seront proposés au format cinéma. A l'initiative de France 2, le bouquet Télévision par satellite (TPS) a lancé, mardi 10 juin, Super Foot 98, une chaîne 16/9 entièrement consacrée à la Coupe du monde. Outre les téléspectateurs, Super Foot 98 devrait satisfaire les distributeurs qui se plaignaient de l'absence de programmes en 16/9 pour faire des démonstrations à leurs clients.

Pour Thierry Nicol, *« c'est le satellite qui va permettre au 16/9 de s'imposer et de supplanter le 4/3 »*. Cyrille du Peloux, directeur général de TPS, lui emboîte le pas. Selon lui, TF 1, France 2, France 3 et M6 seront en partie diffusées en 16/9 à la rentrée. Et dès septembre, annonce Cyrille du Peloux, *« chacune des chaînes généralistes retransmettra au moins deux* prime time [émissions de début de soirée] *en 16/9 par semaine »*. Dès 1999, TPS augmentera cette offre, avec une moyenne de 800 émissions en *prime time* diffusés en 16/9.

Pour le directeur général de TPS, ce choix technologique *« est très important car les chaînes généralistes sont les plus présentes dans la vie des téléspectateurs. Dès la rentrée, tous les téléspectateurs français pourront réellement bénéficier du 16/9 »*.

Outre les chaînes cinéma, Cinéstar 1 et 2 et Multivision – services de paiement à la séance de TPS –, déjà acquis au nouveau format, le 16/9 sera d'abord réservé aux longs métrages des chaînes *généralistes* avant de gagner la fiction, le sport puis les émissions de flux (variétés, jeux). L'engouement pour le 16/9 devrait contribuer à doper encore plus les *abonnements* à TPS. *Il pourrait aussi* permettre à ce bouquet numérique dirigé par Patrick Le Lay, de se démarquer de son concurrent Canal-Satellite et de tirer avantage par rapport à celui-ci.

Rien n'indique que l'abandon programmé de l'exclusivité de la diffusion des chaînes publiques France 2 et France 3 par TPS concernera aussi leur retransmission au format 16/9. A la bataille des contrôles d'accès des décodeurs numériques pourrait donc s'ajouter une nouvelle empoignade au sujet des formats des programmes de télévision.

Guy Dutheil

Le prix et la programmation sont les facteurs-clés

Selon la dernière étude menée par Vision 1 50, organisme chargé de distribuer les aides communautaires destinées à favoriser l'émergence du 16/9 en Europe, l'avenir de ce format est lié à trois facteurs. Le prix de vente moyen des téléviseurs au format élargi ne doit pas excéder de 30 % le prix d'un téléviseur 4/3. La programmation doit être attractive et clairement identifiée sur les films, fictions et le sport, tout en étant étendue à d'autres types de programmes, comme les documentaires ou les magazines. La possibilité d'associer ces téléviseurs à d'autres équipements (DVD, caméscope ou photo numérique) devrait permettre l'essor du 16/9.

La faible diffusion de programmes à ce format (57 000 heures de 1992 à 1996 en Europe) était aussi jugée insuffisante. ***D'autant que la diffusion de programmes 4/3 sur un poste 16/9 peut se traduire par une image comportant des bandes noires latérales ou par un « zoom » qui modifie et altère le cadrage des images diffusées.***

« Notre temps » s'offre une cure de jouvence

NOTRE TEMPS est né en 1968. En trente ans, le magazine des retraités est devenu une institution et un phénomène. C'est le deuxième mensuel français, derrière le féminin *Prima* (groupe Prisma-Presse), avec une diffusion de 1 053 971 exemplaires et une audience de plus de cinq millions de lecteurs.

Mais depuis quelques années, le mensuel du groupe Bayard Presse stagne et n'arrive pas à décoller de l'enviable crête du million d'exemplaires. Pis : vu l'âge de son public, *pour maintenir ce niveau de diffusion*, *Notre temps* doit reconquérir chaque année 225 000 à 250 000 nouveaux lecteurs. Le mensuel veut désormais changer de siècle pour s'adresser à la génération de mai 68, qui s'approche à son tour de l'âge de la préretraite.

« C'est une génération du changement », explique Philippe Bildois, directeur délégué de *Notre temps*. Le mensuel modifie donc son titre pour devenir *Notre temps magazine* et perd son sous-titre : *« le premier magazine de la retraite »*.

LES BABY-BOOMERS POUR CIBLE

La cible de la presse seniors, c'est désormais la génération des *« baby-boomers »*, qui vieillissent sans s'en apercevoir. Le concurrent de *Notre temps*, *Le Temps retrouvé*, a changé de nom pour devenir *Pleine Vie*. Et affiche une diffusion totale payée 1997 de 707 867 exemplaires contre 589 220 exemplaires en 1996.

Le succès de la relance de ce concurrent a titillé *Notre temps*, même si celui-ci s'en défend. Il s'est lancé dans une nouvelle formule ambitieuse, alors qu'il y a un an l'ancien éditeur déclarait : *« Il n'est pas question de changer une formule qui satisfait plus d'un million de personnes. Nous préférons évoluer par touches successives, car notre public n'est pas un public de révolutionnaires. »* (*Le Monde* du 20 mars 1997).

Bayard Presse a changé de discours : *« Les gens ne veulent pas faire de leur journal un club de retraités, il faut les inscrire dans le dynamisme de la vie »*, explique M. Bildois. Bayard Presse a investi 32 millions de francs dans ce projet, vise une progression de la diffusion de 200 000 exemplaires notamment grâce aux kiosques. La pagination augmente et le prix passe pendant quatre mois de 20 à 15 francs.

Notre temps n'est pas une mince affaire pour le groupe catholique. C'est l'une de ses principales sources de revenus : 70 millions de francs de bénéfice pour un chiffre d'affaires de 300 millions. Il réalise aussi un chiffre d'affaires de 300 millions à l'étranger (Belgique, Pays-Bas, Angleterre, Canada et Etats-Unis), où il diffuse 1,2 million d'exemplaires.

La nouvelle formule de *Notre temps* adopte une présentation plus aérée, plus magazine, avec davantage d'illustrations. Le but est de faire *« un journal divertissant mais utile »*. Des rubriques sont créées, d'autres améliorées. Un supplément de 32 pages, *Notre temps Plus*, propose des petites annonces gratuites et des avis de recherche, qui sont les ancêtres de l'émission de Jacques Pradel, *Perdu de vue*. En moins dramatique : *« Hospitalisé au centre héliomarin de Vallauris de 1953 à 1955, je serais très heureux d'avoir des nouvelles de Dorette. Elle habitait Nice. »*

Dix mois d'études et de rencontres avec les lecteurs ont été nécessaires pour cette nouvelle formule. Les responsables ont été surpris de *« l'audace »* des lecteurs. *« On a forcé les choses dans le vocabulaire et dans le ton pour voir jusqu'où on pouvait aller. On a été surpris*, explique Philippe Bouldois. *On a titré un papier : mon petit-fils m'a dit : "ta gueule !", ça a été très bien accepté. »*

L'une des nouvelles rubriques, « Décodâge », explique le langage et l'univers des adolescents : les DJ, les Spice Girls, Lara Croft, le piercing, etc. « NTM c'est quoi ? » dit l'un des articles sans préciser toutefois le sens des initiales (Nique ta mère). L'agence hémisphère droit qui a réalisé la campagne de communication conclut d'ailleurs sa présentation du titre par : *« Notre temps magazine. NTM pour les intimes »*.

Alain Salles

Les audiences des matches à la télévision

■ **ROUMANIE-CROATIE** (mardi 30 juin, France 3 à 16 h 20) : 2 649 600 téléspectateurs, 41,9 % de parts d'audience. A la même heure sur TF 1 : 1 184 600, 18,7 % ; France 2 : 640 000, 10,1 % ; M 6 : 660 600, 10,5 % ; La Cinquième : 212 700, 3,4 %.

■ ***ARGENTINE-ANGLETERRE*** (mardi 30 juin, TF 1 à 20 h 40) : 8 679 500téléspectateurs, 48,9 % de parts d'audience. A la même heure sur France 2 : 2 381 900, 13,4 % ; France 3 : 2 364 100, 13,3 % ; M 6 : 1 794 000, 10,1 % ; Arte : 364 600, 2,1 %.

★ Source Médiamat, Médiamétrie, traitement CREDOME-Publicis, auprès des individus de 15 ans et plus.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : le président de France 2, Xavier Gouyou Beauchamps**, a indiqué, mardi 30 juin, que la chaîne *« travaille à une rénovation de la présentation »* des journaux télévisés qui auront *« un contenu plus économique et plus international »*.

■ **La chaîne thématique Voyage (groupe Pathé)**, a conclu le 3 juin un partenariat de sept ans avec des opérateurs canadiens – Broadcast Communication Enterprise, opérateur de télécommunications, le loueur de satellites Cancom, et Serdy Production –, pour créer au Québec une chaîne consacrée au voyage et baptisée Canal Evasion, qui devrait être lancée en 1999, *via* le câble et le satellite. Voyage fournira plus de 400 heures de programmes à la canadienne, ainsi que son savoir-faire en matière de programmation et marketing, Canal Evasion fournissant de son côté 50 heures de programmes consacrées au continent américain. D'autres développements de Voyage en Europe sont également prévus.

■ **MEDIA : le projet de loi sur l'audiovisuel public** sera discuté à l'Assemblée nationale en décembre, et au *Sénat* au cours du premier trimestre 1999, a indiqué Lionel Jospin, mardi 30 juin, devant le groupe socialiste au Sénat.

■ **Jean-Marie Dupont, directeur de la communication de France 3**, a été nommé président du conseil d'orientation et de perfectionnement du Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (Clemi) par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale. Il succède à Ivan Levaï, directeur délégué de *La Tribune*.

■ **PRESSE : *L'Humanité* a enregistré un déficit de 8,4 millions de francs en 1997.** La diffusion totale payée du journal du Parti communiste français s'est établie en 1997 à 56 400 exemplaires (–3,1 %, par rapport à 1996) selon Diffusion contrôle. Pour Richard Beninger, administrateur général du quotidien et de son supplément hebdomadaire, la faiblesse structurelle du journal n'est pas compensée par l'aide aux quotidiens à faibles ressources publicitaires. La mobilisation des lecteurs a permis de lever une souscription de 11,6 millions de francs.

هكذا من الامل

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RENAULT : le groupe d'automobiles reporte de quatre ans** la fermeture du site d'ETG (ex-Chausson) de Gennevilliers et ouvre des négociations pour un plan social. Initialement, la fermeture d'ETG était programmée en 2001.

● **NIKE : le premier fabricant mondial** de vêtements et d'accessoires de sport a enregistré au quatrième trimestre une perte nette de 67,7 millions de dollars (406 millions de francs), en raison de provisions pour restructuration. Sur l'année fiscale 1998, close au 31 mai, ses bénéfices ont baissé de 49,7 %, à 399,6 millions de dollars.

● **THOMSON SA : la maison-mère de** Thomson-CSF (électronique de défense) et de Thomson Multimédia (électronique grand public) a accusé une perte nette part du groupe de 2,24 milliards de francs en 1997, contre une perte de 3,69 milliards en 1996.

● **ATMEL : le fabricant américain de semi-conducteurs** va supprimer 650 emplois, soit 10 % de ses effectifs.

● **PACKARD BELL : le fondateur du fabricant** *américain d'ordinateurs* Beny Alagem a été contraint de démissionner en raison de divergences de vues avec ses actionnaires, les groupes japonais NEC et français Bull.

SERVICES

● **HILTON : le groupe américain va scinder ses deux activités,** l'hôtellerie et les jeux, a annoncé, mardi 30 juin, son PDG, Stephen Bollenbach. Hilton va aussi fusionner ses casinos avec ceux de Grand Casinos, un autre groupe américain, dans l'Etat du Mississippi.

● **FOUQUET'S : le groupe Barrière (hôtels, casinos, restaurants) a été désigné** par le tribunal de Créteil, mardi 30 juin, comme repreneur du célèbre restaurant parisien. Charles Casanova, l'ancien propriétaire, qui avait proposé un plan de continuation soutenu par les 180 salariés, a fait appel mercredi, demandant *« un référé pour obtenir la suspension de l'exécution provisoire de cette décision »*.

● **KDD : l'opérateur japonais, jusqu'alors limité aux services téléphoniques internationaux,** a commencé, mercredi 1er juillet, à offrir des services téléphoniques nationaux au Japon.

● **DISNEYLAND : une centaine de grévistes du parc Disneyland** Paris ont manifesté, mardi, devant la gare RER de Marne-la-Vallée. Le même jour, la direction a estimé que le mouvement concerne seulement *« une quarantaine de personnes de la parade en arrêt de travail »* et *« une quinzaine de techniciens du spectacle, sur un effectif global de 13 000 salariés »*.

FINANCE

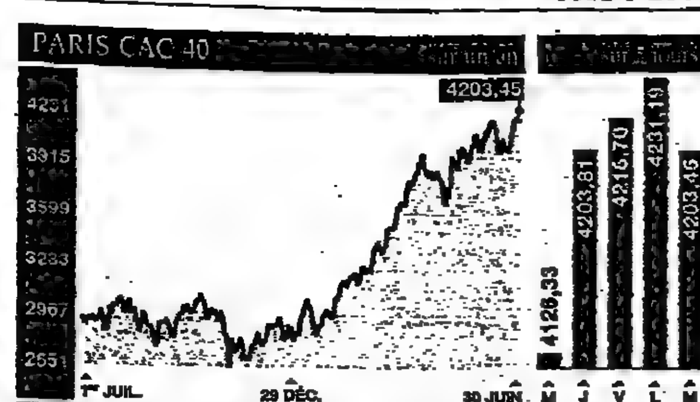
● **GAN : c'est à Groupama que l'Etat cédera 87 %** du capital de l'assureur, pour un montant de 17,25 milliards de francs *(lire page 18)*.

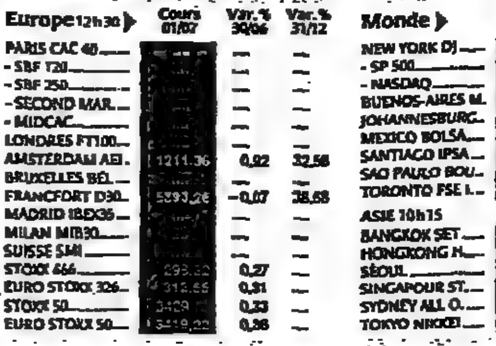
● **NOMURA : la filiale londonienne de la banque d'investissement** japonaise a lancé une OPA de 980 millions de livres (9,8 milliards de francs) sur le distributeur britannique d'électroménager Thorn.

● **AGF : l'assureur français a annoncé,** mardi 30 juin, avoir acheté Allianz Holding France et les Assurances fédérales IARD (dommages) pour 6,89 milliards de francs.

● **UBS : l'établissement issu de la fusion** de l'Union de banque suisse (UBS) et de la Société de banque suisse (SBS) a confirmé, mercredi 1er juillet, qu'il cédera la Banca svizzera italiana à l'assureur Generali, pour 1,92 milliard de francs suisses (7,6 milliards de francs français).

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*





Indices boursiers

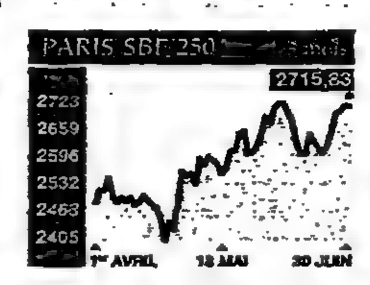
Europe 12h30	Cours 01/07	Var. % 30/06	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	—	—
- SBF 120	[illegible]	—	—
- SBF 250	[illegible]	—	—
- SECOND MAR.	[illegible]	—	—
- MIDCAC	[illegible]	—	—
LONDRES FT100	[illegible]	—	—
AMSTERDAM AEI	1211,36	0,92	32,58
BRUXELLES BEL	[illegible]	—	—
FRANCFORT D30	5893,26	-0,07	38,68
MADRID IBEX35	[illegible]	—	—
MILAN MIB30	[illegible]	—	—
SUISSE SMI	[illegible]	—	—
STOXX 666	[illegible]	0,27	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,31	—
STOXX 50	[illegible]	0,33	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,36	—

Monde	Cours 30/06	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	-0,50	13,20
- SP 500	[illegible]	-0,41	18,84
- NASDAQ	[illegible]	0,19	20,66
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	0,48	-19,94
JOHANNESBURG	[illegible]	-1,25	8,74
MEXICO BOLSA	[illegible]	2,66	-22,68
SANTIAGO IPSA	[illegible]	1,20	-25,07
SAO PAULO BOU.	[illegible]	0,77	-5,09
TORONTO FSE I.	[illegible]	-0,57	0,96
ASIE 10h15	01/07	30/06	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	-2,48	-31,33
HONGKONG H.	[illegible]	0,97	-20,33
SÉOUL	[illegible]	6,52	-13,53
SINGAPOUR ST.	[illegible]	2,25	-28,69
SYDNEY ALL O.	[illegible]	1,16	3,17
TOKYO NIKKEI	[illegible]	3,38	7,24

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 30/06	Var. % 29/06	Var. % 31/12
LEBON (CIE)	287,50	+4,27	-0,08
HACHETTE FILI.	1750	+4,22	+40
EIFFAGE	523	+3,66	+101,52
CASINO GUICH.	338	+3,38	+27,51
GAN	162	+3,18	+9,97
GUILBERT	358	+3,01	+11,42
PUBLICIS #	1047	+2,64	+113,23
PECHINEY ACT	242,50	+2,52	+2,48
BOUYGUES OFFS.	263	+2,38	+3,18
NRJ #	964	+2,01	+15,03

Baisses	Cours 30/06	Var. % 29/06	Var. % 31/12
SODEXHO ALLIA.	1143	-6,99	+41,86
SFIM	927	-5,81	-7,30
VALEO	616	-5,21	+51,30
VIA BANQUE	162,10	-4	+5,38
LABINAL	2262	-4	+33,20
AIR LIQUIDE	1000	-3,84	+19,41
LEGRIS INDUST.	263	-3,74	+35,40
SAINT-GOBAIN	1121	-3,61	+31,11
INGENICO	158,60	-3,29	+34,74
S.I.T.A.	1530	-3,18	+33,04



NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8952,02 — 9702 — 9154 — 8696 — 8178 — 7669 — 7161 — 6653 — 6145 — 1er AVRIL — 18 MAI — 30 JUIN

LONDRES FT 100 3 mois — 5848,10 — 6199 — 5901 — 5603 — 5305 — 5008 — 4711 — 4413 — 4115 — 1er AVRIL — 18 MAI — 30 JUIN

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5893,26 — 5901 — 5603 — 5305 — 5008 — 4711 — 4413 — 4115 — 1er AVRIL — 18 MAI — 1er JUIL.

TOKYO Nikkei 3 mois — 16362,89 — 18468 — 16945 — 15425 — 13142 — 11620 — 1er AVRIL — 18 MAI — 1er JUIL.

PARIS

MERCREDI 1er JUILLET, à la mi-séance, la Bourse de Paris a conservé son avance de 0,94 %, à 4 243,01 points. Les investisseurs ont été soulagés du net rebond du marché des actions japonais et du yen. Ils en ont profité pour reprendre leurs achats, comme le démontre le volume de transactions assez fourni : 4,3 milliards de francs échangés. Technip a gagné 3,7 % après l'annonce d'un contrat pour une usine au Nigeria. Et Pinault-Printemps-Redoute a gagné 3 %, après la vente de la participation du Crédit lyonnais dans le holding de contrôle Artémis. Au second marché, Bonduelle, qui avait commencé sa carrière boursière par une baisse de 5,17 %, s'est repris avec un gain de 5,1 %, à 169 francs. A 202,50 francs, Alstom se négocie toujours en dessous du prix d'offre. Parmi les valeurs en baisse, DMC a abandonné 4,9 % et Schneider a perdu 3,6 %.

FRANCFORT

MERCREDI 1er JUILLET, la Bourse allemande a progressé de 0,69 %, à 5 882,19 points à l'ouverture. L'existence, non confirmée, de négociations entre Volkswagen et Volvo en vue d'une alliance dans l'activité poids lourds qui pourrait conduire à un rapprochement plus large, a fait grimper le titre Volkswagen de 1,8 %. A partir du 1er juillet, les horaires de négociations entre le parquet et le système électronique Xetra sont harmonisés. Mardi 30 juin, la Bourse de Francfort avait abandonné 1,55 %, en raison de la baisse à Wall Street.

LONDRES

***MARDI 30 JUIN**, la Bourse de* Londres a été entraînée à la baisse par la crainte d'un nouveau relèvement des taux directeurs de la Banque d'Angleterre. L'indice FT 100 a terminé la séance par un recul de 0,88 %, à 5 832,50 points.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI a fait un bond de 3,38 %, à 16 362,89 points mercredi 1er juillet. Les opérateurs ont le sentiment que l'économie du pays a touché le fond et que les mesures gouvernementales concernant les banques sont sérieuses. Cet espoir a redonné de la vigueur au yen qui s'est redressé face au dollar. Les sidérurgistes Nippon Steel et Kawasaki Steel Corp se sont distingués à la hausse.

NEW YORK

MARDI 30 JUIN, la Bourse américaine a cédé 0,51 %, à 8 952,01 points. La fin du trimestre a entraîné des prises de bénéfices par les gérants. En outre, les opérateurs ont fait preuve de prudence avant la réunion de la réserve fédérale, mercredi 1er juillet. Cette dernière devrait laisser ses taux inchangés. L'action General Motors décline chaque jour un peu plus à mesure que la grève se poursuit dans ses usines.

Hors-cote : la face cachée du capitalisme français disparaît

A L'ISSUE de la séance du 1er juillet, le marché hors-cote a fermé ses portes. Cette décision était programmée depuis l'adoption de la loi du 2 juillet 1996 sur la modernisation des marchés financiers. Ce compartiment informel, qui réunissait près de 500 sociétés, *« fonctionnait dans un flou juridique préjudiciable aussi bien aux actionnaires qu'aux entreprises inscrites »*, souligne Pascal Samaran, directeur général adjoint de la Société des Bourses françaises (SBF).

Les entreprises pouvaient être cotées au hors-cote de leur propre initiative ou être inscrites par la seule volonté d'actionnaires minoritaires. Ces derniers ne savaient pas s'ils étaient protégés ou non par les règlements boursiers. Tout dépendait de la fréquence des négociations. Pour lever ces ambiguïtés, la SBF a laissé le choix aux sociétés du hors-cote de procéder à leur transfert sur un marché réglementé ou sur le marché libre (où la règle est claire : il n'y a aucune obligation d'information et de protection des minoritaires) ou d'être purement et simplement radiées (dans ce cas, les transactions s'effectueront de gré à gré). Toutefois, un compartiment spécial « valeurs radiées » est réservé, pendant six mois, aux ex-valeurs du compartiment officiel reléguées au hors-cote après une opération sur le capital. Près d'une centaine de sociétés ont été transférées au marché libre, voire au second marché. Mais la majorité des sociétés ont basculé dans le secteur du non coté.

Le nettoyage du hors-cote ressemble au débarras du grenier d'une maison de famille. Des sociétés aux noms évocateurs et à l'histoire ancienne ont surgi au grand jour. Comme l'Immobilière parisienne de la perle et des pierres précieuses, société constituée au milieu des années 20 pour abriter, à Paris, la Bourse des diamants. Cette dernière fonctionnait encore il y a quelques mois, avant que la société ne passe sous la coupe d'Electricité et Eaux de Madagascar, dirigée par Jean-François Henin. Les titres restants ont été transférés au marché libre.

On trouvait également des actions de groupes occupant le devant de la scène. Avant une éventuelle privatisation d'Air France, une infime partie du capital de la compagnie nationale était cotée au hors-cote depuis la fusion avec Air Inter. Elle a été transférée au marché libre. Paradoxalement, si l'industrie du luxe sait se montrer brillante, nombre de sociétés du secteur avaient trouvé refuge sur ce compartiment discret. Ainsi, le groupe Marnier-Lapostolle (marque Grand Marnier) y coulait des jours paisibles depuis 1925 avant d'être transféré au second marché. On trouvait également la crème de l'hôtellerie française avec la société Hôtels Régina de Paris (hôtels Raphaël et Majestic) et l'hôtel Majestic de Cannes. Même des grands groupes y avaient leurs petits « à-côtés ». LVMH avait conservé deux perles au hors-cote : le malletier Louis Vuitton et une petite holding qui n'apparaît sur aucun organigramme officiel : la Compagnie commerciale d'investissements. Elle détient 3,2 % du capital du Bon Marché. Enfin, Pernod Ricard y conservait sa filiale Cidreries de Sopagly réunis.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars	Cours 30/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1650	0,86
ALUMINIUM 3 MOIS	1325	0,04
PLOMB 3 MOIS	556,5	0,27
ETAIN 3 MOIS	5550	-0,09
ZINC 3 MOIS	1023	0,20
NICKEL 3 MOIS	4370	-0,34
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,36	1,22
PLATINE A TERME	[illegible]	0,45
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	276	0,63
MAÏS (CHICAGO)	247	0,71
SOJA GRAINE (CHG.)	642,75	0,43
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,77
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1623	0,86
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,43
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	0,77

Pétrole

En dollars	Cours 30/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,14
LIGHT SWEET CRUDE	14,30	0,08

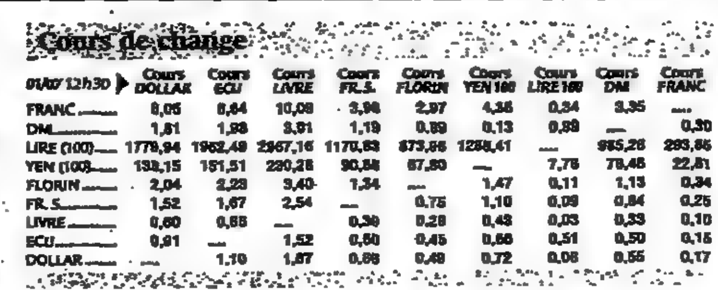
Or

En francs	Cours 30/06	Var % 29/06
OR FIN KILO BARRE	57800	+0,62
OR FIN LINGOT	58400	+1,19
ONCE D'OR LONDRES	295,30	+0,90
PIÈCE FRANCE 20 F	330	+0,81
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	+0,61
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+0,61
PIÈCE 20 DOLLARS US	2755	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	1600	+12,48
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2150	+1,18

MONNAIES

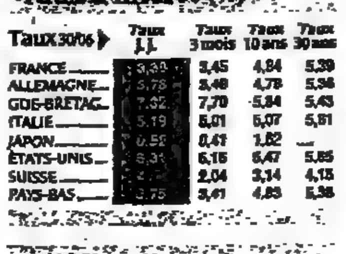
● **Yen** : la monnaie japonaise progressait, mercredi matin 1er juillet, à 138,06 yens pour un dollar. Le yen a bénéficié des informations selon lesquelles le gouvernement pourrait décider des réductions permanentes d'impôts et de la mise en place, jeudi, d'une banque relais destinée à reprendre les établissements en difficulté. Mercredi matin, le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, s'est déclaré *« profondément, profondément inquiet »* de la faiblese du yen. Il a répété que la clef de la reprise économique au Japon, et donc d'un yen plus fort, réside dans la volonté du Japon de *« prendre des mesures de réforme du secteur bancaire qui soient crédibles pour les marchés financiers »*.

● **Dollar** : mercredi matin la devise américaine reculait légèrement par rapport aux principales monnaies européennes. Le dollar cotait 1,8077 mark et 6,0585 francs.



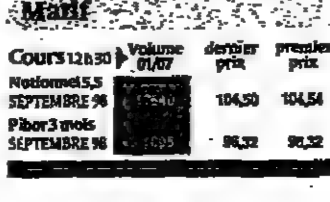
Cours de change

01/07 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,05	6,64	10,08	3,98	2,97	4,38	0,34	3,35	....
DM	1,81	1,98	3,01	1,19	0,89	0,13	0,98	—	0,30
LIRE (100)	1779,94	1962,49	2967,16	1170,83	873,86	1288,41	—	985,28	293,86
YEN (100)	138,15	151,51	230,28	90,88	67,80	—	7,76	76,48	22,81
FLORIN	2,04	2,23	3,40	1,34	—	1,47	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,52	1,67	2,54	—	0,75	1,10	0,09	0,84	0,25
LIVRE	0,60	0,66	—	0,39	0,29	0,43	0,03	0,33	0,10
ECU	0,91	—	1,52	0,60	0,45	0,66	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	—	1,10	1,67	0,66	0,49	0,72	0,06	0,55	0,17



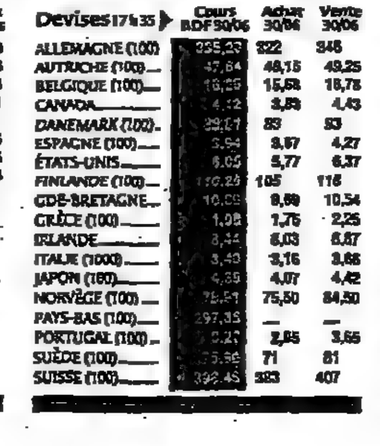
Taux d'intérêt (%)

Taux 30/06	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,45	4,84	5,39
ALLEMAGNE	3,78	3,48	4,78	5,36
GDE-BRETAG.	7,32	7,70	5,84	5,43
ITALIE	5,19	5,01	5,07	5,61
JAPON	0,52	0,41	1,82	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	6,15	5,47	5,65
SUISSE	[illegible]	2,04	3,14	4,15
PAYS-BAS	3,75	3,41	4,83	5,38



Matif

Cours 12h30	Volume 01/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	104,50	104,54
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,32	96,32



Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 30/06	Achat 30/06	Vente 30/06
ALLEMAGNE (100)	335,23	322	346
AUTRICHE (100)	47,64	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,89	4,43
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	6,05	5,77	6,37
FINLANDE (100)	110,25	105	116
GDE-BRETAGNE	10,09	9,69	10,54
GRÈCE (100)	[illegible]	1,76	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,03	8,87
ITALIE (1000)	[illegible]	3,16	3,66
JAPON (100)	4,35	4,07	4,42
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,35	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,85	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	71	81
SUISSE (100)	392,45	383	407

TAUX

● **France** : mercredi 1er juillet, le marché obligataire a ouvert en légère baisse. Après quelques minutes de transaction, le contrat notionnel du Matif, qui mesure les performances des emprunts d'Etat à 10 ans, a abandonné 4 centièmes, à 104,50 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) a légèrement augmenté à 4,84 %, soit 0,06 % de plus que le rendement du Bund allemand.

● **Etats-Unis** : mardi 30 juin, le marché obligataire américain a terminé la séance en légère hausse. Le rendement des bons du Trésor à 30 ans s'est inscrit à 5,63 %. Un incident militaire en Irak a provoqué une brève baisse des taux, à 5,62 %. Mais, à la veille de la réunion de la Réserve fédérale, les opérateurs ont finalement opté pour la prudence. Sur le marché international, où se poursuivent les cotations, le rendement de l'emprunt à 30 ans s'est légèrement tendu à 5,64 %.

ÉCONOMIE

Vers des baisses d'impôts au Japon

LE GOUVERNEMENT japonais et le Parti libéral-démocrate (PLD) préparent pour l'an prochain des baisses permanentes des impôts sur le revenu et de la taxe d'habitation pour relancer l'économie japonaise, a affirmé, mercredi 1er juillet, le grand quotidien nippon *Yomiuri Shimbun*. *Une commission du PLD va entamer des discussions sur ce sujet avec l'administration fiscale japonaise la semaine prochaine, a ajouté le journal. Le porte-parole du gouvernement*, Kanezo Muraoka, a cependant indiqué qu'il n'avait pas *« entendu parler d'une telle affaire »*.

■ **Le marché automobile japonais** a reculé de 9,2 % en juin par rapport à son niveau du même mois de 1997, soit la 15e baisse mensuelle consécutive, a annoncé mercredi 1er juillet l'Association des concessionnaires automobiles japonais (JADA).

■ **CHINE** : **la banque centrale** de Chine a décidé d'abaisser ses taux d'intérêt de plus d'un point de pourcentage, a annoncé mardi soir 30 juin la télévision chinoise, une mesure destinée à soutenir une économie aux prises avec les conséquences de la crise asiatique.

■ **INDONÉSIE : le salaire minimum garanti** en Indonésie sera relevé de 15 % à compter du 1er août prochain, a annoncé mardi 30 juin le ministère du travail.

■ **FRANCE : le Parti socialiste s'est réjoui**, mardi 30 juin, dans un communiqué, des dernières statistiques relatives au chômage et a demandé au patronat de prendre ses responsabilités dans ce domaine.

■ **Les entreprises françaises sont compétitives au niveau européen,** en dépit des 35 heures, a déclaré mardi 30 juin à Bruxelles Ernest-Antoine Seillière, président du CNPF (patronat français), après une rencontre avec quatre *commissaires européens*.

■ **Une croissance de 3 % paraît désormais quasiment assurée** pour 1998, mais la reprise devrait perdre en vigueur en 1999, tout en restant à un niveau appréciable (2,7 %), selon les dernières prévisions des analystes de la Caisse centrale des Banques populaires (CCBP).

■ **ALLEMAGNE : le secteur du bâtiment et des travaux publics** (BTP) sortira de la crise en 1999 en Allemagne de l'Ouest, les investissements reprenant de 1,5 % et les suppressions d'emploi cessant, a estimé mardi la Fédération patronale ZDB.

■ **Un des six grands instituts économiques allemands,** le DIW de Berlin, a prédit mardi 30 juin un ralentissement la croissance en Allemagne en 1999, faute d'un renfort, selon lui, de la demande intérieure.

■ **ÉTATS-UNIS : l'indice de confiance des consommateurs américains** a progressé de 1,3 point à 137,6 points en juin par rapport à mai, dont le chiffre a été révisé en hausse, a annoncé mardi le Conference Board.

■ **La Réserve fédérale** a demandé mardi 30 juin aux banques américaines de mieux contrôler leur politique de crédit, à la suite d'un rapport concluant à une nette augmentation depuis deux ans des risques pris dans ce domaine en raison d'une concurrence très forte.

■ **BULGARIE : les autorités bulgares** ont annoncé mardi 30 juin *« une stabilisation »* de l'économie, un an après la mise en place d'un directoire financier, système monétaire rattachant la devise bulgare au mark.

NOMINATIONS

■ **MCKINSEY FRANCE : Yann Duchesne**, 41 ans, directeur associé senior, est nommé directeur général en remplacement de Peter Krajlic.

■ **Snecma : Dominique Paris**, 57 ans, est nommé PDG de Messier-Dowty International, filiale à 100 % de Snecma.



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 1er JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,08 %
CAC 40 : 4248,86

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1075	[illegible]	- 1,20	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	963	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2875	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3030	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1365	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Accor	1692	[illegible]	- 0,70	[illegible]
AGF	342,10	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Air Liquide	1000	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Alcatel Alsthom	1231	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Alstom	199	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Altran Techno. #	1373	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Atos CA	1450	[illegible]	+ 3,10	[illegible]
Axa	680	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Bail Investis.	964	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Bazar Hot. Ville	750	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	464	[illegible]	—	[illegible]
BIC	430	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
BIS	660	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	494	[illegible]	+ 2,02	[illegible]
Bollore Techno. ■	1157	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Bongrain	3036	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Bouygues	1098	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Bouygues Offs.	260	[illegible]	+ 2,46	[illegible]
Bull#	98,50	[illegible]	- 1,72	[illegible]
Canal + ■	1110	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Cap Gemini	950	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Carbone Lorraine	536	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Carrefour	3825	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Casino Guichard	482,80	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Casino Guich.ADP	336	[illegible]	- 1,16	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1064	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
C.C.F.	509	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Cegid (Ly)	1190	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Cerus Europ.Reun	41,25	[illegible]	- 1,21	[illegible]
CGIP	3195	[illegible]	- 1,78	[illegible]
Chargeurs	499,50	[illegible]	- 0,78	[illegible]
Christian Dalloz	770	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Christian Dior	761	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	615	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Ciments Francais	351	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Clarins	559	[illegible]	- 1,61	[illegible]
Club Mediterranee	522	[illegible]	+ 2,49	[illegible]
Coflexip	740	[illegible]	+ 2,56	[illegible]
Colas	1181	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Comptoir Entrep.	14,80	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Comptoirs Mod.	3150	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
CPR	487	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Cred.Fon.France	101,50	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
Credit Lyonnais CI	617	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
CS Signaux(CSEE) ■	577	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Damart	4604	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Danone	1667	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Dassault-Aviation	1975	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Dassault Electro	696	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Dassault Systemes	285	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
De Dietrich	399	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Deveaux(Ly)# ■	955	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	68,50	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Dexia France	814	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	163	[illegible]	- 4,90	[illegible]
Dynaction	235	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Ecia	1680	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Eiffage	523	[illegible]	- 0,95	[illegible]
Elf Aquitaine	850	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Eramet	239,60	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Eridania Beghin	1335	[illegible]	- 2,02	[illegible]
Essilor Intl ■	2540	[illegible]	+ 3,46	[illegible]
Essilor Intl.ADP ■	2236	[illegible]	+ 1,96	[illegible]
Esso	569	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Eurafrance	3800	[illegible]	+ 2,10	[illegible]
Euro Disney	12,10	[illegible]	- 1,65	[illegible]
Europe 1	1380	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Eurotunnel	6,65	[illegible]	—	[illegible]
Fimalac SA ■	693	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Finextel	126	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Fives-Lille	528	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
France Telecom	417	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Fromageries Bel	5300	[illegible]	—	[illegible]
Galeries Lafayette	6030	[illegible]	—	[illegible]
GAN	162	[illegible]	—	[illegible]
Gascogne	621	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Gaumont #	470	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Gaz et Eaux	331,40	[illegible]	- 0,69	[illegible]
Geophysique	887	[illegible]	- 1,35	[illegible]
G.F.C.	660	[illegible]	—	[illegible]
GrandVision	201	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Groupe Andre S.A.	711	[illegible]	—	[illegible]
Groupe GTM	628	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) # ■	158,50	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Guilbert	956	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Guyenne Gascogne	2465	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Hachette Fill.Med.	1750	[illegible]	—	[illegible]
Havas Advertising	1222	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Imetal	831	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Immeubl.France	496	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Infogrames Enter.	385	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Ingenico	158,60	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Interbail	172,80	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Intertechnique	1650	[illegible]	- 1,03	[illegible]
ISIS	740	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Jean Lefebvre	480	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Klepierre	1179	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Labinal	2062	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Lafarge	625	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Lagardère	251,70	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Lapeyre	563	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Lebon (Cie)	287,80	[illegible]	- 3,05	[illegible]
Legrand	1600	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Legrand ADP	1040	[illegible]	—	[illegible]
Legris indust.	283	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Locindus ■	814	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
L'Oreal	3363	[illegible]	+ 3,77	[illegible]
LVMH Moet Hen.	7210	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Marine Wendel	1113	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Metaleurop	50,10	[illegible]	+ 2,29	[illegible]
Metrologie Inter.	19,60	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Michelin	349	[illegible]	—	[illegible]
Montupet SA	240	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Moulinex	156,90	[illegible]	+ 2,93	[illegible]
Natexis	380	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Norbert Dentres.#	249,90	[illegible]	+ 2,44	[illegible]
Nord-Est	133	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Nordon (Ny)	516	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	964	[illegible]	+ 6,74	[illegible]
Olipar	68	[illegible]	—	[illegible]
Paribas	647	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Pathe	1185	[illegible]	—	[illegible]
Pechiney Act Ord A	243,50	[illegible]	+ 3,03	[illegible]
Pernod-Ricard	419	[illegible]	—	[illegible]
Peugeot	1300	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Pinault-Print.Red ■	5020	[illegible]	+ 3,18	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	894	[illegible]	- 2,12	[illegible]
Primagaz	531	[illegible]	+ 2,63	[illegible]
Promodes	3350	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Publicis #	1047	[illegible]	- 2,48	[illegible]
Remy Cointreau	116,50	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Renault	343,90	[illegible]	—	[illegible]
Rexel ■	2555	[illegible]	+ 2,73	[illegible]
Rhodia	168,60	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Rhone Poulenc A	341	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Rochefortaise Com.	710	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Rochette (La)	28,05	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Royal Canin	346	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	8000	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	241	[illegible]	- 0,82	[illegible]
Sagem SA	4704	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Saint-Gobain	1121	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Salvepar (Ny)	575	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Sanofi	711	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Saupiquet (Ns)	580	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Schneider SA	482,10	[illegible]	- 3,54	[illegible]
SCOR	383,50	[illegible]	+ 2,94	[illegible]
S.E.B.	838	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Sefimeg CA	438	[illegible]	- 0,54	[illegible]
SEITA	274	[illegible]	+ 4,74	[illegible]
Selectibanque	85	[illegible]	- 1,52	[illegible]
SFIM	927	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
SGE	285,90	[illegible]	- 1,85	[illegible]
Sidel	440	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Silic CA	1100	[illegible]	—	[illegible]
Simco	496	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
S.I.T.A.	1530	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Skis Rossignol	107,30	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.# ■	936	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Societe Generale	1257	[illegible]	+ 3,10	[illegible]
Sodexho Alliance	1143	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Sogeparc (Fin)	425	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Sommer-Allibert	314,20	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
Sophia	279,50	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Spir Communic. #	491,90	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Strafor Facom	591	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	995	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Synthelabo	1020	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Technip	739	[illegible]	+ 3,65	[illegible]
Thomson-CSF	230	[illegible]	+ 2,78	[illegible]
Total	786	[illegible]	- 0,25	[illegible]
UIF	477	[illegible]	- 2,09	[illegible]
Unibail	782	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Union Assur.Fdal	953	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Usinor ■	90,10	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Valeo	618	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Vallourec ■	462,10	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Via Banque	182,10	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1291	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Worms (ex.Someal)	106,10	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1660	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Elf Gabon	950	[illegible]	+ 0,52	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	140	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Adecco S.A.	2670	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	1047	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
ALLIANZ AG	2020	[illegible]	- 0,44	[illegible]
American Express	678	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Anglo American #	215,20	[illegible]	- 2,46	[illegible]
Anglogold Ltd #	248	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Angold #	234	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Arjo Wiggins App.	21,25	[illegible]	- 5,17	[illegible]
A.T.T. # ■	352	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Banco Santander #	154	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Barrick Gold #	113,30	[illegible]	+ 2,03	[illegible]
B.A.S.F. #	285	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Bayer #	312	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Crown Cork ord.#	283	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Crown Cork PF CV#	232,50	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	591	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
De Beers #	107	[illegible]	—	[illegible]
Deutsche Bank #	506	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Diageo PLC reg.#	70,20	[illegible]	+ 3,27	[illegible]
Dresdner Bank	320	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Driefontein #	31,40	[illegible]	+ 2,86	[illegible]
Du Pont Nemours #	459,90	[illegible]	- 0,84	[illegible]
Eastman Kodak #	441,30	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
East Rand #	1,34	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Echo Bay Mines #	14,05	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Electrolux #	113,90	[illegible]	- 7,72	[illegible]
Ericsson #	175	[illegible]	+ 2,34	[illegible]
Ford Motor #	359	[illegible]	—	[illegible]
Gencor act.regr.	9,60	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
General Elect. #	550	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
General Motors #	408	[illegible]	- 0,73	[illegible]
Gle Belgique #	1027	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Harmony Gold #	25,55	[illegible]	+ 3,71	[illegible]
Hitachi #	38,90	[illegible]	+ 6,29	[illegible]
Hoechst #	299	[illegible]	—	[illegible]
I.B.M #	686	[illegible]	+ 2,18	[illegible]
I.C.I #	101,10	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Ito Yokado #	280	[illegible]	+ 9,28	[illegible]
Kingfisher plc #	99,10	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Matsushita #	95,50	[illegible]	+ 2,61	[illegible]
Mc Donald's #	415,50	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Merck and Co #	802	[illegible]	+ 1,62	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	36,80	[illegible]	+ 9,64	[illegible]
Mobil Corporat.#	469	[illegible]	- 0,55	[illegible]
Morgan J.P. #	718	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Nestle SA Nom. #	12810	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	70,10	[illegible]	+ 7,56	[illegible]
Nokia A	446,90	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Norsk Hydro #	262,10	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
Petrofina #	2475	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Philip Morris #	239,50	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Philips N.V #	508	[illegible]	+ 3,34	[illegible]
Placer Dome Inc #	69	[illegible]	+ 3,40	[illegible]
Procter Gamble	557	[illegible]	—	[illegible]
Quilvest	335,20	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Randfontein #	13,50	[illegible]	+ 5,92	[illegible]
Rio Tinto PLC #	70	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Royal Dutch #	330,50	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Sega Enterprises	103	[illegible]	+ 8,73	[illegible]
Schlumberger #	415	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Shell Transport #	42	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Siemens #	370,70	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Sony Corp. #	516	[illegible]	+ 2,51	[illegible]
STmicroelectronics	428,50	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Sumitomo Bank #	59,70	[illegible]	+ 4,94	[illegible]
T.D.K #	447,30	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Telefonica #	284	[illegible]	—	[illegible]
Toshiba #	25,20	[illegible]	+ 5,55	[illegible]
Unilever #	489	[illegible]	- 0,02	[illegible]
United Technol. #	548	[illegible]	+ 2,18	[illegible]
Volkswagen A.G #	5890	[illegible]	+ 2,20	[illegible]
Yamanouchi #	126,40	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Zambia Copper	10,60	[illegible]	+ 1,41	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 1er JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,40	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,37	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,40	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,69	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,15	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,15	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	128	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,93	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,83	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,62	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	120,25	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,25	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,04	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,52	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,46	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	99,85	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,69	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,72	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1040	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	91,50	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	902	[illegible]
Bains C.Monaco	790	[illegible]
Bque Transatlant. ◆	268,20	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	545	[illegible]
Champex (Ny) ◆	26,30	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3300	[illegible]
Generali Fce Assur	1950	[illegible]
Continental Ass.Ly	725	[illegible]
Darblay ◆	551	[illegible]
Didot Bottin	894	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	2731	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	2030	[illegible]
Fichet Bauche	34,50	[illegible]
Fidel	63,30	[illegible]
Finalens ◆	269	[illegible]
F.I.P.P. ◆	233	[illegible]
Fonciere (Cie)	927	[illegible]
Foncina # ◆	602	[illegible]
Francarep	337	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1051	[illegible]
Gevelot ■	1232	[illegible]
G.T.I (Transport)	435	[illegible]
Immobail ■	214,30	[illegible]
Immobanque ■	675	[illegible]
Lucia	86	[illegible]
Monoprix ◆	458	[illegible]
Metal Deploye ◆	410	[illegible]
Mors	7,50	[illegible]
Navigation (Nle)	130	[illegible]
Optorg	474,90	[illegible]
Paluel-Marmont ech ◆	460	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1050	[illegible]
Parfinance	337	[illegible]
Paris Orleans	394,50	[illegible]
Promodes (CI)	2230	[illegible]
PSB Industries Ly	739	[illegible]
Rougier #	409	[illegible]
Saga ◆	200	[illegible]
S.I.P.H. ◆	250	[illegible]
Sofragi ◆	3220	[illegible]
Taittinger	4900	[illegible]
Tour Eiffel ◆	345	[illegible]
Vicat	596	[illegible]
Caves Roquefort ◆	2100	[illegible]
Elyo ◆	363	[illegible]
Finaxa	397	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1620	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	211,50	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2498	[illegible]
Hotel Lutetia	536	[illegible]
Hotels Deauville	1002	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	400	[illegible]
Lloyd Continental ◆	11000	[illegible]
Matussiere Forest	75	[illegible]
Moncey Financiere ■	2959	[illegible]
M.R.M. (Ly)	510	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	129,50	[illegible]
Poliet	539	[illegible]
Sabeton (Ly)	805	[illegible]
Sanse (Ly) ◆	1380	[illegible]
Sechilienne (Ly)	1360	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3197	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)	280	[illegible]
Teleflex L.Dupont#	111,50	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	317	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	513	[illegible]
Fiat Ord.	26	[illegible]
Gold Fields South	65	[illegible]
Kubota Corp	12,25	[illegible]
Montedison act.ep.	9,45	[illegible]
Olympus Optical	50	[illegible]
Robeco	628	[illegible]
Rodamco N.V. ■	158,40	[illegible]
Rolinco	598	[illegible]
Sema Group Plc # ●	75,15	[illegible]
Solvay SA	488	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 1er JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	39,05	[illegible]
AFE #	945	[illegible]
Algle #	550	[illegible]
Albert S.A (Ns)	228	[illegible]
Arkopharma #	490	[illegible]
Assystem # ■	241	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	1032	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	405	[illegible]
Bque Vernes	145	[illegible]
Beneteau CB#	845	[illegible]
B I M P	131,80	[illegible]
Boiron (Ly)# ■	478,50	[illegible]
Boisset (Ly) #	804	[illegible]
But S.A. ◆	336	[illegible]
C.E.E #	178	[illegible]
Change Bourse (M)	212	[illegible]
CNIM CA#	274	[illegible]
Codetour	408	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	350	[illegible]
Confandey #	338	[illegible]
C.A. Hte Normandie	320	[illegible]
C.A. Paris IDF	966	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	306	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	305	[illegible]
C.A.Pas de Calais	586	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	483	[illegible]
C.A. Oise CCI	344	[illegible]
C.A. Somme CCI	340	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	434	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	694	[illegible]
Devanlay S.A. ◆	710	[illegible]
Devernois (Ly)	556	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	41,50	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	445	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	489	[illegible]
Expand s.a	1535	[illegible]
Factorem	830	[illegible]
Faiveley #	233	[illegible]
Finacor	33,70	[illegible]
Fininfo	1070	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	629	[illegible]
Gautier France	365	[illegible]
Gel 2000	39,50	[illegible]
GEODIS #	453,80	[illegible]
GFI Industries #	320	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	24	[illegible]
GLM S.A.	205	[illegible]
Gpe Guillin # Ly ◆	259	[illegible]
Kindy #	145	[illegible]
Guerbet S.A.	211	[illegible]
Hermes Internat.1#	475	[illegible]
Hurel Dubois	837	[illegible]
ICBT Groupe #	215	[illegible]
I.C.C.#	194,90	[illegible]
ICOM Informatique	620	[illegible]
Idianova ◆	118,70	[illegible]
Int. Computer #	74	[illegible]
IPBM	62	[illegible]
M6-Metropole TV	1012	[illegible]
Manitou #	965	[illegible]
Manutan	565	[illegible]
Marie Brizard #	640	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#	40	[illegible]
Mecelec (Ly)	98	[illegible]
MGI Coutier #	347	[illegible]
Monneret Jouets Ly#	160	[illegible]
Naf-Naf #	92	[illegible]
NSC Groupe (Ny)	909	[illegible]
Onet # ■	914	[illegible]
Paul Predault	179	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	129	[illegible]
Phyto-Lierac #	238	[illegible]
Pochet ◆	720	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	223,70	[illegible]
Radiall #	680	[illegible]
Robertet # ■	1200	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	320	[illegible]
Securidev # ■	97	[illegible]
Smoby (Ly) #	602	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	13	[illegible]
Sofibus	370	[illegible]
Sopra #	1910	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	90	[illegible]
Sylea	559	[illegible]
Teisseire-France	207	[illegible]
TF1	997	[illegible]
Thermador Gpe. #	385	[illegible]
Transiciel	638	[illegible]
Trouvay Cauvin #	188,10	[illegible]
Unilog	2121	[illegible]
Union Fin.France	665	[illegible]
Viel et Cie #	159	[illegible]
Vilmorin et Cie #	601	[illegible]
Virbac	482	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 1er JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	36	[illegible]
Belvedere	1250	[illegible]
BVRP	397	[illegible]
Chemunex	14,80	[illegible]
Duran Duboi	484	[illegible]
Eurofins scientif.	647	[illegible]
FDM Pharma n.	47	[illegible]
Genset	542	[illegible]
Goyanor action B	8,40	[illegible]
Infonie	134	[illegible]
Joliez-Regol	96	[illegible]
La Cie Group	180	[illegible]
Olitec	1210	[illegible]
Omnicom	706	[illegible]
Picogiga	250,10	[illegible]
R21 Santé	470	[illegible]
Serp Recyclage	800	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 1er JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	1054	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 30 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	173,16	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	162,73	[illegible]
BNP 3615 BNP		
Antigone Trésorie	911499	[illegible]
Natio Court Terme	14624	[illegible]
Natio Court Terme 2	397152	[illegible]
Natio Epargne	2217,34	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4213,96	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	178,96	[illegible]
Natio Epargne Retraite	213,70	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11700,92	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1473,54	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1082,27	[illegible]
Natio Euro Opport.	1552,50	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2342,33	[illegible]
Natio Immobilier	1823,94	[illegible]
Natio Inter	1163,14	[illegible]
Natio Monétaire C	5596,56	[illegible]
Natio Monétaire D	5257,88	[illegible]
Natio Oblig. LT	232,89	[illegible]
Natio Oblig. MT C	904,35	[illegible]
Natio Oblig. MT D	874,08	[illegible]
Natio Opportunités	277,14	[illegible]
Natio Placement C	80886,92	[illegible]
Natio Placement D	76002,81	[illegible]
Natio Revenus	1129,20	[illegible]
Natio Sécurité	11464,98	[illegible]
Natio Valeurs	1923,31	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95276,99	[illegible]
Oblig. tres caté.	294,02	[illegible]
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D PEA	1181,40	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	2693,35	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2412,28	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◆	324,19	[illegible]
Patrimoine Retraite D ◆	306,92	[illegible]
Sicav Associations C	2479,35	[illegible]
CDC TRESOR Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20264,63	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19931,83	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE Sicav en ligne : 0836680900 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	405,46	[illegible]
Écur. Capitalisation C	269,83	[illegible]
Écur. Expansion C	85750,02	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4806,04	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	321,49	[illegible]
Écur. Monépremière	11675,29	[illegible]
Écur. Monétaire C	13357,60	[illegible]
Écur. Monétaire D	12381,08	[illegible]
Écur. Trésorerie C	327,73	[illegible]
Écur. Trésorerie D	307,29	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2098,05	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	193,08	[illegible]
Géoptim C	13736,24	[illegible]
Géoptim D	12617,29	[illegible]
Horizon C	3027,13	[illegible]
Prévoyance Écur. D	105,96	[illegible]
Sensipremière C	14363,41	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12547,31	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12399,65	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE INDOCAM		
Amplia o	123100,03	[illegible]
Atout Amérique	226,73	[illegible]
Atout Asie	78,67	[illegible]
Atout France Europe	1225,24	[illegible]
Atout France Monde	294,10	[illegible]
Atout Futur C	1212,27	[illegible]
Atout Futur D	1129,25	[illegible]
Coexis	2059,05	[illegible]
Dièze	2858,38	[illegible]
Elicash o	979085,95	[illegible]
Ecrodyn	3656,24	[illegible]
Indicia ◆	2591,99	[illegible]
Indocam Convert. C	16363,87	[illegible]
Indocam Convert. D	14979,56	[illegible]
Indocam Europe Nouv.	14196,10	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C	1255,47	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D	1255,47	[illegible]
Indocam Multi Oblig.	1009,35	[illegible]
Indocam Orient C ◆	157,84	[illegible]
Indocam Orient D ◆	144,68	[illegible]
Indocam Uni Japon	868,73	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C	2021,02	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D	1445,83	[illegible]
Moné.J C o	12252,72	[illegible]
Moné.J D o	11607,28	[illegible]
Oblifutur C	587,40	[illegible]
Oblifutur D	541,38	[illegible]
Oraction	1400,24	[illegible]
Revenu-Vert	1203,23	[illegible]
Sévéa ◆	128,87	[illegible]
Synthésis	19988,04	[illegible]
Univers Actions	313,48	[illegible]
Uni Associations o	120,94	[illegible]
Uni-Foncier	1925,20	[illegible]
Uni-Régions	2338,50	[illegible]
Univar C o	317,51	[illegible]
Univar D o	297,69	[illegible]
Univers-Obligations	268,11	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m ◆	16389,13	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	19189,93	[illegible]
Optalis Dynamiq. C ◆	124,23	[illegible]
Optalis Dynamiq. D ◆	122,98	[illegible]
Optalis Équilib. C ◆	118,92	[illegible]
Optalis Équilib. D ◆	115,89	[illegible]
Optalis Expansion C ◆	113,85	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	113,85	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	110,62	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	105,67	[illegible]
Pacte Sol. Logem.	518,06	[illegible]
Pacte Vert T. Monde	547,72	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic ◆	222,97	[illegible]
Francic Pierre	189,45	[illegible]
Europe Régions	326,83	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1110,49	[illegible]
Cicamonde	2028,30	[illegible]
Converticic ◆	508,22	[illegible]
Ecocic ◆	2093,77	[illegible]
Mensuelcic	10067,62	[illegible]
Oblicic Mondial	4238,09	[illegible]
Oblicic Régions	1257,51	[illegible]
Rentacic ◆	167,38	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité ◆	1427,32	[illegible]
Lion 20000 C ◆	17579,81	[illegible]
Lion 20000 D ◆	16447,46	[illegible]
Lion-Associations C ◆	11442,97	[illegible]
Lion-Associations D	10853,46	[illegible]
Lion Court Terme C ◆	27200,61	[illegible]
Lion Court Terme D ◆	23964,03	[illegible]
LionPlus C ◆	1685,92	[illegible]
LionPlus D ◆	1544,33	[illegible]
Lion Trésor ◆	2522,24	[illegible]
Oblilion ◆	2358,86	[illegible]
Sicav 5000	1048,45	[illegible]
Slivafrance	1808,65	[illegible]
Slivam	691,26	[illegible]
Slivarente	259,03	[illegible]
Slivinter	983,91	[illegible]
Trilion ◆	5131,11	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes ◆	2819,91	[illegible]
CM Option Dynamique ◆	187,16	[illegible]
CM Option Equilibre ◆	315,56	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr. ◆	215,26	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	956,15	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C ◆	218,12	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23544,95	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	2110,24	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig. ◆	1975,72	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1096,25	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération ◆	113,64	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	398,66	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21434,51	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	558,75	[illegible]
St-Honoré Pacifique	586,31	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2320,83	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◆	1875,26	[illegible]
Stratégie Actions ◆	1294,55	[illegible]
Stratégie Rendement ◆	2137,44	[illegible]
LA POSTE Sicav Info Poste : [illegible]		
Amplitude Amérique C	140,88	[illegible]
Amplitude Europe C	230,80	[illegible]
Amplitude Europe D	226,33	[illegible]
Amplitude Monde C	1266,43	[illegible]
Amplitude Monde D	1184,24	[illegible]
Amplitude Pacifique C	79,29	[illegible]
Élanciel France D PEA	278,50	[illegible]
Élanciel Euro	686,57	[illegible]
Émergence Euro Poste	205,11	[illegible]
Géobilys C	712,25	[illegible]
Géobilys D	666,55	[illegible]
Kaléis Dynamisme C	1364,20	[illegible]
Kaléis Équilibre C	1215,35	[illegible]
Kaléis Sérénité C	1132,87	[illegible]
Latitude C	152,38	[illegible]
Latitude D	135,31	[illegible]
Oblitys D	663,13	[illegible]
Plénitude D PEA	280,77	[illegible]
Poste Gestion C	15311,23	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5289,85	[illegible]
Solstice D	2370,91	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39027,58	[illegible]
Actimonétaire D	30920,02	[illegible]
Cadence 1 D	1077,61	[illegible]
Cadence 2 D	1065,67	[illegible]
Cadence 3 D	1054,79	[illegible]
Capimonétaire C	420,61	[illegible]
Capimonétaire D	370,32	[illegible]
Sogeoblig C/D	9815,74	[illegible]
Interoblig C	318,86	[illegible]
Intersélection France D	501,08	[illegible]
S.G. France opport. C	2979,43	[illegible]
S.G. France opport. D	2814,69	[illegible]
Sogenfrance C	2946,36	[illegible]
Sogenfrance D	2674,96	[illegible]
Sogépargne D	310,49	[illegible]
Soginter C	352,36	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	2140,58	[illegible]
Sogelance D ◆	1715,06	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	383	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الاهل

DISPARITIONS

Galina Brejneva

La fille d'un tyran soviétique et domestique

L'AGENCE Itar-Tass vient d'annoncer la mort de *Galina Brejneva*, mardi 30 juin, dans un hôpital de Moscou. Elle était âgée de soixante-neuf ans. Les obsèques de la fille unique du dirigeant soviétique, mort en 1982, devaient avoir lieu, mercredi 1er juillet, en présence des seuls proches de sa famille, a précisé Itar-Tass. Galina Brejneva sera incinérée.

Ainsi se termine une existence entièrement dominée par la figure d'un père qui fut, de 1964 à 1982, à la fois un despote pour l'Union soviétique, un tyran domestique et… un bon père de famille. Galina, en bonne fille russe, aimait ce père brutal, lourdaud, alcoolique et jouisseur. Elle-même ne détestait pas les plaisirs de la vie. La liste de ses amants, sans doute exagérée, était, du temps de feu Brejnev, un sujet de spéculation et même l'objet de paris dans des cercles assez larges de la nomenklatura.

Galina Brejneva a été mêlée à un énorme scandale, celui de la mafia ouzbeke. Son mari, Iouri Tchourbanov, qu'elle avait épousé en troisièmes noces, a durement payé ces dernières années ses turpitudes passées. Il faut se pincer un peu pour se rappeler ce que pouvait être jadis le pouvoir et l'influence d'un gendre de Brejnev par ailleurs premier vice-ministre de l'intérieur, exerçant une sorte de mainmise sur la police. Noceur effrené, médiocre ministre, Tchourbanov garda ses fonctions jusqu'en 1985 et fut arrêté en 1987, lorsque commence vraiment la perestroïka tant annoncée par Gorbatchev, laquelle fut plus longue à venir que ne voulait le croire l'Occident, alors victime d'une gorbimanie aiguë.

CHUTE BRUTALE

Les années 90 ont été une descente aux enfers pour le couple Iouri-Galina. Le petit juge Telman Gdlian, *« idole des foules et terreur des apparatchiks »*, selon la formule de Michel Tatu, fait tomber le gendre de l'ancien numéro un pour corruption, abus de pouvoir et autres broutilles. Iouri Tchourbanov a ainsi été vu, lors de l'émission de Charles Villeneuve « Le glaive et la balance », diffusée en 1990 sur la chaîne M 6, en train de fabriquer des *éplucheuses* à légumes et des poêles à charbon dans un camp de la région de Sverdlosk, dans l'Oural. Même s'il s'agissait en réalité d'un *« goulag trois étoiles »*, puisque le gendre de Brejnev bénéficiait encore d'un traitement de faveur, le changement de statut et d'existence était patent.

Comment savoir, aujourd'hui, si toutes les rumeurs qui couraient dans Moscou du temps de Brejnev étaient fondées ou non ? Galina aurait eu pour amant *« Boris le Tsigane »*, un artiste de cirque, qui a été arrêté pour trafic d'or et de devises. Il aurait dissimulé des diamants dans l'anus de malheureux éléphants du cirque de Moscou en tournée à l'étranger… *« Boris le Tsigane »* a sans doute été l'amant de Galina. Mais la chute fut brutale pour la fille unique de Brejnev. Et la fin est plutôt triste.

Dominique Dhombres

Alioune Blondin Beye

L'artisan de la paix angolaise pour l'ONU

REPRÉSENTANT spécial de l'ONU en Angola, Alioune Blondin Beye est mort, vendredi 26 juin, dans un accident d'avion en Côte d'Ivoire. Il était âgé de cinquante-neuf ans (*Le Monde* du 30 juin).

Visage juvénile, sourire chaleureux, tempérament dynamique et enthousiaste, Alioune Blondin Beye *n'avait rien d'un diplomate hautain* et guindé. En Angola, où il vivait depuis cinq ans, comme au Mali, son pays natal, on l'appelait « Maître Beye ». Etait-ce en souvenir de son passé d'avocat ou de professeur ? Fils d'un directeur d'école, il naît à Bafoulabé, un village proche de Kayes, sur le tracé du chemin de fer Bamako-Dakar, dans l'ouest du Mali. Musulman, il porte un nom sénégalais et parle le wolof, la langue majoritaire au Sénégal. Après des études secondaires en Bourgogne, et un diplôme de droit et de sciences politiques à la faculté de Dijon, il enseigne le droit international à Bamako de 1971 à 1977 et conseille le gouvernement.

Devenu ministre des affaires étrangères en 1978, il occupe ce poste jusqu'en 1986. C'est l'époque où il brigue par deux fois, mais vainement, la prestigieuse fonction de secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). De 1988 à 1993, il est secrétaire général de la *Banque africaine de développement* (BAD). Boutros Boutros-Ghali, patron de l'ONU, en fait alors son « représentant spécial » en Angola, sans lui cacher qu'il s'agit d'une *« mission suicidaire »*. Blondin Beye trouve le poste à sa mesure.

Il obtient la signature des accords de paix de Lusaka (novembre 1994), et la formation d'un gouvernement d'unité et de réconciliation nationale (GURN) en avril 1997. Ces derniers temps, il s'impatientait devant la mauvaise volonté de Jonas Savimbi, le chef de l'Unita, à jouer le jeu de la paix. Il avait prévenu qu'il renoncerait, en cas de reprise des hostilités, à une mission au demeurant largement accomplie. Il ne retrouvera jamais, comme il en rêvait, la faculté de droit de Bamako. Son avion s'est écrasé dans la lagune près d'Abidjan.

Jean-Pierre Langellier

■ **JESS HAHN**, acteur français d'origine américaine, est mort lundi 29 juin dans un hôpital de Dinard. Il était âgé de soixante-seize ans. Son nom a figuré aux génériques d'une bonne centaine de films entre 1953 et 1990, parmi lesquels *Les Grandes Gueules, Boulevard du Rhum, Les Tribulations d'un Chinois en Chine, Un linceul n'a pas de poches*. Arrivé en France après la seconde guerre mondiale, il avait fait ses débuts au cinéma dans *Deux de l'escadrille* de Maurice Labro. Il avait été révélé au grand public par le premier film de Eric Rohmer, *Le Signe du lion*, dans lequel il tenait le rôle principal.

NOMINATION

RECHERCHE

Pierre Joliot, biologiste, professeur au Collège de France et directeur de l'Institut de biologie physico-chimique, a été nommé à la *présidence du Comité d'éthique* pour les sciences du CNRS (Comets), en remplacement de l'historienne Hélène Ahrweiler. Créé en 1994, le Comité d'éthique pour les sciences du CNRS est une instance consultative, dont les quatorze membres sont désignés pour trois ans par le directeur général du CNRS. Le Comets a pour mission d'émettre un avis sur les questions éthiques soulevées dans le domaine des sciences.

[Né le 12 mars 1932 à Paris, Pierre Joliot, docteur ès sciences physiques, a débuté en 1954 sa carrière au CNRS, où il est devenu directeur de recherche en 1974. Nommé en 1975 chef de service à l'Institut de biologie physico-chimique, dont il a pris la direction en 1997, il est professeur au Collège de France depuis 1981. De 1987 à 1992, Pierre Joliot a également dirigé le *département de biologie de l'Ecole normale supérieure*. De juillet 1985 à mars 1986, il a été conseiller auprès du premier ministre Laurent Fabius, chargé de la recherche et de la technologie. Ses travaux scientifiques ont *été principalement consacrés aux mécanismes* de conversion et de transfert d'énergie dans les processus de photosynthèse. Prix du Commissariat à l'énergie atomique en 1980, médaille d'or du CNRS en 1982, Pierre Joliot a été élu la même année à l'Académie des sciences, dans la section de biologie cellulaire et moléculaire. Depuis 1979, il est membre associé de la National Academy of Sciences américaine.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mardi 30 juin est publié :

● **Parc naturel** : un décret portant classement du parc naturel régional Livradois-Forez (région Auvergne).

Au *Journal officiel* du mercredi 1er juillet est publié :

● **Justice** : un décret fixant la composition des tribunaux de *grande instance et des cours d'appel* en métropole et dans les départements d'outre-mer, du tribunal supérieur d'appel dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon *et la répartition des juges du livre* foncier dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Cloé, Bastien et Jules
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs parents,

Elisabeth WOLF
et
Lionel BRY,

qui a été célébré le 27 juin 1998, dans l'intimité familiale.

Décès

– Mme Paul Appell,
son épouse,
Jacqueline Appell,
Anne-Lise Etienne,
Marc Appell,
Daniel et Clarence Appell,
ses enfants,
Isabelle Etienne
et Jean-Manu Broust,
Emmanuel et Florence Etienne,
ses petits-enfants,
Mlle Geneviève Appell,
sa sœur,
Mme Jean-Robert Appell,
sa belle-sœur,
Les familles Appell et Duviau,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul APPELL,
ingénieur ESPCI,
ancien président-directeur général
de CIBA-GEIGY France,
ancien président
d'Entreprise et Progrès,
ancien président de Jenlis,

survenu à Paris, le 29 juin 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 2 juillet, à 10 h 15, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

– Le président Paul Dubrule,
Et le comité directeur de l'association Entreprise et Progrès,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul APPELL,
cofondateur
et ancien président de l'association.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 juillet, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse, entrée principale, boulevard Edgar-Quinet.

– Les familles Billette de Villemeur, Bonnefond, Vigneau, Porte,
ses enfants, petits-enfants et descendance,
font part du rappel à Dieu de

**Marie BILLETTE
de VILLEMEUR,**
née PARTIOT,

dans sa quatre-vingt-douzième année, le lundi 29 juin 1998.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Sainte-Souline (Charente), le 1er juillet, à 15 h 30.

Le Maine Pinaud,
16190 Saint-Martial.

– Denise Fraisse Goni,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger GONI,
artiste peintre,
secrétaire général
des Peintres sculpteurs
anciens combattants,
sociétaire des Artistes français,
interné résistant,
combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 29 juin 1998, à Jurançon (Pyrénées-Atlantiques), dans sa quatre-vingt-treizième année.

78, rue Lepic,
75018 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Madeleine Cardon,
sa sœur,
Bernard, Marie, Bruno Guastalla,
ses enfants, et *leurs conjoints et* compagnons,
Sylvie Guastalla, Solène Lalfert, Aura Penloup, Alice, Miriam, William Guastalla,
ses petits-enfants,
Ruben Serpa, Lucile Taffara,
ses arrière-petits-enfants,
Lise, Michel, Mireille, Gilles, Brigitte, Florence Cardon,
ses neveux et leurs enfants,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

Hélène GUASTALLA,
née COLSON,
professeur de biologie physico-chimique
à l'université des sciences et techniques
du Languedoc, à Montpellier.

L'inhumation a eu lieu le 27 juin 1998, à Fraisse-sur-Agout, où elle repose au côté de son époux,

Jean GUASTALLA
(1902-1990),
directeur de recherches honoraire
au CNRS.

Que ceux qui l'ont connue se souviennent et partagent notre peine.

– Mme Marguerite Guillevic,
sa mère,
Yann et Philippe,
ses *enfants*,
Annick et Raymond Alperovitch,
Yvonne et Michel Bouet,
Gildas et Jacqueline Guillevic,
ses sœurs, frère, beaux-frères et belle-sœur,
Jérôme, Vincent, Marc et Marine, Hélène, Sandrine, Guillaume,
ses neveux et nièces,
ont le chagrin de faire part du décès de

Hervé GUILLEVIC,

survenu le 19 juin 1998, dans sa cinquante-deuxième année.

La cérémonie religieuse en l'église d'Allauch et l'inhumation au cimetière Saint-Pierre, à Marseille, ont eu lieu le 26 juin.

– *Paris. Maisons-Alfort. Taipeh.* Allèves.

Marie et François Abel,
Jeanne et Henri Brugère,
Cécile Picoux,
Jacques et Minnie Picoux,
ses enfants,
Marianne, Pierre, Caroline, Eric et Nicolas,
ses petits-enfants,
Julie et Adèle,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Robert PICOUX,
née Juliette VERGAIN,

survenu à Annecy, le 29 juin 1998, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La célébration religieuse aura lieu le jeudi 2 juillet, à 11 heures, en l'église d'Allèves.

74540 Allèves.

– *Alain Sounier*,
son père,
Isabelle Régnier-Sounier,
sa mère,
Christian, Sylvain et Clémentine Sounier,
ses frères et sœurs, et Murielle Delcourt,
Sébastien et Marc,
Virginie Dumont, Brigitte Baptandier, Claude Meureau et Michel Lieutaud,
Toute sa famille, ses proches et amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Bertrand SOUNIER,

survenu le 27 juin 1998, dans sa vingt-huitième année, en Thaïlande, dans le cadre de sa mission humanitaire.

La cérémonie funéraire aura lieu le 4 juillet, au centre funéraire de la Tronche (Grenoble), à 16 heures.

– L'association humanitaire Aide médicale internationale
a la tristesse de faire part du décès, le 27 juin 1998, à Mae Sot de l'un de ses volontaires parti en Thaïlande,

Bertrand SOUNIER.

AMI,
119, rue des Amandiers,
75020 Paris.

Soutenances de thèse

– Françoise Nozati a soutenu le 15 mai 1998, à Paris-VIII, sa thèse d'anthropologie et de sociologie du politique : **Les Pana : une chefferie sacrée en République centrafricaine** (directeur : P.-Ph. Rey) et a obtenu la mention Très Honorable. Jury : P. Fougeyrollas (prés., Paris-VII), P.-Ph. Rey (Paris-VIII), Ph. Burnham (University College London), J.-F. Vincent (CNRS).

– Le 18 mai 1998, Danielle Le Bricquir a soutenu sa thèse de doctorat : **Le groupe pictural Cobra et l'écriture**, université Sorbonne-Nouvelle. Le directeur de recherche, M. le professeur René Demoris, les professeurs Mme José Vovelle, MM. Jean-Pierre Guillerm et Michel Collot lui ont décerné le titre de docteur ès lettres avec la mention Très Honorable.

SCIENCES La découverte, il y a quinze ans, le décryptage de la structure du virus du sida et la compréhension progressive de son fonctionnement ont fait naître l'espoir d'une mise au point rapide d'un vaccin. ● LA FACULTÉ DU VIH de déjouer toutes les parades entraîna, ensuite, le pessimisme des chercheurs et un désengagement des industriels. ● UN REVIREMENT se fait jour : un plan d'action sur neuf ans financé par des fondations à hauteur de près de 500 millions de dollars (3 milliards de francs) vient d'être annoncé à la Conférence mondiale sur le sida à Genève. ● UN TEST VACCINAL de phase 3 lancé par une compagnie américaine sur 5 000 volontaires provoque néanmoins une polémique, certains chercheurs, dont le directeur de l'Agence nationale française de recherches sur le sida, contestant l'efficacité de la protéine testée.

Espoirs et polémiques autour de la fabrication d'un vaccin contre le sida

Les efforts internationaux s'intensifient, les financements affluent et la recherche fondamentale connaît un nouvel essor au moment où un essai de grande ampleur mené aux Etats-Unis et en Thaïlande alimente une vive controverse scientifique et éthique

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Disposera-t-on un jour d'un vaccin protecteur contre le sida ? La question, posée dès la découverte du virus – il y a déjà quinze ans – a, au fil du temps, reçu diverses réponses. Dans une première période, l'isolement du virus, le décryptage moléculaire de sa structure et la compréhension progressive de ses fonctions pathogènes ne laissaient guère de doute. Forte des succès indéniables de l'approche pastorienne dans le champ de la vaccinologie, de la puissance de l'industrie et des formidables enjeux financiers et sanitaires, la communauté scientifique assurait qu'il ne s'agissait que d'une question de temps. On commença à tester de nombreux « candidats vaccins » sur l'animal – les singes essentiellement –, puis sur l'homme volontaire dans de petits essais dits de phase 1.

C'est alors que l'on déchanta. Le génie infectieux du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), sa faculté à déjouer les parades vaccinales traditionnellement efficaces, associés à l'évolution géographique de l'épidémie firent que l'on observa un désengagement progressif de la recherche et des investissements consentis dans ce domaine. Le vaccin protecteur était beaucoup plus difficile à mettre au point qu'on ne l'avait imaginé jusqu'à la fin des années80, sinon au début des années 90. Les pays les plus concernés n'étaient, à l'évidence, pas solvables et l'on en vint à penser, puis à dire, que le vaccin antisida ne verrait peut-être jamais le jour. Il y a deux ans, lors de la XI[e] Conférence mondiale sur le sida organisée à Vancouver (Canada), le professeur David Baltimore, Prix Nobel de médecine, ne cachait pas son pessimisme, expliquant qu'aucun vaccin antisida ne serait disponible avant, au mieux, l'an 2006.

Depuis, pourtant, le pessimisme et le désengagement de l'industrie ont commencé à laisser la place sinon à un véritable enthousiasme, du moins à une nouvelle tendance, beaucoup plus positive. Ils sont ainsi de plus en plus nombreux au sein de la communauté scientifique à penser que la fabrication d'un – ou plus vraisemblablement de plusieurs – vaccin antisida est un objectif réaliste. Et, symptôme qui habituellement ne trompe guère, de nouveaux fonds commencent à être mobilisés sur ce thème.

Organisation à but non lucratif créée il y a deux ans, l'Initiative internationale pour le vaccin contre le sida (IAVI) a ainsi annoncé, dans le cadre de la XII[e] Conférence mondiale de Genève, qu'elle était en mesure, grâce aux fonds qu'elle vient de collecter, de développer une nouvelle stratégie scientifique. Ces fonds d'un montant de l'ordre de 15 millions de dollars (90 millions de francs) proviennent d'une série de dons de fondations (Gates, Rockefeller, Lévi-Strauss, Starr, Sloan) ainsi que du gouvernement britannique et de la Banque mondiale.

« BUDGET MINUSCULE »

Au total, l'IAVI table, pour 1998, sur une somme de 25 millions de dollars (150 millions de francs) qui seront utilisés pour la mise en place des premières équipes internationales devant travailler à la mise au point et au développement de vaccins antisida destinés en priorité à être utilisés dans le tiers-monde. Le docteur Seth Berkley, président de l'IAVI, estime que le plan d'action scientifique de son association coûtera entre 350 et 500 millions de dollars (entre 2 et 3 milliards de francs) pour les neuf prochaines années. « *Le budget que nous avons esquissé n'est pas dérisoire, mais il est minuscule si on le compare aux 18 milliards de dollars (108 milliards de francs) dépensés chaque année à travers le monde pour le traitement, la prévention et la recherche sur le sida* », a-t-il ajouté.

En aval de la recherche fondamentale et en collaboration étroite avec les principales firmes mondiales fabriquant les vaccins (Merck, Chiron, Pasteur-Mérieux Connaught, SmithKline Beecham), l'IAVI entend faire porter son effort sur la création d'unités de fabrication et d'essais cliniques dans les pays les plus touchés par l'épidémie. Des contacts sont en cours avec l'Inde et la Chine. Une telle initiative trouve aujourd'hui d'autant plus d'écho que le gouvernement américain a, par la voix de Bill Clinton, annoncé à la fin de 1997 qu'il allait débloquer de substantiels moyens financiers pour faire en sorte qu'un vaccin contre le sida soit disponible d'ici à 2007. L'IAVI espère, en outre, pouvoir convaincre la Banque mondiale de mobiliser plusieurs milliards de dollars de manière à assurer aux fabricants que les pays les plus touchés par l'épidémie seront en mesure d'acheter les stocks nécessaires de vaccins lorsque ceux-ci seront disponibles.

« *Une série de données issues notamment de la recherche fondamentale permet aujourd'hui de penser qu'il y aura bel et bien, un jour, un vaccin efficace contre le sida*, estime Michèle Barzach, ancien ministre de la santé, membre du conseil d'administration de l'IAVI. *Nous sortons d'une sorte de trou noir. Il y avait vingt-cinq "candidats vaccins" contre le sida il y a dix ans et il n'en reste plus aujourd'hui que trois. La recherche dans ce domaine s'était pratiquement tarie et celle qui demeure ne porte pas sur les souches virales qui existent dans le tiers-monde. Or tout indique aujourd'hui que le traitement médicamenteux du sida ne pourra jamais être une solution définitive et que la seule réponse durable face à cette pandémie est de nature vaccinale.* » Sans prendre position sur la légitimité scientifique et éthique de l'essai de phase 3 lancé aux Etats-Unis et bientôt en Thaïlande, Michèle Barzach estime qu'« *il est temps d'agir* ». « *Nous devons en finir avec les contradictions profondes de ceux qui, tout en participant au financement des travaux de recherche vaccinale, pensent que l'on ne parviendra jamais à atteindre l'objectif visé.* »

Une question majeure reste, néanmoins, à trancher : celle du code éthique qui devra définir les futurs essais vaccinaux de masse dans le tiers-monde. Une réunion organisée il y a quelques jours à Genève sous l'égide d'Onusida a permis de mesurer l'ampleur des difficultés à venir. « *L'urgence est-elle si grande*, interroge un expert, *qu'il faille, face au sida, "assouplir" les règles éthiques générales actuellement en vigueur dans les pays industrialisés, au risque de transformer rapidement en cobayes ceux que l'on cherche à protéger ?* »

J.-Y. N.

5 000 volontaires américains et thaïlandais pour un essai contesté

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Les coulisses de la 12[e] Conférence mondiale sur le sida sont animées par une vive polémique, aux racines éthiques autant que scientifiques, qui porte sur un essai vaccinal sans précédent. Cet essai, dit « de phase 3 », vise à vacciner plus de 5 000 personnes volontaires, soit avec un vaccin expérimental encore très contesté, soit avec une substance placebo, biologiquement inactive. Disposant d'un feu vert, donné, il y a peu, par les autorités sanitaires américaines, les promoteurs de cette première mondiale – la compagnie californienne VaxGen, dirigée par le professeur Donald Francis – ont annoncé, mercredi 24 juin, que les premières injections vaccinales venaient tout juste d'être pratiquées dans une clinique de Philadelphie.

D'autres seront effectuées dans les prochaines semaines à Baltimore, Chicago, Denver, Los Angeles et Saint-Louis. Ces tests cliniques concerneront, à terme, plusieurs milliers de volontaires sélectionnés dans une trentaine de villes américaines et appartenant à des groupes dits « à risque ». Il s'agit pour l'essentiel d'homosexuels masculins et de personnes ayant des relations sexuelles avec des séropositifs. Ces volontaires subiront chacun sept injections – soit du vaccin expérimental, soit du placebo – sur une période de trente mois. Une extension de cet essai est d'ores et déjà annoncée sur plusieurs milliers de personnes en Thaïlande.

L'annonce de l'autorisation accordée par la Food and Drug Administration américaine avait été suivie par une série de réactions mi-critiques, mi-dubitatives, dans la communauté médicale scientifique internationale spécialisée dans la lutte contre le sida. Les opposants à cet essai avançaient une série d'arguments scientifiques contre la mise en œuvre de cet essai qui ne peut, selon eux, répondre en aucune manière aux questions fondamentales, toujours en suspens, dans le champ de la vaccinologie. Ils soulignent notamment que le principe actif du vaccin de la firme VaxGen – une protéine virale gp 120 obtenue par recombinaison génétique – n'a jamais fourni la preuve d'une quelconque efficacité lors des essais préalables de phases 1 et 2.

L'APPROBATION D'ONUSIDA

Ils estiment enfin, avis que partage le professeur Luc Montagnier, qu'il faut attendre d'autres enseignements de la recherche fondamentale avant de pouvoir organiser des essais d'une telle ampleur. C'est dans ce contexte que l'on a appris à Genève – en marge d'une réunion consacrée aux questions éthiques inhérentes à l'expérimentation vaccinale contre le sida dans les pays du tiers-monde – que les responsables d'Onusida s'étaient prononcés en faveur de l'essai de la firme californienne. Onusida avait été interrogé il y a quelques semaines par les autorités sanitaires thaïlandaises, VaxGen souhaitant élargir son essai à 2 500 toxicomanes thaïlandais.

« *Nous sommes encore en train d'étudier cette question mais sous un jour* a priori *très favorable*, explique le professeur Peter Piot, directeur d'Onusida. *Nous ne condamnons en aucune manière une telle initiative, comme peut le faire en France le professeur Jean-Paul Lévy. Nous estimons, au contraire, qu'il faut briser le cercle vicieux dans lequel s'inscrit aujourd'hui la problématique des essais expérimentaux de vaccination contre le sida. En dépit de tous les essais de phases 1 et 2 et des expérimentations sur les singes, les questions majeures demeurent qui pourront, peut-être, trouver des débuts de réponse avec des essais de phase 3 dès lors que ces derniers seront scientifiquement et éthiquement parfaitement encadrés.* » En d'autres termes, il importe aujourd'hui pour le professeur Piot d'« *aller de l'avant* », un essai, fût-il contesté par certains de ses collègues, pouvant être de nature à fournir, demain, de précieux enseignements.

J.-Y. N.

TROIS QUESTIONS À...
JEAN-PAUL LÉVY

1 Que pense le directeur de l'Agence française de recherches sur le sida de la décision américaine d'autoriser le premier essai vaccinal de phase 3 ?

C'est une folie ! Cet essai lancé aux Etats-Unis et demain en Thaïlande concerne une protéine recombinante totalement banale comme celles qui ont été testées un peu partout dans le monde. Cette protéine virale n'a rien de plus que les autres et il est établi qu'une vaccination avec cette seule protéine ne nous ménera à rien dans la mesure, notamment, où elle ne stimule aucunement l'immunité cellulaire. Il s'agit là d'une protéine issue d'un isolat viral et non d'une souche sauvage, ce qui constitue un argument supplémentaire pour conclure à son inefficacité dès lors que l'on cherche à prévenir les infections sur le terrain.

2 Cet essai est, selon vous, injustifié ?

Scientifiquement, une telle entreprise n'a pas de sens. Cet essai de phase 3 est en outre éthiquement injustifié. On va exposer des milliers de personnes, des volontaires, au risque d'une infection, parce qu'un grand nombre ne comprendront pas qu'ils ne sont pas protégés par ce vaccin. Cet essai ne pourra, dans le meilleur des cas, que protéger un nombre infime de personnes et probablement pour de brèves périodes, comme nous l'ont enseigné toutes les expériences animales.

A l'inverse, on va faire prendre des risques de relâchement des mesures de prévention. L'argument des promoteurs des essais, qui font valoir que les personnes concernées sont totalement responsables, est d'une parfaite absurdité dans les essais de phase 3. Il suffit d'observer ce qui s'est passé aux Etats-Unis ou dans des essais conduits sur des volontaires. On sait aujourd'hui que ces personnes n'ont en rien modifié leur comportement, que le vaccin n'est aucunement protecteur et qu'on observe chez ces volontaires des taux de contamination plus élevés que dans la population générale.

3 Selon vous, aucun argument ne peut donc justifier une telle entreprise ?

Tous les éléments dont nous disposons font qu'il est aberrant de passer aujourd'hui, dans de telles conditions, à un essai de phase 3. C'est un gâchis qui illustre à quel point cette maladie peut, dans le monde scientifique, induire des comportements déraisonnables.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Les parlementaires préfèrent le maïs transgénique au colza

OUI aux plantes transgéniques, mais avec prudence : telle est la philosophie de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst). En présentant, mardi 30 juin, la première partie de son rapport sur « l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation », Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle et président de l'Opecst, l'a d'emblée annoncé : il n'est favorable ni « *à une guerre transgénique entre les Etats-Unis et l'Europe* », ni à un moratoire global.

Appliqué de manière indifférenciée, celui-ci « *pénalise l'agriculture française, n'apporte aucune garantie en termes de marché sauf à fermer totalement les frontières internationales* », précise son rapport. *Exit*, donc, la proposition d'interdire l'utilisation commerciale des OGM en agriculture, faite par plusieurs associations et certains experts à l'occasion de la récente Conférence de citoyens (*Le Monde* du 23 juin). Les parlementaires ont-ils, pour autant, désavoué l'avis exprimé par les quatorze « profanes » conviés à cet exercice ? Pour l'essentiel, non. Les conclusions de ces derniers étaient mesurées, les recommandations de l'Opecst le sont également. Elles constituent un subtil dosage entre raison économique, raison écologique et raison « sociétale ».

MORATOIRE DE DEUX ANS

Compte tenu des risques de dissémination des gènes de résistance aux herbicides, avérés chez les crucifères par plusieurs études scientifiques, il recommande ainsi un moratoire « *de deux ans, jusqu'en l'an 2000, pour la mise en culture* » des trois lignées de colza transgénique dont l'autorisation de mise sur le marché communautaire n'a pas été transposée par la France. En ce qui concerne le maïs résistant à la pyrale (Bt 176), de la société Novartis – seule variété transgénique dont la culture est actuellement autorisée en France –, ses conclusions sont, en revanche, plus paradoxales. Du moins si l'on s'en tient au seul principe de prudence.

Plusieurs voix s'étaient élevées pour souligner le risque potentiel constitué par la présence, dans cette variété, d'un gène bactérien de résistance à un antibiotique courant, l'ampicilline (*Le Monde* du 30 mai). « *Faute d'éléments scientifiques nouveaux* », Jean-Yves Le Déaut n'en préconise pas moins le maintien de l'autorisation de culture pour les trois ans prévus (1998-2001). Tout en précisant que, « *si des risques nouveaux* » de transfert sont démontrés, « *l'autorisation sera retirée* ». Et en proposant que « *ne soient plus acceptés à l'avenir des dossiers concernant des plantes transgéniques contenant un ou des gènes marqueurs de résistance à des antibiotiques entiers commandés par des promoteurs bactériens* ». Ce qui est précisément le cas pour le maïs Bt 176.

S'agissant des trois lignées de maïs autorisées par la Commission européenne en 1998, sur laquelle la France s'est abstenue, Jean-Yves Le Déaut se déclare « *favorable à la publication des arrêtés de mise sur le marché dans des conditions de biovigilance* ». Annoncé en novembre 1997 par le gouvernement, le comité chargé de ce suivi des cultures existe actuellement à titre provisoire. Le rapport de l'Office précise qu'il « *doit être conforté en urgence par un texte de nature législative* » et que le dispositif ne doit pas être fondé uniquement « *sur le volontariat des sociétés* ».

Parmi ses principales recommandations figurent également : un renforcement de la recherche sur l'évolution des risques environnementaux et sanitaires liés à l'utilisation des OGM ; la réforme des procédures françaises d'évaluation des risques ; une meilleure information du consommateur, grâce à l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM.

Catherine Vincent

هكذا من الامل

Coppet, berceau de l'Europe

Rouverte au public le 1er juillet, la thébaïde romande de Mme de Staël est un haut lieu oublié qui vit pourtant naître l'esprit européen

ALORS que l'actualité a encore braqué récemment ses projecteurs (*Le Monde* du 11 juin) sur la demeure de Voltaire à Ferney (Ain), à l'occasion de son rachat par l'Etat pour 17 millions de francs, le château de Mme de Staël à Coppet (Vaud), de l'autre côté de la frontière franco-suisse, est un site quasiment oublié malgré sa forte charge historico-littéraire.

C'est que plus grand monde ne s'intéresse, aujourd'hui, à la célèbre occupante de ce manoir helvétique à la sobre élégance campagnarde : Germaine Necker-de Staël-Holstein (1766-1817), écrivain français ; fille du ministre genevois d'origine poméranienne de Louis XVI ; épouse d'un vieux diplomate suédois puis d'un jeune militaire italien ; ennemie intime de Napoléon Ier ; égérie de Benjamin Constant ; interlocutrice de Schiller, Goethe et Fichte ; amie de Mme Récamier et de Mme de Krüdener, la confidente du tsar Alexandre Ier. Et, surtout, mère du Romantisme à travers une profusion de volumes dans lesquels courent aussi cet esprit libéral, cette mentalité paneuropéenne qui devaient par la suite, jusqu'à notre époque, faire école, entretenir force débats et polémiques et pour finir remodeler politiquement et psychologiquement le Vieux Continent.

Privée, par un décret impérial d'exil, de son *« ruisseau de la rue du Bac »*, à Paris, qu'elle avouait préférer au limpide lac Léman malgré les remontrances de Chateaubriand (*« Si j'avais comme vous un bon château au bord du lac de Genève, je n'en sortirais jamais »*), *« cette coquine de Staël »* (Napoléon Ier) fit de sa *« prison »* de Coppet le salon de l'Europe : *« Il y avait souvent jusqu'à trente personnes : Benjamin Constant, Sismondi, Mathieu de Montmorency, Barante, Auguste de Prusse, Athénaïs' (Mme Récamier), des connaissances d'Allemagne et de Genève, etc. Les conversations philosophiques, toujours piquantes, s'engageaient dès onze heures du matin. Le soir, on jouait du Voltaire ou bien* Attila, *du poète allemand Werner, lequel devait dire : "Mme de Staël est une reine, et les hommes d'intelligence qui l'entourent reçoivent d'elle une éducation sociale" » (Sainte-Beuve).*

Coppet est aussi tout simplement un superbe paysage d'Europe continentale avec son château inchangé depuis deux siècles grâce à un environnement sans révolution, avec ses tilleuls et ses cèdres vantés par Chateaubriand

Cette femme de lettres au puissant magnétisme, sombrée dans l'oubli en dépit du rôle intellectuel (et parfois politique voire politicien) de premier plan qu'elle joua, va peut-être revenir à la surface. D'une part, les descendants d'Albertine de Staël, fille de l'écrivain, toujours propriétaires de Coppet, ont en effet, le 1er juillet, rouvert la gentilhommière au public, avec des visites conduites par de vrais guides culturels, en attendant diverses animations de bon niveau, notamment musicales ; d'autre part, l'académicien Jean-Denis Bredin a été pris, emballé même par la personnalité hors pair de Mme de Staël, et il publiera, à l'automne, un premier volume fouillé sur la jeunesse (1766-1792) de cette *personne du sexe qui apprit à lire sur les genoux* de d'Alembert, Buffon, Grimm, Marmontel et Diderot, *pas moins ! Un portrait qui rappellera* sans doute aussi que l'auteur de *Corinne* et de *Delphine* fut également féministe avant la lettre, prenant ainsi vigoureusement la défense de Marie-Antoinette *en tant que femme.* Joignant l'action à la pensée, Minette (c'était son diminutif), qui militait pour une royauté à l'anglaise, alla juqu'à préparer un plan d'évasion par la mer de Louis XVI, son épouse et leurs enfants...

Coppet n'est pas qu'un des hauts lieux où se forma la conscience européenne moderne, où l'hôtesse sut, parmi les premiers sinon la première, mettre en lumière avec un brio et une érudition qui laissent encore pantois, l'unité culturelle du continent, de l'Allemagne à l'Italie *via* la France. Coppet n'est pas seulement l'endroit privilégié où se tinrent entre 1803 et 1812 *« Les Etats généraux de l'opinion européenne... Voltaire à Ferney n'a jamais rien eu de pareil. Vinrent sur les bords du lac six cents personnes les plus distinguées de l'Europe chercher le plaisir dans le salon de cette femme illustre »* (Stendhal). Il n'est pas étonnant d'ailleurs que le sentiment continental soit né chez un être paneuropéen par le sang et l'éducation, issu d'une terre confédérale ayant réussi ce tour de force inédit : l'union durable des Romains et des Germains. Bien que Berne n'en soit pas membre, l'Union européenne s'honorerait en patronant une édition de *Morceaux choisis* de Mme de Staël sur l'Europe philosophique et littéraire, avec, en exergue, cette phrase de l'auteur : *« Il faut dans nos temps modernes avoir l'esprit européen ! »*

Coppet est également et tout simplement un superbe paysage d'Europe continentale avec son château inchangé depuis deux cents ans grâce à un environnement sans révolution, avec ses tilleuls et ses cèdres multicentenaires, vantés entre autres par Chateaubriand – mais qui sont aujourd'hui menacés d'être coupés par le calamiteux projet, très avancé, d'une route destinée à contourner le village de Coppet... Après l'oubli, réparable, ce serait l'outrage, irréparable.

Protestons en allant visiter Coppet, comme on va à une manif ou en pèlerinage ! Quant à ceux qu'agace le côté *« intello »* ou *« bas-bleu »* de Dame Germaine, qu'ils se répètent le pathétique cri de cette éternelle amoureuse, cet aveu final qui la rend définitivement et terriblement humaine : *« Les jouissances de l'esprit sont faites pour calmer les orages du cœur. »*

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



EMMANUELLE DÉCLÉ

Carnet de route

● **Site.** Château de Coppet : sortie indiquée sur l'autoroute entre Genève et Lausanne. Tél. : (de France) 00-41-22-776-10-28. Ouvert tous les jours de 14 à 18 heures. Visites guidées toutes les demi-heures. Pendant l'attente, salles ouvertes à la visite libre. Entrée : 40 F français. Réduction pour groupes et jeunes. Des espaces pour réception et réunion peuvent être loués.

● **Lectures.** Parmi les livres de Mme de Staël disponibles chez divers éditeurs français, signalons un opuscule peu connu, *Réflexions sur le procès de la reine* (60 p., Mercure de France ou Presses du Languedoc).
Du côté des biographies, on trouve *Mme de Staël* de Ghislain de Diesbach (Perrin), *Mme de Staël* de B. d'Andlau (édité et diffusé à Coppet). A paraître chez Fayard, *Minette ou la jeunesse de Mme de Staël* de Jean-Denis Bredin.

PARTIR

■ **LA CHINE À BILBAO.** Après New York, l'exposition « 5 000 ans en Chine » s'installe, du 18 juillet au 1er novembre, au musée Guggenheim de Bilbao. Un voyage à travers l'art chinois au gré de 500 pièces provenant des musées de Chine. La Compagnie des Etats-Unis et du Canada propose une escapade espagnole de 3 jours/2 nuits (départ vendredi ou samedi, retour dimanche ou lundi), de 2 450 à 3 310 F par personne (selon l'hôtel) en chambre double et petits déjeuners, avec l'accès au musée et le vol Paris-Bilbao A/R sur Air Nostrum (Iberia). Ajoutez 106 F pour les taxes.
★ Compagnie des Etats-Unis et du Canada, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 01-55-35-33-55.

■ **LA CALIFORNIE EN VÉLO.** Nombreux sont ceux qui sillonnent les Etats-Unis au volant d'une auto, plus rares ceux qui s'y risquent à vélo. A ces derniers Council Travel propose un circuit de 8 jours/7 nuits qui, de San Francisco ou de Los Angeles, longe le Pacifique, de Monterey à Santa Monica *via* San Simeon et Pismo Beach. Une balade de 550 km facturée 3 790 francs (sans l'aérien) par personne, en pension presque complète (deux dîners libres) et nuits en camping, avec vélo et casque fournis, accompagnateur et minibus pour les bagages.
★ Dans les agences de voyages et chez Council Travel (tél. : 01-44-41-89-80 ou n° azur 0-801-41-00-41).

■ **NAVIGUER À L'ANCIENNE.** La navigation à l'estime et la navigation astronomique figurent au programme des stages organisés à bord du Belem, un trois-mâts du XIXe siècle. Du 27 août au 3 septembre, on s'initiera, avec des instructeurs spécialisés, à l'utilisation du compas magnétique, du sextant et à la lecture des cartes marines, aux maniement de la barre, matelotage, manœuvre de quelque deux cents « bouts » du gréement courant, voire ascension de la mâture pour atteindre les vergues, à plus de 34 mètres au-dessus des vagues. Ouvert à partir de 14 ans, ce stage de 8 jours coûte 5 300 francs et 210 francs d'assurances. Pour les autres stages se reporter à la plaquette.
★ Fondation Belem, 23, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris. Tél. : 01-40-78-46-46.

Des guides pour l'été

**Pour toutes les heures du jour et dans toutes les situations, des guides pour tous. Dans un hamac ombragé pendant que d'autres sont au soleil, accroché à la barre d'un autobus brinquebalant et même en tournant les confitures. Un guide n'est pas une théorie sur le mouvement des planètes ou un essai métaphysique. Son défi : retenir une attention vagabonde, distraire en informant. Alors, ces nouvelles collections, pari tenu ?
Pour commencer, une perle *Le Piéton de Bordeaux*, de Jean-Pierre Xiradakis (Rando éditions, 65 F). Dix promenades d'un voyageur qui associe, flâne, hume, goûte et, bien sûr, s'accoude au comptoir. Tout est dit, cartographié, croqué, illustré, en 64 pages alertes et colorées. Vivement la suite !
Michelin millésime désormais ses crus mis à jour, édite un mini-atlas France que l'on peut oublier (34 F), des départementales au 1/150 000e plus faciles à lire, et sort une nouvelle carte touristique « week-ends découverte France » (n° 920, 28 F) qui trace, légende et identifie 68 circuits de courte durée. Sans oublier les guides Néos (Cuba, Syrie-Jordanie, Tunisie, Turquie), maniables, culturels, charpentés et inaugurés depuis peu.
Hachette, *« Maison fondée en 1826 »* rappelle la couverture de la toute fraîche collection « Un été en... ». Ce qui rassure le consommateur de ce guide noblement « manuel ». Car il s'agit bien de mettre la main à la pâte. Cette collection estivale, donc distrayante, bien maquettée, très visuelle, fourmille de bonnes idées pour *cuisiner*, peindre, *broder*, *cultiver*, collectionner et même écrire, sur les 24 dernières pages en papier recyclé. Premiers titres : *Un Été en Bretagne* (à compléter par un hors-série *Bretagne*, 160 p., 42 F) et *Un Été en Provence* (144 p., 125 F).
Christine Ockrent dirige, chez Hachette toujours, une collection « Vivre en Europe », en six verbes et autant de fascicules dont un *Voyager en Europe*, d'Anne-Claire Delorme (128 p., 59 F). Une approche différente, celle de journalistes qui décortiquent le voyage, statistiques et adresses à l'appui.
La Renaissance du Livre, qui reprend les guides Casterman, ouvre une collection « Voyage en », à mi-chemin entre le livre et l'album par son format carré (18 cm × 18 cm) et sa couverture cartonnée. Une optique culturelle, avec de petites notes pratiques, des plans clairs, de belles photos, sur une double page en ouverture de section. Soin et raffinement. Seule réserve, les *informations pratiques, succinctes*, que l'on obtient, il est vrai, dans les offices de tourisme mentionnés. On lira *Voyage en Ecosse*, de Jean-Yves Montagu, qui présente notamment l'*Auld Alliance*, en 4 pages et en toute clarté, mais aussi *en Belgique, au Portugal, au Québec* et, pour la France, *en Vallée de la Loire* (224 p., 125 F).
Imprégnation silencieuse d'un pays avec les guides « littéraires » des *éditions Hermé* (*Venise, Berlin, New York, Rome*) et, surtout, les guides de « Voyages littéraires » que dirige *Jean-Louis Gouraud aux éditions Favre* (*Istanbul, Venise, la Corse, la Loire, le Kurdistan, le Tibet, l'Himalaya*).
Il faudrait encore signaler, aux éditions J. A., dans la collection « Les Atlas Jeune Afrique », un excellent *Burkina Faso*, géopolitique, amplement commenté et illustré (62 p., 115 F) ; aux éditions « Ouest-France », la série « Découvrir par l'image », sorte de France vue du ciel qu'inaugurent *Les Îles charentaises* ; chez Actes Sud, la série Parc national (*Mercantour, Cévennes, Ecrins, Vanoise*) pour les amoureux de la nature ; *Aux origines de la Bourgogne cistercienne*, premier titre d'une collection de « Guides du week-end », de Julien Frizot (80 p., 50 F au 03-80-41-54-54) et, chez Olizane, le *Guide médical des espaces sauvages*, du docteur Isabelle Philippe (342 p., 145 F), destiné au voyageur d'altitude, qu'il pérégrine dans les Andes ou sur l'Himalaya.**

Danielle Tramard

Maussade surtout dans le sud

JEUDI, une zone dépressionnaire orageuse restera installée au sud de l'Europe. Elle donnera un temps menaçant sur une bonne moitié sud de la France. Des orages pourront encore éclater des Pyrénées aux Alpes et à la Méditerranée. Les régions les plus au nord bénéficieront d'une certaine accalmie. Le soleil deviendra un peu plus vaillant de la Bretagne à la frontière belge.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La journée débutera sous les nuages. Des éclaircies se développeront en matinée près de la Manche. Elles s'élargiront en direction des paysde Loire l'après-midi. Il fera de 18 à 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil s'imposera de la Haute-Normandie au Pas-de-Calais. Il sera plus timide de l'Ile-de-France aux Ardennes. Le Centre conservera un temps gris. Il fera de 18 à 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Il pleuvra une bonne partie de la journée. Une amélioration commencera à s'installer de la Champagne au nord de la Lorraine. Il fera de 18 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Des ondées ou des orages pourront se déclencher à tout moment de la journée. Il y aura bien peu de place pour le soleil. Il fera de 20 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel du Limousin aura bien du mal à se dégager, les pluies seront souvent tenaces. Quelques trouées sont attendues en Auvergne et en Rhône-Alpes mais les orages ne seront jamais très loin. Il fera de 20 à 25 degrés en général et jusqu'à 30 degrés dans certaines vallées alpines.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les nuages deviendront menaçants. Des orages pourront éclater surtout sur le relief. Ils risquent d'atteindre le littoral en cours de journée. Il fera de 28 à 33 degrés.

02 JUILLET 1998
Prévisions

Ensoleillé – Peu nuageux – Brèves éclaircies – Couvert – Brume brouillard – Averses – Pluie – Orages – Neige – Vent fort

METEO FRANCE

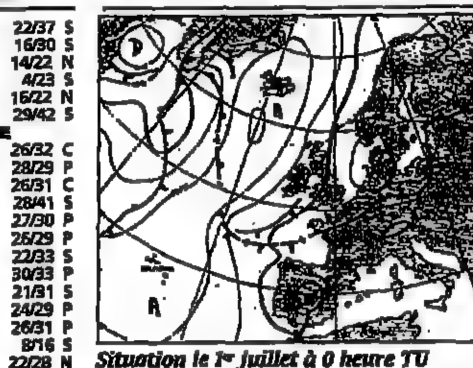
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HOTELS.** Jusqu'au 30 août, la plupart des 100 établissements du groupe Radisson SAS Hotels Worldwide en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord proposent à leur clientèle familiale l'hébergement gratuit des enfants (deux au maximum) âgés de moins de 18 ans et dormant dans la chambre des parents. Si l'hôtel choisi n'a pas de chambre assez vaste, une réduction de 25 % est appliquée sur la seconde chambre. Renseignements au n vert 0-800-91-60-60.

■ **GRÈCE.** Chaque mardi de Paris, du 7 juillet au 25 août, Havas Voyages Vacances propose un vol à destination de Mykonos ou Santorin pour 1 975 F (+197 F de taxes) l'aller-retour. On peut arriver dans une île et repartir de l'autre. Le 4 juillet, le prix tombe à 1 450 F et il passe à 2 105 F les 4 et 11 août. Renseignements au 01-41-06-41-23.

PRÉVISIONS POUR LE 02 JUILLET 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	19/24 S	KIEV	15/21 N	VENISE	22/32 S	LE CAIRE	22/37 S
				POINTE-A-PIT.	26/32 P	LISBONNE	15/21 N	VIENNE	16/22 P	MARRAKECH	16/30 S
				ST-DENIS-RÉ.	18/23 N	LIVERPOOL	11/21 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	14/22 N
				EUROPE		LONDRES	11/20 S	BRASILIA	11/27 S	PRETORIA	4/23 S
				AMSTERDAM	11/19 S	LUXEMBOURG	11/22 S	BUENOS AIR.	3/15 S	RABAT	16/22 N
FRANCE métropole		NANCY	13/20 P	ATHENES	26/38 S	MADRID	11/23 N	CARACAS	25/31 S	TUNIS	29/42 S
AJACCIO	21/31 P	NANTES	12/18 N	BARCELONE	22/30 N	MILAN	23/32 S	CHICAGO	17/30 N	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	14/21 P	NICE	20/26 P	BELFAST	11/19 S	MOSCOU	13/21 P	LIMA	18/23 C	BANGKOK	26/32 C
BORDEAUX	15/22 P	PARIS	12/22 N	BELGRADE	22/36 S	MUNICH	14/22 N	LOS ANGELES	17/23 S	BOMBAY	28/29 P
BOURGES	12/18 P	PAU	13/21 P	BERLIN	13/22 S	NAPLES	28/36 S	MEXICO	14/23 C	DJAKARTA	26/31 C
BREST	13/19 N	PERPIGNAN	22/28 P	BERNE	16/20 P	OSLO	10/20 N	MONTREAL	16/25 S	DUBAI	28/41 S
CAEN	13/18 N	RENNES	12/21 N	BRUXELLES	9/21 N	PALMA DE M.	21/31 S	NEW YORK	21/28 S	HANOI	27/30 P
CHERBOURG	13/19 N	ST-ETIENNE	15/24 P	BUCAREST	15/34 S	PRAGUE	13/20 S	SAN FRANCIS.	12/19 S	HONGKONG	25/29 P
CLERMONT-F.	16/23 P	STRASBOURG	13/21 N	BUDAPEST	16/26 P	ROME	25/34 S	SANTIAGO/CHI	-3/14 S	JERUSALEM	22/33 S
DIJON	14/19 P	TOULOUSE	16/25 P	COPENHAGUE	11/19 N	SEVILLE	16/28 S	TORONTO	16/27 S	NEW DEHLI	30/33 P
GRENOBLE	17/27 P	TOURS	11/19 N	DUBLIN	11/20 S	SOFIA	17/34 S	WASHINGTON	19/28 S	PEKIN	21/31 S
LILLE	11/18 N	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	14/24 S	ST-PETERSB.	14/19 N	AFRIQUE		SEOUL	24/29 P
LIMOGES	13/19 P	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	18/27 P	STOCKHOLM	10/17 N	ALGER	21/30 S	SINGAPOUR	26/31 P
LYON	17/25 P	FORT-DE-FR.	26/30 N	HELSINKI	12/21 S	TENERIFE	17/21 N	DAKAR	24/28 S	SYDNEY	8/16 S
MARSEILLE	22/32 P	NOUMEA	20/24 C	ISTANBUL	23/29 S	VARSOVIE	12/19 P	KINSHASA	19/29 S	TOKYO	22/28 N



Situation le 1er juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 3 juillet à 0 heure TU

JARDINAGE

Rosiers en taille d'été

DANS LES RÉGIONS de la moitié nord de la France, la première vague de floraison des rosiers touche à sa fin. La pluie des trois semaines passées aura malheureusement fait pourrir de nombreux boutons des variétés anciennes. La majorité des rosiers modernes montrent là une *supériorité assez écrasante*, notamment les *Floribunda* dont les fleurs en bouquets supportent sans dommage les averses. Rosiers ne fleurissant qu'une fois par an et rosiers remontants doivent être taillés pour les premiers, nettoyés pour les seconds.

Pour les variétés qui ne refleuriront pas avant la saison prochaine, la taille consiste à rabattre toutes les branches ayant fleuri à deux ou trois yeux de *leur base et à rééquilibrer* la forme générale du buisson. Les plus vieux rosiers pourront être rabattus en prenant bien garde toutefois à ne pas trop les mutiler, à ne pas laisser que du vieux bois. Cette taille d'un genre particulier doit être étalée sur deux ou trois ans.

La première année, on diminue l'arbuste de moitié en hauteur. Si le rosier réagit en produisant quelques nouvelles branches qui partent de la base, il sera possible, quand elles auront atteint leur plein développement, de couper les plus vieilles au-dessus du point de départ de cette nouvelle végétation – si les branches coupées font plus de deux centimètres de diamètre, il n'est pas *inutile de mettre du goudron de* Norvège sur la coupe, de façon que le bois ne se nécrose pas. Si le rosier ne produit pas de nouvelles branches à la base, il faut tenter de rabattre une moitié ou un tiers de l'arbuste à une trentaine de centimètres de hauteur en ne taillant que légèrement le reste. Moins traumatisé que s'il était totalement « scalpé », le rosier réagit généralement bien.

RENOUVELER LA RAMURE

Cela dit, il ne faut pas rêver, un rosier laissé libre pendant de nombreuses années est difficile à récupérer. Sauf certains rosiers grimpants – *Dorothy Perkins, Excelsa* –, qui produisent de longues branches souples : ceux là peuvent être rabattus à vingt centimètres du sol sans dommage, surtout s'ils ont été obtenus par bouturage ou marcottage. Les rosiers remontants qui refleuriront dans le cours de l'été ou à l'automne doivent être débarrassés de leurs fleurs fanées. Chaque branche sera inspectée et taillée juste au-dessus d'un bourgeon tourné vers l'extérieur de la ramure, ce qui revient à rabattre chaque pousse née au printemps de moitié.

Après avoir taillé vos rosiers, surtout si cette taille a été sévère, il faut les aider en leur distribuant une bonne dose d'engrais complet. Juillet est aussi un bon mois pour tailler les arbustes qui viennent d'achever leur floraison : seringas, weigelias, deutzias grands et nains, boules de neige, corète du Japon. Sauf cas d'espèce, il vaut mieux supprimer une branche sur deux en la coupant le plus près possible du sol, puis réduire d'une moitié celles qui restent de façon à aérer l'arbuste et le contraindre à renouveler sa ramure plutôt que tout couper. A l'exception du corète du Japon, qui gagne à être ratiboisé chaque année après la floraison, faute de quoi cet arbuste devient un fouillis inextricable de branches mortes et vivantes.

Toutefois, si ces arbustes ont été plantés en sujets isolés et s'ils reçoivent suffisament de lumière, *une taille très légère* visant seulement à supprimer quelques petites branches à l'intérieur de la touffe suffira amplement. Trop taillés, ces arbustes produisent de longues branches aussi gracieuses qu'un bouquet de hallebardes.

AUX CISEAUX

Il faudra aussi supprimer les fleurs fanées des annuelles et des vivaces. En empêchant ces *plantes de produire des graines*, on prolonge leur floraison. Supprimer les fleurs fanées ne veut pas dire attraper la fleur entre les doigts et tirer dessus ! Il faut se munir d'une paire de ciseaux solides et affutés et couper toute la tige ayant porté les fleurs jusqu'à l'endroit où l'on voit démarrer une nouvelle pousse : cette façon de faire est à appliquer aux soucis, aux reines marguerites et à toutes les fleurs qui leur ressemblent physiquement, aux sauges rouges et bleues. Evidemment pas aux impatiens, aux pétunias, surfinias, bégonias à petites fleurs et autres fuschias. Les géraniums gagneront toutefois à être débarassés une fois par semaine de leurs inflorescences fa*nées qui ne sont pas jolies et de* leurs feuilles jaunies ou desséchées.

Une fois défleuris, les lupins vivaces et les delphiniums seront coupés au ras du sol, le sol alentour griffé après que deux poignées d'engrais complet par plante auront été déposées autour de la touffe – un bon arrosage suivra. Ainsi soignées, ces deux plantes refleuriront en septembre, d'une façon certes *moins abondante, mais beau*coup plus décorative qu'un amas de feuilles desséchées. Les trous dans les massifs pourront être bouchés avec des plantes vendues en barquettes – les prix commencent à baisser – ou avec des iris. Juillet est justement le moment de multiplier ces plantes.

Alain Lompech

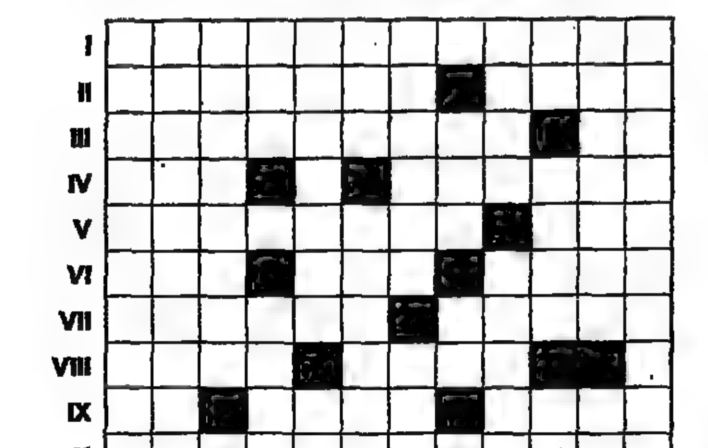
Diviser les iris pour les multiplier

Les iris de jardin sont défleuris. C'est le moment de les diviser. Il suffit de soulever une vieille touffe avec une bêche, de la secouer pour la débarasser de sa terre. Puis de couper les rhyzomes avec un couteau bien affuté de façon à avoir un tronçon d'environ dix-quinze centimètres de longueur, muni d'une touffe de feuille à son extrémité. Ces feuilles seront raccourcies des trois quarts, ainsi que les racines. Regrouper trois tronçons dans le même trou en prenant garde de mettre les pousses vers l'extérieur. Recouvrir les rhyzomes d'un centimère de terre, puis arroser, de façon que le ryzhome réapparaisse – les iris de jardin adorent « cuire » en plein été et détestent l'eau stagnante – sauf ceux qui poussent les pieds dans l'eau, évidemment. C'est tout ? C'est tout !... si ce n'est que la terre aura été *auparavant bien bêchée et débarrassée des mauvaises herbes et* éventuellement enrichie d'un engrais complet.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98156

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Fait un peu désordre dans le comportement général. – II. Son équilibre ne tient qu'à un fil. Grave pour une femme. – III. Sont dans l'incapacité de réagir. Interjection. – IV. Pris en plein vol. Forme de devoir. – V. Beurre, crème, yogourts et autres fromages. Anglaise légère. – VI. D'un auxiliaire. Entrés dans le monde. *Fin inattendue.* – *VII. Ne* cachent pas le paysage. Douceur tahitienne. – VIII. Descend de la haute Ecosse. Fils du Soleil disparu avec son empire. – IX. Négation. Arrive après l'effort. La révolution le voyait en grand. – X. La huppe et le colibri, mais pas le toucan.

VERTICALEMENT

1. Comme dans un rêve. – 2. Décorée finement. – 3. Pièces de charpente. – 4. Turku vue de Suède. Détériorée à l'envers. – 5. Fait toujours rire. *Son ascension est résistible.* – 6. Sont ascension est motorisée. Poche stomacale et machine à broyer. – 7. Guindés dans le fond et dans la forme. Apporte du nouveau. – 8. Attrapés dans un sens, connue dans l'autre. Lettres de Marcel. – 9. Agence soviétique. Il y a toujours une bonne occasion de le porter. – 10. Personnel. Pas gâté. Donne la fièvre. – 11. Le Maure de Venise. Fin de partie. – 12. Fournisseurs de baguettes magiques.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98155

HORIZONTALEMENT

I. Inauguration. – II. Monture. Echo. – III. Ait. Sévirait. – IV. Griottes. Oa. – V. Ic. Carnets. – VI. Négateur. Epi. – VII. Au. Ri. *Sacral.* – *VIII.* Tr. Ive. *Naevi (naïve).* – IX. Aneth. Niet. – X. Fana. Egrenée.

VERTICALEMENT

1. Imaginatif. – 2. Noirceur. – 3. Anti. An. – 4. Ut. Ocarina. – 5. Gustative. – 6. Urètre. Eté. – 7. Revenus. Hg. – 8. Iseran. – 9. Ter. Cane. – 10. Ica. Serein. – 11. Ohio. Pavée. – 12. Notabilité.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1795

LA LEVÉE INVISIBLE

Un coup technique assez rare a permis au déclarant canadien (Bernier) de trouver une dixième levée dans un match éliminatoire du championnat du monde, à Perth.

Nord : ♠ D 10 6 – ♡ A 10 5 – ◇ 9 6 3 – ♣ R V 9 2
Ouest : ♠ R 7 2 – ♡ V 9 8 3 – ◇ A R 4 2 – ♣ 8 6
Est : ♠ 9 8 3 – ♡ D – ◇ D V 10 8 7 5 – ♣ 10 4 3
Sud : ♠ A V 5 4 – ♡ R 7 6 4 2 – ◇ – – ♣ A D 7 5

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	passe	1 ♡
passe	2 ♣	passe	2 ◇
passe	2 ♡	passe	4 ♡...

Ouest a entamé le Roi de Carreau, coupé par le 2 de Cœur. Le déclarant est monté au mort par l'As de Cœur (pour la Dame d'Est), et il a fait l'impasse à Pique. Ouest a pris du Roi et a rejoué Carreau, coupé par le 6 de Cœur ; puis Sud a tiré le Roi de Cœur, et... Est a défaussé un Carreau. *Comment Sud a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

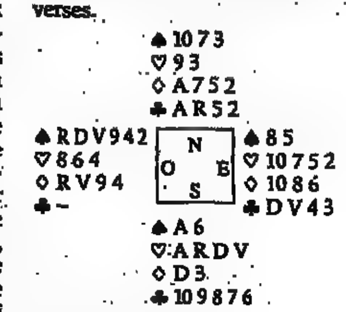
Réponse

Où trouver six autres levées ? Sud peut faire encore une troisième coupe à Carreau, deux Piques (sauf si Ouest a un doubleton) et deux Trèfles, mais pas trois car il est possible qu'Est, *qui* a montré un singleton à Cœur, ait au moins trois cartes à Trèfle. Alors le déclarant peut trouver la dixième levée grâce à la coupe du quatrième Pique avec le *10 de Cœur sec* (coup en passant). Voici la ligne de jeu de Bernier : As et 10 de Pique, 9 de Carreau coupé avec le 7 de Cœur, Roi et As de Trèfle, et 5 de Pique coupé avec le 10 de Cœur (si Ouest ne coupe pas avec le Valet de Cœur)...

A l'autre table, le contrat fut le même après des annonces différentes. Le début du coup avait été identique, mais, après avoir joué l'As de Pique, Sud essaya de réaliser trois Trèfles. Ouest coupa, tira le Valet de Cœur et joua Carreau pour... trois de chute !

ATTENTION À CÉSAR

Cette donne a été distribuée au cours d'un tournoi de Nouvel An, à Tartu, en Estonie. Un appel d'un joueur de flanc a facilité la tâche du déclarant. Cachez les mains adverses.



Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
A. Heinlo	X...	L. Heinlo	Y...
2 ♣	2 ♠	3 ♠	passe
3 SA	passe	passe	passe

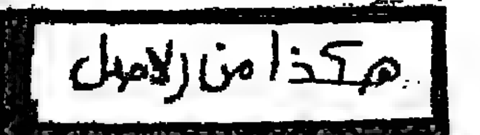
Ouest a attaqué le Roi puis la Dame de Pique, sur lesquels Est a montré un doubleton avec le 8 et le 5. Sud a pris au deuxième tour et a joué le 10 de Trèfle pour le... 9 de Carreau d'Ouest. *Comment Sud a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Trèfles » (Stayman de précision) promettait une main de moins de 17 points avec une longue à Trèfle. Le cue-bid à « 3 Piques » de Lydia Heinlo, en Nord, demandait de dire « 3 SA » avec un arrêt à Pique.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE



PATRIMOINE L'hôtel de Beauvais, construit par Antoine Le Pautre, *rue François-Miron*, à Paris, est l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture du XVIIe siècle français. ● SA RESTAURATION est à l'ordre du jour depuis une bonne *quinzaine d'années*. Son propriétaire l'ayant cédé au Conseil d'Etat, il doit devenir le siège de la cour administrative d'appel. L'architecte en chef des Monuments *historiques, Bernard Fonquernie*, chargé des travaux, a présenté un projet devant la Commission supérieure des monuments historiques, qui l'a accepté. ● L'HISTORIEN Jean-Marie Pérouse *de Montclos*, membre de cette Commission, conteste vigoureusement les partis pris de l'architecte. En dehors des querelles de personnes, il s'agit là d'un débat de doctrine : doit-on ignorer l'histoire d'un édifice et effacer les traces qu'elle y a laissées ? Peut-on revenir à un état idéal du bâtiment ?

L'hôtel de Beauvais, une querelle de doctrine entre architectes et historiens

Chef-d'œuvre du XVIIe siècle, le bâtiment érigé à Paris par Antoine Le Pautre doit être rénové pour accueillir le siège de la cour administrative d'appel. Le projet de Bernard Fonquernie, chargé des travaux, suscite cette interrogation : doit-on ignorer l'histoire d'un édifice et les traces qu'elle y a laissées ?

LES HISTORIENS de l'architecture et les architectes des Monuments historiques ne font pas toujours bon ménage, les premiers reprochant aux seconds leurs interventions *« abusives »* sur les édifices dont ils ont la charge. Et ces derniers moquant *« l'érudition de papier »* des historiens. La querelle qui oppose deux ténors de ces disciplines, Bernard Fonquernie, architecte en chef, inspecteur général des Monuments historiques, et Jean-Marie Pérouse de Montclos, directeur de recherche au CNRS, est de cet ordre.

Mais l'objet de la dispute est de taille. Il s'agit de la rénovation de l'hôtel de Beauvais, 68, rue François-Miron, à Paris. L'édifice, entièrement classé, est un chef-d'œuvre de l'architecture du XVIIe siècle. Il a été achevé en 1660 par l'architecte Antoine Le Pautre (1621-1691) pour Catherine Bellier, épouse du baron de Beauvais, dite « Cateau la borgnesse », célèbre en son temps pour avoir déniaisé le jeune Louis XIV.

MOZART Y SÉJOURNA

L'architecte avait à sa disposition une parcelle compliquée et exiguë. Il imagina donc, au lieu de reléguer le corps de logis – deux étages – entre cour et jardin, d'avancer le bâtiment principal sur la rue, de créer une cour ovale et d'installer le jardin sur le toit des écuries. Le succès de cette innovation fut immédiat. Dans les premières années du XVIIIe siècle, l'hôtel changea de mains. En 1704, Robert de Cotte (ou plus vraisemblablement son fils) et, vers 1730, Jean-Baptiste Beausire remanièrent le bâtiment à la demande de ses propriétaires. Pour ajouter à la notoriété du lieu, Mozart et sa famille séjournèrent ici pendant cinq mois en 1763. En 1802, après la Révolution, l'édifice fut revendu et le nouvel acquéreur, voulant rentabiliser l'immeuble au maximum, fit intercaler un étage supplémentaire. Ce qui bouleversa l'intérieur du bâtiment, mais aussi sa façade.

Jusque dans les années 1980, il fut habité bourgeoisement et ouvert à la visite. La Ville de Paris, qui l'acheta en 1943, ne se soucia pas de l'entretenir outre mesure. Malraux ayant lancé son plan de sauvegarde du Marais, le propriétaire chercha pour l'œuvre de Le Pautre de plus nobles fonctions. Les derniers locataires partirent en 1987. Et l'hôtel, carrément abandonné, fut interdit de visite dès 1989. Le bâtiment commença à se déliter. Après mille projets – y caser la chambre des notaires ou l'ordre des architectes –, il est finalement concédé au Conseil d'Etat pour y loger la cour administrative d'appel de Paris.



Projet de rénovation de l'hôtel de Beauvais, au 68, rue François-Miron, à Paris, par Bernard Fonquernie.

Bernard Fonquernie est chargé de sa rénovation. Il reçoit un programme du Conseil d'Etat et présente, en 1996, un projet devant la commission supérieure des Monuments historiques. Celui-ci est accepté. En dépit de l'opposition d'un des membres de la commission : Jean-Marie Pérouse de Montclos. Maryvonne de Saint-Pulgent, alors directrice du patrimoine, tranche en faveur de l'architecte en chef. C'est alors *que se déchaînent les polémiques*. Bernard Fonquernie propose, en effet, de redonner son visage originel et son ancienne configuration à l'hôtel de Beauvais. Donc de supprimer un des étages et de refaire pratiquement toute la façade. De plus, comme le petit immeuble qui donnait sur la rue de Jouy avait disparu, il évoque l'idée d'en construire un autre *« dans le même esprit »*. *« L'hôtel de Beauvais est devenu une médiocre machine à habiter qui défigure l'édifice,* explique Bernard Fonquernie. *En outre, je travaille avec un programme. Et je constate qu'avec la configuration actuelle des lieux, mal distribuée, compliquée, ce programme ne tient pas. »*

UN POINT DE VUE TRÈS ONÉREUX

Pour justifier son point de vue, très onéreux (110 millions de francs de travaux, dont 30 millions sont à la charge de la Rue de Valois), il propose de revenir non pas à Le Pautre, mais à un état intermédiaire du XVIIIe siècle. *« Le projet original de Le Pautre est mal connu,* soutient Fonquernie. *L'état que l'on connaît le mieux est celui de Beausire, puisque ses remaniements sont accompagnés de devis et de plans que nous avons. J'ai pu vérifier par des sondages que ces plans correspondent bien à la réalité. La lecture d'un bâtiment se fait autant à partir des archives que d'après la lecture des maçonneries. L'état Beausire me paraît donc sage. »*

Ces affirmations font bondir Jean-Marie Pérouse de Montclos : *« Comment prétendre ignorer le travail de Le Pautre alors qu'on connaît sa façade par deux dessins parfaitement fiables de Marot, qui a représenté l'hôtel de Beauvais au moment de l'entrée solennelle de Louis XIV à Paris, en 1660, après son mariage : on y voit sa mère, la reine Anne, au balcon de l'hôtel. Enfin, l'édifice est si fameux qu'il figure dans tous les guides du siècle suivant. Quant à l'architecte Blondel, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, il en fait un cas d'école et y amène régulièrement ses élèves. On sait donc qu'à la veille de la Révolution la façade de l'hôtel n'a pas été modifiée significativement. Les interventions de Beausire se sont limitées à des réaménagements intérieurs. La façade que prétend restituer Fonquernie n'a jamais existé. »*

L'historien déplore d'ailleurs que les sondages n'aient pas été faits *« avant la présentation du projet »* à la commission. Et il affirme, en outre, que celui qui est soumis actuellement au permis de construire diffère de celui qui a été approuvé par la commission supérieure des Monuments historiques : *« M. Fonquernie se propose de construire sur une partie de la parcelle voisine, propriété municipale, un bâtiment neuf. Or cette construction, loin d'être présentée comme un additif au plan de Le Pautre, affecte d'en être partie prenante. Il dénature ainsi l'originalité de cette œuvre. »*

« SCIENTIFIQUEMENT INEPTE »

L'architecte des Monument historique se défend : *« On me reproche de créer un nouveau bâtiment dans la cour. C'est faux. Le Pautre a esquissé la symétrie d'un bâtiment qu'il n'a pas pu développer à cause de la configuration du terrain. Aujourd'hui, j'ai la possibilité de l'achever de l'autre côté du mur renard – il sera invisible de la cour ovale – et je pourrais caser là un indispensable ascenseur. »* Quant à l'immeuble de la rue de Jouy, il admet finalement qu'en l'absence de toutes traces architecturales on a la liberté de faire ici une architecture neutre, dite d'accompagnement, ou une création contemporaine, *« à condition qu'elle soit de qualité »*.

Jean-Marie Pérouse de Montclos n'en démord pas, regrette le parti retenu et *« la volonté obstinée mais scientifiquement inepte de revenir à un état disparu depuis plus de deux siècles, au prix de coûteux travaux »*. L'architecte réplique sèchement : *« Mes idées sont aussi respectables que celles de M. de Montclos. Je n'interprète pas, je suis au plus près de ce qui a existé. »* Pourquoi ne pas se contenter de rénover sagement l'existant ? *« Ne pas restaurer, c'est ne rien faire, autant laisser pourrir ce chef-d'œuvre »*, rétorque Bernard Fonquernie. Conclusion de Pérouse de Montclos : *« Après la rénovation, il y aura dans l'hôtel de Beauvais 2 % de Le Pautre, 10 % de Beausire et le reste sera du Fonquernie. »*

En attendant, le préfet de Paris tarde à délivrer le permis de construire. Il a d'abord écrit au ministre de la culture pour lui demander si les modifications du projet ne devaient pas entraîner une révision du dossier. Devant le mutisme de la Rue de Valois, le préfet a envoyé un second courrier pour indiquer qu'il ne considérerait pas une non-réponse du ministère comme une réponse affirmative. Du coup, le comité de suivi de la commission supérieure vient de se réunir. Moyennant trois modifications mineures, le projet de Bernard Fonquernie a reçu un feu vert.

Emmanuel de Roux

Architecture des Lumières

L'hôtel d'Hallwyl, un des premiers travaux de Claude Nicolas Ledoux (28, rue Michel-Lecomte dans le 3e arrondissement de Paris) est en vente après une rénovation (inachevée) entreprise par Bernard Fonquernie.

Quant à l'ultime construction rescapée d'Etienne-Louis Boullée, l'autre architecte visionnaire de la seconde moitié du XVIIIe siècle, elle est gravement menacée. La Lyonnaise des eaux, propriétaire de l'hôtel Suchet, 16, rue de La Ville-l'Evêque, à Paris, entend faire couvrir la cour et l'hôtel par une verrière qui retomberait sur la façade arrière. Au siècle dernier, les communs entre la rue et la cour avaient été remplacés par des bâtiments de même style et de même gabarit. En 1974, ces communs Napoléon III furent remplacés par un médiocre immeuble de pierre et de verre. La commission supérieure des Monuments historiques vient de demander à la Lyonnaise de renoncer à sa verrière.

Naissance d'un monument historique, l'hôtel Raoul de la Faye

AU FOND d'une cour du 5, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, se cache l'un des plus vieux édifices civils de Paris. Cette construction semi-monumentale du XVIe siècle, à mi-chemin entre l'hôtel aristocratique et la grosse maison bourgeoise, est depuis peu une école de langues. A première vue, on se demande si on ne s'est pas glissé, par inadvertance, dans un décor pour *Les Visiteurs du soir*. Mêmes pierres trop blanches, fenêtres à meneaux, vitraux, chéneaux de plomb. La façade d'entrée souffre d'un médiocre dessin avec ses ouvertures trop larges. Les toitures sont impeccablement recouvertes de tuiles Vieux Paris, mais dotées de curieuses lucarnes. Le jardin « secret », doté de deux galeries assez réussies, est d'un modèle trop « médiévalo-renaissant » pour être totalement convaincant.

A la décharge de l'architecte en chef des Monuments historiques Jean-Pierre Jouve, qui a pris en main la nouvelle destinée de l'hôtel Raoul de la Faye, il a fallu travailler comme Cuvier, qui reconstituait ses diplodocus à partir d'une vertèbre. Le diplodocus en question était masqué par un bâtiment-pont jeté sur la cour intérieure qui occultait la façade. Le jardin ? Il était couvert par une verrière. Quoique inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1966, le bâtiment était à l'agonie. Le maître d'ouvrage, la Fondation Tanaka, groupement éducatif japonais à vocation internationale, a acheté peu à peu l'ensemble de l'immeuble, divisé en plusieurs parcelles, et assumé tous les travaux : total, 25 millions de francs. Ils ont bénéficié d'environ 5 % de subventions. Le premier travail de l'architecte a été d'inventorier les archives et de sonder les murs et le terrain. Côté archives, Jean-Pierre Jouve a eu de la chance. Il est tombé sur l'inventaire après décès de Raoul de la Faye, en 1544, avec une description détaillée des meubles et des pièces où ils se trouvaient, agencements et décors.



GASTON BERGERET

L'hôtel Raoul de la Faye, au 5, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

Raoul de la Faye, notaire du roi Louis XII et trésorier-payeur de la garde, a fait construire cet édifice vers 1510, les communs donnant sur la rue, selon l'usage. Au XVIIe siècle, la façade du corps principal est recomposée, un escalier est construit veillé par une sphinge, toujours en place. Un plan de 1750 nous donne exactement sa place. *Les malheurs* de l'hôtel commencent en 1852, quand un nouvel immeuble de six étages est construit sur la rue, qui avale les communs et tronque le corps principal de l'édifice. Plus tard, une société d'épicerie défigurera totalement l'ensemble.

Heureusement, les murs parlent. On retrouve des morceaux de corniche, des bouts de décor, et jusqu'à des plafonds peints entiers abrités derrière de faux plafonds de plâtre. Sur le jardin, dans la galerie, perpendiculaire au bâtiment, surélevée au XVIIe siècle, on est tombé sur un décor entier – qu'il est difficile d'attribuer à un peintre du calibre de Blanchard, comme on vous le murmure à l'oreille. Il a été correctement restauré. Si les planchers étaient encore en place à 90 %, les lucarnes avaient disparu ; l'architecte a dû les réinventer avec un bonheur médiocre. La place des cheminées était bien visible. Il a suffi d'aller chez l'antiquaire pour les remplacer. Quant à la blancheur des murs, la pollution aura vite fait de lui conférer une patine parisienne. Et Paris comptera un authentique bâtiment historique de plus.

E. de R.

Les cuisines de l'Ecole militaire

LE MINISTÈRE de la défense est un des plus gros propriétaires de patrimoine historique. A Paris, il possède quelques morceaux de choix : l'ancien couvent du Val-de-Grâce, l'hôtel des Invalides, l'hôtel de la Marine, place de la Concorde, ou l'Ecole militaire (12 hectares au cœur de Paris), ces deux derniers bâtiments ayant été conçus par le même architecte, Jacques-Ange Gabriel (1698-1782). L'Ecole militaire a une triple vocation : éducative (l'université de la défense), sportive (elle est dotée de plusieurs manèges équestres) et administrative.

3 000 REPAS CHAQUE JOUR

C'est aussi un énorme garage. Les véhicules du ministère de la défense, mais aussi ceux du premier ministre, y sont casés. Enfin, elle s'est enrichie, depuis quelques années, d'une série de baraques Algéco hébergeant des services sociaux. Et demain va s'ajouter à ce programme déjà copieux un pôle culinaire géant, capable de servir 3 000 repas chaque jour. Qui le remarquera ? Le quadrilatère est bouclé comme une forteresse, opaque, inaccessible aux civils. Elle ne s'entrouvre qu'aux Journées du patrimoine et lors de rares visites guidées.

On peut douter de la nécessité d'installer ici une cantine de cette taille qui, dès aujourd'hui, paraît aussi obsolète que les fameux abattoirs de La Villette, chef-d'œuvre d'une centralisation excessive et que l'on dut détruire le lendemain de leur inauguration. La construction de ce pôle culinaire entraînera la destruction d'une longue structure métallique – le bâtiment 042 – datant du XIXe siècle, qui sert pour moitié de garage et pour le reste de manège. Elle sera remplacée par un parking souterrain et, en surface, par ledit « culinarium ». Les architectes choisis par l'armée n'ayant pas toujours eu la main heureuse, on peut être inquiet à l'idée de ce qui risque de sortir de terre, à quelques pas de la rotonde de Gabriel. Jean-François Hébert, conseiller à la Cour des comptes, secrétaire général de l'administration de la défense, se veut rassurant. Il précise d'abord que le regroupement de ces cuisines est indispensable, compte tenu de la baisse des effectifs liée à la suppression du service militaire. Il indique ensuite que les véhicules appartenant à son ministère vont être délocalisés à Balard, dans le 15e arrondissement. Et que ce nouveau bâtiment permettra de faire disparaître *« presque totalement »* les voitures qui transforment cet ensemble historique prestigieux en un vaste parking. Le coût de l'opération est estimé à 150 millions de francs.

Mais, estime Jean-François Hébert, *« c'est toute l'Ecole militaire qu'il faudrait revoir. L'armée est traditionnellement soucieuse de son patrimoine. Elle a rénové avec soin le Val-de-Grâce et s'occupe actuellement des Invalides, une opération très lourde et très longue où la défense agit en partenariat avec le ministère de la culture. Quand cette opération sera achevée, il faudra s'attaquer à l'Ecole militaire, où trop de bâtiments ont été classés sans grand discernement, où trop de constructions médiocres parasitent l'œuvre de Gabriel et de ses successeurs »*.

ARCHITECTURE « INVISIBLE »

En attendant ce chantier, qui ne sera pas ouvert demain matin compte tenu de l'actuel budget des armées, il va falloir choisir un parti pour le « culinarium ». Certains sont partisans de réutiliser un bâtiment existant. Lequel ? Ils ont tous une affectation. Ceux qui poussent à la construction sont partagés entre les tenants d'une architecture « invisible » – au mieux un pastiche, souvent la pire des solutions – et ceux qui réclament une *« intervention contemporaine de qualité »*. François Barré, directeur de l'architecture et du patrimoine au ministère de la culture, aura certainement son mot à dire.

E. de R.

هكذا من الاصل

Pour rire de « quelque chose dont personne ne veut »

My Man Godfrey. Une des meilleures comédies de Gregory La Cava sort en salle

Film américain de Gregory La Cava (1936). Avec Carole Lombard, William Powell, Alice Brady. (1 h 30.)

Eclipsé par ceux que la postérité a consacrés comme les ténors de la comédie américaine – Ernst Lubitsch, George Cukor, Leo McCarey ou Frank Capra –, Gregory La Cava *jouissait* pourtant, en son temps, d'une réputation aussi grande que ces contemporains. Venu du dessin animé en passant par la boxe, La Cava, né en 1892, démarre sa carrière dans les années 20, sous contrat avec la Paramount, en puisant tour à tour dans la veine *comique (il dirigea à deux reprises* W. C. Fields) et l'inspiration dramatique. Sa maturité artistique, dans les années 30, est marquée par la même alternative, entre la comédie – *Mon mari le patron* (1935), *My Man Godfrey* (1936) – et des drames comme *Symphony of Six Millions* (1932) ou *Primrose Path* (1940). L'alcoolisme et une propension délibérée à se mettre le système et les pa*trons des studios à dos* (surnommé « Mister No », il est un grand adepte de l'improvisation au jour le jour) mettent prématurément fin à sa carrière, après que son vingt-*huitième et dernier film*, la comédie *Living in a Big Way* (1947), ait été un cuisant échec commercial. Il meurt en 1952, dans l'indifférence générale.

RÉÉVALUATION

Demeurée longtemps invisible, et particulièrement durant la période du muet, son oeuvre a été tirée de *l'oubli* par les rétrospectives que lui ont successivement consacrées le Festival de Saint-Sébastien en 1995, celui de La Rochelle puis la Cinémathèque française en 1997. Elle a été l'objet à cette occasion d'une réévaluation qui a semé une discrète discorde chez les *exégètes, partagés entre* tenants d'une élévation du cinéaste au plus haut rang et partisans d'une place hiérarchique plus modeste, parmi les « petits maîtres ».

La reprise de *My Man Godfrey* (1936), son film le plus célèbre, permettra du moins à chacun de se laisser prendre à la magie d'une comédie américaine de la haute époque.

Comédie sociale dont l'action se déroule à l'époque de la Dépression – ce qui lui confère d'emblée une certaine actualité –, *My Man Godfrey*, sous ses vertus comiques, *procède d'une charge satirique et* morale d'une grande âpreté. On y voit deux jeunes filles de la haute bourgeoisie new-yorkaise s'aventurer jusqu'à l'innommable taudis d'un « homme oublié » (expression par laquelle on désignait dans les années 30 les victimes de la crise *aux Etats-Unis*) et tenter de le persuader de les accompagner, en lui expliquant qu'il s'agit d'un nouveau jeu de société qui a pour règle de ramener au comité organisateur *« quelque chose dont personne ne veut »*. C'est ainsi que Godfrey l'exclu (William Powell) consent à suivre, tel un trophée vivant, l'inconséquente et charmante Irène Bullock (Carole Lombard), trop heureuse de remporter grâce à lui le premier prix du concours au détriment de sa soeur Cornélia, éternelle rivale.

Devenu son protégé, Godfrey va rejoindre le giron de la famille Bullock comme domestique, et imposer à ce foyer excentrique et vicié une présence providentielle qui semble relier *Boudu sauvé des eaux*, de Jean Renoir, à *Théorème*, de Pier Paolo Pasolini. Comme l'affectionnait également Mitchell Leisen dans nombre de ses films (*Easy Leaving*, réalisé en 1937, entretient de nombreuses affinités avec *My Man Godfrey*, et plus encore avec *La Fille de la 5e Avenue*, que La Cava a réalisé en 1939 sur un thème similaire), le cinéaste pratique l'hybridation des formes. En organisant la rencontre de deux univers sociaux que tout devait tenir à distance, il mêle aussi deux genres majeurs de la comédie américaine : la comédie sophistiquée (Lubitsch) et la comédie loufoque (Capra).

Mais l'intrigue même du film démontrera que cette rencontre est pipée, et que le cinéma de La Cava, loin d'atteindre à la jubilation virtuose d'un Lubitsch ou à la puissance optimiste d'un Capra, ne la suscitait que pour mieux la décevoir, au nom d'une règle du jeu dont il importe peu de savoir si c'est Hollywood ou le monde qui l'impose, puisqu'il faut apparemment s'y plier.

Jacques Mandelbaum



KOBAL/PPCM

Gregory La Cava (en bas à droite) sur le tournage de « My Man Godfrey » (1936).

Le dévoilement pas très affriolant du naturisme

A la recherche du paradis perdu (vivre nu). Un film tourné « in situ » et dans le plus simple appareil

Film français de Robert Salis. (1 h 40.)

Souvent assimilé, au pire, à un regroupement de pervers caractérisés, au mieux, à un rassemblement de doux originaux, le mouvement naturiste, né au début de ce siècle, compte aujourd'hui une centaine de centres, *deux cents clubs et quelque deux millions* d'adeptes en France où il jouit depuis 1983 d'un agrément associatif officiel et où ses structures sont les plus développées au monde. Ce documentaire (dont une version courte a été diffusée sur TF 1 en 1993) se veut une introduction à l'histoire, à la philosophie, et, si l'on peut dire, à la physionomie du mouvement.

*Il s'appuie sur des témoignages d'adeptes or*dinaires, de pionniers (Christiane Lecoq, cofondatrice de la Fédération française de naturisme), de spécialistes (Marc-Alain Descamps, psycho-sociologue) et adversaires convertis (un ex-gendarme de Saint-Tropez), voire quelques croyants oecuméniques (le révérend père Biondi).

ACTIVITÉS LUDIQUES SUR FOND DE VALSE

Alternant cette kyrielle d'entretiens avec des scènes d'activités sportives ou ludiques en plein air sur fond de valse viennoise, le film procède néanmoins d'un parti pris : filmer *in situ* et dans le plus simple appareil ses personnages. Il répond ainsi à la définition canonique du naturisme : *« Une manière de vivre en harmonie avec la nature, caractérisée par la pratique de la nudité en commun, qui a pour but de favoriser le respect de soi-même, le respect des autres et celui de l'environnement. »*

Ce faisant, le film suscite deux questions. La première tient à la philosophie d'un mouvement qui postule, contre les méfaits de la civilisation, la possibilité d'un retour à une pureté originelle de l'homme. La seconde, directement liée au cinéma, interroge le dévoilement naturiste face au plaisir du regard, pour constater combien, en dissociant la sexualité de la nudité, il naturalise tristement cette dernière.

J. M.

La « Maison du cinéma » s'installera à Bercy

COMME PRÉVU (*Le Monde* du 17 juin), Catherine Trautmann a annoncé le choix de l'ancien Centre américain, rue de Bercy à Paris (12e), pour y implanter ce qui ne s'appelle plus le Palais du cinéma mais la Maison du cinéma. Modestie bienvenue après que l'Etat a renoncé à lui donner comme promis le Palais de Tokyo, c'est-à-dire à la *fois* l'espace au sol et l'ampleur symbolique qui auraient résulté de ce choix. Toutefois, une solution qui, il y a un an, aurait été jugée regrettable, est désormais accueillie avec soulagement tant le gouvernement a laissé se dégrader la situation de la Cinémathèque française, réduite à un cantonnement de fortune depuis l'incendie de Chaillot et la perte du Républic. Le bâtiment construit par Franck Gehry, qui abritera la Cinémathèque et la BIFI (Bibliothèque de l'image-Filmothèque), comportera trois salles de projection, des espaces d'exposition et une librairie-vidéothèque. La Maison du cinéma devrait ouvrir en l'an 2000. C'est la clé de voûte de la politique patrimoniale du cinéma, dont les grandes lignes, après le rapport que vient de lui remettre le directeur général adjoint du CNC, Marc Nicolas, seront dévoilées par la ministre *« dès l'automne prochain »*, selon un communiqué.

■ **Jean-Luc Godard a été élu au conseil d'administration de la Cinémathèque**, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 23 juin. Le conseil d'administration comprend notamment les réalisateurs Alain Corneau, Laurent Heynemann, Jean-Paul Rappeneau et Jean-Charles Tacchella, le producteur-réalisateur Claude Berri, les producteurs Humbert Balsan et Philippe Carcassonne, le scénariste Jean-Claude Carrière et le directeur du Centre national du cinéma, Marc Tessier.

Un genre alibi, témoin d'une censure pointilleuse en matière de nudité cinématographique

EXALTATION SÉRIEUSE et un brin compassée du naturisme sous l'égide de la très respectable *Fédération française de naturisme*, le film de Robert Salis a eu des prédécesseurs. Tous n'étaient pas forcément à prendre très au sérieux. Dès les années 20, en Allemagne, des films comme *Wege zu Kraft und Schönheit* (*Force et beauté*), de Wilhelm Prager et Nicholas Kaufmann, ou *Lachendes Leben* (*La Marche au soleil*), d'Arnold Fanck – qui sera un des spécialistes du film de montagne, catégorie fort prisée par les nazis –, devaient tout à un contexte idéologique qui glorifiait les joies naturelles du sport et de la vie au grand air. A la *fin des années* 40, certains cinéastes comme Jean Albert Foëx ou Louis Félix se feront une spécialité, en France, de tourner des courts métrages à la gloire des lieux naturistes (*Manoureva, l'île heureuse*) sur l'île du Levant par exemple.

C'est surtout dans les années 50 et 60 que le genre s'épanouira dans les salles des boulevards, sous la forme de comédies égrillardes comme *L'île aux femmes nues* d'Henri Lepage ou, surtout, de pseudo-documentaires. Werner Kunze, producteur et réalisa*teur suisse, fut le responsable no*tamment de *Nous irons à l'île du Levant, Vacances naturistes, Le Soleil sous la peau*. Ce sont pourtant les Anglais qui se feront une spécialité du film naturiste. *Le Paradis des nudistes*, de Charles Saunders en 1958, et *Nus au soleil*, de Michael *Winner en 1961, sont parmi* les titres les plus connus d'une production féconde.

BLOCAGES PSYCHOLOGIQUES

Ces films étaient exploités dans les circuits de salles « érotiques ». Derrière l'alibi d'un reportage sociologique *ou* d'une exaltation du naturisme construite sur un schéma immuable (un récalcitrant est peu à peu convaincu par ses amis de pratiquer le naturisme et se débarrasse ainsi, comme par miracle, de tous ses blocages psychologiques), il s'agissait avant tout de permettre au spectateur de l'époque de se rincer l'oeil. L'existence même du genre naturiste témoignait de la vigueur d'une censure pointilleuse en matière de nudité cinématographique et des ruses diverses employées pour la contourner.

En revoyant aujourd'hui quelques-unes de ces bandes qui paraissent désormais relever de l'Antiquité, il est difficile de ne pas s'esclaffer devant les astuces misérables de cinéastes exaltant, d'un côté, la nudité totale et s'acharnant, en même temps, à inventer *divers moyens pour cacher* les sexes et les poitrines féminines. Lorsque l'on n'apercevait pas de minuscules cache-sexes, on s'enchantait de la façon dont les feuillages occultaient toujours comme par hasard les endroits « sensibles » ou du besoin qu'avaient *les protagonistes de* jouer systématiquement au volley-ball dans une piscine avec de l'eau jusqu'à la poitrine. L'idée de nudité devait donc suffire à rendre inutile la nudité réelle. *Lorsque la censure se* libéralisa pour permettre la diffusion d'un cinéma explicitement érotique, ce genre alibi, comme d'autres (les films d'éducation sexuelle par exemple), disparut.

Jean-François Rauger

LES NOUVEAUX FILMS

LA PISTE DU TUEUR

■ Pour son premier long-métrage, Jeb Stuart – qui a écrit le scénario de nombreux films d'action dans les *années 80 – s'en prend* à un schéma que l'on croyait usé et délavé : Dennis Quaid incarne un agent du FBI en rupture avec sa hiérarchie, décidé à traquer l'assassin qui joue avec lui, depuis des années, une partie de cache-cache mortelle et codée et qui a enlevé son fils. *Mais*, progressant à la faveur de deux intrigues parallèles dont on ne saisira pas tout de suite les liens, le récit suit un parcours sinueux, non exempt d'invraisemblances. Et malgré la banalité de son *prétexte*, le film de Jeb Stuart retient l'attention par sa peinture méticuleuse et sinistre de l'Amé*rique profonde et par le jeu sur les* apparences auquel se livre le scénariste. C'est ainsi que certains protagonistes changent de statut en cours de film – de sympathiques, ils *deviennent « méchants » et vice* versa –, condamnant le spectateur à s'interroger sur ses propres réflexes (pourquoi décide-t-on que tel personnage est du bon côté ?). Davantage de finesse psychologique et une distance plus grande par rapport aux conventions du genre auraient fait de cette *Piste du tueur* une entière réussite. *J.-F. R.*

Film américain de Jeb Stuart. Avec Dennis Quaid, Danny Glover, Jared Leto, R. Lee Ermey. (2 heures.)

BREAKING UP

■ *Breaking Up* repose sur un parti pris qui exige un vrai talent de ci*néaste pour être convaincant*. Le récit s'attache à décrire exclusivement deux jeunes New-Yorkais unis par une attraction sexuelle *forte, mais incapables d'envisager* une existence commune à long terme. Querelle d'amoureux sur fond d'angoisse existentielle, séquences oniriques mêlant fantasmes et cauchemars se succèdent dans un film dont l'auteur a choisi de ne pas quitter ses deux protagonistes principaux. La psychologie ne dépasse pas celle d'une mauvaise dramatique télévisée et les scènes de rêve sont remarquablement laides. *J.-F. R.*

Film américain de Robert Greenwald. Avec Russell Crowe, Salma Hayek. (1 h 28.)

A LA RECHERCHE DU PARADIS (VIVRE NU)

(Lire ci-dessus.)

MY MAN GODFREY

(Lire ci-dessus.)

هكذا من الامل

Les peintres du XXᵉ siècle pris au piège d'un accrochage irréfléchi

Une partie des collections de Beaubourg est exposée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

L'exposition au Musée d'art moderne de la Ville de Paris d'une partie des riches collections de Beaubourg, disponibles en raison des travaux au Centre George-Pompidou, ressemble à ces superproductions dont la distribution fourmille de stars et qui n'en sont pas moins des navets. La plupart des tableaux sont admirables, mais leur présentation, étouffante succession, oscille entre la banalité et la confusion.

LA COLLECTION DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU, UN CHOIX. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11 avenue du Président-Wilson, Paris 14ᵉ. Mᵒ Iéna. Tél. : 01-53-76-40-00. Du mardi au vendredi, de 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche, de 10 heures à 18 h 45. Entrée : 30 F. Jusqu'au 19 septembre 1999.

Situation de rêve pour amateur d'art : vous disposez des collections d'un des plus riches musées du monde et de vastes espaces dans lesquels il s'agit d'accrocher deux cents peintures du XXᵉ siècle. Les collections, ce sont celles du Musée national d'art moderne (MNAM), sans domicile fixe en raison des travaux du Centre Georges-Pompidou. Il y a là un ensemble d'une très considérable abondance, qui, peut-être, ne le cède en quantité et en qualité qu'à celui du MoMA de New York. Les salles, ce sont celles du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, d'une dimension qui permet de déployer des accrochages de grande ampleur – on l'a vérifié souvent à l'occasion des expositions temporaires qui y sont organisées. Difficile d'imaginer un exercice plus intéressant, une meilleure occasion pour tenter des expériences, oser des rapprochements et, *surtout*, mettre en valeur les œuvres, leur rendre justice, les aimer, en somme.

L'occasion, unique, n'a pas été saisie. On en est désolé, et même un peu colère : la présentation qui a été disposée sur les murs oscille entre la banalité et la confusion. La visite commence par l'énumération des avant-gardes, fauvisme, cubisme, abstraction. C'est gai comme un polycop' pour étudiant pressé – tableaux à la queue leu leu, *un Vlaminck, un Derain, un Braque*, un Matisse, un Picasso, un Braque, un Picasso, un Gris et ainsi de suite. Parce qu'une donation a offert au MNAM un fonds important de Kupka, il y a aussi des Kupka, *intercalés* entre fauvisme et cubisme, sans considération analytique, sans même le respect de la chronologie, comme une page du même polycop' déplacée par inadvertance.

Evidemment, la plupart des tableaux sont admirables, mais; rangés ainsi, soldats d'une vaine parade, ils semblent contraints, étouffés, malheureux. Il leur faudrait de l'espace pour respirer, au lieu de quoi ils se succèdent, cadre après cadre, châssis après châssis. Les Delaunay y perdent leur éclat, les Picasso leur esprit. Dès l'entrée, le pli est pris et la crainte s'installe : ne serait-ce pas là l'exposition la plus ennuyeuse qui se puisse redouter, qui serait à la peinture ce que sont au cinéma ces superproductions dont la distribution fourmille de stars et qui n'en sont pas moins ratées ?

UN QUARTIER DE HAUTE SÉCURITÉ

Un quart d'heure après, il n'est plus permis de douter de l'échec. Une section géométrique terne – et sans un Mondrian... –, puis une salle surréaliste morose, puis une *enfilade, la* cellule Bonnard, la cellule Picasso, la cellule Derain, la cellule Braque, la cellule Dubuffet, etc. Seuls Klein et Fontana ont été autorisés à faire chambre commune. Ce *n'est plus un musée, c'est un quartier* de haute sécurité. Le propos affiché dans le programme serait de montrer *« l'évolution des recherches menées au XXᵉ siècle dans les domaines de la couleur et de l'abstraction »*. On pourrait ne pas s'en douter dans les salles, tant l'incohérence triomphe. Et puis, ne pouvait-on réfléchir un peu plus longtemps, déterminer des directions moins convenues, ne pas s'en tenir à une logique si pauvre ? Il aurait été instructif d'essayer des incongruités, d'introduire des œuvres là où on ne les attendait pas. Il n'aurait pas fallu une originalité d'esprit absolument révolutionnaire pour réunir, par exemple, Matisse, Bonnard et Dufy vers 1920 ou 1930. Ou Giacometti à ses débuts cubistes avec Arp et Laurens. Des expositions, en France, aux Etats-Unis, *en Allemagne s'y risquent depuis* longtemps. A Saint-Etienne, Bernard Ceysson a érigé le principe en méthode, sans faire école, apparemment.

Passé Klein et Dubuffet, commence – en principe – une deuxième section *« des prémices du surréalisme à Eugène Leroy »* autour d'une *« inspiration nourrie des images de la Terre, de la Matière, de la Nuit »*. La thématique est assez vague pour admettre Ernst, Fautrier, Balthus, Brauner, Tanguy, Dubuffet, Miró. Nulle démonstration, nulle analyse historique ou intellectuelle. Pourquoi commencer par un Magritte ? Parce qu'il s'intitule *Le Ciel meurtrier* ? Le motif est un peu mince. Pourquoi finir sur Leroy, si ce n'est par concession à une mode qui est déjà passée ? Pas plus que dans la première moitié, l'accrochage ne s'efforce de mettre en valeur les toiles. Elles sont là, sur les murs, c'est tout. On peut les voir, c'est l'essentiel – évidemment. Mais est-ce suffisant ?

Philippe Dagen

Les icônes Bob Dylan et Van Morrison bougent encore et surprennent

VAN MORRISON et BOB DYLAN. Le Zénith, Paris, le 30 juin.

Des médailles et des galons, Van Morrison et Bob Dylan en ont plein leur paletot. Tous deux chevaliers des arts et des lettres – l'Irlandais du Nord depuis mardi 30 juin, de la main de Catherine Trautmann ; l'Américain depuis 1990, par la grâce de Jack Lang – ils collectionnent surtout les titres officieux de musiciens, chanteurs, paroliers et poètes mythiques de la musique populaire du XXᵉ siècle. Et, accessoirement, celui des quinquagénaires les plus bougons de la scène rock. L'affiche qui les réunissait, mardi 30 juin, à Paris, donnait au Zénith des allures de Panthéon. Les icônes, pourtant, bougent encore, surprennent et électrisent, parfois, comme de jeunes premiers.

Van Morrison a perdu depuis longtemps la hargne qui, à Belfast, au début des années 60, lui faisait singer les *blues shouters* noirs américains pour évacuer ses trop-pleins de frustration. Sa voix, pourtant, n'a pas diminué d'intensité. Il a mêlé, en une expérience mystique, ses racines celtes à sa passion des musiques afro-américaines. Un peu bluesman, un peu barde, il a fondu le lyrisme irlandais et l'exhaltation du gospel et de la soul. Sur la scène du Zénith, le chanteur, tel un prêcheur, a besoin de s'échauffer pour connaître la transe. Mais le temps presse et son groupe ronronne trop pour lui permettre de vraiment décoller. Difficile de s'agripper aux parois lisses de ce mélange de rhythm'n'blues, de ballades et de jazz qu'il affectionne à présent. Parfois, un orgue d'église, des cuivres en sourdine engendrent l'envolée d'un chant hiératique et profond. *Vanlose Stairway, Cleaning Windows, Tupelo Honey* vibrent enfin d'une vraie passion. Au saxophone, Pee Wee Ellis, ancien complice de Maceo Parker au sein du groupe de James Brown, souffle sur les braises. Le clavier appelle plusieurs fois le public à célébrer *« Mister Van Morrison »*. Mais l'on aurait aimé que le créateur de *Moondance* et d'*Astral Weeks* s'aventure sur des chemins moins balisés.

ÉCHAPPÉ DE PEU À LA MORT

Bob Dylan ouvre lui son concert d'un titre qu'il n'a que rarement interprété sur scène. *Leopard-Skin Pill-Box Hat*, un boogie-blues tiré de l'album *Blonde on Blonde* (1966). D'un soir à l'autre, le chanteur renouvelle la liste des morceaux qui composent le spectacle de cette tournée. Est-ce l'heureuse dynamique d'un album, *Time out of Mind*, qui, en 1997, a consacré le retour inespéré de son inspiration ? Est-ce le soulagement d'avoir, à la même époque, échappé de peu à la mort ? Robert Zimmerman semble pris d'une furieuse envie de jouer. Lui qu'on a vu si souvent saboter sciemment ses performances en public, noyant ses chefs-d'œuvre sous des distorsions et des coassements autodestructeurs, le voici qui maîtrise avec classe guitares claquantes et scintillements subtils (*Lay Lady Lay*). Impeccablement moulé d'un costume noir, Dylan s'amuse de quelques pas de danse et de poses qui évoquent plus un gamin imitant Elvis qu'un misanthrope au ténébreux cynisme. Galvanisé par un groupe – guitare, pedal-steel, basse, batterie – d'une très efficace sobriété, le maître prend du plaisir.

A l'origine de cette remontée de sève, des racines plongées profond dans le terroir des *roots music*, ces matières premières du rock américain. Blues, boogie, folk, country... Ou la rusticité comme fontaine de jouvence. Après les électriques et marécageux *Cold Iron Bound* et *Silvio*, le groupe opte pour une session acoustique de six morceaux. Guitares sèches, batterie, contrebasse retranscrivent de manière vivifiante quelques grands classiques. *Times They Are A Changing* devient une valse folk, *Desolation Row* est ensoleillé de clins d'œil chicanos. On note bien quelques dérapages vocaux et le talent improbable de Dylan comme guitariste solo (sur *Mama You Been on My Mind* en particulier), mais cette façon de négliger la technique pour rester sur la brèche garantit la puissance des émotions. Moins cassant et rêche qu'à l'accoutumée, il défend des sentiments qu'il avait perdu l'habitude de revendiquer : la tendresse, la compassion. Devant tant de bonne humeur, le public s'enthousiasme et s'étonne. Dylan fredonnera même un *Happy Birthday* pour un membre de son équipe.

On rebranche les six cordes. Les douces lumières distillées pendant la partie acoustique se ravivent au son d'un *Highway 61* bombardé en rock sudiste. Dylan aurait-il pêché ses musiciens au fond d'un bouge texan ? En rappel, *Lovesick* témoigne de la beauté crépusculaire du dernier album. Avant d'en terminer avec un *Blowin' in the Wind* aux allures de ballade country. Plus tard on se rappellera d'un des moments forts de la soirée, *My Back Pages*, et de l'un des vers de cette chanson autrefois reprise par les Byrds, *« J'étais bien plus vieux à l'époque/je suis plus jeune aujourd'hui »*.

Stéphane Davet

Karine Saporta plus russe que les Russes

LA FIANCÉE AUX YEUX DE BOIS (À MA MÈRE), de Karine Saporta. Par le Ballet Plus d'Ekaterinbourg. Jean Bauer, Herman Planner (scénographie, décor). Maxime Ramos (décor). Laurence Perquy (costumes). Le 29 juin, Opéra-Comédie, 20 h 30, *dans le cadre de* Montpellier-Danse. Prochain spectacle : Jean-Claude Gallotta et la compagnie japonaise Spac. Le 1ᵉʳ juillet, Opéra-Berlioz, 20 h 30.

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

En 1997, c'est avec hésitation que Karine Saporta acceptait le défi que *lui proposait Oleg Petrov, qui dirige* Ballet Plus à Ekaterinburg. D'accord, elle irait en Oural apprendre à sa compagnie classique *La Fiancée aux yeux de bois (à ma mère)*. Mais ayant composé la pièce en 1988, la chorégraphe sait qu'en dix ans son style a changé ; elle sait aussi qu'elle a inventé une Russie sortie tout droit d'un livre d'images pour enfants. Et pourtant, quand on voit les danseurs de Ballet Plus interpréter cet hommage que la chorégraphe rendait à sa mère, fille de l'immigration russe, on comprend à quel point les fantasmagories saportiennes leur conviennent. Ils veulent être contemporains, inventifs, montrer leur culture, leur pays et leur âme sous l'angle de la modernité. Et par-dessus tout, ils ont besoin de rêver. Bien sûr, ils entendent dire, ici et là, qu'ils veulent tuer le ballet classique : *« Mais le ballet russe est déjà mort*, affirme Oleg Petrov. *Et les meilleurs danseurs travaillent à l'étranger. »*

La Fiancée aux yeux de bois est une musique. La petite musique d'une fillette écoutant ses grands-parents parler de leur mère-patrie. D'un bout à l'autre de la pièce, cette mélodie entretient une vibration obsédante : *galops dans les* steppes, violons, voix déchirantes cassées par la vodka, par le froid, autant d'ambiances qui se superposent ou se juxtaposent, enregistrées ou jouées et chantées en direct par la violoniste Olga Khomenko, la chanteuse Irina Pavlova. La pièce est montée selon le principe des poupées gigognes. Emboîtage, déboîtage, orchestrés par des danseurs automates, frissonnant de la tête aux pieds, ébranlés par quelque chose qui les dépasse, les effraie : la mort d'une jeune femme ?

Des pupitres d'école, des valises, un rail de chemin de fer sur lequel *s'effondrent les corps. Jeunes héroïnes*, toutes blondes, portant manteaux et foulards noués à la babouchka. Pupitres et valises s'ouvrent, se ferment. Ils sont les pièges qui emprisonnent – ou libèrent – les âmes mortes. Sentimentalisme russe dans toute sa splendeur, dont Karine Saporta avoue ne plus pouvoir se passer, sensible à la haute spiritualité d'un peuple qu'elle reconnaît être le sien.

RECHERCHE DE SINCÉRITÉ

Elle parle de l'Oural comme d'un paradis. Tout juste s'il y a assez de neige pour que la réalité corresponde à ses fantasmes. Tout, là-bas, l'enchante. Cette passion a touché les danseurs de *Ballet Plus*. Ils ont compris qu'il leur fallait abandonner la grâce classique pour la force de la danse de Saporta, qui exige tant des corps : jeux de pieds, de contre-pieds, frappe permanente du sol, dyslexie des différentes parties du corps. *Les danseurs* étaient morts de peur de porter cette première expérience de contemporain à la connaissance du public du plus grand festival de danse en France. Ce trac les a poussés *à sortir d'eux-mêmes. Ils* ne se sont même pas emberlificotés les pieds dans les cordes réservées aux manèges avec jambes écartelées. Ou si peu ! Citons-les : Andreï Parychev, Sergueï Pavlov, Elena Troutneva, Ekaterina Vorabjeva, Natalia Pavlikova.

En 1988, la gestuelle de saccades, identifiable au premier regard, arrivait à son terme. Les années qui suivront seront pour la chorégraphe des années de recherche de vocabulaire et d'ouverture. *Mais*, déjà dans *La Fiancée...*, le travail des mains est là, la force visuelle crève la scène, la complexité invisible, et surtout cette recherche de sincérité qui a toujours empêché Karine Saporta de chercher des *thèmes à la mode. Le style qu'elle a* acquis aujourd'hui, avide du monde et des autres, moins replié sur l'inconscient, mais tout autant disponible au rêve et à la féerie, devrait énerver *La Belle au bois dormant* qu'elle a promise à Oleg Petrov.

Dominique Frétard

SORTIR

PARIS

La Villette Jazz Festival
A la Cité de la musique, sur la prairie du Triangle, dans l'entrée de la Grande Halle, dans ses sous-sols ou sur les gradins de l'Espace Charlie-Parker, le jazz est déambulatoire à La Villette. Le grand festival parisien accueillera dans ses premiers jours Daniel Humair, McCoy Tyner, le Grand Lousadzak, Enrico Rava, Sylvain Kassap, Joe Zawinul, Philip Catherine, Paquito D'Rivera... et suivront Carla Bley, Jef Sicard, Al Jarreau, « Jazz comme une image » – photos de Guy Le Querrec et musique de Portal, Sclavis, Texier, Drouet, Davis S. Ware. Disques et livres de jazz en vente sur le site, espace restauration et stand des Allumés du jazz, regroupement de compagnies discographiques indépendantes.
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19ᵉ. Mᵒ Porte-de-Pantin. Tél. : 08-03-07-50-75. Forfait 170 F, valable sur les différents lieux du site.

Banlieues du monde 98
Après le succès phénoménal remporté par l'effervescente et très colorée « Carnavalcade » le samedi 20 juin, les manifestations en marge de la Coupe du monde continuent à Saint-Denis. Trente-sept délégations nationales et internationales de jeunes, composées chacune d'une équipe de football et d'un groupe de musique, vont se retrouver à deux pas du Stade de France pour des matches amicaux et de bons moments de musique. Coup d'envoi le 2 juillet, avec en invité vedette Cheb Mami, qui recevra Youssou N'Dour lors d'un concert au cours duquel un hommage sera rendu au chanteur Lounès Matoub, assassiné le 25 juin en Algérie. Monicalypso Combo (le 3).
Stade Mandela, 93 Saint-Denis. Mᵒ Saint-Denis - Porte-de-Paris ou RER Plaine-Voyageurs (Stade de France). Le 2 juillet, à partir de 14 h 30. Tél. : 01-42-43-53-63. Entrée libre.

Marguerite Duras
Le cinéma Le République propose une rétrospective des films de Marguerite Duras. Les onze films présentés pour cet hommage ont bénéficié d'un tirage de copies neuves : *Détruire, dit-elle, Jaune le soleil, Nathalie Granger, La Femme du Gange, India Song, Son nom de Venise dans Calcutta désert, Baxter, Véra Baxter, Le Camion, Agatha ou les lectures illimitées, L'Homme atlantique, Les Enfants.*
Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11ᵉ. Mᵒ République. Du 1ᵉʳ juillet au 1ᵉʳ septembre. Tél. : 01-48-05-51-33. 32 F et 42 F.

Saga Ingmar Bergman
A partir du 1ᵉʳ juillet, et pendant tout l'été, le cinéma Saint-André-des-Arts diffuse chaque jour un film du cinéaste suédois. La première semaine sont programmés : *A travers le miroir* (1961), *Rêves de femmes* (1955), *Jeux d'été* (1951), *Les Fraises sauvages* (1957), *Le Septième Sceau* (1956) et *Le Silence* (1963).
Saint-André-des-Arts, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6ᵉ. Mᵒ Saint-Michel. Tél. : 01-43-26-48-18. 32 F et 42 F.

SAINT-GAUDENS (Haute-Garonne)

Festival de la Saint-Gaudingue
Le projet de cette manifestation était, dès son départ, en 1992, inscrit sur une durée de sept années. Voici donc la dernière édition de ce festival multidisciplinaire (théâtre de rue, danse, musique, performances...). Parmi les invités : la Compagnie Montalvo-Hervieu, Délices Dada, le groupe Zur, les groupes Lo'Jo et MTK, la compagnie de danse italienne Roberto Castello.
Office du tourisme, 2, rue Thiers, 31800 Saint-Gaudens. Du 2 au 4 juillet. Tél. : 05-61-94-77-61.

LE CREUSOT (Saône-et-Loire)

Blues au Creusot
6ᵉ édition du festival blues (et gospel). Parmi les invités : Bratsch, le groupe de musique tsigane (2 juillet), Mick Taylor, ancien guitariste des Rolling Stones (le 3), un roi du gospel, Reverend't and the USA Gospel Singers (le 4), ou encore Angela Brown, chanteuse américaine de blues urbain (le 5).
Hôtel de ville, boulevard Henri-Paul-Schneider, 71206 Le Creusot. Du 2 au 5 juillet. Tél. : 03-85-55-68-99.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Guêpier pour trois abeilles
de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1967 (2 h 11).
VO : Action Christine, 6ᵉ (01-43-29-11-30).

Mon homme Godfrey
de Gregory La Cava. Américain, 1936, noir et blanc (1 h 34).
VO : Reflet Médicis II, 5ᵉ (01-43-54-42-34).

La Petite Sirène
de John Musker et Ron Clements. Dessin animé américain, 1990 (1 h 23).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ ; Rex, dolby, 2ᵉ ; Rex (Le Grand Rex), dolby, 2ᵉ (01-39-17-10-00) ; Gaumont Marignan, dolby, 8ᵉ ; UGC George-V, dolby, 8ᵉ ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12ᵉ ; UGC Gobelins, dolby, 13ᵉ ; Gaumont Parnasse, dolby, 14ᵉ ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ ; Gaumont Convention, dolby, 15ᵉ ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ ; MK2 Gambetta, dolby, 20ᵉ.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse.* De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre national de France
Rossini : Stabat Mater. Maria Bayo (soprano), Maïté Arruabarrena (mezzo-soprano), Juan Diego Florez (ténor), Felipe Bou (basse), Chœur d'oratorio de Paris, Le Madrigal de Paris, Alberto Zedda (direction).
Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur, 93 Saint-Denis. Mᵒ Saint-Denis-Basilique. Le 1ᵉʳ, à 20 h 30. Tél. : *01-48-13-06-07. De 90 F à 250 F.*

José Van Dam (baryton)
Maciej Pikulski (piano)
Berlioz : *Nuits d'été*. Schumann : *Dichterliebe.*
Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur, 93 Saint-Denis. Mᵒ Saint-Denis-Basilique. Le 1ᵉʳ, à *20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07.* De 90 F à 150 F.

L'Histoire de Manon
Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Barry Woodworth : *direction.* Kenneth McMillan : *chorégraphie.*
Opéra de Paris, Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris 9ᵉ. Mᵒ Opéra. Le 1ᵉʳ, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 395 F.

Angels Margarit, Carlotta Ideka, Dominique Dupuy
Angels Margarit : *Rafales.* Carlotta Ideka : *7 + 7 Yo Choo.* Dominique Dupuy : *Hymne, hymen.*
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11ᵉ. Mᵒ Bastille. Le 1ᵉʳ, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F.

Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Triton et les petites tritures.*
Square Casanova, avenue Leroy-des-Barres, 93 Saint-Denis. Mᵒ Saint-Denis-Porte-de-Paris. Le 1ᵉʳ, à 19 heures. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à 140 F.

Five in the Tribe
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1ᵉʳ. Mᵒ Châtelet. Le 1ᵉʳ, *à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

Elton John
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9ᵉ. Mᵒ Porte-de-Bercy. Le 1ᵉʳ, à 20 heures. Tél. : *01-44-68-44-68. De 230 F à 500 F.*

Kenny Wayne Shepherd
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11ᵉ. Mᵒ Bastille. Le 1ᵉʳ, à *20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59.*

Diams, Saint Demon, X Clusive, Bilal the Performer
Salle Pablo-Neruda, 31, avenue du Président-Allende, 93 Bobigny. Mᵒ Bobigny-Pablo-Picasso. Le 1ᵉʳ, à 20 heures. *Tél. : 01-41-60-95-92. 70 F.*

Tomuya Endo
Bouffes du Nord, 37 bis, *boulevard de la Chapelle, Paris 10ᵉ.* Mᵒ *La Chapelle. Le 1ᵉʳ*, à 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 100 F à 130 F.

Likembe géant
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11ᵉ. Mᵒ Oberkampf. Le 1ᵉʳ, à 21 h 30. *Tél. : 01-47-00-48-87.*

Esquina, Norberto Pedeira Trio
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5ᵉ. Mᵒ Saint-Michel. Le 1ᵉʳ, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51.

RÉSERVATIONS

Hommage à Léo Ferré
Pierre Barouh, Catherine Ringer, Paco Ibanez, Michèle Atlani, Fabienne Thibeault, Céline Caussimon et plusieurs autres chanteurs et comédiens participeront à un concert commémorant le cinquième anniversaire de la mort de Léo Ferré.
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18ᵉ. Le 14 juillet à *20 h 30. Tél. : 01-44-92-78-03. 150 F.*

DERNIERS JOURS

11 juillet :
Les Présidentes
de Werner Schwab, mise en scène de Marcela Salivarova-Bideau.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16ᵉ. Tél. : *01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.*

12 juillet :
Biennale de l'image, Paris 98
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6ᵉ. Tél. : 01-47-03-50-00. Fermé lundi. 20 F.

هكذا من الاصل

EN VUE

■ Chaque jour, pour aider les joueurs, les moines de Putna, de Cozia et de Curtea de Arges priaient Dieu, la Sainte Vierge et les Saints Apôtres. A chaque match les cloches sonnaient à la Patriarchie de Bucarest. Tous les dimanches, dans une église de la capitale, un prêtre implorait le tout-puissant pour qu'il *« donne de la force aux footballeurs roumains »*. Et les fidèles psalmodiaient : *« Dieu aide-nous, Dieu aide-nous... »*.

■ A la fin des matches, les supporteurs japonais et coréens équipés de sacs en plastique, laissent leurs secteurs dans les stades français plus propres qu'ils ne le trouvent en arrivant.

■ Les responsables du club de base-ball de Kagawa, au Japon, interdisent à la nuée d'écolières qui aident bénévolement leur équipe de céder à la mode en portant sur le banc de touche des socquettes en accordéon : *« Elles conduisent à la jupe courte et distraient l'attention des joueurs »*.

■ Le tribunal de Nuremberg vient d'interdire à une maison de disques de diffuser sur Internet l'image d'un cochon crucifié, pour promouvoir un groupe punk.

■ Le mufti **Cheikh Abdel Aziz Ben Baz**, la plus haute autorité religieuse du royaume, dénonce les Saoudiens qui font du tourisme dans des pays non musulmans *« où les péchés abondent »*, mais ne s'oppose pas à la pilule contre l'impuissance, sous réserve qu'elle soit sans alcool.

■ Les médecins brésiliens accusent la firme pharmaceutique Pfizer d'avoir volé aux Indiens la formule du Viagra, à base de Yacuna, une plante utilisée depuis la nuit des temps pour ranimer l'ardeur des vieux Yanomanis.

■ *« Tout le monde se couche, la droite se couche, les académiciens ne se coucheront pas »*, menace **Maurice Druon**, secrétaire perpétuel, en s'insurgeant contre la circulaire de l'Education nationale qui veut féminiser les noms de métiers, de fonctions, de grades ou de titres.

■ Les producteurs ont dû payer 30 millions de lires (100 000 francs environ) à Cosa Nostra pour pouvoir tourner dans le vieux Palerme *Tano à en mourir*, film comique se moquant de la Mafia.

■ Le 21 juin, en un instant, la plage de Nova Siri, dans le sud de l'Italie, se couvre d'un tapis rouge : des myriades de coccinelles font s'enfuir les baigneurs. Le 29, des milliers d'essaims de guêpes envahissent Rome. Le 30, des bataillons d'escargots ravagent les potagers du nord de l'Allemagne.

Christian Colombani

Moscou : la crise, quelle crise ?

Boris Eltsine ayant expliqué que les difficultés de son pays ne justifiaient aucune dramatisation, la presse s'amuse dans une petite guerre des termes : comment donc qualifier l'état de l'économie de la Russie ?

COMMENT qualifier la tourmente financière qui s'est abattue, depuis la fin du mois de mai, sur la Russie ? Qu'entend-on par *crise* : le fait d'être au bord du précipice ou le fait de s'y précipiter ? ironisaient, mardi 30 juin, plusieurs éditorialistes de la presse russe. L'étrange « débat » avait été lancé la veille par Boris Eltsine en personne. Au cours d'un entretien avec le premier ministre, Serge Kirienko, le président russe déclarait en effet que le terme de *« crise »*, fréquemment employé dans les médias, ne convenait pas pour décrire la situation présente.

« Il n'y a pas de crise chez nous, et c'est pourquoi j'estime que le programme "anti-crise" [préparé par le gouvernement] *est en réalité un programme de stabilisation »*, expliquait-il devant les caméras de télévision. Le quotidien *Rousskiï Telegraph*, commentant ces propos, a choisi de traiter le sujet avec humour, titrant en première page : « Crise de la stabilité : les dirigeants du pays se sont définitivement embrouillés sur les formulations à employer pour décrire l'état des finances ». Le journal rappelait ainsi qu'au moment où le président Eltsine prononçait d'apaisantes paroles le ministre des finances, Mikhaïl Zadornov, s'exprimant, lui, devant le comité budgétaire de la Douma, qualifiait la situation de *« critique »*. Il agitait même la menace d'une dévaluation du rouble. Il est vrai qu'il cherchait à convaincre les députés d'adopter au plus vite les projets de lois du *« programme anti-crise »*, un programme dont l'examen a commencé mercredi 1er juillet.



Tout aussi ironique, le quotidien *Sevodnia* a annoncé à ses lecteurs que *« la stabilisation s'était encore abattue sur la Russie »* et s'est amusé à relever les incohérences du président Eltsine, qui, pour justifier la récente annulation d'un voyage au Kazakhstan, avait évoqué *« la crise »* justement. Quand il s'apprête à partir en vacances – selon les informations de *Sevodnia* – il parle donc de stabilisation.

Bref, la guerre des termes est désormais ouverte en Russie. Et, comme le fait remarquer le *Rousskiï Telegraph*, la nouvelle terminologie proposée par Boris Eltsine – destinée, semble-t-il, à ne pas affoler les investisseurs, alors que la Russie négocie une aide d'urgence avec le FMI – s'est déjà imposée dans certains médias russes. Lundi 29 juin, la *« crise »* avait ainsi disparu de la plupart des journaux télévisés, en particulier des écrans de la RTR, la chaîne d'Etat russe. Quant au très officiel quotidien du gouvernement, la *Rossiskaïa Gazeta*, ses colonnes sont désormais remplies d'analyses sur la *« stabilisation financière »*. Mais, comme en témoignent les réactions du *Rousskiï Telegraph* et de *Sevodnia*, cette « reprise en main » est vouée à l'échec dans les quotidiens ou hebdomadaires les plus influents.

Entre les mains de grands groupes financiers, tous ces titres se sont, depuis le début de la crise financière, imposés comme des « acteurs », montant, quand il le fallait, au créneau pour défendre leurs intérêts. Ainsi la *Nezavissimaïa Gazeta* mène depuis quelques semaines une croisade en faveur d'une dévaluation du rouble, qui, dit-on, soulagerait les affaires de son propriétaire, Boris Berezovski, le magnat du pétrole. A l'inverse, les journalistes du *Rousskiï Telegraph*, contrôlé par Vladimir Potanine, qui dirige l'empire financier « Interros », se sont jusqu'ici employés à combattre toutes les rumeurs à ce sujet.

Agathe Duparc

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Alain Peyrefitte

■ La France, sans renier ses amitiés historiques (en Afrique), envisage désormais ce continent comme un ensemble. (...)Il ne s'agit pas seulement d'économie. (...) Nous avons un intérêt commun à ce que ces Etats, souvent si fragiles, gagnent en légitimité et puissent entraîner l'ensemble de la société vers le développement. Voilà l'enjeu réel, derrière le concept démagogique de *« démocratie »*. Quand un pays combine, comme la République sud-africaine, le potentiel économique et la maturité politique, notre intérêt est de le soutenir. Quand un pays comme l'Angola se découvre des richesses qui entretiennent les luttes civiles, il faut faire les gestes qui aideront à la réconciliation : il était important que M. Chirac fût le premier chef d'Etat à venir seconder sur place les efforts pacificateurs de l'ONU.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Si les Européens ne profitent pas des nouvelles circonstances favorables pour réformer leurs institutions communes, ils vont au devant de difficultés redoutables, d'autant plus paradoxales qu'elles sont parfaitement évitables. Tout se conjugue en effet pour que des initiatives soient prises (...).
Le calendrier impose d'aller vite au moment où cela devient possible : après l'euro, les prochaines étapes s'appellent l'agenda 2000 (réforme du financement de la politique agricole commune et du développement régional) et l'élargissement. Si la réforme des institutions n'a pas lieu avant, c'est l'enlisement assuré. Pour l'empêcher, tout le monde sait bien ce qu'il faut faire : repolitiser l'Europe, la regouvernementaliser et la débureaucratiser, c'est-à-dire faciliter la prise de décisions politiques au sommet et combattre le harcèlement administratif. Cela passe par l'extension du vote à la majorité et par la redéfinition de la subsidiarité. La France est le pays le mieux placé pour relancer cette réforme, à la fois parce qu'elle correspond à sa doctrine traditionnelle, à son ambition et à ses intérêts matériels immédiats.

RFI
Jacques Rozenblum

■ Il y a un an, l'ancienne colonie britannique de Hongkong réintégrait le giron chinois. (...) La promesse de maintenir un pays et deux systèmes a pour l'essentiel été tenue. (...) Peu de choses sembleraient cependant avoir changé, sauf une : la poule aux oeufs d'or a arrêté de pondre. Au moment de la rétrocession, on se demandait si la Chine allait restreindre les libertés sur le territoire ou si, au contraire, cette nouvelle colonie serait une sorte de cheval de Troie de la démocratie sur le continent. On se disait que deux systèmes, c'est décidément trop pour un seul pays et qu'inévitablement ils allaient entrer en conflit. Alors, lequel des deux aurait raison de l'autre ? Force est de constater que, pour l'instant, en devenant le maillon faible économique de la Chine, Hongkong risque d'entraîner la métropole dans la tourmente monétaire et donc de compromettre ses réformes. En éclatant, la bulle capitaliste a ébréché la faucille communiste. Drôle d'anniversaire, en vérité.

www.unesco.org/whc/

Découvrir et visiter les lieux du Patrimoine mondial, suivre les conférences en temps réel

PARMI les cinq cent cinquante-deux sites naturels et culturels inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco en raison de leur *« valeur exceptionnelle pour l'humanité »*, vingt-six, répartis sur tous les continents, sont en danger de destruction à brève échéance. Dans quelques cas, la nature semble être la principale responsable, mais, le plus souvent, les dégradations sont provoquées par l'homme : parcs nationaux du Congo envahis et saccagés par les réfugiés rwandais, ville médiévale albanaise pillée par des émeutiers, marais de Floride asséchés et pollués par les opérations de promotion immobilière, ou encore statues de sel des mines polonaises de Wieliczka érodées par un système de ventilation... Afin de tenter une nouvelle fois de sensibiliser l'opinion internationale, le Centre du Patrimoine mondial a ouvert cette semaine un nouveau site Web abondamment illustré, tourné en priorité vers le grand public.

ATTENTION, CE SONT DES GENS TRÈS SUSCEPTIBLES ET ILS ONT LA BOMBE DEPUIS SIX MOIS.

Au-delà des situations d'urgence, le Web doit aussi servir à mieux faire connaître l'action du Centre au quotidien, en présentant la totalité des sites inscrits au Patrimoine, à l'aide de brèves fiches techniques et de photographies. En outre, la rubrique « Success stories » devra recenser les lieux naguère menacés, mais sauvés de justesse grâce à l'action de l'Unesco, comme le parc national de Yellowstone, aux Etats-Unis, ou les îles Galapagos. Les concepteurs du site ont prévu de créer une galerie offrant des « promenades virtuelles » dans quelques lieux particulièrement spectaculaires, grâce à des photographies interactives en 360° dans lesquelles le visiteur se déplace librement. Pour inaugurer cette rubrique, ils ont choisi le Centre historique de Naples et les ruines de Pompéi. Le tour d'horizon des activités du Centre est complété par des expositions mêlant textes, photographies et croquis, consacrées dans un premier temps à l'Afrique.

Enfin, le chapitre « Actualités » affiche un calendrier détaillé des conférences que le Centre organise dans le monde entier. Il est d'ailleurs prévu de créer un site événementiel pour chacune d'entre elles. La prochaine conférence, intitulée « L'architecture et les villes du XXIe siècle », se tiendra à Valence, en Espagne, du 2 au 4 juillet.

L'équipe du site Web du Patrimoine va donc connaître son baptême du feu dès la première semaine, car elle est chargée d'assurer la couverture de l'événement en temps réel. Si tout se passe comme prévu, une synthèse des travaux de Valence, accompagnée de photographies, sera publiée deux fois par jour, et, chaque soir, des interviews sonores des principaux architectes et urbanistes présents seront diffusées en direct.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

SERVEUR SOUS SCELLÉS

■ Le serveur associatif italien Isole Nella Rete a été déconnecté et mis sous scellés, samedi 27 juin, par la police de Bologne sur ordre d'un juge de Vicenza, pour « diffamation continue » envers une agence de voyages. Un tract envoyé sur un forum de discussion, puis automatiquement affiché sur une page Web d'Isole Nella Rete, affirmait que l'agence milanaise Turban Italia appartenait en partie à l'ancien premier ministre de Turquie Tansu Ciller, et proposait son boycottage *« en solidarité avec le peuple kurde persécuté par le gouvernement turc »*. Une telle décision de justice est inédite en Italie, d'autant qu'elle affecte non pas le site incriminé, mais l'ensemble du serveur, utilisé par des milliers d'internautes et de nombreuses associations sans lien avec les auteurs du tract.
www.ecn.org
strato.net/news
www.altern.org/ecn

FOOTBALL

■ Le site officiel de la Coupe du monde de football a déjà reçu plus de 10 millions de visiteurs de 170 pays, ce qui représente près de un milliard de pages vues. – *(AFP)*
www.france98.com

Débordements affectifs *par Alain Rollat*

S'IL EST VRAI que le football raconte en accéléré les passions humaines, il vaut mieux censurer le talent des images filmées, lundi soir, au Stadium municipal de Toulouse, après la victoire des Pays-Bas sur la Yougoslavie. Ce que disent ces images sur l'état d'esprit qui règne parmi les joueurs hollandais ne fait pas honneur au football. On y voit, au moment des embrassades rituelles, le blond goal de l'équipe exprimer son affection à l'un de ses bruns coéquipiers d'une façon assez originale puisqu'il lui donne carrément un coup de poing. Selon les experts du « Club du Mondial », qui se réunissent sur France 3 autour de Gérard Holtz après chaque match, ce geste serait révélateur d'une équipe *« tiraillée par des questions de couleur de peau »*. Certains joueurs de souche néerlandaise invoqueraient la « préférence nationale » pour contester la présence de certains joueurs d'origine surinamienne dans l'équipe nationale des Pays-Bas... Se peut-il donc qu'il y ait un tel désordre dans la fresque mythique d'une Coupe du monde qui a tendance à faire du foot une idéologie civilisationnelle ?

Ce qui s'est passé mardi soir sur le plateau du « Club du Mondial » était beaucoup plus *fair-play*. Au moment où Gérard Holtz prenait l'antenne, en direct, pour présenter son émission, treize femmes sont descendues des gradins réservés au public pour l'entourer en criant des choses inaudibles. Toutes portaient le même tee-shirt noir, sur lequel on pouvait lire : *« Justice en banlieue »*. Gérard Holtz ayant eu le bon goût de prendre leur irruption avec le sourire et la présence d'esprit de leur promettre un instant de libre expression si elles acceptaient de ne pas perturber l'émission davantage, il a fallu attendre minuit et demi pour entendre ce que ces femmes voulaient dire. Elles tenaient à témoigner de la difficulté qu'il y a à être mère, femme ou compagne d'un délinquant de nationalité étrangère quand celui-ci est non seulement condamné et emprisonné par la justice française, mais renvoyé *manu militari* dans son pays d'origine une fois sa peine purgée.

Après s'être excusée d'avoir recouru à *« un mensonge »* pour accéder au studio, leur porte-parole, une banlieusarde anonyme, a dénoncé l'existence de cette *« double peine »* en termes mesurés. Peut-être a-t-elle abusé de la métaphore sportive quand elle a attribué *« un carton rouge à M. Jospin »* et *« la coupe du plus grand expulseur à M. Chevènement »*... Mais il y avait dans la colère retenue de cette inconnue d'origine maghrébine plus de dignité que dans la joie spectaculaire de certains footballeurs de Hollande ou d'ailleurs.

MERCREDI 1er JUILLET

FILMS DE LA SOIRÉE

16.40 Conte d'hiver ■ ■
E. Rohmer (F, 1991, 115 min). Cinéstar 1

17.35 Bandits, bandits ■ ■
Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1981, 115 min). Cinétoile

17.40 L'Horloger de Saint-Paul ■ ■
B. Tavernier (F, 1973, 110 min). Festival

22.35 Ma nuit chez Maud ■ ■ ■
Eric Rohmer (France, 1969, N., 110 min). Cinétoile

1.05 La Dangereuse Aventure ■ ■
Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

1.50 Lucie Aubrac ■ ■
C. Berri (F, 1996, 110 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

17.00 Le Gai Savoir. Le sexe, la *morale et la religion.* Invités : Jean-Claude Guillebaud ; Mgr Gaillot ; Ronald Virag ; Roger-Pol Droit ; Laurence Vidal ; Philippe Sollers. Paris Première

18.00 Stars en stock. James Stewart. Audrey Hepburn. Paris Première

19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +

19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'empire américain, avec Jean-Marie Guéhenno, Alain Gresh, Alfredo G.A. Valladao. Histoire

19.00 Rive droite, rive gauche. Le meilleur. Paris Première

20.00 20h Paris Première. Best of. Invité : Eric Rochant. Paris Première

20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Un siècle de révolutions chinoises [1/6] : La jeune République (1911-1936). Arte

20.50 La Marche du siècle. Objectif Mars ! En route vers la station spatiale internationale. Sea Launch : des fusées en pleine mer. Invités : Jean-Loup Chrétien ; Jeff Hoffmann ; Roger Bonnet ; Isabelle Grenier. France 3

20.55 Sagas. Les extravagants. TF 1

21.00 Envoyé spécial, les années 90. Drogue et sida. Afrique du Sud hors jeu. Histoire

21.00 Paris modes. Les défilés à Milan : *Prêt-à-porter hommes,* Printemps-été 99. Paris Première

21.35 Inédits. Mémoires d'événements, *mémoires d'intimistes.* Les étonnantes prémices de l'Expo 58. De 1942 à 1950. RTBF 1

22.45 La Vie à l'endroit. Une année en France. France 2

0.00 Un siècle d'écrivains. Chester Himes en noir et Blancs. France 3

0.25 Le Canal du savoir. La condition humaine selon Jean-Jacques Rousseau. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Les Loups de Mongolie. La Cinquième

19.00 Le Tour du Pacifique. [11/20]. Katherine (Australie) - Manyallaluk - Adelaïde. Arte

19.00 Des animaux et des hommes. [4/6]. Kangourous : les accidentés de la route. Odyssée

19.30 Les Neuf Vies des démineurs. Odyssée

19.35 Kurt Masur. Deux villes, un maestro. Planète

20.00 Macá Tobiano. Trouvaille ornithologique en Patagonie. Arte

20.25 Les Grands Compositeurs. [11/12]. Bach. Odyssée

20.30 et 23.15 Destination. Les Antilles françaises. Téva

20.35 Des loups, des cerfs et des hommes. Planète

20.50 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [3/3]. L'Antarctique, un continent pour la science. Odyssée

20.55 Hanan Ashrawi, une femme de son temps. Téva

21.25 Les Ailes expérimentales. [12/13]. Fuselage porteur. Planète

21.45 Patagonia Express. Odyssée

21.50 Musica. Les Derniers Chants de guerre. Les maîtres chanteurs des stades. Arte

21.50 *Coupe du monde 94.* Le Brésil s'enflamme. Planète

22.30 La Vie de château. Odyssée

22.40 Chemins de fer. [4/19]. Confessions d'un passionné. Planète

23.00 Dix lieux à la ronde. Le CAES. Paris Première

23.10 *Profil. Photographes témoins :* T. Höpker, R. Lebeck et S. Moses. Arte

23.20 La Gloire du Bolchoï. Muzzik

23.30 L'Exode de la peur. Odyssée

23.55 ▶ On est pas des bêtes. Planète

0.10 La Lucarne. Moscow X. Arte

DANSE

22.30 Danse. *La Sylphide. Chopiniana.* Ballet. Mezzo

MUSIQUE

19.20 850e anniversaire de Moscou. Concert enregistré en 1996. Muzzik

21.00 Mlada. Mise en scène de Boris Pokrovsky. Enregistré au Théâtre du Bolchoï, à Moscou, en 1992. Interprété par l'Orchestre symphonique et les Chœurs du Bolchoï, placés sous la direction d'Alexandre Lazarev. Muzzik

21.55 Simply Red 1996. Paris Première

22.45 Musica. Mille batteurs. Arte

TÉLÉFILMS

20.30 Attends-moi. François Luciani. Festival

20.50 Le Retour des envahisseurs. O Paul Shapiro [1et 2/2]. M 6

21.00 Bonnes vacances. Pierre Badel. France 2

22.00 Meurtre à l'université. Jean-Marc Seban. Festival

23.30 Billard à l'étage. J. Marbœuf. TV 5

0.30 Meurtre contre remboursement. Alan Metzger. 13ème Rue

SÉRIES

20.10 L'Insoumis. Les Chiens et les Loups. RTBF 1

22.30 La Loi de Los Angeles. Ethique et Justice. Téva

22.50 Presque parfaite. C'est dans la boîte (v.o.). Canal Jimmy

23.15 Spin City. The Pope of Grance Mansion (v.o.). Canal Jimmy

23.40 Father Ted. Le Noël de Ted (v.o.). Canal Jimmy

23.45 Clair de lune. Symphonie pour deux escrocs. Téva

0.35 New York Police Blues. Le toit du *monde* (v.o.). Canal Jimmy

3.00 Star Trek, la nouvelle génération. En théorie (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.50 France 3
La Marche du siècle

Près de trois décennies se sont écoulées depuis le premier pas de l'homme sur la Lune, mais l'époque des héros *semble révolue. Les* vols de navette ne font plus rêver, les déboires de Mir ont désacralisé l'espace, et les agences spatiales cherchent de nouveaux projets capables de susciter l'enthousiasme. La station internationale, projet faramineux, doit susciter ce regain d'intérêt en constituant une première étape vers la conquête martienne. *Objectif Mars !* décrit l'entraînement des astronautes et les efforts déployés par les commerciaux pour emporter l'adhésion du public. Mais l'espace est aussi un secteur économique, comme le montre une visite de la plate-forme *Sea Launch*, qui doit permettre le lancement depuis l'océan Pacifique de satellites en orbite géostationnaire. Un futur concurrent pour Ariane. – *H. M.*

● 22.30 France 2
La Vie à l'endroit

Ce numéro spécial de fin de saison est composé d'extraits des reportages proposés au fil des semaines par Mireille Dumas. Partie à la rencontre de ceux et celles qui font la France, la réalisatrice a rapporté un tableau extrêmement contrasté. De palace en prison, de château en usine, de couvent en club de gym, *elle explore – à sa manière – la société.* Le montage des séquences privilégie l'idée de fracture sociale. La méthode est un peu caricaturale, mais on revoit avec intérêt certains témoignages – les ouvrières d'Alco se battant pour sauver leur usine, les nonnes expliquant leur retrait du monde, Pierre Botton parlant de la prison –, autant de moments forts d'une émission qui se poursuivra à la rentrée. – *S. Ke.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.55 Sagas. Les extravagants.
23.05 Les World Music Awards 98.
0.20 Minuit sport.
1.15 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est l'heure.
19.50 et *20.50 Tirage du Loto.*
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, *Météo.*
21.00 Bonnes vacances. Téléfilm. Pierre Badel.
22.45 La Vie à l'endroit. *Une année en France.*
0.20 Journal, Météo.
0.40 Nestor Burma. Retour au bercail.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.45 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport, Coupe du monde.
20.45 Consomag.
20.50 La Marche du siècle. Objectif Mars !
22.50 Soir 3.
23.15 Le Club du Mondial.
0.00 Un siècle d'écrivains. Chester Himes en noir et Blancs.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Les Simpson. Aux frontières du réel.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.55 Le Journal de François Pécheux.
20.35 Le Journal des sorties.
21.00 Mes doubles, ma femme et moi. Film. Harold Ramis.
23.00 Disjoncté. Film. Ben Stiller (v.o.).
0.35 Nous sommes tous encore ici ■ *Film. Anne-Marie Miéville.*
1.50 Lucie Aubrac ■ ■ Film. Claude Berri.

ARTE

19.00 Le Tour du Pacifique. [11/20].
19.30 7 1/2. L'Europe du cannabis. La France vue par... les Américains.
20.00 Macá Tobiano. Trouvaille ornithologique en Patagonie.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Un siècle de révolutions chinoises [1/6] : La jeune République (1911-1936).
21.40 Les Cent Photos du siècle. *La Haye, 1 heure du matin,* photo d'Erich Salomon, 1931.
21.50 Musica. Les Derniers Chants *de guerre :* Les maîtres chanteurs des stades.
22.45 Musica. Mille batteurs.
23.10 Profil. Photographes témoins : *T. Höpker, R. Lebeck et S. Moses.*
0.10 La Lucarne. Moscow X.

M 6

18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M 6 Junior.
20.50 Le Retour des envahisseurs. Téléfilm. O Paul Shapiro [1 et 2/2].

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. [3/5].
20.30 Agora.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Les Vies minuscules,* de Pierre Michon.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Festival de Saint-Denis. Par l'Orchestre national de France, dir. Alberto Zedda, Maria Bayo, soprano, Maïté Arruabarrena, mezzo-soprano, Juan-Diego Florez, ténor, Felipe Bou, basse : *Stabat Mater,* de Rossini.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Mazeppa,* opéra de Tchaïkovski, par le Chœur et l'Orchestre du Kirov, dir. Valery Gergiev, Nikolaï Putilin (Mazeppa), Irina Loskutova (Maria).
23.40 Les Soirées... (suite).

JEUDI 2 JUILLET

FILMS DU JOUR

17.35 La Dangereuse Aventure ■ ■
Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

19.30 La Folie des grandeurs ■ ■
Gérard Oury (France, 1971, 105 min). Cinétoile

20.35 Salomon et la reine de Saba ■ ■
King Vidor (EU, 1959, 140 min). TMC

20.55 Personne n'est parfait ■ ■
P. Bogart (EEU, 1988, 95 min). Téva

21.00 ▶ Le Jardin d'Allah ■ ■
Richard Boleslawski (Etats-Unis, 1936, v.o., 80 min). Paris Première

21.50 Hurlevent ■ ■
Jacques Rivette (France, 1985, 130 min). Ciné Cinémas

22.05 La Preuve ■ ■
Jocelyn Moorhouse (Australie, 1991, 150 min). Cinéstar 1

22.10 Métisse ■ ■
Mathieu Kassovitz (France, 1993, 95 min). RTBF 1

0.00 Les Uns et les Autres ■ ■
Claude Lelouch (France, 1980, 180 min). Ciné Cinémas

0.10 Retour à la bien-aimée ■ ■
Jean-François Adam (France, 1978, 95 min). RTL 9

2.35 Friends ■ ■
Elaine Proctor (Fr.- GB, 1993, 115 min). Cinéstar 2

3.55 Strictement personnel ■ ■
Pierre Jolivet (France, 1985, 80 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 20 h Paris Première. Best of. *Invité :* Eric Rochant. Paris Première

14.00 Le Canal du savoir. La condition humaine selon Jean-Jacques Rousseau. Paris Première

14.30 Check Up. Les allergies, les régimes alimentaires. TV 5

17.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire

17.10 *A bout portant.* Jean Le Poulain. Paris Première

18.00 Stars en stock. Richard Burton. Katharine Hepburn. Paris Première

19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Marc Lazar ; Eric Vigne ; Claude Durand ; Jean-Claude Casanova. Histoire

19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. Paris Première

19.55 Le Journal de François Pécheux. Canal +

20.05 Temps présent. Eté turc. Vacances de riches à Ibiza. Le siècle en image. TSR

20.00 20 h Paris Première. Best of. Invitée : Liane Foly. Paris Première

20.55 Les Nouveaux Mondes. Les secrets de la forêt : guyane.Help *Congo ! Zone blanche sur le globe :* la Guinée-Equatoriale. Oregon : l'hibernation des ours noirs. Equateur : à la recherche des papillons disparus. France 2

22.55 Boléro. Invité : Christian Lacroix. TMC

23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Berlin la damnée. Histoire

23.30 Le Cercle des arts. Spécial Afrique du Nord. TV 5

23.55 Comment ça va ? *Une vie de sein.* France 3

DOCUMENTAIRES

17.30 *Les Requins du Triangle rouge.* Planète

18.15 et 0.40 Les Grands Interprètes. La Callas. Muzzik

18.45 Yma Sumac. La Castafiore inca. Muzzik

19.00 Le Tour du Pacifique. [12/20]. Sydney - Auckland - Picton - *Queenstown - Dunedin.* Arte

19.00 Les Iles sauvages. [3/3]. Odyssée

19.10 Underground USA. [11/14]. Routards et roues libres en Californie. Planète

19.55 Caviar : *Les Perles noires de la mer Caspienne.* Odyssée

20.00 Architectures. La Caisse d'épargne de Vienne. Arte

20.20 Des animaux et des hommes. [4/6]. Odyssée

20.30 Destination. Thaïlande. Téva

20.30 Virtuoses : Sergiu Celibidache. Portrait d'un chef d'orchestre. Mezzo

20.50 Les Neuf Vies des démineurs. Odyssée

20.55 Le Vieil Alkassa. Planète

21.00 My World of Opera. Muzzik

21.45 Les Grands Compositeurs. [11/12]. Bach. Odyssée

22.05 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [1/3]. Oum Kalsoum. Muzzik

22.10 Les Armes dans le collimateur. Arte

22.10 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [3/3]. Odyssée

22.40 Des loups, des cerfs et des hommes. Planète

23.05 Le Colt. Triomphe d'une arme. Arte

23.05 Patagonia Express. Odyssée

23.35 L'Enfant et son revolver. Arte

23.45 Ces garçons qui nous font rêver. Téva

23.50 Le Siècle des hommes. [14/15]. *Réactions en chaîne.* France 2

0.15 Embarquement porte n° 1. Vancouver. TF 1

0.20 Femmes de calibre. Arte

0.30 Les Grands Explorateurs. [2/10]. Charles Montagu Doughty. Histoire

0.45 Kilomètre zéro. La route de Dracula. France 2

0.45 Chemins de fer. [4/19]. Confessions d'un passionné. Planète

0.55 Histoires naturelles. Le Maroc, l'homme, la nature et le Coran. TF 1

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Demi-finales dames. Eurosport

22.00 Boxe. Combat en douze reprises. Poids super-mi-moyens. Ahmat Dottuev (Rus) - Javier Castillejo (Esp). Eurosport

DANSE

18.30 De «Sylphide» en sylphides. Ballets. *La Sylphide. Chopiniana.* Mezzo

MUSIQUE

19.25 Kiri Te Kanawa. Concert enregistré en 1994. Muzzik

22.20 Un soir avec Marlène Dietrich. Concert enregistré au New London Theatre, en 1972. Paris Première

23.05 Sapho chante Oum Kalsoum. Muzzik

23.40 Vaclav Neumann dirige l'Orchestre philharmonique *tchèque. Concert* Paris Première

THÉÂTRE

20.30 La Poule aux œufs d'or. Pièce. Alexandre Vial. Festival

TÉLÉFILMS

20.00 L'Homme de Suez. Christian-Jaque [5/6]. Histoire

20.40 Un amour trop violent. *William A. Graham.* RTL 9

22.15 La pierre à marier. Chantal Picault. Festival

22.25 Madé in America. *Descente vers l'enfer.* O Philip Saville. TF 1

0.05 Liaison maléfique. Deryn Warren. 13ème Rue

SÉRIES

17.40 L'Incroyable Hulk. Le retour du maître. 13ème Rue

17.45 Les Rivaux de Sherlock Holmes. Le mystère de la dame au grand chapeau. TMC

18.30 L'homme qui valait trois milliards. Le grand frère. 13ème Rue

18.50 Mister Fowler, brigadier chef. Défilé au tribunal. RTBF 1

19.00 Bonanza. Esclave ou chanteur. Série Club

19.20 Deux flics à Miami. Il faut une fin à tout. Le Retour du fils prodigue. 13ème Rue

20.45 Timide et sans complexe. The Millionaire's Life. Série Club

20.55 Navarro. Le Voisin du dessus. TF 1

21.00 Le Retour de Sherlock Holmes.

21.30 Le Cœur au ventre. Série Club

21.45 Urgences. Le mal par le mal. TSR

21.50 American Gothic. Le ferrailleur. 13ème Rue

22.30 La Loi de Los Angeles. La bourse plutôt que la vie. Téva

22.35 Poltergeist. Δ Repentir. Le nouveau gardien. M 6

22.35 Urgences. La décision du docteur Carter. TSR

22.35 Nestor Burma. Fièvre au Marais. 13ème Rue

23.20 Le Saint. Ultra-secret. Série Club

23.25 Les Envahisseurs. L'organisation. Disney Channel

0.10 L'Heure Simenon. Strip-tease. Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classiques*

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte *ou interdit aux moins de 16 ans.*

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.00 Arte
Architectures

Vienne au tournant de la modernité

ARCHITECTURE et cinéma forment un couple où les rôles sont distribués de longue date : l'une fait décor, l'autre fait mouvement. Filmer l'architecture comme sujet ne va pas de soi, et c'est d'autant plus plaisant de retrouver (les jeu*dis, du 2 juillet au 27 août*) la collection « Architectures » de Richard Copans et Stan Neumann : cinq épisodes diffusés en septembre-octobre 1996, plus quatre nouveaux volets.

Histoire et actualité en alternance. La première livraison est un inédit consacré à la Postparkasse de Vienne, un de ces édifices où s'inscrit, au cœur de l'Europe, l'histoire de la modernité avant qu'elle ose dire son nom. Si l'expression « tournant du siècle » a un sens, elle s'applique ici en même temps à un « tournant » de carrière pour *l'architecte viennois Otto Wagner,* qui, à cinquante ans, est alors une personnalité reconnue d'un art encore marqué par l'opulence de la fin du XIXe siècle. En 1903, pour la Caisse d'épargne de la poste, légèrement en retrait du Ring où s'édifient les monuments de la métropole d'Europe centrale, Otto Wagner adopte un style glabre, des façades lisses, des ornements minimalistes et géométriques qui annoncent le purisme provocant *d'Adolf Loos et son fameux* manifeste intitulé *Ornement et crime.* Marquée par une austère solennité, cette cité du travail conçue pour 2 700 employés affirme la volonté de souligner la probité, le sérieux, la rigueur professionnelle de l'institution et de ceux qui la servent.

Conservé dans son état originel, le grand hall des guichets, abondamment *éclairé par une nef de* verre, évoque les gares de l'époque – comme les banques parisiennes s'inspiraient des grands magasins –, mais accentue l'idée de transparence et de sobriété. La caméra entre et sort, longe les couloirs, s'arrête sur un détail : la promenade architecturale, ponctuée d'informations claires, s'offre même le luxe d'ouvrir un débat sur le sens social – et politique – que l'on peut donner à cet agencement hygiéniste d'espaces utilitaires et à leur symbolique. Sens de l'histoire, sens de l'architecture, le spectateur a les cartes en main pour se faire une opinion.

Michèle Champenois

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 Dynastie.
16.35 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.48 Trafic infos.
20.55 Navarro. Le Voisin du dessus.
22.25 Made in America. Descente vers l'enfer. Téléfilm O. Philip Saville.
0.15 Embarquement porte n° 1. Vancouver.
0.45 TF 1 nuit, Météo.
0.55 Histoires naturelles.
1.50 Reportages.

FRANCE 2

14.45 Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Tiercé.
15.45 Chicago Hope, la vie à tout prix.
16.35 Walkiki Ouest.
17.15 Un livre, des livres.
17.20 Une fille à scandales.
17.45 Friends.
18.15 Les Dessous de Veronica.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde.
20.50 Point route.
20.55 ▶ Les Nouveaux Mondes.
22.30 Expression directe.
22.35 L'Eté de la 25e heure.
23.35 Journal, Météo.
23.50 ▶ Le Siècle des hommes. [14/15].
0.45 Kilomètre zéro. La route de Dracula.

FRANCE 3

13.40 Madame le juge.
15.10 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.05 Sherlock Holmes et la croix du sang. Téléfilm. Fraser C. Heston.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.25 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.45 Consomag.
20.55 Le Fou du labo 4. Film. Jacques Besnard.
22.35 Soir 3.
23.10 Le Club du Mondial.
23.55 Comment ça va ? Une vie de sein.

CANAL +

13.55 Othello ■ Film. Oliver Parker.
15.55 Eastwood par Eastwood.
17.05 Le Baby Sitters Club. Film. Mélanie Mayron.
▶ En clair *jusqu'à 20.45*
18.35 Les Simpson.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 et 22.25 Flash infos.
19.55 Le Journal de François Pécheux.
20.45 Un amour de sorcière. Film. René. Manzor.
22.30 Art.
22.35 Feeling Minnesota. Film. Steven Baigelman (v.o.).
0.10 Mrs Winterbourne. *Film. Richard Benjamin.*
1.50 Surprises.
2.30 Search and Destroy ■ Film. David Salle (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Afrique. 14.30 L'Ecole nomade. 15.25 Entretien.
15.55 Jardins du monde.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
17.35 100 % question.
18.00 Va savoir. *Les pompiers de la Seine.*
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Le Tour du Pacifique. [12/20].
19.30 7 1/2. Echo des stades. La France vue par... les Italiens.
20.00 Architectures. La Caisse d'épargne de Vienne.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Pour l'amour des armes. 20.45 La Cible ■ Film. O Peter Bogdanovich. 22.10 Les Armes dans le collimateur. 23.05 Le Colt. Triomphe d'une arme. 23.35 L'Enfant et son revolver. 0.20 Femmes de calibre.

M 6

13.35 Miss Marple aux Caraïbes. Téléfilm. Robert Lewis.
15.15 Les Anges du bonheur.
16.15 Les Piégeurs.
16.25 Morlock : le tunnel. Téléfilm. Yves Boisset.
18.05 Models Inc.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M6 Junior.
20.50 White Man. Film. O Desmond Nakano.
22.35 Poltergeist. Δ. Repentir. Le nouveau gardien.
0.15 Les Rues de San Francisco.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. [4/5].
20.30 Agora. Jacques Perry (*Marin*).
21.00 Lieux de mémoire. Le baccalauréat.
22.10 For intérieur. J.-P. de Tonnac.
23.00 Nuits magnétiques. Ecrire pour devenir un homme.
0.05 Du jour au lendemain. Christine Spianti (*Comme ils vivent*).
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Donné le 18 février, salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph von Dohnanyi, Cornelia Kallisch (Judith), Laszlo Polgar (Barbe-Bleue) : Œuvres de Haydn, Bartok.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Schnittke, Berio.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Majuscules.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Le Quatuor Alban Berg. Œuvres de Schubert, Berg, Haydn, Rihm.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bruckner.

هكذا من الأصل

Le Monde
JEUDI 2 JUILLET 1998

La France s'engage à déployer jusqu'à 50 000 hommes pour l'Alliance atlantique

Cette réorganisation de l'armée de terre s'insère dans un dispositif multinational

LILLE
de notre envoyé spécial

Le ministre de la défense, Alain Richard, a officialisé, mardi 30 juin, à Lille, la réorganisation de l'armée de terre française conçue pour lui permettre de mieux s'insérer dans un dispositif multinational, qu'il s'agisse de l'OTAN, de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ou de l'exercice d'un mandat sous contrôle de l'ONU. De cette « *refondation* » de l'armée de terre, comme l'a appelée son chef d'état-major, le général Philippe Mercier, M. Richard a dit que « *l'un des concepts moteurs de la réorganisation est de jouer un rôle efficace au sein d'une coalition* ».

L'armée de terre française a entrepris une réforme qui vise à créer, autour d'un commandement de la force d'action terrestre (CFAT) à Lille, assisté d'un commandement de la force logistique terrestre (CFLT) à Maisons-Laffitte (Yvelines), un corps de quinze brigades constituées par métiers (*Le Monde* du 23 juin). Ce mode d'organisation, qui institue des « *réservoirs de forces* » polyvalents et modulables au gré des théâtres d'opérations à partir d'un total de quatre-vingt-cinq régiments, sans compter les deux régiments constitutifs de la brigade franco-allemande au sein de l'Eurocorps, rapproche l'armée de terre française du modèle en vigueur dans les armées des pays membres de l'Alliance atlantique. C'est en somme une « *otanisation* » progressive des forces armées françaises.

PÉRIODE DE TRANSITION

Le nouveau dispositif répond à un « *contrat opérationnel* », selon une expression du général Mercier, passé entre les responsables politiques, l'état-major des armées et l'armée de terre. Ce « *contrat* » a pour but de fournir des unités les plus « *interopérables* » possibles avec les alliés « *tant pour ce qui concerne les structures et les moyens des forces que les méthodes et les procédures dans les travaux des états-majors* » en vue d'une action militaire sur le terrain qui serait conduite en commun.

En 1990-1991, la guerre du Golfe a mis à nu les carences du dispositif français : la division Daguet, constituée de bric et de broc, n'a compté que 12 000 hommes au plus fort des affrontements. Aujourd'hui, le contrat passé entre le gouvernement et les chefs militaires prévoit que l'armée de terre doit être en état de « projeter », sur un théâtre extérieur, quelque 20 000 hommes durant la période de transition, d'ici à 2002, qui prépare la professionnalisation progressive de ses unités.

La création du CFAT et des différentes formations placées sous son autorité a un autre objectif, qui est de permettre à la France de faire meilleure figure au sein d'un dispositif multinational dont elle serait amenée, en échange de sa participation, à commander certains éléments. Selon le patron du CFAT, le général Pierre Forterre, « *le cadre du contrat opérationnel est de pouvoir projeter en permanence, sur court préavis, 75 % de sa ressource en personnels d'active* ». Concrètement, il s'agit, dans l'hypothèse d'un engagement majeur en Europe, que la France soit en mesure de déployer jusqu'à 50 000 hommes sur un seul théâtre dans le cadre d'une intervention de forte ampleur au sein de l'OTAN. Dans les autres cas pour lesquels le gouvernement estimerait que les intérêts de la France son en jeu, le contrat est double : il s'agirait de fournir 35 000 hommes sur un théâtre principal, avec des relèves partielles pendant un an, et 5 000 autres hommes, relevables tous les quatre mois, pour des interventions extérieures nationales qui justifieraient l'« *autonomie* » de la France.

Jacques Isnard

Deux journalistes interrogés à la demande du juge Bruguière

MARDI 30 juin à l'aube, le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière a ordonné aux policiers d'interpeller deux journalistes – Gilles Millet, collaborateur de *L'Evénement du jeudi*, et Pierre-Jean Luccioni, rédacteur en chef de France 3 pour la Haute-Corse – dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* », en marge de l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février à Ajaccio. M. Millet était toujours, mercredi matin, en garde à vue dans les locaux parisiens de la division nationale antiterroriste. Absent de son domicile au moment de l'arrivée des policiers, M. Luccioni s'est présenté au commissariat de Bastia, mardi après-midi, où il a été entendu pendant plusieurs heures avant d'être laissé en liberté en début de soirée.

Les noms des deux journalistes avaient été cités par des agriculteurs nationalistes corses qu'ils avaient rencontrés dans le cadre de leur profession et qui ont été ensuite, le 6 juin, écroués pour « *association de malfaiteurs* » par le juge Bruguière. Roch Simoni a déclaré, sur déposition, que M. Millet lui avait remis une copie du « rapport d'étape » de l'Inspection générale des finances sur la gestion du Crédit agricole de Corse. François Fanzi a mis en cause, de la même façon, M. Luccioni. On se souvient que ce « rapport d'étape » avait été largement publié dans la presse, dès le début du mois de mai. Sa divulgation avait alors donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire pour violation du secret de l'instruction.

Une conversation téléphonique entre M. Luccioni et l'un des deux nationalistes, placé sur écoutes judiciaires, a en outre été interceptée par les enquêteurs ; le journaliste indiquait ne pas avoir remis aux policiers l'intégralité des images filmées lors de diverses manifestations d'agriculteurs nationalistes. La rédaction de France 3 avait seulement remis aux enquêteurs la version des images diffusées à l'antenne, sans livrer les « rushs ». Au domicile de M. Millet, les policiers ont saisi divers documents issus d'enquêtes policières, dont la copie d'un procès-verbal concernant des malversations financières imputées à des agriculteurs corses et une note de la sous-direction des affaires économiques et financières de la PJ évoquant le cas de Marcel Lorenzini, proche des deux nationalistes pré-cités.

En choisissant d'interpeller des journalistes et de perquisitionner leurs domiciles, le juge Bruguière a opté pour la manière forte, alors qu'il aurait pu convoquer les intéressés. La mesure visant M. Millet « *constitue une violation du droit des journalistes de pouvoir informer librement, ainsi que de protéger leurs sources* », a réagi Reporters sans frontières. Mercredi matin, sur Europe 1, le ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a considéré que « *si un juge estime qu'un journaliste détient une information qu'il aurait dû donner à la justice (...), il peut être entendu par la justice* ».

Erich Inciyan

Une enquête parlementaire met gravement en cause le fonctionnement de la mutuelle agricole corse

Charles-Amédée de Courson (UDF) a relevé plus de 60 % de cotisations impayées

RAPPORTEUR du budget annexe des prestations sociales agricoles à la commission des finances de l'Assemblée nationale, Charles-Amédée de Courson (UDF) a eu l'idée d'aller enquêter, à Ajaccio, auprès de la caisse de Mutualité sociale agricole (MSA) de Corse. C'est une démarche encore rare, parmi les rapporteurs budgétaires de l'Assemblée, que d'user ainsi des pouvoirs d'investigation que leur confère la loi.

M. de Courson doit à son parcours précédent de magistrat de la Cour des comptes un goût évident pour ce genre de plongée dans les dossiers comptables des institutions. Pendant deux jours, les 18 et 19 juin, le député de la Marne a épluché les comptes de la MSA et a interrogé son président, Louis Semidei, et son directeur, Jean-Noël Fragaglia, afin de comprendre les causes de ses difficultés financières et, notamment, l'étonnant taux de cotisations impayées dont elle est victime. « *La première question à laquelle je me devais de répondre*, explique M. de Courson, *était, tout simplement, de vérifier si l'ensemble des personnes immatriculées à la MSA sont de vrais agriculteurs. Après enquête, je dois dire que la réponse est : non.* » D'après le député, il semble en effet que le laxisme soit la règle. La MSA accepte, ainsi, d'immatriculer des agriculteurs sans exiger les baux ou les titres de propriété. L'examen de plusieurs dossiers choisis au hasard montre que la caisse se contente de simples attestations, contresignées parfois par un maire, par l'épouse de l'affilié ou par un vétérinaire affirmant la vaccination d'un troupeau, toutes déclarations qui n'ont aucune valeur juridique. Un dossier présente même la demande d'un « agriculteur » réclamant le transfert de ses remboursements « *sur le continent* », afin de lui éviter « *d'incessants déplacements*»...

AU FORFAIT

L'assiette des cotisations des exploitants paraît, en outre, fortement sous-estimée. En 1996, l'assiette sociale moyenne, pour les exploitants corses au forfait, serait de moitié inférieure à l'assiette sociale moyenne des agriculteurs français. Comme si « *de 92 % à 95 % des agriculteurs corses au régime du forfait vivaient, en moyenne, avec 14 000 francs par an, soit moins de la moitié du RMI* », résume-t-il, ajoutant : « *C'est-à-dire une situation de misère généralisée, que ne corroborent pas les opinions portées par les responsables de la caisse sur ses affiliés.* »

Cela n'empêche pas le recouvrement des cotisations sociales agricoles d'être particulièrement désastreux. Le taux d'impayés, pour 1997, s'établit ainsi à 61,63 %, mais la caisse ne recourt pas, pour autant, aux mesures de recouvrement habituelles. Ni les aides, ni les primes, encore moins les immeubles, ne sont saisis, et les 3 527 dossiers transmis à l'huissier n'ont permis de recouvrer que 2,7 % des sommes impayées. Le mauvais exemple est souvent donné par les institutionnels : M. de Courson a découvert que bon nombre d'organismes professionnels, parmi lesquels la chambre d'agriculture de Haute-Corse (présidée par intérim par le président de la caisse de la MSA...), ne versent pas leurs cotisations.

Enfin, le rapporteur n'a pu que constater la dérive de l'attribution de certaines prestations. La proportion de pensionnés pour invalidité ou handicap est de 12,5 % des exploitants en Corse, contre 2,8 % des exploitants à l'échelle nationale. La moyenne des jours d'arrêts-maladie est de plus de vingt jours par an pour un salarié agricole corse, et les prestations pour accident du travail représentent près du double de la moyenne nationale. Une audition du médecin-chef du contrôle médical de la caisse n'a manifestement pas convaincu le député. « *Selon le médecin, rapporte M. de Courson, le niveau des dépenses médicales s'expliquerait, notamment, par le "stress" dû à l'insularité.* »

M. de Courson s'est enfin interrogé sur le fonctionnement même de la caisse. Déjà, en 1995, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) relevait qu'elle était la moins productive de France. Le député observe que le taux d'absentéisme global des agents de la MSA a dépassé 34 % en 1997 et que 10 % des effectifs sont en longue maladie. Devant une telle abondance d'anomalies, la commission d'enquête parlementaire sur la Corse a demandé à M. de Courson de lui faire, mercredi 1er juillet, un compte rendu détaillé de ses observations.

Raphaëlle Bacqué

Tirage du Monde daté mercredi 1er juillet 1998 : 500 143 exemplaires 1

Une nouvelle fiscalité automobile en vigueur

Elle s'applique aux véhicules neufs le 1er juillet

LE GOUVERNEMENT a négocié un nouveau mode de calcul de la puissance administrative des automobiles. Le nouveau système, qui détermine le prix de la vignette, mais aussi celui de la taxe sur la carte grise et de la taxe sur les véhicules de société, entre en vigueur mercredi 1er juillet. Il ne sera pas rétroactif et ne s'appliquera qu'aux véhicules neufs, vendus à compter de cette date. Quant aux catégories fiscales (1 à 4 chevaux, 5 à 7, 8 à 9, etc.), elles ne changent pas.

Le nouveau mode de calcul de la puissance fiscale introduit une relative transparence. Désormais, le nombre de chevaux résultera d'une équation certes complexe, mais fondée sur des paramètres clairs : la puissance du moteur, exprimée en kilowatts, et les émissions de CO_2 (dioxyde de carbone), exprimées en grammes par kilomètre. Dans les faits, il favorise les petites cylindrées ainsi que les très grosses voitures ; parmi les véhicules Diesel, les versions turbocompressées sont légèrement pénalisées. Ni la cylindrée, ni la transmission, ni le type d'énergie consommée ne sont pris en compte.

La réglementation permet d'enterrer la hache de guerre avec Bruxelles à propos de la « super-vignette » qui pénalisait les voitures de grosses cylindrées, généralement allemandes, anglaises ou non européennes.

A l'occasion du changement de millésime au 1er juillet, les constructeurs annoncent des réajustements qui sont, le plus souvent, à la baisse. Les petits moteurs essence « propres » et économes tirent leur épingle du jeu, car le niveau de pollution est lié à la consommation. En pratique, la version 1,4 litre de la Renault Clio passe de 7 à 5 chevaux (avec même motorisation, la Scénic passe de 7 à 6), alors que chez Peugeot la 106 Sport passe de 6 à 5 chevaux et que les Opel Corsa et Astra 1,4 litre passent de 7 à 6 chevaux. Les modèles équipés d'une boîte de vitesses automatique sont, en général, mieux traités : la Peugeot 406 (2 litres) passe de 10 à 9 chevaux et les diverses versions « automatiques » de la Renault Scénic perdent toutes deux chevaux.

MOTEURS MODIFIÉS

Les modèles à moteur Diesel turbocompressés sont souvent perdants (un cheval de plus pour le nouveau moteur 1,9 litre DTI à injection directe de Renault et sur la Volkswagen Golf TDi de 110 chevaux), alors que les moteurs « atmosphériques » sont mieux lotis. Critiqué pour ses émissions de particules, le diesel est assez bien placé pour ce qui concerne le dioxyde de carbone.

Afin de s'adapter à la nouvelle donne, certains constructeurs ont légèrement modifié les moteurs. Pour maintenir à 7 chevaux la puissance administrative de l'Espace 2,2 litres turbodiesel, Renault a réduit de 115 à 110 chevaux la puissance du moteur, ce qui est sans effet à bas régime. Enfin, les propriétaires de voitures puissantes ne sont pas oubliés : la Jaguar XJ V8 de 4 litres passe de 23 à 21 chevaux et la Chevrolet Corvette passe de 32 à 26 chevaux.

Jean-Michel Normand

Revalorisations et augmentations au 1er juillet

PLUSIEURS revalorisations ont pris effet à la date du 1er juillet. Le salaire minimum (SMIC) atteint désormais 6 797,18 francs brut, soit 5 345 francs net ce qui correspond à une augmentation de 104 francs mensuels. La revalorisation de l'allocation chômage devait être fixée, mercredi, par le conseil d'administration paritaire (syndicats-patronat) de l'Unedic. Les barèmes des plafonds de ressources permettant l'accès aux HLM sont revalorisés. Pour un couple de retraités, les plafonds passent de 10 972 francs à 15 238 francs à Paris et de 9 091 francs à 11 837 en province. Pour un ménage avec deux conjoints actifs et sans enfant, le plafond des revenus pour Paris et les communes limitrophes va passer de 13 605 francs à 15 238 francs et pour la province de 11 273 francs à 11 837 francs.

En Ile-de-France, la carte orange 2 zones augmente de 16 francs et coûtera 271 francs. Le coupon 3-5 zones augmente de 7 francs. Le carnet de dix tickets de métro passe de 48 à 52 francs, le prix unitaire du ticket demeurant inchangé à 8 francs.

Deux ans de prison pour un Français agresseur d'un supporteur anglais

UN JEUNE FRANÇAIS, qui avait agressé un supporteur anglais à Saint-Etienne, lundi soir 29 juin, à la veille du match Argentine-Angleterre a été condamné à deux ans de prison ferme pour « *extorsion de fonds avec violence* », a-t-on appris mercredi 1er juillet. Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a estimé mercredi sur Europe 1 que la manière dont sont traités sur le plan judiciaire les incidents liés au Mondial est « *exemplaire de la réforme de la justice et de la nouvelle politique pénale du gouvernement* ».

DÉPÊCHES

■ **VENTES : un tableau de Claude Monet**, *Bassin aux nymphéas*, a été vendu, mardi soir 30 juin, à Londres pour 19,8 millions de livres (plus du 195 millions de francs), ce qui constitue un nouveau record pour une toile de ce peintre, le précédent étant de 13 millions de livres.

■ **CULTURE : la fête du cinéma a été un succès.** Du 28 au 30 juin, elle a drainé plus de 3,2 millions de spectateurs. En tête du box-office des trois jours figurent les productions américaines *Sexcrimes* et *La Cité des anges*.

■ **DEFENSE : le groupe public aéronautique Aerospatiale** (Airbus, Eurocopter, Ariane) et le groupe privatisé d'électronique de défense Thomson-CSF pourraient remettre au gouvernement, dans les prochains jours, un projet d'alliance de leurs activités missiles. Selon le quotidien *Les Echos* du 1er juillet, ce projet impliquerait également l'italien Alenia et le britannique GEC. Aerospatiale, Thomson-CSF et Alenia collaborent déjà sur le programme de missile anti-missile Aster, au sein du consortium Eurosam.

■ **RESTAURANT : Chez Edgard, restaurant parisien** du 8e arrondissement qui fut fréquenté pendant trente ans par des personnalités politiques et médiatiques, a fermé définitivement ses portes mardi 30 juin. Son propriétaire, Paul Benmussa, avait annoncé cette fermeture pour protester contre le taux de TVA de 20,6 % auquel sont soumis les restaurants, quand les établissements de *fast-food* ne payent que 5,5 % (*Le Monde* du 8 mars). Un magasin de vêtements le remplacera, mais M. Benmussa reste propriétaire des murs et de l'enseigne.

■ ***TENNIS : Sébastien Grosjean a été éliminé*** en huitième de finale de Wimbledon, mardi 30 juin. Le Français a été battu par le numéro un mondial Pete Sampras (6-3, 6-4, 6-4). En quart de finale, l'Américain rencontrera l'Australien Marc Philippoussis vainqueur de son compatriote Jason Stoltenberg (7-5, 6-1, 3-6, 6-3).

هكذا من الامل

ne nouvelle fiscalité
tomobile en vigueur

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

Avec fleurs et couronnes pour deux chers disparus

LE MONDIAL s'était enfin trouvé une star juvénile, son Di Caprio si l'on veut. Et cette *étoile nous quitte* prématurément après un match titanesque. Ah ! l'on ne sait trop qui il faudra maudire, de l'arbitre ou du sort. Mais sûr que l'on va sangloter à pleins titres dans ces chaumières anglaises que sont les journaux people !

Quel match ! Et quelle cruauté ! D'autres raconteront ce qu'il en fut car déjà cet Angleterre-Argentine est appelé à *rentrer* dans la légende picaresque du football. Ici l'on voudrait simplement jeter quelques fleurs et couronnes sur le tombeau de deux des vaincus.

Au premier rang, notre DiCaprio donc. Non pas qu'il lui ressemble *particulièrement, mais* simplement au sens de la juvénilité triomphante et de l'audace renversante. Michael Owen est ce blondinet extraordinaire que l'Angleterre avait dans sa manche, un encore teenager à la mine sage et proprette, et la *plus grande révélation* du péplum pour un premier rôle.

Ce gamin de dix-huit ans fut *élevé, rapportait un collègue,* selon les meilleurs principes. Bien poli. Bien propre. Bien *obéissant. Une crème de sur*doué. Et respectueux avec cela : *« On doit se conduire bien sur le terrain et en dehors »,* confiait-il récemment.

Pour ce qui est du « dehors », effectivement, sa biographie déjà le tient pour un modèle de gentil garçon ne dispersant pas ses forces en d'obscures et impénitentes escapades. Tout pour *faire la fierté de ses parents* et le bonheur de ses entraîneurs. Et aussi, tant qu'on y est, tout pour restaurer l'image de l'Angleterre, qu'on aurait vite trop tendance à prendre pour une simple fabrique de hooligans, tatoués, alcooliques et dangereux. Cela reste d'ailleurs un grand mystère : comment une si belle équipe et de si fidèles supporteurs *peuvent-ils se laisser* voler la vedette par quelques centaines d'abrutis ?

UN BON PETIT QUI IRA LOIN

A la ville donc, Michael Owen se conduit fort bien. Et sur un terrain mieux encore. A dix-huit ans, devenu le plus jeune international de la très vieille Angleterre du football, on pourrait hésiter à prendre trop de risques. Invoquer l'inexpérience. Revendiquer un statut d'apprenti. A dix-huit ans, Michael Owen n'a pas de ces calculs. Avec l'insouciance et la témérité de l'âge, ce joueur a mis littéralement le feu à la cambuse argentine, droit au but, à toute allure, sans se poser trop de questions.

Michael Owen joue vite, joue juste, joue merveilleusement bien. Et ce qu'il montra en une mi-temps aura suffi à prouver à l'univers clos du football que ce bon petit ira loin. Du moins si quelque grand méchant arrière ne le dévore pas en route.

Il n'est pas arrière, pas très tendre non plus, et plus de première jeunesse. Pourtant une couronne, vite, pour l'un des joyaux d'icelle, on veut parler de *Paul Ince. Paul Ince est le plus* beau tempérament de l'équipe anglaise, une référence donc. Avec ses faux airs d'O. J. Simpson, ce combattant aux fureurs permanentes a probablement usé plus d'arbitres qu'il n'est autorisé. Sur un terrain, il jure, il peste, il injurie, il fait de la pantomime. Il est sans doute au palmarès des sourds-muets insulaires qui lisent les gros mots sur les lèvres des joueurs, le moins fréquentable ou le mieux-disant. Mais quel joueur ! Le sort injuste a fait qu'il condamna l'Angleterre aux tirs au but après l'avoir sauvée mille fois. *Qu'il (se) repose en paix, dans* l'herbe verte d'un été anglais !


BEAUTIFUL LOSER : Perdant magnifique, le jeune prodige anglais Michael Owen a éclaboussé le match de sa classe. En vain

KIMIMASA MAYAMA/REUTERS

L'Angleterre emporte la plus belle des défaites

AUCUN DOUTE : ce fut le match du Mondial. Argentine-Angleterre aurait fait une excitante affiche pour la finale, ce fut *le plus passionnant des huitièmes* de finale. Du beau jeu, quatre buts, une poignée de joueurs exceptionnels, une prolongation (pas de « but en or » cette fois), et pour finir, vers minuit, concours fatal de tirs au but. Mais d'où vient ce sentiment de frustration qui interdit d'être parfaitement heureux ? Certes, on a déjà tant dit sur le sujet, mais l'arbitrage...

DIEGO SIMEONE, PLONGEUR

Les équipes entamaient à peine la deuxième mi-temps, on jouait *la 47e minute,* quand l'Anglais David Beckham reçut dans le dos un furieux coup d'épaule de l'Argentin Diego Simeone. Il s'étala. Simeone lui tomba dessus. En se relevant, il en profita pour l'écraser de tout son poids. Le play boy de Manchester United gisait le nez dans l'herbe, et *comme* Simeone, ayant fini de l'aplatir, se redressait, il leva le pied gauche en une modeste ruade qui se prit dans les protège-tibias de l'Argentin, lequel se laissa tomber en arrière. L'abitre siffla et mit la main à sa poche, geste dont on sait qu'il ne présage rien de favorable. On imagina un carton jaune pour Simeone, ou un jaune à chacun, ce qu'aurait mérité un tel incident. Le Danois Nielsen, un arbitre expérimenté bien connu sur les terrains européens, convoqua les deux joueurs, décerna un carton jaune à l'Argentin, et brandit un rouge sous le nez de Beckham. Le « fiancé de l'Angleterre » (celui aussi de la Spice Girl Victoria Adams) quitta le terrain sans barguigner. Mais la magie avait quitté le stade Geoffroy-Guichard de Saint-Etienne. Plus rien ne serait jamais comme avant.

Plus rien ne serait comme cette première mi-temps où l'on vit tant d'exploits se succéder, les déboulés du tout jeune Michael Owen (dix-huit ans), les feintes d'Ariel Ortega, et une volonté partagée à vingt-deux de ne rien céder. *Le tout à cent à l'heure. Il y* eut déjà de curieuses décisions de l'arbitre. Un penalty accordé aux Argentins pour un plongeon de Diego Simeone (l'Argentine lui doit beaucoup) qui alla se prendre les pieds dans l'entrejambe du gardien anglais David *Seaman malgré les efforts de ce* dernier pour l'éviter. Peu après l'homme en rouge se fit abuser lorsque, tel un vieux briscard, Michael Owen, garçon fort bien élevé par ailleurs, plongea à son tour sur la pelouse après avoir frôlé un défenseur argentin. Ce furent *deux décisions discutables,* mais elles eurent le mérite, outre de s'annuler, de lancer le match qui n'était pas commencé depuis dix minutes. On lui en était presque reconnaissant tant le spectacle qui suivit fut d'une qualité rare.

Après l'expulsion de David Beckham, tout changea. Les joueurs, qui se livraient jusqu'alors sans retenue, sans autre pensée que de marquer des buts encore et encore, se mirent, bien sûr, à calculer. Sur les bancs les entraîneurs multipliaient les signes cabalistiques pour donner de nouvelles consignes. Jouant à dix, les Anglais cessèrent de se lancer follement à l'assaut des buts de Carlos Roa. Quant aux Argentins, ils se dirent que rien ne pressait plus, qu'à la longue la fatigue allait frapper leurs adversaires inférieurs en nombre, et leur faciliter ainsi la tâche. Certes, avec tant de *joueurs magnifiques* et l'esprit de lutte qui habite les Anglais, la partie resta passionnante jusqu'à son terme. Mais c'est l'âme même du jeu que l'arbitre avait expulsée. Pour pas grand-chose, il interdit aux deux équipes de s'affronter sans autre pensée que celle de marquer plus de buts que l'autre – l'essence même du jeu. Elles l'avaient fait, elles ne le firent plus. Les Anglais ne voulaient plus que résister, ils y parvinrent. Les Argentins, face à cette situation nouvelle, hésitèrent et piétinèrent. C'est ainsi *qu'on en arriva aux tirs au but. La* loterie, dit-on. Aux Argentins, le gros lot.

LES HABITUÉS SONT LÀ

Livrés à eux-mêmes après les déclarations contradictoires du duo Sepp Blatter-Michel Platini (lequel *affecte une triste figure* dans la tribune officielle, entouré d'hommes graves à lunettes noires), ébranlés par les critiques – certaines infondées –, les arbitres font, semble-t-il, désormais comme ils l'entendent. Ce qui est raisonnable vu la cacophonie ambiante. Mais ce qui donne aussi de fâcheuses distorsions, comme l'expulsion de Beckham (voire celle de Zidane), quand le Hollandais Dennis Bergkamp peut impunément écraser du pied le ventre d'un Yougoslave à terre, et en tournant les crampons...

Enfin, ce fut bien beau quand même. Bien mieux que l'assez navrant Roumanie-Croatie de l'après-midi à Bordeaux, qui se termina par une relative surprise : la victoire des Croates, qui hissent le maillot de leur pays tout neuf en quart de finale de la *Coupe du Monde. Rappelons que* les Serbes ont été éliminés. Les superstitieux n'auront pas man*qué de noter que les Roumains* ont perdu leur jeu du jour où ils ont pris l'étrange décision de se teindre tous les cheveux en jaune d'or... Avec ces deux matches se sont clos les huitièmes de finale. C'est relâche maintenant jusqu'au vendredi 3 juillet, début des quarts de finale. Bilan rapide : les habitués sont là, sauf l'Angleterre comme on l'a vu. Ce vendredi, le Brésil n'aura peut-être pas la partie facile face à des Da*nois qui sentent repousser les* ailes qui ont fait d'eux d'inattendus champions d'Europe en 1982. Les Français – avec Zizou – affronteront leurs frères ennemis italiens en un choc très indécis. Samedi, autre match très attendu. Les Pays-Bas, toujours en proie à une malodorante lutte des clans entre les Noirs et les Blancs de l'équipe, seront opposés à des Argentins qui auront eu vingt-quatre heures de moins pour récupérer de leur long combat contre les Anglais. Enfin, les Allemands devraient passer l'obstacle croate, si l'outrage des ans ne les rattrape pas.

Au centre hospitalier de Lille, les médecins ont perçu *« une évolution satisfaisante »* dans l'état de santé du gendarme David Nivel. Il est passé d'un état de « coma grave » à celui d'un « coma réactif ». Il réagit aux stimulations. Il est toujours sous assistance respiratoire.

Jacques Buob

LES TEMPS FORTS

1 SAINT-DENIS



La France rencontre l'Italie en ce premier quart de finale du Mondial, vendredi 3 juillet, à 16 h 30, au Stade de France. Les Bleus retrouvent le meneur de jeu, Zinedine Zidane, qui a purgé une peine de deux matches de suspension.

2 NANTES

Pour son dernier match, le stade de la Beaujoire accueille le quart de finale entre le Brésil et le Danemark, vendredi 3 juillet, à 21 heures.

3 MARSEILLE

Les Pays-Bas rencontrent l'Argentine, samedi 4 juillet, à 16 h 30, au Stade-Vélodrome.

4 LYON

C'est le dernier match du Mondial pour le stade Gerland, qui reçoit l'Allemagne et la Croatie en un dernier quart de finale, samedi 4 juillet, à 21 heures.

5 TÉLÉVISION

VENDREDI 3 JUILLET
France 3
France-Italie,
à 16 h 10
Canal Plus
France-Italie,
à 16 h 30
France 2
Brésil-Danemark,
à 20 h 50
Canal Plus
Brésil-Danemark,
à 21 heures

SAMEDI 4 JUILLET
TF 1
Pays-Bas-Argentine,
à 16 h 15
Canal Plus
Pays-Bas-Argentine,
à 16 h 30
TF 1 et Canal Plus
Allemagne-Croatie,
à 20 h 45

هكذا من الاصل

LE CHIFFRE DU JOUR

32

C'est le nombre d'années au bout desquelles Bobby Charlton s'est vu infliger un avertissement, le premier de sa carrière internationale, pour son comportement lors du quart de finale Argentine-Angleterre du Mondial 1966. La Fédération internationale (FIFA) a révélé, mardi 30 juin, à quelques heures d'une autre rencontre entre les deux pays, que Charlton avait en effet été averti, mais ne s'en était même pas rendu compte, trop occupé à calmer les esprits entre les deux adversaires et l'arbitre allemand. Personne ne parlait la langue de l'autre et l'intervention avait été mal comprise par l'arbitre, estime la FIFA. L'Angleterre l'avait emporté au terme d'une rencontre âpre (1-0). Le capitaine argentin Antonio Rattin, à force de contester les décisions de l'arbitre, fut expulsé et cracha sur le tapis royal en sortant du terrain, ce qui valut aux Argentins de se faire traiter d'« *animaux* » par la presse britannique.

● LA PHRASE DU JOUR

« *La plupart des critiques* [du but en or] *partaient de l'idée que la perspective d'une mort subite inciterait les équipes à se replier en défense pour attendre les tirs au but. La prolongation entre la France et le Paraguay montre que ce n'est pas le cas* (...). *Le but en or est une expérience satisfaisante mais il est trop tôt pour en tirer les conséquences.* »

Keith Cooper, porte-parole de la Fédération internationale de football, repris, mardi 30 juin, par l'AFP.

Onze Argentins ont battu dix Anglais

Saint-Etienne. Il aura fallu 120 minutes de jeu et l'épreuve des tirs au but pour que les Sud-Américains se qualifient

LA PARTIE dure depuis des années, peut-être même des siècles, *lorsque le dernier tireur s'élance.* Une nouvelle fois, un Anglais va défier un Argentin. David Batty fait face à Carlos Roa. L'un est entré en cours de rencontre. L'autre a tout vu, tout connu des matches et des coups de théâtre qui se sont succédé depuis le début de la soirée sur la pelouse de Geoffroy-Guichard, mardi 30 juin. Tout a commencé par un tir au but victorieux, tout va s'achever par une parade gagnante.

Lorsque David Batty place avec soin son ballon sur la marque blanche réglementaire, qui se souvient encore, dans les tribunes, du premier penalty sifflé par l'arbitre danois Kim Milton Nielsen, au début de la première mi-temps ? Qui pourrait encore raconter la sortie virile de David Seaman au devant de l'attaque argentine ? Qui a encore en mémoire le tir victorieux de Gabriel Batistuta, retiré de la pelouse depuis longtemps ?

Les plus lointains souvenirs ne peuvent remonter avant Michael Owen, qui vient de précéder David Batty dans l'exercice solitaire des tirs au but. Au milieu de tous ces joueurs qui semblent avoir pris vingt ans en deux heures, le benjamin de la rencontre garde le lustre d'un sou neuf. Une pièce maîtresse qui a sonné sans trébucher tout au long des heures. Bien sûr, il a marqué son tir au but. En fait, c'est cette rencontre tout entière qu'il vient de marquer.

La défense argentine n'avait pas concédé le moindre but depuis le début de la compétition. Elle va tourner chèvre devant le jeune prodige anglais qui part à l'aventure avec l'énergie d'un Tintin survitaminé. A deux reprises, Roberto Ayala, Jose Chamot et Nelson Vivas sont débordés, contournés ou laissés de côté. La première escapade au milieu des grands rapporte un penalty que transforme Alan Shearer, son mentor attentionné. La deuxième tentative est encore plus enrichissante. Pour les Argentins, transformés en plantes vertes par la rapidité et la puissance d'un attaquant encore novice, elle tourne au cauchemar.

TALENTS POUR L'ENTOURLOUPE

Désormais, le moindre déhanchement va semer la peur devant les buts de Carlos Roa et les défenseurs se tordent le cou et s'épuisent à voir surgir des Michael Owen partout, à droite, à gauche, ou des deux côtés à la fois. La créativité a pourtant son pendant chez les joueurs sud-américains parmi lesquels le mince Ariel Ortega commande avec entrain des manœuvres d'intrigants. *Il impose la grâce et le* trait d'esprit là où le jeune Owen et l'oncle Shearer font avant tout régner la manière forte. A l'occasion d'un coup franc bien placé à la droite des buts de David Seaman, l'Argentine va également prouver ses talents pour l'entourloupe raffinée.

Gabriel Batistuta, Juan Veron et Diego Simeone miment un pas de trois à l'intention des Anglais qui *s'attendent au total à une frappe* bien sentie. Mais c'est une passe sèche qui démarque Javier Zanetti, *lequel semblait chercher ses* clefs au pied de leur mur, et qui égalise juste avant la mi-temps. A *la reprise, un deuxième match* commence lorsque l'arbitre renvoie David Beckham au banc de *touche à la suite d'une embrouille* avec son homologue milieu de terrain argentin Diego Simeone. *A dix contre onze, au vu de l'in*tensité des dialogues des premières quarante-cinq minutes, on *compatit par avance pour les Anglais.*

Les Argentins, qui ne se savent *plus d'excuses, déjouent pourtant* les attentes en perdant leur jeu à proximité des buts anglais. Avec *régularité l'attaque argentine* s'enterre et s'égare en passes redoublées mille et une fois qui ne *trompent même pas l'ennui*, en tirs lointains et inoffensifs, en débordements vains.

L'entraîneur argentin Daniel Passarella remplace le buteur Gabriel Batistuta, prématurément *éteint, mais son successeur ré*plique à la griffure de pelouse près ses courses vaines. Car, pour *ajouter un trouble insidieux*, les Argentins donnent l'impression, à force de glissades, d'arpenter la *mer de Glace plutôt que le gazon* de Geoffroy-Guichard. Leurs démarrages, qui se terminent au ras du ray-grass, *n'inquiètent pas plus* que les balles aériennes recensées, numérotées et réexpédiées par les *grandes perches anglaises.*

De son côté, Michael Owen poursuit ses découvertes en dé*crochant le plus clair de son* temps de la ligne d'attaque pour chaparder des ballons poussifs en *milieu de terrain. Les Argentins* sont peut-être plus nombreux, mais il faut les compter sur les *doigts pour en être convaincu. Ils* échappent de justesse à un but-couperet à la fin de la deuxième *mi-temps, lorsque l'arbitre sanc*tionne un abordage gaillard d'Alan Shearer sur le gardien, Carlos Roa, *alors que le ballon a* terminé sa course dans les filets.

Le tableau d'affichage bloqué *sur les deux buts partout, l'inter*minable se prolonge. Un troisième match est engagé. Convain*cus de l'impossibilité théorique de* bousculer une équipe complète après une heure d'efforts in*tenses, les Anglais décident de* s'en remettre aux tirs au but. Vaillamment, ils colmatent les der*nières brèches pendant les deux* prolongations. De plus en plus anxieux, les Argentins continuent *de s'enferrer tous seuls*, ou presque.

Le temps ralentit, comme le jeu. *Désormais, les attaques argen*tines sont menées pratiquement au pas. Hébétés par cette ren*contre qui continue de leur* échapper, les attaquants argentins cèdent à la défense anglaise, qui *parvient à imposer les tirs au but*, à quitte ou double, mais le sourire pratiquement aux lèvres après *cette belle résistance.*

Lorsque le dernier tireur anglais s'avance à son tour. L'égalité par*faite fait des heures supplémen*taires. Un tir raté de chaque côté. Pour l'Argentine, Carlos Roa re*pousse la frappe de David Batty.* L'Angleterre ne gagnera pas la Coupe du monde 1998.

Gilles Paris

ARGENTINE-ANGLETERRE 2-2 [illegible]

HUITIÈME DE FINALE – MARDI 30 JUIN

21 heures, stade Geoffroy-Guichard, à Saint-Etienne

● Temps frais et couvert ● Terrain dur ● Pelouse glissante ● Public enthousiaste ● 36 000 spectateurs

Arbitre : M. Kim Milton Nielsen (Dan.) assisté de MM. Halim Abdul-Hamid (Malaisie) et Al-Musawi (Oman).

ARGENTINE
Sélectionneur : Passarella
1 Roa — 3 Chamot
6 Ayala — 14 Vivas
8 Simeone (cap.) (Berti, 91e) — 5 Almeyda
22 Zanetti — 11 Veron — 10 Ortega
7 Lopez (Gallardo, 69e) — 9 Batistuta (Crespo, 69e)

ANGLETERRE
Sélectionneur : Hoddle
1 Seaman — 2 Campbell — 5 Adams — 12 G. Neville
4 Ince — 3 Le Saux (Southgate, 71e)
7 Beckham — 14 Anderton (Batty, 97e)
16 Scholes (Merson, 79e) — 20 Owen
9 Shearer (cap.)

[illegible] Rencontre de [illegible] [illegible] Roa.

[illegible] ANGLETERRE : Beckham [illegible]

[illegible] ANGLETERRE : Seaman (5e, jeu irrégulier) ; Ince (9e, contestation).
ARGENTINE : Veron (44e, jeu irrégulier) ; Simeone (47e, jeu dangereux) ; Almeyda (74e, jeu irrégulier) ; Roa (pendant la séance de tirs au but, contestation).

[illegible] ARGENTINE : Batistuta, sur penalty (5e, pour une faute de Seaman sur Simeone, tir du droit dans le coin gauche, touché par Seaman) ; Zanetti (45e, sur un coup franc tiré par Veron, de 12 m à droite, tir du gauche dans la lucarne gauche).
ANGLETERRE : Shearer, sur penalty (9e, pour une faute d'Ayala sur Owen, tir du droit dans la lucarne gauche) ; Owen (16e, sur passe de Beckham, course de 35 m, et de 12 m à droite, tir lobé du droit dans la lucarne gauche).

[illegible] ARGENTINE : quatre tirs transformés par Berti, Veron, Gallardo et Ayala ; le tir de Crespo (no 2) a été détourné par Seaman.
ANGLETERRE : trois tirs transformés par Shearer, Merson et Owen ; les tirs d'Ince (no 2) et de Batty (no 5) ont été détournés par Roa

[illegible] ANGLETERRE : 47 positions d'attaque dans les 30 m (22 + 16 + 4 + 5) dont 8 occasions (4 + 3 + 1 + 0) ; 20 tirs (8 + 8 + 2 + 2) dont 6 contrés (2 + 4 + 0 + 0) et 2 parés (0 + 2 + 0 + 0) par Roa.
ARGENTINE : 84 positions d'attaque dans les 30 m (25 + 33 + 14 + 12) dont 12 occasions (3 + 5 + 3 + 1) ; 28 tirs (8 + 10 + 4 + 6) dont 9 contrés (2 + 5 + 1 + 1) et 4 parés (1 + 0 + 1 + 2) par Seaman.

[illegible] *En faveur de l'ANGLETERRE : 33 coups francs (11 + 15 + 3 + 4) dont 6 hors-jeu , 7 corners .*
En faveur de l'ARGENTINE : 14 coups francs (8 + 3 + 2 + 1) dont 1 hors-jeu, 7 corners.

[illegible] ARGENTINE : Ariel Ortega (24 ans) a fait admirer pendant une mi-temps la qualité de ses dribbles et de ses passes. L'attaquant *de Valence a su à merveille utiliser sa vivacité et ses changements de course pour embarquer les défenseurs* anglais, plus lourds. En revanche, privé d'espace en deuxième période, il n'est que rarement parvenu à percer le mur anglais.
ANGLETERRE : Paul Ince (30 ans), dans son rôle de récupérateur, a d'abord souffert au milieu des passes en triangle des Argentins. Mais par la suite, il a abattu un travail de titan dans l'axe, plongeant dans les pieds des Sud-Américains pour récupérer le ballon. Leader de la révolte anglaise, il a failli marquer dans un ultime rush en prolongation.

[illegible] LE SECOND BUT DE L'ANGLETERRE [illegible]

❶ **Beckham** *adresse, dans le* rond central, une passe lobée qu'Owen contrôle de l'extérieur du pied, dans sa course.

❷ Au sprint, Owen se défait du marquage de Chamot à 30 m dans l'axe du but.

❸ Il effectue un cro[illegible] rieur du pied droit qu[illegible] d'éliminer, aux 16 m, [illegible] nier défenseur argen[illegible]

Passe — Tir — Déplacement avec la balle — Déplacement sans la balle

INTERNET

http ://alliance.oracle.com/cat-doc/html/19725. htm

LA PASSION des Vietnamiens pour le football s'est traduite depuis le début du Mondial par une forte hausse des consultations sur Internet, un média tout neuf dans le pays. « *Nous avons vu une hausse de plus de 20 % du trafic ce mois-ci grâce à la Coupe du monde* », a expliqué le directeur d'un des fournisseurs de services sur Internet, la Financing and Promoting Technology Corporation (FPT). FPT, qui revendique une part de 30 % du marché vietnamien, a 2 000 abonnés sur l'Internet et le double en Intranet. Depuis que les matches ont commencé, près de la moitié des utilisateurs au Vietnam vont directement consulter les sites consacrés au Mondial dès leur connexion. Le Vietnam s'est ouvert à Internet en décembre 1997 sous la surveillance du ministère de la culture et de l'information qui tente, avec un succès inégal, de bloquer l'accès aux sites politiquement sensibles des organisations de Vietnamiens d'outre-mer. – *(AFP.)*

L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Il faut épargner Trezeguet

QUE demande-t-on à un chasseur de buts ? De marquer *des buts. Si on admet ce postulat de base, les critiques de*vraient se limiter au compteur du buteur. Combien de fois n'a-t-on pas entendu dire d'Alan Shearer, Gabriel Batistuta, *Christian Vieri, Oliver Bierhoff, etc... : « Une occasion, un but, c'est le bilan de leur match.* » Tout le monde s'en contente. David Trezeguet n'est pas encore l'égal de ces monstres. Mais les *jugements mitigés à son égard après France-Paraguay me cha*grinent. Certes, son match ne fut pas lumineux. Il a eu peu de ballons à exploiter mais c'est sa déviation de la tête qui a permis *à Laurent Blanc de concrétiser. Pourquoi, alors, ces différences de* jugement ?

Oliver Bierhoff ne touche jamais plus de trois, quatre ballons par match et encore avec la tête ! Personne ne remet en cause Gabriel Batistuta qui n'a même pas négocié un ballon contre la Croatie. Les absences d'Alan Shearer en match sont qualifiées *« d'attente du fauve à l'affût ».* Personne ne demande à Christian Vieri de courir après les défenseurs adverses ni de participer à la construction du jeu. Et l'on voudrait que l'avant-centre français soit capable de centrer et de reprendre de volée son propre centre, qu'il distille des ballons de but, qu'il élabore le jeu au milieu et même qu'il revienne défendre le cas échéant. Le prendrait-on pour Superman ? Pourquoi tant d'exigences, pourquoi ces perpétuelles différences de traitement ? Le buteur est le joyau de l'équipe. Son rôle est capital. Il a peu de ballons, en moyenne trois fois moins qu'un défenseur central. Mais chacun se joue en terrain miné. La responsabilité de la victoire ou de la défaite lui incombe. Pour le buteur, cela demande un caractère particulier, un blindage épais pour échapper au doute. La différence actuelle entre David Trezeguet et Christian Vieri (hors aspects techniques) est simple. L'Italien est investi de la mission de marquer et ne se préoccupe pas du reste. Il sait utiliser l'espace temps de la phase offensive-défensive des adversaires avant eux. Le Français n'a pas encore cette reconnaissance et le doute plane autour de lui. Il se disperse dans des tâches inutiles pour justifier sa présence. Les avant-centre sont faits pour marquer, rien que pour marquer, ils sont les joueurs les plus importants de l'équipe. L'admettre et le faire admettre à tous reste une mission vitale pour l'avenir des buteurs français.

« On voudrait que l'avant-centre français soit capable de centrer et de reprendre de volée son propre centre »

Ariel Ortega, le dribbleur enchanteur

Le meneur de jeu argentin a tourmenté la défense de l'Angleterre

L'ARBITRE n'avait pas encore sifflé la fin des prolongations. La rencontre s'éternisait, la séance de tirs au but s'annonçait inéluctable, les entraîneurs peaufinaient leur liste, scrutaient les joueurs les plus valides, les plus disponibles pour l'épreuve de vérité. Côté argentin, Ariel Ortega avait déjà fait savoir qu'il ne serait pas du nombre des prétendants. Perclus de crampes, le meneur de jeu argentin venait de s'effondrer derrière la ligne de sortie de but du gardien anglais David Seaman. Il avait grimacé de douleur, s'était étiré péniblement sous le regard bienveillant de son adversaire direct, Tony Adams. Acteur irréprochable, souvent brillant, de la formidable dramatique anglo-argentine présentée, mardi 30 juin, à Saint-Etienne, Ariel Ortega ne serait que spectateur de l'épilogue.

Pendant 120 minutes, « El Burrito », le petit âne argentin, avait traversé le terrain en tout sens. Il ne l'avait pas parcouru à la manière d'un avant-centre, en attente d'une passe hypothétique ou pour embarquer la défense adverse sur une fausse piste. Non, quand Ariel Ortega se lance dans une course, c'est souvent balle au pied, de préférence en zigzag au milieu des défenses. Avec d'autre techniciens de talent, le petit protégé de Daniel Passarella est en train de redonner de belles couleurs à l'un des actes les plus naturels et les plus efficaces du football offensif : le dribble.

Le dribble court, le crochet serré tricoté autour des jambes adverses, a longtemps été étouffé par des défenses compactes, rugueuses, qui n'acceptaient plus de se faire déborder que par des avants athlétiques. Mais depuis le début de la Coupe du monde 1998, les nouvelles règles ont heureusement remis au goût du jour cette technique pure. Ariel Ortega est l'un de ses plus fidèles serviteurs.

REUTERS

Ariel Ortega dit « El Burrito ».

Avant de s'essoufler et de baisser de régime en deuxième mi-temps, il a enchanté le stade Geoffroy-Guichard et donné le tournis à ses adversaires. Une fois, deux fois, dix fois, il a trouvé des espaces minuscules pour se faufiler, balle au pied, tout près de la surface de réparation anglaise. Ses enchaînements de dribbles ont, à plusieurs reprises, déstabilisé la défense adverse. Il s'est approché à quinze mètres, à douze mètres de la cage de David Seaman, mais jamais il n'a pu porter l'estocade finale. En dépit de l'incroyable fluidité de leur jeu offensif, les Argentins n'ont trompé la vigilance des Anglais que sur des coups de pieds arrêtés.

A 24 ans, *le fils de paysans de la province de Jujuy*, au nord-ouest de l'Argentine, compte déjà 48 sélections. Appelé pour succéder à Diego Maradona après son éviction de la Coupe du monde 1994, Ariel Ortega a été confirmé au poste de numéro 10 par Daniel Passarella lorsque celui-ci a repris la sélection nationale argentine. Les deux hommes se connaissaient depuis longtemps. En 1991, Daniel Passarella avait fait débuter le jeune adolescent, alors âgé de 17 ans, chez les professionnels de River Plate.

Depuis, le jeune homme brun est devenu sa création, « la grande promesse du football argentin » qu'il lui appartenait de modeler pour de futures échéances. En 1996, ils ont connu ensemble l'aventure olympique d'Atlanta, la médaille d'argent après une finale perdu contre le Nigeria (3-2). L'année précédente le petit prodige argentin avait quitté son maître pour le FC Valence. Un exil difficile.

Peu utilisé par son entraîneur espagnol, il s'est impatienté, sans jamais douter : « *J'ai serré les poings en pensant à la coupe du monde.* » Ariel Ortega savait que Daniel Passarella comptait sur lui pour le Mondial, qu'il voulait bâtir autour de ses nombreux exilés une équipe « à l'européenne », pour mieux triompher justement des formations européennes. Les deux hommes – le mentor et le dribbleur – ont failli buter sur un détail : l'Angleterre n'est pas tout à fait en Europe.

E. C.

هكذا من الأصل

L'Angleterre est éliminée, vive le football anglais !

L'ANGLETERRE a encore perdu sur une série de tirs au but. Après deux défaites face à l'Allemagne, en demi-finale du Mondial italien, en 1990, puis lors de l'Euro anglais de 1996, c'est la troisième fois de suite que les lointains successeurs de Geoff Hurst quittent une grande compétition internationale dans des conditions aussi dramatiques. En ouvrant les portes des quarts de finale à l'Argentine, les deux tirs manqués à Saint-Etienne par Paul Ince et David Batty ont renvoyé à tous les footballeurs anglais cette image de perdants magnifiques dont ils aimeraient tant se débarrasser et qui, pourtant, leur sied si bien.

Dans le pays qui a inventé le football et les bonnes manières, tout revers imputable au mauvais sort sera toujours excusé, célébré même : *« Toute la nation anglaise peut être fière du travail de ses footballeurs »*, déclarait le sélectionneur anglais, Glenn Hoddle, l'homme qui rêvait d'effacer l'outrage à la nation infligé en 1986 par la « main de Dieu » de Diego Maradona. L'Angleterre est éliminée, vive le football anglais, sa formidable énergie, son culot sans borne et son enthousiasme apparemment indestructible.

Depuis le début de la Coupe du monde, les belles performances des coéquipiers d'Alan Shearer avaient été éclipsées par le comportement inqualifiable d'une poignée de supporteurs avinés. Derrière les « exploits » malsains de quelques hooligans, on avait fini par oublier que l'Angleterre du séduisant David Beckham et du phénoménal Michael Owen avait remporté, en juin 1997, le Tournoi de France, devant la France, l'Italie et le Brésil. Pourtant, face à la Tunisie et, surtout, face à la Colombie, les Anglais avaient déjà fait preuve, par intermittences, d'un niveau de jeu rarement atteint par les sélections les plus en vue du Mondial. Mais ils avaient failli devant la finesse de jeu des Roumains. Il leur restait donc à passer au révélateur d'une grande équipe : malgré la défaite, à dix contre onze, le test argentin a été largement positif. *« Une équipe très forte, avec deux attaquants de grande classe »*, a reconnu l'entraîneur argentin, Daniel Passarella, après la victoire des siens.

Au dynamisme naturel des attaquants anglais et à la créativité insufflée au milieu de terrain par Glenn Hoddle s'ajoute une étonnante décontraction. La veille du huitième de finale, on avait pu surprendre Alan Shearer chantant à tue-tête dans le stade Geoffroy-Guichard de Saint-Etienne. Le lendemain, épuisé par une rencontre interminable, l'avant-centre de Newcastle United avait encore le sourire, juste avant la séance de tirs au but fatale. Pendant que le meneur de jeu argentin, Ariel Ortega, se prenait la tête entre les mains, Shearer échangeait blagues et compliments avec le gardien David Seaman et le remplaçant Steve McManaman. Le jeune prodige Michael Owen est, lui, parti accomplir sa difficile tâche presque en sifflotant. Auparavant, tous les Anglais avaient pris la peine de serrer la main de leurs adversaires : *« Best luck. »*

« CE SOIR, CE SERA NOTRE TOUR »

Les Anglais attendaient tout de cette série de tirs au but. Depuis l'expulsion de David Beckham, à la 47e minute, ils ne comptaient pratiquement plus que sur cette ultime épreuve pour abattre l'ogre argentin. Certes, ils avaient continué à attaquer, à dix comme à onze. *« On ne peut pas tenir David Beckham pour responsable de la défaite, on a très bien joué sans lui »*, assurait Hoddle, magnanime. Bardé de leur incroyable assurance, les Anglais ont harcelé Carlos Roa, le gardien argentin, sur des balles aériennes, des coups francs, des touches longues, des corners rentrants. Sur l'un d'eux, le défenseur Sol Campbell croyait avoir inscrit le but de la victoire, à dix minutes de la fin du match. Le refus de l'arbitre n'a pas affecté la confiance des Anglais. Ils attendaient leur heure : autour de minuit, le sort tournerait, pour une fois, en leur faveur ! *« Ce soir, ce sera notre tour »*, se persuadait Glenn Hoddle.

Alan Shearer, dans le rouge depuis longtemps, errant, le regard hagard, du poste d'arrière gauche à une position offensive de plus en plus incertaine, n'était resté sur le terrain que pour avoir sa chance aux tirs au but. Il a réussi l'épreuve. Pas Paul Ince ; sans doute le meilleur Anglais à Geoffroy-Guichard, ni David Batty. Un joueur expulsé pour une faute plus bête que méchante, un but refusé à dix minutes du coup de sifflet final et une nouvelle défaite couperet sur une série de tirs au but : la tentation était grande de crier à l'injustice. Glenn Hoddle a écarté cette facilité : *« C'est toujours facile de trouver des excuses. »*

Eric Collier

Les supporteurs britanniques quittent aussi le Mondial

DES INCIDENTS sans gravité ont éclaté dans le centre-ville de Saint-Etienne, mardi 30 juin, après le match Angleterre-Argentine. La police a interpellé une trentaine de personnes lors d'échauffourées, parfois assez vives, entre de petits groupes de supporteurs anglais et des jeunes – beaucoup plus nombreux – de l'agglomération stéphanoise.

Les policiers ont dû charger à plusieurs reprises pour mettre un terme aux bagarres et aux jets de bouteilles. Comme la veille, ces rixes relativement limitées ont eu lieu dans le quartier de la place Jean-Jaurès (*Le Mondial* du 1er juillet). Comme la veille, la forte présence médiatique leur a sans doute donné une ampleur excessive. Des supporteurs anglais s'en sont pris vivement aux journalistes, accusés de *« traquer »* les Britanniques.

SOULAGEMENT

Tout au long de l'après-midi, plusieurs milliers de personnes, dont une majorité d'Anglais, s'étaient rassemblées sur cette place dans une ambiance pacifique. Dans les tribunes du stade Geoffroy-Guichard, la cohabitation anglo-argentine avait ensuite entraîné quelques tensions, vite contenues par les services de sécurité (une quinzaine d'interpellations) : 1 500 policiers et gendarmes avaient été mobilisés pour ce dernier match disputé à Saint-Etienne. L'élimination de l'équipe d'Angleterre marque aussi la fin de la Coupe du monde pour ses supporteurs. Ce départ soulage sans doute les autorités françaises car les quatre étapes de leur périple ont été émaillées d'incidents plus ou moins sérieux. Les plus graves ont eu lieu à Marseille, les 14 et 15 juin, où la violence de 150 à 200 hooligans a été relayée par celle des jeunes Marseillais.

A Toulouse puis à Lens, la seule présence de milliers de Britanniques a provoqué une forme de psychose, mais les actes de violence ont été très limités. A Saint-Etienne, enfin, le schéma marseillais s'est répété, mais à une moindre échelle. Des jeunes des quartiers « sensibles » ont essayé d'en découdre avec les Anglais, parmi lesquels une poignée de hooligans. Les physionomistes de Scotland Yard présents à Saint-Etienne en ont d'ailleurs identifié quatre figurant déjà dans leurs fichiers. Côté stéphanois, cinq Français et un Zaïrois ont été condamnés, mardi, à des peines allant de huit jours à deux ans de prison ferme, après des incidents survenus lundi.

L'équipe anglaise étant éliminée, l'attention se porte désormais sur les hooligans allemands, responsables le 21 juin à Lens de l'agression d'un gendarme mobile qui est depuis dans le coma *(lire page 5)*. L'Allemagne rencontrera la Croatie, le 4 juillet, à Lyon.

Philippe Broussard, à Saint-Etienne

La Croatie pousse la Roumanie à la retraite anticipée

Bordeaux. Pour leur première participation à la Coupe du monde, les Croates, plus rapides et plus inspirés, se qualifient (1-0) pour les quarts de finale aux dépens d'une Roumanie vieillissante

AVANT de tirer pour la deuxième fois, sur ordre de l'arbitre, son penalty, Davor Suker a tâté son pouls et attendu qu'il revienne à 120 pulsations-minutes. L'enjeu n'était ni plus ni moins, dira-t-il sans arrière-pensée chauvine, que l'*« honneur de ma petite Croatie »*. Ce penalty sanctionnait le fait qu'Aliocha Asanovic ait été retenu par le maillot. Tiré juste avant la mi-temps, il fera la décision dans ce « derby » des Balkans. Les Roumains ne parviendront jamais à revenir. La Croatie a imposé tout à la fois sa technique, son football généreux, sa puissance athlétique, face à des artistes roumains mal inspirés et manquant de rythme.


REUTERS

Après une première tentative refusée par l'arbitre, Davor Suker retire son penalty et marque face à Stelea.

Pour sa première participation à la Coupe du monde, la Croatie a donc atteint ce stade quasi inespéré des quarts de finale. Lors de l'Euro 96 en Angleterre, elle avait déjà été quart de finaliste. Pour ce Mondial français, l'absence d'Allen Boksic, blessé et resté au pays, la fatigue des championnats européens où évoluent la plupart de ses éléments et un début de compétition en demi-teinte face aux faibles Japonais (1-0) et aux Argentins (0-1) avaient fait dire de la Croatie que soit elle cachait son jeu, soit elle avait été légèrement surestimée.

Au parc Lescure de Bordeaux, face à la Roumanie, la réponse est venue, tranchante, incontestable, sans appel : « petite » nation indépendante depuis 1991, au prix de quels tourments, la Croatie n'est pas un nain du football. *« 5 % de la population mondiale connaissaient notre pays. Cette proportion a au moins triplé aujourd'hui »*, se réjouissait l'entraîneur Miroslav Blazevic. La manière vaut mieux que les discours. Excusez du peu : la Croatie s'est qualifiée pour les quarts de finale d'une Coupe du monde sans Allen Boksic, sans Robert Prosinecki, en petite forme et scotché sur le banc, sans Zvonimir Soldo, son pivot en défense, suspendu après le match du premier tour contre l'Argentine.

VIVIER INÉPUISABLE

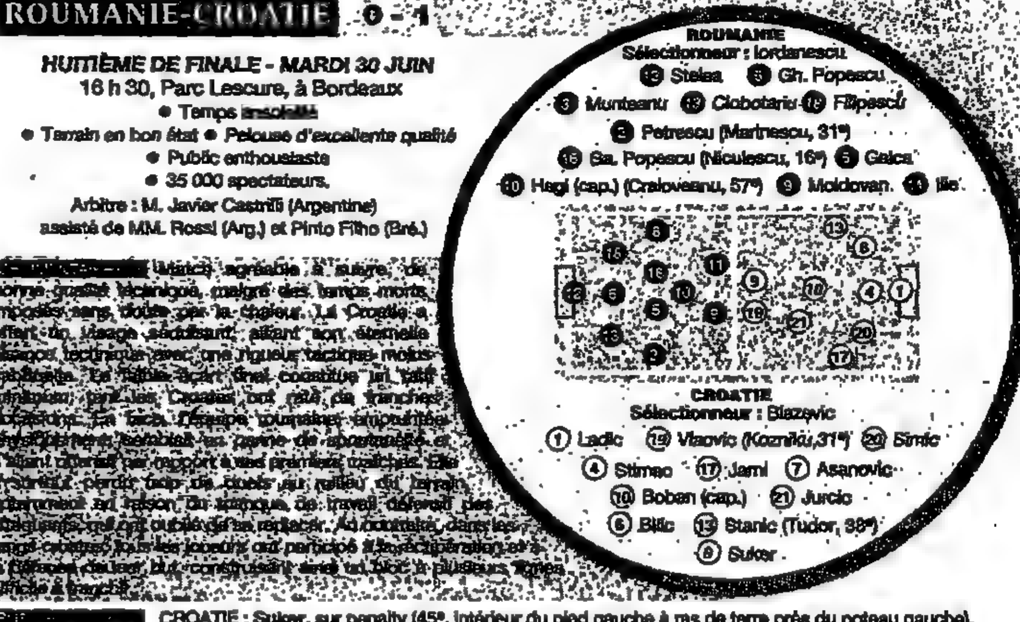
Le vivier croate semble inépuisable : Soldo absent, c'est Igor Stimac (Derby County) qui a muselé les Roumains Adrian Ilie et Viorel Moldovan. Au milieu du terrain, les « Italiens » Zvonimir Boban (Milan AC), Aliocha Asanovic (Naples) et Mario Stanic (Parme) ont fait la loi. Quant à Davor Suker, l'un des rescapés de la Yougoslavie encore unie du Mondial italien de 1990, il s'impose comme l'un des meilleurs numéros 9 de cette Coupe du monde. La surface de réparation est son royaume. Outre le penalty, c'est lui qui réussit les plus belles occasions, échouant seulement devant Bogdan Stelea, le gardien et, par la force des choses, le meilleur Roumain.

Dans la victoire comme dans la défaite, les joueurs roumains restent les plus déconcertants. Virevoltants, moins d'une semaine plus tôt, dans la défense anglaise qu'ils avaient terrassée à deux reprises (2-1), ils ont joué face aux Croates leur match le plus terne de cette campagne française. Adrian Ilie s'est épuisé en slaloms inutiles. A court de souffle, Gheorghe Hagi a perdu tout rayonnement avant de lâcher prise et de céder sa place en deuxième mi-temps. Les trois nouveaux attaquants lancés par le coach Anghel Iordanescu furent tout aussi impuissants face au gardien croate qui passa un après-midi fort reposant.

« Le match aurait pu durer trois jours que la Roumanie ne serait jamais parvenue à marquer », dira Davor Suker. Que peuvent faire, en effet, des joueurs bourrés de talent face à une équipe en état de grâce ? S'épuiser en inutile contestation de l'arbitrage (deux cartons jaunes à Dan Petrescu et à Adrian Ilie pour le même motif). Les Roumains ne changent pas : ils sont capables de séduire plus que de se battre. Ils excellent dans le jeu bien léché et détestent les guerres de tranchées.

Cette élimination de la Roumanie, dont la performance aux Etats-Unis en 1994 avait été plus flatteuse (quart de finaliste éliminé aux tirs au but par la Suède), sonne le glas d'une génération. L'entraîneur Anghel Iordanescu, qui avait des liens avec l'ancien régime, a annoncé sa retraite. Marius Lacatus, trente-quatre ans, n'en est pas loin. Gheorghe Hagi, à trente-deux ans, a laissé entendre qu'après une dernière année au Galatasaray (Turquie), il se laisserait tenter par des propositions de sa fédération pour « nettoyer » un football roumain réputé corrompu. La relève s'annonce avec des joueurs comme Iulian Filipescu en défense (vingt-quatre ans), Adrian Ilie (vingt-quatre ans) ou Viorel Moldovan (vingt-cinq ans) en attaque. C'est l'une des rares satisfactions que tirera de cette Coupe du monde la Roumanie, cette terre de football qui, pour n'avoir pas renouvelé à temps son effectif, quitte la France prématurément.

Henri Tincq



ROUMANIE-CROATIE 0-1

HUITIÈME DE FINALE - MARDI 30 JUIN
16 h 30, Parc Lescure, à Bordeaux
● Temps ensoleillé
● Terrain en bon état ● Pelouse d'excellente qualité
● Public enthousiaste
● 35 000 spectateurs.
Arbitre : M. Javier Castrilli (Argentine) assisté de MM. Rossi (Arg.) et Pinto Filho (Bré.)

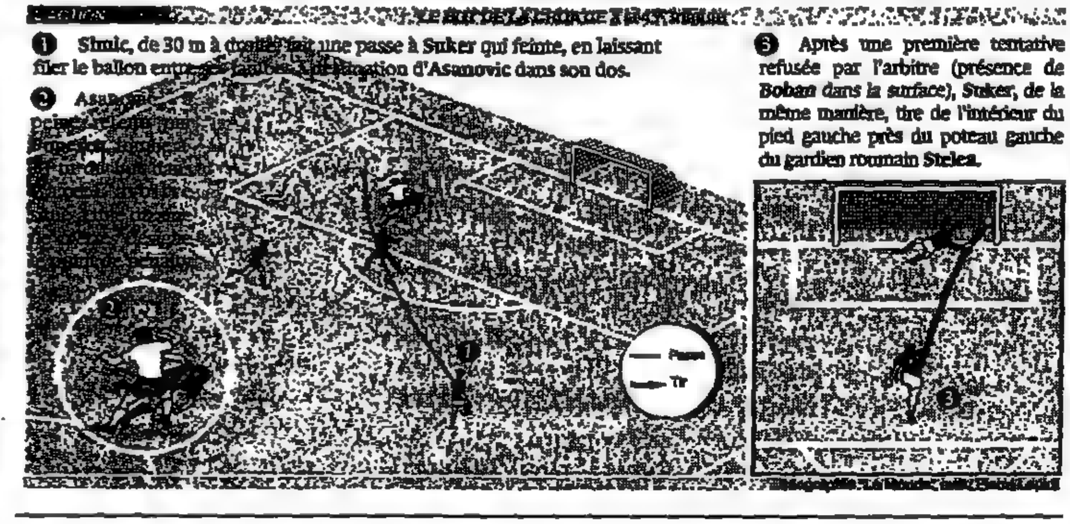
CROATIE : Suker, sur penalty (45e, intérieur du pied gauche à ras de terre près du poteau gauche).

ROUMANIE : Boban (27e, jeu dangereux), Bilic (71e, comportement antisportif).
CROATIE : Popescu (44e, jeu dangereux), Petrescu (70e, contestation), Ilie (82e, comportement antisportif).

ROUMANIE : 65 positions d'attaque dans les 30 m (31 + 34) dont 4 occasions (2 + 2) ; 11 tirs (5 + 6) dont 4 contrés (2 + 2) et 3 parés (1 + 2) par Ladic.
CROATIE : 43 positions d'attaque dans les 30 m (24 + 19) dont 8 occasions (4 + 4) ; 21 tirs (10 + 11) dont 2 contrés (1 + 1) et 11 parés (5 + 6) par Stelea.

En faveur de la ROUMANIE : 17 coups francs (6 + 11) dont 4 hors-jeu (1 + 3), 2 corners (2 + 0).
En faveur de la CROATIE : 13 coups francs (7 + 6) dont 2 hors-jeu (1 + 1), 8 corners (5 + 3).

ROUMANIE : Bogdan Stelea (30 ans) a permis à son équipe de croire jusqu'au bout à une égalisation, grâce à ses multiples parades, toujours décisives, parfois désespérées. Grâce à son envergure et ses réflexes, le gardien de Salamanque est parvenu à stopper des tirs croates déclenchés de près, ne s'inclinant finalement que sur un penalty.
CROATIE : *Aliocha Asanovic (32 ans) a enfin offert une prestation à la hauteur de son talent.* Armé de son coup d'œil, de sa vitesse d'exécution et de sa maestria technique, il a régné dans l'entre-jeu croate. Comportement rare de sa part, l'ancien Messin a aussi fourni un gros travail défensif, en pressant, taclant et se replaçant sans répit.



« Les Allemands sont nos amis, mais... »

Prochain adversaire des Croates, l'Allemagne a été le premier pays à reconnaître leur indépendance, en 1991

LES CROATES rencontreront les Allemands, samedi 4 juillet à Lyon, en quart de finale de la Coupe du monde. Ils vivent un rêve éveillé et, à Bordeaux, les Allemands étaient déjà dans toutes les conversations d'après-match. Les Croates n'ont pas oublié que l'Allemagne a été le premier pays à reconnaître leur indépendance, en 1991, dans une Yougoslavie en voie de désintégration.

« Les Allemands sont nos amis, mais il n'y a pas de plus grand plaisir, sur le plan sportif, que de battre des amis », disait Miroslav Blazevic, le visage hilare, à peine assombri par le rappel du résultat de l'Euro 96 en Angleterre : en quart de finale (là aussi), l'Allemagne de Berti Vogts avait éliminé la Croatie par deux buts à un, avant d'enlever le titre. Chassant de son esprit ce mauvais souvenir, l'entraîneur croate ne voulait retenir que la victoire contre la Roumanie et s'en allait répétant : *« Jamais un aussi petit pays que la Croatie n'avait réussi en Coupe du monde un résultat comme le nôtre aujourd'hui. »*

Ancien milieu de terrain de Metz, de Cannes et de Montpellier, Aliocha Asanovic soulignait aussi le bénéfice de l'expérience acquise par l'équipe croate depuis ses débuts internationaux, il y a deux ans en Angleterre, mais admettait qu'elle risquait de faire un complexe par rapport aux Allemands. *« La dimension psychologique jouera très fort. Les Allemands, c'est dans nos têtes ! Ils sont très costauds. Il faudra une grande concentration pour en venir à bout. »* Jusqu'où peut aller la Croatie ? *« Jusqu'en finale. Au-dessus, il n'y a plus rien »*, répond en riant Robert Jarni. Plus sérieusement, les joueurs croates s'estiment en mesure d'élever encore leur niveau de jeu : *« L'Allemagne est une équipe qui ne m'impressionne pas, même si Oliver Bierhoff est redoutable de la tête*, disait ainsi Slaven Bilic. *L'Allemagne est favorite, mais nous sommes capables de mieux jouer qu'eux. »* Un seul Croate, Davor Suker, ne voulait pas entendre parler trop vite de l'ogre allemand : *« Laissez nous d'abord goûter notre succès contre la Roumanie »*, demande l'attaquant du Real Madrid, avant d'ajouter : *« J'avais prévu de partir en vacances en Adriatique, mais maintenant, je veux rester en France le plus longtemps possible. »*

H. T., à Bordeaux

هكذا من الأصل

Au pays de « Mémé »

« Il y a chez mes copains la volonté que cette région, qui a été si brillante, revive »

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

LES « BALADES AU PAYS D'AIMÉ JACQUET » n'ont pas fait un tabac. Ce produit touristique conçu sur le thème du football n'a pas plus séduit les supporteurs venus à Saint-Etienne que les autres circuits-découvertes de la ville et de sa région. *« Les gens cherchaient uniquement des hébergements et des billets de stade »*, regrette Dominique Vettier, directrice de l'Office du tourisme stéphanois. Elle espère que, parmi les 1 000 à 3 000 visiteurs passés quotidiennement à ses guichets, certains reviendront, comme ils l'ont promis, pour des vacances. Alors peut-être feront-ils l'excursion du Lignon-Forez, avec arrêt d'une demi-heure à Sail-sous-Couzan, le village natal du sélectionneur français. Surtout si, dans l'intervalle, *« Mémé » a gagné une notoriété mondiale...*

Avant le début du Mondial, plusieurs groupes de touristes avaient testé l'étape. Accueil sur le petit stade municipal, baptisé Aimé-Jacquet depuis novembre 1997 ; dégustation militante de la Couzan-Brault, l'eau minérale du cru, dont l'exploitation commerciale s'est tarie il y a quatre ans ; coup d'œil au château féodal qui domine la commune ; et surtout visite de l'exposition consacrée au « grand homme ». Sur les panneaux, la vie du jeune Jacquet s'étale en une série de photos et de documents jaunis, reliques de fonds de tiroirs légendées par la plume nostalgique de quelques anciens. On y voit le héros sous toutes les coutures, bébé nu sur son coussin, premier communiant, goal de l'équipe scolaire, ainsi que son sourire d'avant Photomaton sur sa première licence.

AIMÉ JACQUET

Une photo de la classe 61 le montre rigolard, le calot de conscrit de guingois sur la tête, une bonbonne de vin à ses pieds, posant devant un drapeau tricolore frappé d'un coq (déjà !) et de la devise *« Soyez prêts »* (déjà !). Sur une autre, prise en 1967, il est champion de France avec l'Association sportive Saint-Etienne ; à ses côtés, Yves Triantafilos, dit « Titin », lui aussi originaire de ce petit bourg qui donna cinq professionnels au football français. L'épicerie Triantafilos jouxtait la boucherie Jacquet. Aimé sait que son village ne deviendra jamais un lieu de pèlerinage, mais la démarche l'émeut : *« Je suis très touché de tout cela, j'en suis très fier*, dit-il. *Il y a chez mes copains la volonté que ce pays ne meure pas, que cette région, qui a été si brillante, revive. »* Léger voile dans le regard de l'ancien ouvrier de Creusot-Loire : les mauvaises nouvelles sur l'avenir du site stéphanois de GIAT Industries ont franchi le huis clos de Clairefontaine.

RAMASSEUR DE BALLE Est-ce pour préserver ses joueurs de toute égratignure qu'Aimé Jacquet est parti récupérer lui-même ce ballon dans les buissons du centre technique de Clairefontaine ?

Fin de pénitence pour Zinedine Zidane

La performance et le mental du meneur de jeu français, suspendu après avoir été expulsé contre l'Arabie saoudite, sont déjà désignés comme les éléments-clés du quart de finale France-Italie

RIEN N'EST PLUS PRÉCIEUX qu'un « Zizou ». Depuis l'exclusion de Zinedine Zidane, le 18 juin au Stade de France face à l'Arabie saoudite, l'encadrement technique et médical des Bleus n'a pas passé une journée sans plancher sur la meilleure manière de chaperonner le joueur pendant sa période d'abstinence. Au centre des cogitations : le contenu de l'entraînement personnalisé pour préserver le potentiel physique du meneur de jeu français jusqu'à son retour, vendredi 3 août, devant l'Italie en quart de finale et l'assistance morale destinée à le soustraire du décrochage psychologique tant redouté par Aimé Jacquet.

Dans un premier temps, Zinedine Zidane a bénéficié de deux jours de repos pour amortir le premier contrecoup de la mésaventure. Ensuite, son retour sur les terrains d'entraînement a été complété par de longues séances de soins. *« Nous avons voulu meubler au maximum ses journées pour lui éviter de gamberger en compagnie de Christophe Dugarry, qui avait, lui aussi, le moral en berne après sa déchirure »*, explique un proche du sélectionneur national. Les rencontres à la presse lui ont été épargnées à l'exception du lendemain de l'incartade pour ne pas avoir à gloser à l'infini sur son infortune.

Le stratège de la Juventus Turin a essuyé une montée de stress le



TEMPSPORT

Zidane : « J'espère que je me maîtriserai à l'avenir. »

jour de France-Danemark, le 24 juin, avec *« le sentiment classique du joueur qui se sent inutile »*, témoigne un membre du staff des Bleus. *« Mais c'est surtout au lendemain de ce match que "Zizou" a vécu le moment le plus difficile en songeant au premier match à sanction immédiate* [le huitième de finale contre le Paraguay] *que disputeraient ses coéquipiers sans lui. »* D'un naturel peu expansif, Zinedine Zidane s'est réfugié un peu plus dans sa vie intérieure. *« Il s'est mis à culpabiliser »*, a observé Emmanuel Petit. *« Dans ces moments-là, il ne sert à rien de lui parler, les mots n'ont aucune emprise »*, assure Didier Deschamps, qui côtoie le maestro au quotidien dans les rangs de la Juve.

Les quarante-huit heures qui ont précédé le huitième de finale ont marqué un tournant aussi *« inattendu que salutaire »* dans son évolution sur le chemin de la rédemption. *« D'un coup, on l'a senti beaucoup plus présent dans le groupe, davantage encore qu'avant son carton rouge*, a noté Aimé Jacquet. *Pendant France-Paraguay, il était intenable sur le banc. Après la victoire, il était le plus heureux des hommes. »*

Avec son retour aux affaires reviennent à la surface les interrogations sur sa capacité à surmonter l'énorme attente du public. Depuis le début de la semaine, ses partenaires se sont relayés pour magnifier son *« mental extraordinaire »* tout en demandant qu'on laisse l'artiste en paix. *« Arrêtez de lui mettre la pression »*, s'insurge Emmanuel Petit. La supplique résonne comme un aveu. *« Personne ne peut dire s'il sera à la hauteur de l'événement »*, admet un joueur. Emmanuel Petit lui recommande, curieusement, de *« se positionner dans les 35 mètres italiens, car c'est dans ce périmètre que s'expriment au mieux ses qualités et non dans le rond central »*.

« ENJEU PARTICULIER »

« A force de vouloir trop bien faire, il lui arrive de se perdre », estime le défenseur d'Arsenal. A croire que le rôle d'un meneur de jeu consiste à empiéter sur l'espace vital des attaquants, comme Youri Djorkaeff l'a fait sans succès, dimanche 28 juin, face au Paraguay. *« "Zizou" a compris qu'il en a fait trop lors de ses deux matches*, analyse Aimé Jacquet. *Nous lui demandons d'évoluer dans son registre traditionnel en alliant simplicité et technicité. »* Didier Deschamps clarifie : *« Pour nous, ce quart de finale sera très important, mais il le sera encore plus pour Zidane. Nier cette évidence serait absurde. Cet enjeu particulier ne doit pas peser sur son rendement, car il peut faire la différence à lui seul sur une de ses inspirations. Si nous avions échoué contre le Paraguay, sa Coupe du monde aurait été une catastrophe. Il doit penser à cela en entrant sur la pelouse, vendredi. C'est en positivant qu'il sera à la hauteur. »*

Observé, choyé ou tancé, Zinedine Zidane n'aurait pas dédaigné un peu plus de retenue sur son cas. *« Je n'ai condamné personne, même si mon absence a pénalisé un peu l'équipe*, déclare-t-il de sa voix fluette. *Je rappelle que c'est moi la principale victime de cette histoire. On ne va pas en reparler sans cesse. J'espère que je me maîtriserai à l'avenir. Pendant ma suspension, j'ai souvent pensé au championnat italien, où je n'ai pris que deux cartons la saison dernière. »* Bonne idée, puisque c'est justement l'Italie qui se présentera au Stade de France, vendredi, pour la fin de la pénitence.

Elie Barth, à Clairefontaine

Prière de ne pas déranger

A Clairefontaine, l'équipe de France a vécu sa journée du mardi 30 juin à huis clos

VERS MIDI, la voiture jaune s'arrête devant la barrière. *« Présentez-vous »*, demande une voix sèche dans l'interphone. *« M. Bernard »*, répond le conducteur. *« Ah, monsieur Bernard, bonjour ! »*, répond la voix, devenue plus amicale. A Clairefontaine, Coupe du monde ou pas, le facteur est toujours le bienvenu. C'est qu'il apporte de bonnes nouvelles, M. Bernard, ces temps-ci. De pleins sacs. La France aime son équipe et le lui écrit en termes enflammés. Les Bleus reçoivent en moyenne 200 lettres par jour et une cinquantaine de fax. Les missives fielleuses et les leçons de football ont laissé la place à de la belle prose louangeuse. Les joueurs sont habitués à ces retournements de plume, à ces certitudes écrites à l'encre sympathique.

Certains courriers émettent encore quelques reproches. *« La prochaine fois, n'attendez pas si longtemps pour marquer. Mon beau-père a failli crever du cœur ! »* Les bonnes volontés et les conseils avisés ne manquent pas pour aider les Bleus. Un mathématicien camerounais propose une martingale infaillible pour remporter la Coupe du monde 1998, en expliquant pourquoi sa sélection nationale n'a pas su en profiter. Un pasteur guyanais affirme prier Dieu du matin au soir et que ce dernier ne saurait ignorer son appel. Avant chaque match, Aimé Jacquet se voit imposer des compositions d'équipe, arguments à l'appui. Les imbéciles n'ayant pas totalement renoncé, le secrétariat de Clairefontaine se doit malgré tout de jeter à la corbeille les lettres haineuses et racistes qui polluent le courrier.

Le facteur apporte également des colis au contenu surprenant. Un sculpteur de Châteauroux a réalisé une paire de chaussures en porcelaine. Un autre artiste a réalisé des pendules personnalisées pour chaque joueur. On ne compte plus les travaux scolaires sur le foot qu'envoient des instituteurs fiers de leur méthode pédagogique. Un tableau réalisé par une classe de Guyane imagine une finale France-Brésil. Des joueurs on ne reconnaît que Ronaldo et Bernard Lama, mais l'œuvre touche par sa candeur et ses joyeuses couleurs, qui rappellent les artistes naïfs haïtiens. Elle est exposée dans le salon de la résidence, à côté d'une toile de Robert Combas. Rien n'est trop beau pour les Bleus. Ni trop grand : sous la tente servant à l'accueil de la presse est installée une carte postale de près de 10 mètres carrés, envoyée par des postiers de Haguenau (Bas-Rhin).

FAMILLES ÉLARGIES

Et puis il y a ceux qui veulent apporter eux-mêmes leur compliment. Des petits malins tentent d'entrer dans l'antre, sous des prétextes plus ou moins fallacieux. Aimé Jacquet se découvre chaque jour de nouveaux amis d'enfance qui attendent à l'entrée. Les joueurs apprennent la généalogie, leur arbre familial ayant des branches qu'ils ne soupçonnaient pas. Les porteurs de messages vitaux sont également légion. Mais les tentatives ne résistent guère aux filtres mis en place. En revanche, certains privilégiés ont découvert un moyen imparable : Clairefontaine n'a jamais connu autant de visites d'inspection administratives que depuis le début de la Coupe du monde.

Mardi 30 juin, seul M. Gérard est autorisé à entrer. Le sélectionneur a décrété un strict huis clos pour cette deuxième journée de récupération. Les journalistes sont ainsi privés de leur pèlerinage quotidien. L'équipe de France se repose : prière de ne pas déranger. Le matin, les joueurs procèdent à quelques étirements sur la pelouse qui s'étend devant le château. Puis ils partent courir en forêt dans la foulée du sélectionneur. Quartier libre a ensuite été donné après le repas.

REUTERS

Une jeunesse tue le temps comme elle peut. L'Italie et la préparation d'un quart de finale de Coupe du monde attendront demain. Télévision, jeux vidéo, conversation, ping-pong, billard, téléphone portable font passer les heures. Zinedine Zidane appelle longuement ses enfants. Lionel Charbonnier s'enquiert de la forme de ses chevaux. Dans leur chambre, David Trezeguet et Thierry Henry écoutent du rap, un peu fort au goût des voisins. Car il y a malgré tout des voisins. Un autre monde continue à vivre, mais la disposition géographique de l'endroit fait que les Bleus lui tournent le dos. Tandis que les joueurs n'aperçoivent de leur fenêtre que l'infini de la forêt de Rambouillet, des hommes travaillent hors de leur regard.

LIBERTÉ SURVEILLÉE

Au-delà du périmètre de sécurité, rempart aisément repérable aux montagnes de muscles qui en forment les tours de guet, le centre technique de Clairefontaine tente de faire comme si de rien n'était. Il marche simplement sur la pointe des pieds. Des séminaires ont été maintenus. Les jeunes de l'Institut national du football (INF) continuent d'habiter et de s'entraîner sur place. Thierry Henry n'a pas oublié qu'il fut l'un d'eux et a offert un de ses maillots à la secrétaire de l'INF.

A l'exception de ceux attachés à la résidence, les employés ne profitent guère de leur prestigieux voisinage. En revanche, ils en subissent les contraintes. Leurs chemises distinctives aux armes du centre ne les exonèrent pas totalement des tracasseries. L'omniprésence des hommes du RAID, la voiture de gendarmes garée devant la porte leur rappellent sans cesse une liberté surveillée qui devient pesante. Le Jules, mascotte de l'équipe de France qui leur a été offerte, ne compense pas tout à fait ce désagrément.

Benoît Hopquin

« È il più forte, e il più bravo... »

LES OREILLES de Zinedine Zidane ont dû rosir de plaisir, mardi 30 juin. Depuis leur camp d'entraînement de Senlis (Oise), les joueurs italiens n'en finissaient pas de tresser des lauriers au meneur de jeu de la Juventus Turin et de l'équipe de France. *« Le plus fort, le plus brave, le plus dangereux pour nous, c'est Zidane, sans aucune hésitation »*, lançait ainsi sans ambages le défenseur Alessandro Costacurta, peu avare de louanges envers les futurs adversaires de la Squadra azzurra, puisqu'il ajoutait que, selon lui, David Trezeguet était, après Ronaldo, l'avant-centre le plus doué du Mondial.

« Zidane est capable à lui seul de faire la différence, renchérissait le milieu de terrain Roberto Di Matteo. *C'est un grand joueur, avec beaucoup de talent. »* Cet hommage unanime des Transalpins finirait presque par devenir suspect. S'agit-il d'ensevelir l'enfant de Marseille sous les louanges pour mieux le neutraliser par la suite ? Les hommes de Cesare Maldini ne comptent certainement pas laisser Zinedine Zidane exprimer, vendredi après-midi sur la pelouse du Stade de France, toutes les qualités qu'ils lui accordent.

QUEL ADVERSAIRE DIRECT ?

Mais le sélectionneur italien n'est pas désireux de s'exprimer sur le sujet : *« On ne sait pas encore qui va marquer Zidane. Nous n'avons encore parlé de rien, nous avons le temps »*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse au long de laquelle son souci principal a semblé être d'en dire le moins possible. Il ne fait pourtant pas de doute que le stratège de la Squadra a une idée bien précise du traitement qu'il compte réserver à Zinedine Zidane.

Pour les Italiens, ce dernier n'a plus de secret. Depuis deux saisons, ils le voient évoluer dans le calcio, leur championnat. *« C'est en Italie qu'il s'est épanoui »*, assure Cesare Maldini. *« Il joue en équipe de France de la même façon qu'à la Juve »*, ajoute Dino Baggio, à qui la tâche de marquer le numéro 10 français pourrait bien être dévolue.

« Zidane, c'est la clé de voûte du jeu français. Son principal atout, c'est son imprévisibilité. On ne sait jamais ce qu'il va faire, quelle option il va choisir. » L'imposant (1,88 m) milieu de terrain de Parme était, mardi, très entouré par les journalistes italiens. De sa capacité à isoler le Français de Turin de ses attaquants pourrait bien dépendre, en effet, l'issue du match de vendredi.

Gilles Van Kote, à Senlis

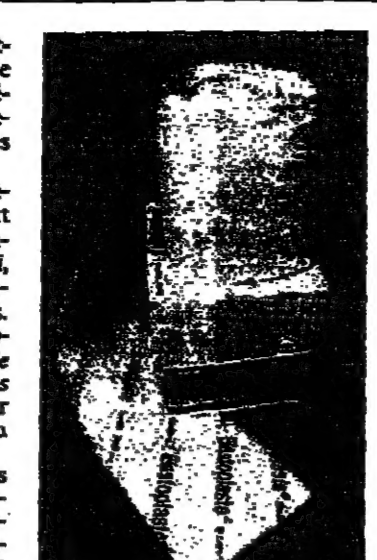
هكذا من الامل

L'Elastoplaste, élément de protection rapprochée

● **LES ANNÉES PLÂTRE.** Le plâtre ou le néant. Avant l'apparition, dans les années 60, de l'Elastoplaste, les sportifs, soucieux d'apaiser et de soigner leurs membres démis, s'en remettaient à la botte plâtrée ou aux bienfaits du temps qui passe. Aujourd'hui, la bande adhésive élastique appartient à la trousse du soigneur aussi sûrement que le soulier à *crampon* chausse le footballeur. Indispensable « élasto », encore fallait-il l'inventer... En pleine période yé-yé, Fish, un laboratoire du département de la Sarthe, fait breveter la trouvaille, promise au succès planétaire.

● **ÉLASTICITÉ.** Etiré, ce gros sparadrap atteint un allongement égal ou supérieur à 50 % de sa longueur initiale. Une élasticité qui, couplée à ses propriétés adhésives, permet de multiples usages. *« Mais l'utilité première de l'Elastoplaste est de permettre la fixation de pansements sur toutes les régions du corps »*, souligne le docteur Jean-François Bessac, médecin du sport.

● **MODE D'EMPLOI.** Dans tous les cas de luxations (entorses, foulures, déboîtements, etc.), il est recommandé d'envelopper obliquement le membre d'un mouvement continu en forme de huit, en tenant compte du sens de mobilisation de l'articulation.



● **PRÉVENTION.** Souple, léger et perméable à l'air, l'Elastoplaste sait se faire oublier pendant l'activité sportive. Sans pour autant délaisser sa mission de prévention. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les footballeurs. Avant même le début de la rencontre, beaucoup portent un bandage, qui à la cheville, qui au poignet, qui à la *cuisse* : *c'est l'effet strapping* de l'« élasto ». Correctement appliqué, il améliore la circulation sanguine, prévenant ainsi des accidents musculaires et articulaires pour une somme assez modeste puisqu'une bande d'Elastoplaste de 2,5 mètres (la largeur varie de 2,5 à 12 *centimètres*) coûte environ 40 francs.

Cédric Ryan

Entraîneur national, en toute simplicité

Sélectionneur de l'équipe d'Italie depuis décembre 1996, Cesare Maldini, ancien défenseur du Milan AC, cultive un style de vie modeste à mille lieues de celui des vedettes du calcio

IL PORTE un prénom de souverain et, dans le regard, une ombre de noblesse. *On lui* sert du « Cesarone », le Grand César, en baissant les yeux à son passage. On l'écoute. Il force le respect. Et pourtant, Cesare Maldini ne ressemble que de loin à l'image élégante et altière de sa profession.

CESARE MALDINI

Sélectionneur national de l'équipe d'Italie depuis décembre 1996, il a bousculé les habitudes du genre pour inventer son propre style. Naturel mais peu visible, abordable mais peu prolixe, forcément roublard mais volontiers modeste. *« Le football*, dit-il, *n'est pas une science exacte. Mais c'est aussi un jeu très simple. L'équipe qui l'emporte est celle qui commet le moins d'erreurs. Bien sûr, il est normal d'en commettre certaines pendant une partie. Mais, si vous savez en limiter le nombre, alors vous ne pouvez pas perdre. »*

Elémentaire. Et sûrement un rien simpliste. Mais tellement dans sa nature. Cesare Maldini, soixante-six ans, n'est pas homme à s'encombrer par plaisir de désordre ou de complexité. En conférence de presse, un bout de phrase souvent sans consistance lui suffit à taire les questions. On le suspecte alors de noyer le poisson et de cacher, sous ses airs de brave type, un caractère machiavélique.

A tort. Sur le terrain comme en dehors, ce fils de pêcheur élevé près de Trieste cultive une attachante simplicité. Au costume trois pièces familier des entraîneurs du calcio, il préfère le confort d'un vulgaire survêtement. A Milan, sa ville d'adoption, il n'a jamais jugé utile de faire enlever son nom et son adresse de l'annuaire téléphonique. Et, plus humble que finaud, à tous ceux qui vantent son prétendu génie tactique, il répond : *« La vérité est que je construis le jeu de mon équipe en me basant simplement sur les joueurs que je possède. Et j'ai toujours agi ainsi. Je crois même n'avoir jamais rien inventé. »*

Le football, Cesare Maldini l'a découvert de la façon la plus commune. Dès l'enfance. Et dans la rue. *« Je jouais sur l'asphalte*, raconte-t-il. *Nous utilisions les terrains de basket parce que personne, dans mon village, ne jouait au basket. »* Repéré à l'adolescence par le masseur de l'équipe locale, il apprend les règles du métier dans le club de Trieste. Puis il boucle ses malles pour Milan. Il y sera défenseur. *« Un sujet brillant, à la technique pure et élégante »*, se souviennent les anciens. En treize années de professionnalisme, Cesare Maldini s'offre quatre titres nationaux et une Coupe des champions, le tout sous les couleurs du Milan AC.

« NOURRIR MA FAMILLE »

La suite ? Limpide. Ses crampons mis au clou, il fait ce que tout footballeur italien en retraite aurait fait à sa place : des enfants. Trois filles pour commencer, puis trois fils. Les garçons, bien sûr, taperont dans la balle. Et le père glissera doucement vers le banc de touche. *« Je ne voulais pas quitter le milieu*, raconte-t-il. *Et puis, il me fallait travailler pour nourrir ma famille. A l'époque, une carrière de joueur ne vous rendait pas riche. Pensez que j'ai débuté dans le calcio en 1952, l'année qui a précédé l'arrivée du football à la télévision. »*

Il n'en tire pas une once d'amertume. Et moins encore de regret. Modeste dans ses mots comme dans sa vie quotidienne, Cesare Maldini aime avancer dans l'existence en respectant ses vieux usages. A Milan, il habite depuis toujours un appartement sans luxe. Et il insiste pour dîner toujours à la même table dans son restaurant fétiche, une habitude conservée au mépris des moqueries depuis les années 50.

Fin 1996, l'Italie hésitait à le désigner au moment de choisir un remplaçant à Arrigo Sacchi, l'ancien sélectionneur national, parti sans prévenir diriger la manœuvre au Milan AC. Les dirigeants du football italien lui préféraient Fabio Capello ou Giovanni Trapattoni. Mais l'un comme l'autre, indécis ou simplement indisponibles, ont décliné poliment l'offre. Cesare Maldini, lui, l'a acceptée en toute simplicité. Puis il a parlé au pays, à mots bas et retenus, sans promettre la Lune. Depuis, la Squadra azzurra a forcé les portes du Mondial 1998, se sauvant de justesse de l'élimination lors d'un épuisant barrage avec la Russie. L'Italie a apprécié. Et finit par aimer cet entraîneur aux airs effacés de voisin de palier.

Alain Mercier, à Senlis

L'état de santé du gendarme blessé par des hooligans à Lens s'améliore

L'ÉTAT DE SANTÉ du gendarme grièvement blessé le 21 juin à Lens par des hooligans allemands s'est amélioré, a indiqué un communiqué de l'hôpital de Lille, mardi 30 juin. Après avoir été dans un « coma grave », Daniel Nivel est depuis mardi dans un « coma réactif » et toujours placé sous assistance respiratoire. Le terme de « coma réactif » signifie que le blessé réagit désormais aux stimulations. Une évolution jugée importante par les médecins. Mardi, le ministre français de la défense, Alain Richard, a passé une vingtaine de minutes avec Mme Nivel et ses enfants, âgés de dix-sept et vingt ans. *« Je lui ai surtout dit notre solidarité et notre appui moral »*, a déclaré M. Richard. Il a assuré que le ministère de la défense apportera toute l'assistance juridique à M. Nivel et à sa famille. Deux des agresseurs supposés ont été mis en examen pour « tentative d'homicide » et écroués. Une information judiciaire a également été ouverte en Allemagne.

Les quatre joueurs les mieux payés au monde sont brésiliens

QUATRE BRÉSILIENS figurent aux premières places du classement mondial des joueurs de football les mieux payés, indique le magazine *BusinessAge* publié à Londres, mardi 30 juin. Ronaldo, attaquant de l'Inter Milan, élu meilleur joueur du monde pour la seconde année consécutive, a ainsi gagné 205 millions de francs entre avril 1997 et avril 1998. Il est suivi par le milieu de terrain du Bétis Séville Denilson (187 millions de francs annuels). Rivaldo (milieu de terrain du FC Barcelone) et Roberto Carlos (défenseur au Real Madrid) viennent ensuite avec 177 et 158 millions de francs de gains annuels. Ils appartiennent tous quatre à la sélection nationale. Le cinquième est l'international italien Alessandro Del Piero (attaquant de la Juventus Turin) avec 152 millions de francs. Le premier Français est Zinedine Zidane (milieu de terrain à la Juventus Turin), qui apparaît au 22e rang avec 21 millions de francs annuels. Les classements incluent salaires, primes et contrats de parrainage.

● **ROUMANIE : un supporteur roumain a été hospitalisé** dans un état grave, dimanche à Cluj (Roumanie), à la suite d'une querelle avec un camarade sur le choix des joueurs retenus pour disputer le match Roumanie-Tunisie (1-1), a indiqué la police de la ville, mardi 30 juin. L'homme a reçu plusieurs coups de couteau au thorax.

● **DÉLIT DE FUITE : un arbitre allemand de la Coupe du monde est poursuivi** par le parquet de Münster pour délit de fuite, a annoncé, mardi 30 juin, un porte-parole du parquet. Bernd Heynemann est soupçonné d'avoir embouti une voiture en mai à la sortie du stade de la ville, où il avait arbitré une rencontre. Il encourt une amende proportionnelle au montant des dégâts et éventuellement un retrait du permis de conduire.

● **PAYS-BAS : Michael Reiziger s'est blessé au pied droit** lors de la rencontre Pays-Bas - Yougoslavie. Le défenseur latéral droit néerlandais avait joué la partie jusqu'au bout mais son pied avait fortement enflé après coup. Il pourrait manquer les quarts de finale car la blessure paraît assez sérieuse même s'il n'y a pas de fracture.

● **TRANSFERT : Juan Antonio Pizzi rejoindra le club argentin de River Plate** à partir de la saison prochaine et pour trois ans. Mardi 30 juin, le FC Barcelone, où évoluait l'attaquant espagnol qui vient de disputer le Mondial, a donné son accord pour ce transfert. Celui-ci s'élève à près de 15 millions de francs.

● **PARLEMENT : la Coupe du monde n'affecte en rien les travaux de l'Assemblée nationale,** a déclaré Laurent Fabius, mardi 30 juin, à l'occasion de la fin de la session ordinaire du Parlement. Le président de l'Assemblée nationale avait fait part de sa surprise d'avoir lu et entendu que l'Assemblée *« vivait au rythme du Mondial »*.

● **VOL : les valises d'Albert de Monaco ont été dérobées à Lyon,** où il était venu assister au match France-Danemark, mercredi 24 juin. Les trois valises du prince et de son entourage ont disparu du hall du grand hôtel où Albert de Monaco avait passé la nuit. Une plainte a été déposée.

La presse transalpine fait monter la pression

*« **NOUS AVONS FABRIQUÉ** des monstres. »* Ce titre du *Corriere dello Sport* (quotidien sportif romain) résumait parfaitement, mardi 30 juin, la crainte que l'équipe de France inspire à la presse italienne. Il fait référence aux onze Bleus, sur vingt-deux, jouant ou ayant joué dans les grands clubs de la péninsule. Nos confrères transalpins n'ont aucun problème de langue pour interviewer les futurs adversaires de la Squadra azzurra. Dans *TuttoSport* (Turin), Didier Deschamps affirme : *« Quand nous sommes arrivés, nous étions des bons joueurs ; maintenant, nous sommes des champions. »*

La Stampa (généraliste turinois) choisit d'illustrer ce match entre coéquipiers en demandant à Vincent Candela (Roma), Lilian Thuram (Parme) et Marcel Desailly (Milan AC) d'adresser, respectivement, un message à Luigi Di Biagio, Dino Baggio et Alessandro Costacurta. Les mots sont chaleureux mais les Français se montrent confiants en promettant aux Italiens que, dès samedi 4 juillet, ils seront en vacances.

Il Giornale (Milan) propose une interview de Michel Platini dans laquelle l'ancien joueur de la Juventus Turin avoue que *« c'est le premier match, depuis l'arrêt de ma carrière, que j'ai envie de jouer. Pour les deux équipes, l'heure de vérité a sonné. Maintenant, on va voir ce qu'elles valent »*.

La *Gazzetta dello Sport* fait appel à Marco Tardelli, champion du monde en 1982 et ancien coéquipier de « Michele » à la Juve, pour ébaucher une solution au problème Zinedine Zidane. La réponse est sèche : *« Arrêtons de plaisanter, ce n'est pas Platini. Michel ne dribblait jamais, il pesait plus sur le jeu. »* N'empêche, pour tous les Italiens, la clef de la qualification passe par la neutralisation de Zinedine Zidane.

L'Unità, quotidien du Parti démocratique de la gauche (ex-PCI), quant à lui, se fend d'un commentaire technique : *« Thuram à droite, c'est une hérésie ! »* Un avis que partage Marco Simone, le joueur du PSG, dans une chronique du *Corriere della Sera* : *« A la place de Jacquet, je le mettrais au centre avec Desailly. Il est plus robuste que Blanc. »*

Dans ces pages, une expression récurrente. Selon les Italiens, les Français ont, littéralement, la *« puanteur sous le nez »*, autrement dit une légère tendance à prendre leurs voisins de haut. *« Sauf en matière de football »*, se rassure *La Repubblica*.

C. J.

Christian Vieri légèrement blessé

L'Italien Christian Vieri ne s'est entraîné que pendant vingt minutes avec ses coéquipiers, mardi 30 juin, à Senlis (Oise), à trois jours du quart de finale contre la France. Le médecin de la Squadra azzurra, Andrea Ferretti, a déclaré que le meilleur buteur du Mondial 1998 (cinq buts) n'était que légèrement blessé et qu'il devrait s'entraîner normalement mercredi. Christian Vieri, qui a marqué au moins un but dans chacun des quatre matches de l'Italie depuis le début du Mondial, a fait un footing à la place du petit match d'entraînement programmé pour ses coéquipiers.



La photographie d'Hugues de Wurstemberger

Au camping du bois de Boulogne, très tôt un matin, un supporteur argentin sur le départ pour suivre ses favoris.

هكذا من الاصل

LES HOMMES DE L'OMBRE
JEAN-PIERRE LEGRAND, CONSEILLER TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL DE LA FFF

Le majordome des entraînements brésiliens

LA MISSION de Jean-Pierre Legrand a débuté le 24 mai. Il ne sait pas encore quand elle se finira. Si le Brésil entre sur la pelouse du Stade de France, le 12 juillet, il sera là jusqu'au dimanche de la finale. Sinon, sa Coupe du monde s'arrêtera en même temps que celle des joueurs de Mario Zagallo. Ce jour-là, Jean-Pierre Legrand aura sans doute un peu de peine. Au fil des semaines, l'aventure de la Seleçao est devenue la sienne. A voir, chaque jour que le football fait, Ronaldo et les siens, on finit forcément par tout savoir de leurs petits secrets, et l'on apprend à apprécier des *« garçons simples »*, dont les exigences n'ont *« jamais rien d'impossible »*.

A Ozoir-la-Ferrière, Jean-Pierre Legrand s'est fondu dans le décor de la Seleçao, fidèle intendant d'une lourde machinerie qui se met en branle presque chaque jour sur le coup de 16 h 30. C'est lui qui, avec son copain Robert Corfou, est chargé de superviser la préparation des entraînements brésiliens au stade des Trois-Sapins.

APPRENTISSAGE

Depuis leur arrivée en France, les champions du monde se livrent à leurs répétitions en public sur la pelouse d'Ozoir, refaite à neuf en leur honneur. Conseiller technique départemental (CTD) pour le nord de la Seine-et-Marne, le CTD Legrand doit veiller à ce que les exigences des joueurs et de l'encadrement brésiliens soient respectées à la lettre. Il vérifie consciencieusement la propreté des vestiaires, répond aux demandes spécifiques de matériel. Lorsque la Seleçao désire s'entraîner avec opposition, il s'occupe de recruter des joueurs supplémentaires.

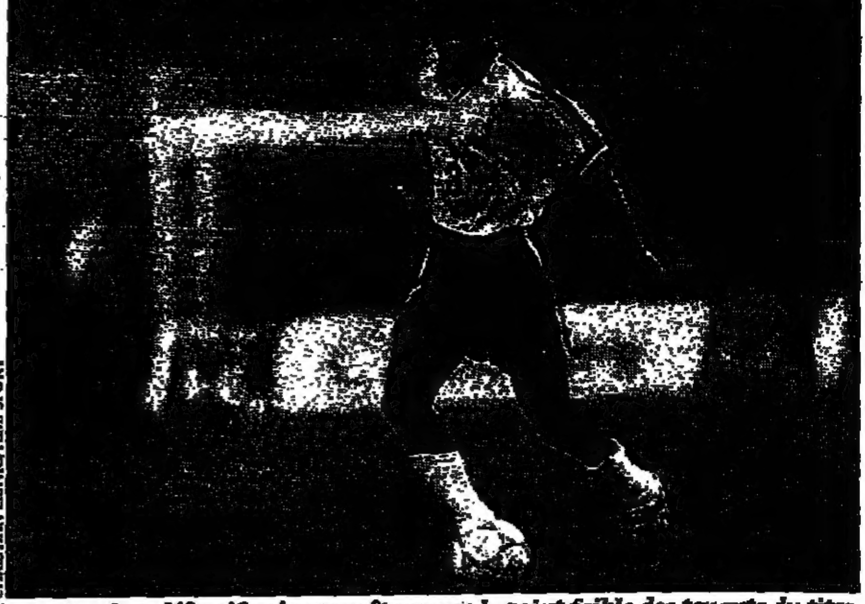
Pour l'instant, tout va bien. Au tableau noir de l'intendance, ne figure qu'un problème de douches trop froides dans les vestiaires d'Ozoir, réglé dès l'arrivée des Brésiliens. *« Il faut dire qu'ils n'exagèrent pas dans leurs demandes,* précise Jean-Pierre Legrand. *Un collègue à moi qui s'occupait des Nigérians a eu plus de difficultés. Il m'a dit que j'avais bien de la chance. »*

Au contact des champions du monde, Jean-Pierre Legrand parfait son apprentissage technique. Il a tout loisir d'observer les trucs des Brésiliens, leurs méthodes d'entraînement, et de devenir ainsi le plus brésilien des cadres de la Fédération française de football. *« Ils font très peu de choses que l'on ne connaît pas,* affirme-t-il. *Mais le rythme de leurs exercices est impressionnant. L'autre jour, ils ont mis en place huit ateliers techniques : passe, contrôle, dribble, etc. les joueurs effectuaient l'exercice pendant 1 min 30, et passaient à l'atelier suivant après 45 secondes de récupération. »*

Une partie du travail reste néanmoins secrète. Au château La Romaine, à Lésigny, où réside l'équipe de Zagallo, un terrain d'entraînement a été aménagé. Le Brésil s'y exerce à des combinaisons à deux ou trois joueurs, Ronaldo, Bebeto, Rivaldo ou Denilson. C'est sans doute là qu'il concocte de quoi surprendre les Danois, vendredi 3 juillet, lors du quart de finale au stade de la Beaujoire à Nantes. Cela ne regarde pas Jean-Pierre Legrand. Il patientera à Ozoir, avec l'espoir d'assister à un nouveau retour des Brésiliens en vainqueurs.

P. Ce.


JEAN-PAUL PELISSIER/REUTERS


CHRISTIAN LIEWIG/TEMPSPORT

Junior Baiano (à gauche), Aldair (à droite) : un tandem défensif qui apparaît comme le point faible des tenants du titre.

Grincements dans la charnière centrale de la Seleçao

Brésil-Danemark. Tout ne va pas pour le mieux dans les rapports sur le terrain entre Aldair le placide et Junior Baiano le véhément : affaire de génération et de tempérament

ILS SONT tous deux noirs, bahianais et plutôt haut perchés. Ils ont fait, à cinq ans d'intervalle, leurs débuts professionnels au Flamengo de Rio. Ce n'est pas le moindre de leurs points communs : Aldair Nascimento Santos, trente-deux ans, et Raimundo Ferreira Ramos Jr., dit Junior Baiano, vingt-huit ans, forment la charnière défensive de la sélection brésilienne.

Annoncé comme le défaut de la cuirasse des tenants du titre, le tandem est encore loin de rouler synchro depuis le début du Mondial. Quand le vétéran n'accompagne pas le rythme de son partenaire, la complémentarité des efforts s'en ressent forcément.

Au nombre des quatre survivants (avec Taffarel, Dunga et Bebeto) du onze vainqueur de la World Cup 1994, Aldair n'est plus qu'une pâle réplique du shérif flegmatique qui faisait la loi, en compagnie de son talentueux complice Marcio Santos, aux abords de la cage brésilienne.

PÈRE TRANQUILLE

Souvenir lancinant, une contracture à la cuisse, qui a failli le pousser vers le banc de touche dès le match d'ouverture, gagné le 10 juin aux dépens de l'Ecosse (2-1), n'explique pas à elle seule sa criante baisse de régime. Lent, emprunté, le défenseur de l'AS Roma pèche par des indécisions révélatrices d'une forme flageolante. Son remplacement par Gonçalves à l'occasion de la défaite face à la Norvège (1-2) en match de poule n'a pas, en tout cas, convaincu le sélectionneur, Mario Zagallo, de l'urgence de modifier sa paire de tours.

En piste pour un *penta* (cinquième titre mondial), le vieux briscard qui commande aux destinées de la Seleçao hésite d'évidence à sacrifier une pièce maîtresse de son dispositif : son protégé fait en effet partie de ces *« joueurs expérimentés »* dont il estime la présence indispensable au sein de l'équipe. C'est tellement vrai qu'Aldair était l'un des trois joueurs de plus de vingt-trois ans (avec Bebeto et Rivaldo) inclus dans la sélection olympique éliminée en demi-finale sur un « but en or » par le futur champion nigérian aux Jeux d'Atlanta. Coqueluche des supporteurs de la Roma, dont il porte depuis huit ans les couleurs, Aldair, 65 sélections, père tranquille blindé face aux harcèlements médiatiques, incarne aux yeux de Zagallo une certaine stabilité émotionnelle, qu'il pense communicative.

Si Aldair est natif d'Ilheus, la coquette *« capitale du cacao »* célébrée dans les romans de Jorge Amado, Junior Baiano a poussé, lui, à Feira de Santana, une ville champignon en croissance chaotique. Si le premier respire la placidité, l'autre est sujet, jusqu'à preuve du contraire, aux « disjonctages » inopinés.

FRASQUES RETENTISSANTES

Parmi les frasques les plus retentissantes que Junior Baiano a collectionnées au cours des trois dernières années, on note une accusation de conduite en état d'ivresse, sanctionnée par une suspension de quatre matches durant le championnat brésilien 1995, et un direct foudroyant envoyé quelques mois plus tard, alors qu'il venait de signer au Werder Brême, au visage d'un adversaire, agression qui lui valut une mise en quarantaine exemplaire de dix semaines. La dernière rechute remonte à la Golden Cup disputée en début d'année : un coup de coude dans la tête d'un Jamaïcain et un énième carton rouge.

L'incorrigible récidiviste va-t-il trouver la rédemption à l'occasion de la grand-messe du Mondial ? Junior Baiano a fait si souvent acte de repentance que ses confessions ne passent plus pour paroles d'Evangile. N'empêche que, depuis le début de l'épreuve, le bouillant athlète (1,93 m pour 93 kg) se tient tranquille. Son sens de l'anticipation et ses prestations dans le jeu aérien face à Zamorano, l'« hélicoptère » chilien, et au géant norvégien Tore Andre Flo ont fait forte impression. De plus, il pallie efficacement les défaillances de son collègue. Avec à peine dix-huit sélections à son actif, Junior Baiano affiche un sacré métier.

Michel Platini avait eu le nez creux à son endroit. Il y a quatre ans, il avait osé en dire le plus grand bien alors que le joueur du Flamengo évoluait encore au poste d'arrière droit. La presse brésilienne avait ironisé : l'illustre Français ignorait tout des emportements et des loupés spectaculaires de celui qui lui avait tapé dans l'œil à la faveur d'une seule exhibition. Après bien des tergiversations, Zagallo a décidé de prendre le risque : Junior Baiano est indiscutablement le meilleur défenseur central brésilien du moment.

Sa convocation s'imposait d'autant plus que les talents se font rares dans une spécialité naguère fortement concurrentielle. Pour l'heure, Junior Baiano est le seul héritier digne d'une génération bien connue en France, celle des Carlos Mozer (ex-OM), Ricardo Gomes (ex-PSG), Julio Cesar (ex-Montpellier) et autre Marcio Santos (ex-Bordeaux).

Jean-Jacques Sévilla

Ronaldo, attaquant de poids

Ronaldo est-il trop gros ? La question a été insidieusement soulevée par le médecin des quadruples champions du monde, Livio Toledo, qui avait laissé entendre, lundi 29 juin, que le meilleur attaquant du monde pesait peut-être jusqu'à 2 kilos de trop. Sitôt relayée au pays, la nouvelle a fait fureur, et même la « une » d'un journal qui n'a pas hésité à publier une photo du joueur de l'Inter de Milan se jetant, affamé, sur une portion de viande lors d'un barbecue organisé, lundi, après l'entraînement. Ce même journal a immédiatement lancé un sondage par Internet demandant à ses lecteurs de trancher : Ronaldo est-il trop gros ? Mardi 30 juin, le praticien a dû calmer le jeu en précisant que Ronaldo avait été pesé en matinée et qu'il affichait un *« poids idéal »* de 83 kilos.

Leonardo, globe-trotter et polyglotte

TOUJOURS le premier arrivé, toujours le dernier parti, Leonardo *ne perd jamais patience. Le milieu* de terrain brésilien sourit à toutes *et à tous. Les hommes, les* femmes, les jeunes, les vieux, *tombent sous le charme. Lui* jongle avec les questions, répond *aux uns et aux autres sans esquisser* le moindre geste d'agacement.

Depuis l'arrivée de la Seleçao à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), l'ancien joueur du Paris-Saint-Germain tient régulièrement la vedette des causeries d'après-entraînement. Au seul moment où les journalistes du monde entier peuvent hasarder deux ou trois questions aux célèbres dignitaires du football-samba, on s'arrache le monsieur. On le course, on le hèle, on le poursuit des pires assiduités journalistiques. On le harcèle.

Leonardo Nascimento de Araujo est l'aubaine de la presse internationale. L'observateur le plus distrait des rendez-vous d'Ozoir ne met guère de temps à le comprendre. Il suffit d'avoir l'œil un peu plus de cinq minutes sur l'enchaînement des actions.

« Leo », comme le surnomment affectueusement les Français, s'arrête d'abord à la hauteur des confrères brésiliens. Dans sa langue natale, il soigne ses phrases, semble peser chaque mot. Quelques centimètres plus loin, une nouvelle question, en italien. Une petite foulée, le sourire rituel, et Leonardo passe à la langue de Dante, sans s'émouvoir. Ce n'est qu'un début. Voilà les Espagnols. Qu'à cela ne tienne ! Le castillan ne suffit pas à déborder le joueur.


JEAN-CHRISTOPHE KAHN/REUTERS

Brésil, Espagne, Japon, France, Italie : la carrière de Leonardo ressemble d'abord à un long voyage...

C'est en pur ibère qu'il affirme que le Danemark, l'adversaire du Brésil, vendredi 3 juillet, en quart de finale, est une équipe qui *« joue très bien et est très forte tactiquement »*.

Au tour des Anglais. Sky TV s'est sans doute laissé dire que Leonardo n'avait pas plus peur de Shakespeare que de Cervantes. Confirmation. L'accent est presque parfait, les mots viennent avec aisance, s'écoulent en un rythme fluide et régulier. Aux confrères d'outre-Manche, le milieu de terrain brésilien confie que *« l'atmosphère dans l'équipe est très sympa »*.

Les Français ont eu raison de prendre patience. « Leo » est là. La pointe d'accent qui perce dans les mots bien de chez nous de l'ancien Parisien est à peine perceptible. Il s'épanche en vrai professionnel sur les joies de cette Coupe du monde. *« J'avais joué en 1994,* dit-il ; *j'ai toujours pensé être titulaire cette fois encore. Vivre l'émotion d'une seconde Coupe du monde, c'est le top pour moi. »*

DES ANNÉES D'EXIL

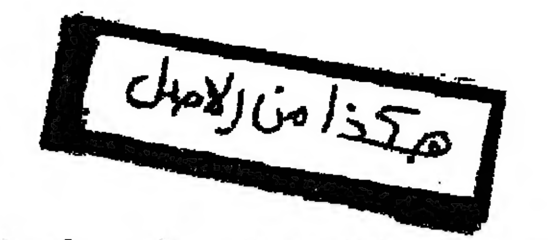
Sur ces mots, Leonardo croit en avoir fini. Il se dirige déjà vers le vestiaire, lorsqu'un journaliste facétieux – ou naïf –, et à la nationalité indéterminée, lui demande dans un portugais hésitant s'il peut dire quelques mots en japonais. Le suspense ne dure pas. Le joueur s'exécute, avec élégance. La démonstration est éclatante.

Avant même la finale du 12 juillet, Leonardo a conquis le titre de *polyglotte numéro un du Mondial* 1998. Mais ce don incontestable *pour les langues vaut plus qu'une* simple anecdote. Il témoigne d'années d'exil loin du pays, à la recherche des meilleurs salaires.

Comme pour beaucoup de ses compatriotes footballeurs illustres ou sans-grade, la carrière de « Leo » ressemble à un long voyage. Formé au Flamengo de Rio de Janeiro, Leonardo quitte le Brésil à l'âge de vingt-deux ans : le club espagnol du FC Valence vient de lui offrir un contrat de trois ans. En 1993, un an avant l'échéance, il retraverse l'Atlantique et s'arrête au Sao Paulo football club, le meilleur moyen de préparer la Coupe du monde aux Etats-Unis. La Seleçao conquiert un quatrième titre de champion du monde. Aussitôt, il prend la direction du Japon. En deux ans, il devient la star adulée des Kashima Antlers.

1996, retour vers l'Europe. Ce sera le PSG. « Leo » y passe une saison, et sait s'y illustrer au bon moment. Le Milan AC est intéressé. A l'été dernier, il rejoint donc l'Italie, et sa légion d'étrangers, sans savoir aujourd'hui s'il est au bout de cet étonnant périple. Leonardo le polyglotte n'y a en tout cas pas perdu son temps. Aujourd'hui, lorsqu'on lui demande les raisons de ce talent, il rétorque qu'il préférerait qu'on le *« remarque plutôt sur le terrain »*. Une réponse... en français.

Pascal Ceaux, à Ozoir-la-Ferrière



Garrincha, l'« Ange aux jambes tordues »

L'immortel ailier droit de la sélection brésilienne, champion du monde en 1958 et 1962, a connu la gloire, l'amour fou, puis la descente aux enfers sous l'emprise de l'alcool

« LES médecins du Botafogo [un club de Rio], *un généraliste et un orthopédiste, l'ont fait monter sur une table et se sont mis à examiner ses jambes. Outre une malformation du bassin, Garrincha avait le genou droit concave, courbé vers l'intérieur, et le gauche convexe, tourné vers l'extérieur. D'après leurs calculs, sa jambe gauche était de 6 centimètres plus courte que la droite. Selon l'angle d'observation, on pouvait également remarquer qu'il souffrait d'un léger strabisme. Il n'aurait sans doute pas suscité l'admiration dans la Grèce antique, mais rien ne l'empêchait de jouer au football. »*

Le diagnostic, passablement déconcertant pour une légende des stades, est tiré de l'émouvante biographie *Estrela solitaria, um Brasileiro chamado Garrincha (Etoile solitaire, un Brésilien nommé Garrincha)*, publiée en 1995, aux Editions Companhia das Letras, par l'écrivain Ruy Castro. Immortel du football brésilien, son héros a connu la gloire, l'amour fou, puis la plongée aux enfers sous l'emprise de l'alcool. Foudroyé par une crise éthylique, Manuel Francisco dos Santos, alias « Garrincha », du nom d'un passereau farouche d'Amérique du Sud, s'est éteint le 20 janvier 1983, à l'âge de quarante-neuf ans, dans un sanatorium de Rio. Il n'y avait personne au chevet de « la joie du peuple », *titre d'un film dédié à ses exploits.*

Titulaire inamovible, suprême privilège qu'il partage avec Pelé, de la « Seleçao de tous les temps » régulièrement actualisée par des jurys *ad hoc*, Garrincha incarne, dans le *« futebol arte »* (football-art) à la brésilienne, le Charlot du septième art.

Fruit d'une mulâtresse et d'un Amérindien de la tribu fulnio originaire de l'Etat d'Alagoas, dans le Nordeste, l'inoubliable clown du football amusait la galerie en ridiculisant ses adversaires. Semi-analphabète, il a poussé en enfant sauvage, *désertant les bancs de l'école* municipale au profit de la pêche à la ligne et de la chasse au lance-pierres dans le voisinage de son village natal de Pau Grande, dans la lointaine banlieue de Rio. C'est sur un semblant de terrain réservé aux *peladas* (les parties entre copains) que ses feintes diaboliques ont ensorcelé ses premières victimes anonymes.

L'arrière gauche Nilton Santos, champion du monde en 1958 et en 1962, fut le premier professionnel confronté au phénomène. *« C'était en 1953,* se souvient-il, *au cours d'une partie d'entraînement du Botafogo contre l'équipe réserve. Je me suis trouvé en face d'un jeune inconnu d'une vingtaine d'années, qui semblait boiter comme un infirme. A la fin du match, qui fut pour moi d'autant plus pénible que je n'en finissais pas, à cette époque, d'enterrer ma vie de célibataire, je suis allé voir les dirigeants du club et je leur ai dit : "Embauchez-le tout de suite ! Ce type est un monstre. Il vaut mieux l'avoir avec nous que contre nous" ».*

Pendant treize ans, Nilton Santos a côtoyé Garrincha tant au Botafogo qu'au sein de la sélection brésilienne qui remporta ses deux premières Coupes du monde. Alerte directeur de soixante-treize ans d'une école publique de football à Brasilia, il témoigne aujourd'hui en expert agréé : *« Jamais personne ne pourra être comparé à Garrincha. »*

La réputation de l'ailier prodigieux va prendre en 1958 une envergure internationale à l'occasion du Mondial en Suède. Pour ses deux premiers matches de poule – victoire sur l'Autriche (3-0), nul face aux Anglais (0-0) –, le Brésil s'est pourtant passé de ses services. La commission technique, qui vient d'adopter les tests psychotechniques, reste méfiante à l'égard d'un joueur dont l'un de ses proches atteste qu'*« il avait souvent des comportements d'extraterrestre »*. Quand le psychologue mandaté par la Confédération brésilienne l'invite par exemple à discerner un objet dans un fouillis de points multicolores, Garrincha *« reconnaît » en s'esclaffant la tête* d'un de ses coéquipiers du Botafogo...

IL fait enfin sa rentrée lors du choc décisif contre l'URSS, et les spectateurs présents dans les tribunes du stade de Göteborg n'en croient pas leurs yeux. *En trois minutes, le numéro 7 brésilien* écrit l'une des pages les plus époustouflantes de l'histoire de la Coupe du monde.

Son vis-à-vis, l'infortuné Boris Kouznetzov, est le jouet d'un tourbillon cauchemardesque. Par deux fois au cours des premières quarante secondes de jeu, les dribbles de son adversaire direct le font littéralement tomber à la renverse. Puis une frappe violente de Garrincha sur le montant gauche de la cage défendue par Lev Yachine précède l'un de ses débordements dont il a le secret. Sa passe à ras de terre trouve l'avant-centre Vava, qui ouvre le score dès la 3e minute. Le « football scientifique » des Soviétiques ne résiste pas à la tornade. *Les Brésiliens l'emportent* (2-0) en prélude à une épopée qui s'achèvera sur le triomphe final face à la Suède (5-2). Garrincha est désormais la terreur de tous les arrières gauches de la planète.

En Suède, l'« Ange aux jambes tordues » *s'était contenté de batifoler* allègrement sur la bande de terrain qui lui était dévolue. En 1962, au Chili, la blessure de Pelé, survenue dès la deuxième partie *contre la Tchécoslovaquie (0-0)*, le métamorphose en chef d'orchestre. Survolté, Garrincha délaisse son couloir de prédilection pour s'aventurer aux quatre coins du terrain. En quart de finale face à l'Angleterre, il réalise l'un des meilleurs matches de sa carrière. De la tête et d'un tir splendide des 25 mètres, il inscrit deux des trois buts de la victoire brésilienne (3-1).

Il joue avec un instinct que rien ne peut brider. *« Quand on se réunissait avec les joueurs pour discuter tactique, on le priait gentiment d'aller jouer au ping-pong »*, raconte Paulo Amaral, ancien préparateur physique de la sélection. Une samba à la gloire de « Mané » (diminutif de Manuel) rythmera l'accueil carnavalesque au pays des doubles champions du monde, qui ont battu la Tchécoslovaquie en finale (3-1).

Garrincha se singularisait dans bien d'autres domaines. Incapable de remplir un chèque, il avait pris la mauvaise habitude de signer ses *contrats en blanc et de se faire* flouer par ses employeurs. Il faisait d'ailleurs preuve de la même légèreté à l'égard de l'argent qu'envers sa famille.

En 1958, il devient, en trois minutes de match contre l'URSS, la terreur de tous les arrières gauches de la planète

A la suite d'une grossesse « accidentelle », Garrincha a été contraint, à l'âge de dix-neuf ans, d'épouser Nair, une adolescente noire de seize ans issue d'une famille pauvre de Pau Grande. Depuis qu'il a signé au Botafogo, il ne lui rend visite qu'épisodiquement, mais toujours avec des tas de cadeaux, dans la maisonnette délabrée, où ses sept filles s'entassent dans une saleté repoussante.

Football, alcool et sexe : ainsi se décline la trinité qui guide l'existence de Garrincha. Habitué des maisons closes, il entretient par ailleurs une maîtresse attitrée, qu'il a installée dans un confortable appartement près de la plage d'Ipanema.

L'insatiable coureur de jupons n'est toutefois pas à l'abri du coup *de foudre. Lors du Mondial chilien,* il est tombé amoureux d'Elza Soares, star noire de la chanson populaire brésilienne et marraine officieuse de la sélection. L'idylle tourmentée qui les unira quinze ans durant tournera vite au feuilleton sentimental arrosé non pas à l'eau de rose, mais aux spiritueux.

COMMENT cohabiter avec un alcoolique dont on est éperdument éprise ? Elza tente par tous les moyens de tempérer les excès de boisson de son homme, lequel riposte par tous les stratagèmes imaginables : bouteilles de soda remplies de *cachaça*, carafons planqués dans les herbes folles du jardin... *Ses prestations sportives* s'en ressentent d'autant plus que ses genoux arqués donnent des signes d'usure. A coups d'injections de cortisone, les dirigeants du Botafogo s'échinent avec un zèle criminel à faire tenir sur pied leur vache à lait.

En septembre 1965, peu avant son transfert aux Corinthians de Sao Paulo, Garrincha subit l'ablation des ménisques du genou droit. Convoqué sur sa seule réputation pour le Mondial 1966 en Angleterre, il se traîne pitoyablement sur le terrain. La Hongrie bat le Brésil (3-1) à Liverpool. Pathétique, bouffi par l'alcool, Garrincha vient de *concéder sa seule défaite en* soixante sélections. Les tenants du titre seront éliminés par le Portugal d'Eusebio (1-3).

Abandonné par Elza, Garrincha achève *sa carrière en courant le* cacheton à la faveur de parties d'exhibition organisées dans des bleds perdus. Le triste cirque de « l'Ange aux jambes tordues » prend fin le jour de Noël 1982, au terme d'un match disputé à Londrina, dans le sud du Brésil. Vingt-six jours plus tard, Garrincha rendait son âme aux dieux du football.

Jean-Jacques Sévilla



ARCHIVES PHOTOS/AGIP

Avec Elza Soares, star noire de la chanson populaire brésilienne, Garrincha aura vécu une idylle tourmentée de quinze ans finalement brisée par l'alcool.

Payé 1 franc au Salvador, vendu 400 francs à Nantes

Une syndicaliste dénonce la fabrication de maillots par une main-d'œuvre sous-payée

ROSA VIRGINIA HERNANDEZ est tombée en arrêt devant un maillot numéro 9 aux couleurs du Brésil. La réplique du maillot de Ronaldo était présentée sur le linéaire d'un magasin Go Sport à Nantes, à un prix qui lui a semblé extravagant : 400 francs, alors que, *pour le fabriquer*, ses compatriotes du Salvador sont payées moins de 1 franc par les *propriétaires* taïwanais de l'usine Formosa, installée depuis six ans à San Bartolo, zone franche de San Salvador.

Nike et Adidas font fabriquer dans cet atelier – depuis septembre 1997 pour Nike et depuis décembre 1997 pour Adidas, affirme-t-elle –, les répliques des maillots des joueurs *ou des équipes* nationales qu'ils ont sous contrat. Ces « collections » créées *spécifiquement* pour le Mondial sont destinées au marché européen, même si elles transitent par les Etats-Unis.

La logique du marketing sportif est implacable. Pour pouvoir rémunérer Ronaldo plus de 6 millions de francs par an afin de s'offrir une promotion inégalée, et *payer de surcroît 1,2 milliard de* francs pour être associé pendant dix ans à l'équipe brésilienne, Nike doit contrôler ses coûts. La décision a donc été prise de délocaliser au Salvador, où la main-d'œuvre est sous-payée.

Modestement, Virginia Hernandez, la taille épaisse et le regard ac*cusateur mûri par ses dix-huit ans* de luttes, est venue demander, lundi 29 juin à Paris, que les donneurs d'ordre occidentaux, dont son pays a besoin, imposent à leurs fournisseurs le respect des droits édictés par le Bureau international du travail. Ce qui n'est pas le cas.

« L'usine Formosa utilise des jeunes femmes âgées de douze à trente ans [le travail est légal à partir de quinze ans au Salvador] *que des patrons taïwanais paient 24 francs pour 33 maillots,* raconte cette syndicaliste, interdite de travail dans son pays pour avoir orga*nisé une grève de quinze heures*, le 8 avril 1995. *Il nous faut entre quatorze et dix-sept heures pour les fabriquer, mais en quatorze heures de travail sous la chaleur, nous ne pouvons aller que deux fois aux toilettes. La troisième fois, il faut demander l'autorisation à la police interne qui vient avec nous pour contrôler. C'est la même chose pour boire : deux fois par jour seulement. »*

La liste des abus est longue : tests de grossesse mensuels pratiqués sur toutes les ouvrières, licenciées si elles sont enceintes ; trois semaines de formation, non payées, aux standards de fabrication imposés par Nike et Adidas ; interdiction de tomber malade, pressions en tous genres, etc.

CODE DE CONDUITE

L'état-major de Nike venu en force à Paris pour communiquer sur son engagement dans le football, a déclaré, le même jour, *« ouvrir une enquête sur cette usine afin de vérifier immédiatement »* les faits. *« S'ils sont avérés, nous prendrons les mesures nécessaires »*, a affirmé la porte-parole de Nike en France, qui reconnaît que l'entreprise *« n'est pas encore au point partout. (...) Il n'est pas facile de savoir où s'arrête notre responsabilité et où commence celle des gouvernements locaux »*.

L'équipementier, comme d'autres entreprises du textile, s'est déjà fait épingler en 1992, puis en 1995, pour des ballons fabriqués au Pakistan par des enfants. Il a édicté un code de conduite en 1992, revu en mars, qu'il dit imposer à ses fournisseurs. Mais manifestement, les 20 personnes chargées de veiller sur les 343 usines de Nike dans le monde ne suffisent pas.

En attendant, les ouvrières salvadoriennes interpellent les fans de football présents en France. Ils peuvent remplir les cartes du collectif De l'éthique sur l'étiquette et les envoyer aux magasins et fabricants d'articles de sport pour que ces marques, sous la pression des clients, fassent en sorte que les droits élémentaires des populations qu'elles emploient soient garantis.

Florence Amalou

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

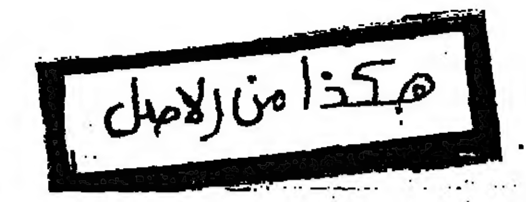
Le bonheur, versant savoyard

CES JOURS-CI, le peuple des montagnes ne prête *qu'une attention polie au déroulement du Mondial.* L'essentiel des spéculations de bistrot concerne l'issue du match de vendredi, France-Italie. *« Je me place au milieu du tunnel du Mont-Blanc et, selon le résultat, je repars d'un côté ou de l'autre »*, annonce Gaspard, mi-savoyard, mi-rital, dont le cœur est partagé entre sa patrie de naissance et sa patrie d'adoption. Pour le reste – les affrontements balkaniques ou anglo-argentins –, les cotes sont très basses sur l'échelle de Richter des passions footballistiques. Les familles se divisent. Les jeunes femmes, par exemple, *étaient favorables* au Mexique contre l'Allemagne, ce qui n'était sans doute pas étranger au sex-appeal de Luis Hernandez, le blond au bandeau, alors que ces messieurs, en connaisseurs, appréciaient le sang-froid et le professionnalisme de la Mannschaft. L'unanimité se fait, cependant, pour soutenir les Yougoslaves contre les Néerlandais, très mal vus dans la région, en raison d'une pingrerie supposée qui a fait surnommer ces touristes du Nord les « Neuleus » – ceux qui ont un « NL » sur leur voiture et commandent un café pour sept dans les bistrots.

Mais tout cela n'était qu'accessoire à l'apéritif vespéral de L'Hermine, bar de ski de Pic-Mentornex, charmante station-village de Haute-Savoie. Aujourd'hui, l'important est l'annonce de la baisse du chômage, et la confirmation de l'embellie économique du dernier semestre. *« Tu sais, j'ai pas besoin des statistiques pour me faire mon idée,* commente Jean-Marc, le menuisier. *Quand je vois les patrons décolleteurs me commander des lambris en chêne pour leur maison, je me dis que ça ne va pas si mal ! »*. Le « patron décolleteur », sorte de CAC 40 à moustache et Range-Rover de l'activité économique haut-savoyarde spécialisée dans la micromécanique, est un indicateur précieux du moral des troupes montagnardes. Et celui-ci baigne dans un bonheur économique que même une défaite des Bleus ne saurait perturber ; quoique, *« les Italiens, on aimerait bien les triquer ! »*.

Mais il ne suffit pas d'être heureux, encore faut-il que les autres soient malheureux, et qu'on leur en fasse le reproche. *« Bon, ça va, chez nous ça baigne, mais il va falloir que l'on paye pour tous ces bras cassés du Nord qui n'attendent que leur chèque de chômage pour se bourrer la gueule ! »*, râle le représentant local de la Ligue savoisienne, formation politique qui a réussi à faire élire un représentant au conseil régional Rhône-Alpes. Comme on est loin de ce *« tout petit Savoyard »* du classique *Etoiles des neiges*, contraint de quitter ses alpages et *« sa bergère au doux regard »*...

Il ne suffit pas d'être heureux ; encore faut-il que les autres soient malheureux...



Peine de football d'une dame anglaise à Palairac (Aude)

Et Felicity finit par dire « Fuck ! »

A Palairac, un village des Corbières, 13 habitants l'hiver, 60 l'été, on a vécu le suspense anglo-argentin à coups de fitou, la production du terroir cathare. Peter et Sybille, 72 ans, ex-Londoniens, ont invité leurs compatriotes Robert et Felicity, 40 ans, enseignants, et André, militaire français reconverti dans les chambres d'hôtes.

Palairac est un village du XVIIe siècle que l'arrivée des Anglais, il y a dix ans, a empêché de mourir. *« On a aussi des Belges, des Allemands, des Suisses. Nous, monsieur, nous avons fait l'Europe avant tout le monde »*, proclame Isabelle, 83 ans, deuxième adjointe au maire. Isabelle, fille de berger de Palairac, est la plus ancienne correspondante de presse de *L'Indépendant*, le quotidien des Pyrénées-Orientales.

Tous les jours, elle conduisait sa voiture jusqu'à Tuchan, quinze kilomètres plus bas, pour y acheter son pain, mais elle vient d'avoir un accident. Isabelle monte se coucher. Sa soeur Yvonne regarde la série « Dr Sylvestre » dans la salle à manger. Sûr qu'Isabelle va regarder Angleterre-Argentine du fond de son lit. Elle ne loupe aucun match, même si elle préfère le rugby.

Dans la maison de Peter, ancien producteur à la BBC, on s'échauffe. Robert, professeur d'éducation physique au Venezuela, puis aux Pays-Bas et bientôt en Thaïlande, a revêtu son maillot « Mondial France 98 ». Il est désespéré de voir que son favori David Batty n'est pas sur le terrain dès le début. *« Moi, le mien, c'est Merson*, dit Peter, *il était alcoolique et drogué et il a récupéré, il vit une deuxième vie. » « England, England ! »*, crie Felicity, debout devant l'écran, tandis que ses enfants, Paul et Anna, 9 et 6 ans, s'amusent à détacher les syllabes : *« En-gue-land, En-gue-land ». « Come on, come on. »* Pas un début d'action, pas une passe britanique qui ne soit accompagné d'un *« Go ! go ! »*, *« brilliant »*, ou d'un *« C'est fantastique »*. Peter se lève, va chercher un album de photographies de Cambridge et l'ouvre à la page où l'on voit le voisin, Mike, à l'âge de 20 ans, animer une manifestation contre les promoteurs immobiliers. *« Oh Mike ! »*, rigolent les uns et les autres. Mike ne regarde pas le match, il est fatigué. Après les années 70, l'homme est devenu présentateur d'émissions spécialisées dans le bricolage à la BBC. Sur la photo, le garçon se tient devant une banderole qui proclame : *« Tout peut arriver. »* Depuis, il s'est retiré ici et chasse le sanglier.

Felicity est allongée sur le canapé, elle se tord d'angoisse et aiguise sa voix, à chaque assaut argentin, pour demander : *« Où est la défense, où est la défense ? »* Son mari est assis, les coudes sur les genoux. Il laisse échapper un très sonore *« Nazis »* à l'adresse des Argentins, ce qui choque Felicity : *« Robert, voyons ! »*

Peter, en charentaises, parle aux joueurs à travers l'écran : *« Allez, les gars. Rappelez-vous Winston Churchill : "Nous nous battrons le long des plages, nous nous battrons..." »* Sa femme Sybille apparaît au milieu du cercle : *« Pardonnez-moi*, dit-elle à ses convives, *ce match est très beau, mais trop éprouvant pour moi. Je dois faire une promenade avec le chien. »*

LE chien s'appelle Dogger, il est français. *« Ça lui fait rien, à lui, un match avec des Anglais. »* André, l'ancien militaire, tente de décrisper l'atmosphère en s'adressant à ses amis : *« Depuis qu'on vous a envoyé Cantona, vous avez fait des progrès ! »* Silence.

L'Angleterre n'a jamais eu de chance avec l'Argentine. Déjà en 1986, notent les supporteurs de Palairac, ce fut l'échec *« à cause »* d'une décision d'arbitrage défavorable. Ils assistent, médusés, au refus de l'homme en rouge de valider un but britannique. Felicity balbutie, après un effort de concentration : *« Si on veut être anglais, il faut être gentleman quand même. »*

André, l'ancien militaire : *« Vous n'auriez jamais dû inventer le fair play. »* Felicity regarde Anna et Paul lisant un conte intitulé *Un voyage extraordinaire*. Elle s'adresse à son mari : *« Tu as vu nos "véritables" supporters. Ce ne sont pas mes enfants »*, dit-elle en éclatant de rire. *« Quoi, qu'est-ce qui ne va pas, maman ? »*, demande la fillette.

On entend le kop anglais à Saint-Etienne à travers la voix des speakers de la BBC, que Peter capte par satellite et mixe sur les images de TF 1. *« Tchhh, tchhh, England ! »* Sybille revient du jardin avec le chien. *« Ce matin, j'ai découvert deux taupes sous le gazon, c'est embêtant. »* Sybille prend Anna dans ses bras et lui explique : *« Allez, il faut les supporter. » « Nous n'avons pas de bol »*, lâche Felicity. Robert garde sa colère au fond de la gorge. Il ne veut pas voir les tirs au but. Finalement, il les regarde du fond de la pièce, Felicity fait une danse de Sioux sur le tapis. *« Oh my God. It's so unfair »*, répètent-ils. *« Oh my God »*, disent-ils une dernière fois.

Quand le dernier tir au but argentin fait la différence, le silence s'empare de la maison de pierres. Paul, l'enfant, pleure à grosses larmes discrètement dans les bras de Robert. *« Il pense que c'est très grave pour son père, qu'il est humilié »*, chuchote Felicity. Celle-ci prend alors sa voix la plus forte, la plus joyeuse, et s'exclame : *« Eh bien c'est maintenant qu'on dit : Fuck ! »*

Sybille, elle, rappelle le dicton britannique : *« Nous vivons pour vaincre un autre jour. »* Ensuite, tout le monde est allé se coucher.

Dominique Le Guilledoux à Palairac (Aude)



La sélection d'Erik Orsenna, une équipe peu académique

Le nouvel « immortel » s'est amusé à composer un onze virtuel de tempéraments et d'artistes

ET SI L'ENTRAINEUR, au lieu de s'appeller Aimé Jacquet, avait été un écrivain, en l'occurrence Erik Orsenna ? Et si l'équipe était constituée d'intellectuels, d'artistes, de personnalités politiques, d'historiens et de philosophes ? S'affranchissant des frontières entre les époques ou entre les sexes, cette sélection choisie par l'académicien, fan de foot, est simplement ouverte aux destinées et aux talents d'horizons variés et parfois inattendus.

Il place en libero, *« un philosophe de la liberté »*, Michel Eyquem de Montaigne, lui qui *« ne se contente pas d'un seul poste »*. Le stoppeur serait une stoppeuse, et non des moindres : le juge d'instruction Eva Joly : *« On comprend pourquoi... »*

Arrières latéraux : Auguste Rodin à droite et Victor Hugo à gauche, car, *« quand on les voit ensemble, en face, on ne doit pas se sentir extrêmement tranquille »*. Dans les « couloirs », le sculpteur est assisté de Florence Arthaud, qui *« borde et déborde »*, cette *« fiancée de l'Atlantique »* dont la sélection doit certainement à l'amour qu'Erik Orsenna porte à la mer et particulièrement à l'île de Bréhat, d'où il regardera les quarts de finale. Tandis que l'écrivain est, lui, secondé par Jacques Attali pour sa vivacité et son *omniprésence*.

Evidemment les postes-clés, ceux qui exigent discrétion mais où l'essentiel du jeu se crée, sont attribués à l'histoire et à la littérature. Le couple au milieu du terrain, *« ceux qui connaissent bien le terrain, qui assurent la relance et le fond de jeu »*, est constitué de Jules Michelet et de Marguerite Yourcenar. De même, Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, le *« distributeur absolu »*, ferait excellemment l'affaire en numéro 10.

Autre indispensable, mais en tant qu'attaquant, *« un marqueur de vues et de buts »*, Voltaire, dont il vaut mieux avoir *« l'acuité, la vista et l'intelligence avec soi que contre soi »*. Le tout, sous l'œil *« vigilant et visionnaire »* d'un gardien de but auquel Barthez n'est pas loin de ressembler physiquement : *« de Gaulle, le grand symbole »*.

On aimerait bien la voir disputer un match, cette équipe, surtout contre celle au sein de laquelle Erik Orsenna jouait à la fin des années 70 comme ailier droit, une équipe d'*« éditeurs »* où se retrouvaient Olivier Orban, Jean-Claude Simoën, Jean-Pierre Ramsay, mais aussi des journalistes tels que Patrick Poivre d'Arvor ou encore Jacques Pangam.

« Je me souviens de deux matches assez épiques et violents contre des libraires », ajoute l'académicien, Prix Goncourt 1988. La violence du football, Erik Orsenna, ne la nie pas. Elle est à l'origine d'une chute brutale de son téléviseur en 1982, lors de la demi-finale de Coupe du monde France-Allemagne. Quand le gardien de but allemand, Harald Schumacher, a agressé le Français Patrick Battiston, le blessant sévèrement : *« Nous étions deux ou trois à regarder le match. Nous nous sommes précipités sur la télévision pour voir d'un peu plus près ce qui arrivait à ce malheureux Patrick, et nous avons renversé la télé. »*

> Arrières latéraux : Auguste Rodin à droite et Victor Hugo à gauche, car, « quand on les voit ensemble, en face, on ne doit pas se sentir extrêmement tranquille... »

Pour l'écrivain, le foot peut très bien constituer la toile de fond ou le motif d'un roman. *« Je fais signe aux footballeurs de temps en temps dans mes romans. J'ai rendu hommage à de nombreux footballeurs, tels que Gordon Banks et Just Fontaine. J'avais imaginé des recueils de poèmes de Just Fontaine que j'ai rencontré par la suite. »*

Que de chemin parcouru depuis la première Coupe du monde entendue à la radio, à l'âge de onze ans en 1958, l'une des plus belles, *« absolument magnifique »*. En culottes courtes, *« j'allais au Parc des Princes ou à Colombes, déjà je jouais comme un fou »*.

Une telle passion provient peut-être du fait qu'une partie de la famille d'Erik Orsenna est brésilienne et une autre espagnole. Cela ne l'empêche pas de rendre hommage aux équipes africaines, *« pour l'invention et l'imprévu »* qu'elles ont apportés à la compétition. Et, à défaut d'amertume, on sent un peu de tristesse chez cet écrivain de la gaieté, pour l'*« erreur d'arbitrage »* dont le Cameroun a été victime.

Il reste que ce sélectionneur en lettres aime le football justement pour *« le théâtre, les œuvres d'art et les occasions d'amitié »* procurées par la Coupe du monde. Et avec ses mots et ses images, il élargit le public du sport-roi.

B. R.

Tableau de la phase finale

HUITIEMES DE FINALE	QUARTS DE FINALE	DEMI-FINALES
BRESIL - CHILI 4-1	BRESIL-DANEMARK le 3/7 à 21 heures à Nantes	[illegible] À MARSEILLE
NIGERIA - DANEMARK 1-4		
PAYS-BAS - YOUGOSLAVIE 2-1	PAYS-BAS - ARGENTINE le 4/7 à 16 h 30 à Marseille	
ARGENTINE - ANGLETERRE 2-2 (4-3 t.a.b.)		
ITALIE - NORVEGE 1-0	ITALIE - FRANCE le 3/7 à 16 h 30 à St-Denis	[illegible] À ST-DENIS
FRANCE - PARAGUAY 1-0 (a. p.)		
ALLEMAGNE - MEXIQUE 2-1	ALLEMAGNE - CROATIE [illegible] à Lyon	
ROUMANIE - CROATIE 0-1		

Perdants : le 11/7, 21 heures, à Paris — match pour la 3e place

[illegible] 21 heures à St-Denis — FINALE

LES BUTEURS

[illegible]	
4	SALAS (Chili)
[illegible]	
3	CESAR SAMPAIO (Brésil)
[illegible]	
3	KLINSMANN (Allemagne)
[illegible]	
3	SUKER (Croatie)
[illegible]	
2	BARTLETT (Afrique du Sud)
[illegible]	
2	BEBETO (Brésil)
2	BERGKAMP (Pays-Bas)
[illegible]	
2	R. DE BOER (Pays-Bas)
[illegible]	
2	HIERRO (Espagne)
[illegible]	
2	KOMLJENOVIC (Yougoslavie)
[illegible]	
2	MORIENTES (Espagne)
[illegible]	
2	OWEN (Angleterre)
[illegible]	
2	SHEARER (Angleterre)
[illegible]	
2	WILMOTS (Belgique)